

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité : Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

Girondet
 Prêt-à-porter
 pour dames
 et messieurs

**CONSEIL
 EUROPÉEN**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

LES NEUF À LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNE

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE sont réunis, depuis hier, à Strasbourg, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Le sommet s'achèvera, aujourd'hui, par un communiqué de presse qui portera, essentiellement, sur les problèmes énergétiques : approvisionnement en pétrole des Neuf, économies d'énergie, incidences sur la croissance.

Le Conseil européen devrait d'abord entériner les conclusions du Conseil des ministres de l'énergie de lundi à Luxembourg, c'est-à-dire, d'une part, la publicité et l'analyse hebdomadaire par la Commission des communautés des transactions

intervenues sur les marchés libres et, d'autre part, l'enregistrement des achats de pétrole réalisés par les Neuf. Le président de la République française a présenté, à Strasbourg, un mémorandum qui soumet aux gouvernements présents une série de

mesures plus ambitieuses, qu'il s'agisse du plafonnement des importations de pétrole et de la réduction à long terme ou des efforts communs en faveur des énergies de substitution. La France reprend ainsi, en l'amplifiant, le programme d'économie d'énergie élaboré par la Commission et qui prévoit de ramener à 50 %, en 1990, le taux de dépendance énergétique de la CEE. Cette volonté de dramatisation du Gouvernement français, servie par la présidence des institutions communautaires qui s'achève le 30 juin, s'inspire d'une idée appelée sans doute à des développements : une division du travail plus poussée au

sein de la Communauté européenne et aboutissant à confier, durablement, à un Etat membre, la responsabilité de certains problèmes, l'énergie, par exemple, restant de la compétence française après le 1^{er} juillet...

Cette analyse s'appuie sur un constat et une crainte qui justifient, tous deux, une continuité dans l'action. Le constat, c'est celui de l'incidence de la hausse des prix du pétrole sur la situation économique des Neuf : l'augmentation de 30 % depuis décembre dernier représente déjà 5 milliards de dollars de dé-

Suite page 43

JF



M^{me} Margaret Thatcher, premier ministre britannique avec le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing. (Bélino UPI)

PARTICIPATION

Ce qu'en pense le Conseil d'Etat

- Ne pas oublier le refus du peuple en 1976
- Les travailleurs pensent davantage à la sécurité de l'emploi qu'à la co-gestion
- La Confédération peut légiférer, mais ce n'est pas une obligation
- La participation doit être réservée aux travailleurs des entreprises
- La gestion économique et l'unité de décision doivent être sauvegardées

Voir page 9

Objectifs nouveaux de l'homme

Dans l'histoire de l'humanité, les révolutions et les guerres se sont succédé. Une forme de pouvoir en a généralement chassé une autre ; la société s'en est trouvée tantôt peu, tantôt beaucoup transformée. Ici c'était une élite qui venait s'ajouter à la

précédente ; là, elle l'évinçait pour prendre en main les responsabilités.

Ces compétitions presque toujours sanglantes se déroulaient sur le terrain politique ; elles s'y déroulent aujourd'hui et s'y dérouleront hélas demain encore.

Mais il est un affrontement engendré par les progrès du XIX^e et surtout du XX^e siècle qui pose dans une toute autre dimension le problème du pouvoir. Ce n'est en effet plus une tribu ou une classe qui veut y accéder ; une aspiration beaucoup plus profonde est née, de caractère général.

Pendant des millénaires, l'homme s'est trouvé confronté aux problèmes immédiats de la subsistance et de la survie ; son activité essentielle était de se protéger contre les intempéries et de se nourrir pour subsister et se perpétuer. Il a dû accepter de se ranger derrière qui lui accordait aide et protection.

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, le problème majeur n'est plus celui de la subsistance. Quant aux éléments qu'il craignait tant, l'homme les a en partie domestiqués, franchissant le mur du son, volant dans le cosmos, explorant les profondeurs océaniques.

Suite page 9

O. de Cry

LA SUISSE À L'ONU ?

Après la grosse bêtise de la TVA, en voilà une autre qui se prépare.

Bien sûr, en haut lieu on temporise, estimant que nous ne sommes pas « mûrs » pour avaler la pilule. Mais en attendant, la propagande officielle nous serine inlassablement qu'il faudra y passer. Elle finira par nous user. Aussi nous faut-il réagir.

le coup de GRIFFE

Le Suisse a horreur du gaspillage. Ces milliards dépensés par l'ONU l'agacent. Que sort-il en effet de ce gigantesque moulin à paroles ?

Comme dit le proverbe chinois, on entend tourner la meule mais on ne voit pas venir la farine.

Soyons justes. C'est une excellente affaire pour les marchands de cravates, les bottiers, les tailleurs, ainsi que pour certaines personnes qui gravitent autour des délégués. Les palaces aussi y trouvent leur compte, et la première classe des gros avions est ainsi plus souvent occupée.

Bonne affaire aussi pour les gentlemen de toutes couleurs à la recherche d'une sinécure ou d'une honorable fin de carrière.

Mais pour le reste...

Quand on apprend de surcroît que l'appareil administratif de l'ONU n'est lui-même pas à l'abri de la concussion, que des agents distributeurs de la manne aux assistés se sucent au passage, et que la gangrène s'étend jusqu'aux « casques bleus », qui se livrent au trafic d'armes, on comprend mal l'acharnement que mettent certains politiciens à vouloir nous embarquer à tout prix sur cette galère.

Mais peut-être visent-ils précisément quelques agréables situations...

B. O.

Iris, fille de Neptune

Son écharpe aux sept couleurs représente l'arc-en-ciel... C'est Iris, fille de Neptune et messagère des dieux. Quant à celui-ci, rencontré au château de Vullierens, en pays de Vaud, il porte un message de beauté, d'espoir aussi...

Photo NF

Voir page 25

Lettre à mon tilleul

Le nouveau collège était maintenant achevé. Un autre ouvrage se présentait alors : le déménagement des archives scolaires du vieux au nouveau bâtiment.

La terre et le Ciel

Le règlement communal prévoyait que les anciens élèves avaient le droit de venir retirer, vingt ans après, leurs travaux écrits pour les examens de fin de scolarité. Avec d'autres pièces officielles, on les conservait donc scrupuleusement. Leur distribution était l'occasion d'une rencontre de classe ; le « père

préfet » ou la « mère préfète » d'alors convoquait ses camarades et rendait ces feuilles à la fin du repas. C'était joyeux, surtout le moment où on lisait les notes données et les commentaires des experts.

Les années de guerre avaient rendu difficiles ces sortes d'assises ; en attendant des temps meilleurs et pour tenir compte de ces circonstances, on avait cessé d'éliminer des combles les liasses de copies ficelées et étiquetées par volée. Qu'allait-on faire de ces documents ? Les entasser à nouveau sur les rayons de locaux tout neufs ? Faire un tri ? Le corps enseignant y vit une aubaine ; il constitua un jury d'élèves qualifiés pour faire le choix des meilleures rédactions sorties des paquets des années qui n'étaient vraiment plus susceptibles d'être réclamées : 1949, 1951...

Cinq filles et quatre garçons, aptes à se prononcer avec intelligence et sensibilité, disposèrent de deux jours pour cet examen de critique littéraire, pure cette fois, pendant que leurs camarades, tels des Sherpas, trans-

Suite page 9

Ch. Nicole-Debarge

Un chef spirituel

Par Michel de Preux

Voir page 2



UN CHEF SPIRITUEL

La société industrielle et libérale n'échappe pas aux vagues de fond qui ressuscitent les grands courants religieux monothéistes dans ce dernier quart du XX^e siècle. En France, et peut-être également en Suisse, les facultés de théologie ne sont plus réservées aux clercs et aux religieux; les laïcs, d'état et de vocation, s'y font de moins en moins rares. Les maisons d'édition ne reculent pas devant la publication d'ouvrages de tous genres (historique, littéraire, philosophique, moraux ou proprement spirituel) dont le thème commun est

par Michel de Preux

l'approche d'un donné révélé et son impact sur le destin de l'humanité. Récemment, la deuxième chaîne de télévision française réunissait autour de Bernard Pivot, dans son émission d'«Apostrophes», trois éminents exégètes de l'islam et du judaïsme, avec peut-être une arrière-pensée: celle de réhabiliter dans l'opinion publique deux religions qui semblent plus que d'autres liées aujourd'hui à des aventures temporelles. La préoccupation, si elle existe, est significative. Les questions métaphysiques les plus hautes quittent le cercle universitaire et «descendent» sur la place publique avec Maurice Clavel (déjà) et Bernard-Henry Levy (plus encore).

Serions-nous en passe de revenir à un second Moyen

Age (avec la liberté en plus) selon le vœu de Nicolas Berdiaeff? C'était le pressentiment d'André Malraux, l'attente secrète de Pie XII, dont tous les successeurs, jusqu'à Jean Paul II exclusivement, paraissent avoir été des papes de transition.

Pie XII, le dernier chef aristocratique d'une chrétienté abîmée et compromise dans les paganismes totalitaires du début de ce siècle. Jean XXIII, ou la bonhomie du Bon Pasteur, qui doit au hiératisme sacré de sa fonction, encore très prononcé, sa réputation de pape libérateur. Paul VI, ou les tourments de l'intelligence dans les méandres de la diplomatie, à mi-chemin entre la cité de Dieu et la cité terrestre, crucifié par leur écartement.

Jean Paul I^{er}: un télégramme de l'Esprit-Saint.

Jean Paul II, ou la continuité millénaire d'une Eglise décomplexée prenant les rênes du monde et des foules meurtries avec les armes que ce monde avait jadis forgées contre elle et dont elle a l'audace de revendiquer maintenant la paternité... Avec cet homme-là, les progressistes ont des inquiétudes d'intégristes, et les intégristes, des réticences de progressistes!

Pour le Vicaire du Christ, quoi de plus naturel, en somme, que d'être un signe de contradiction?

Il y a vraiment quelque chose de changé au royaume de Danemark.

De l'économie et des hommes par Edgar Bavarel

Pénurie de paix, disons-nous la semaine dernière.

Pour bien comprendre la signification de cette conjoncture, il faut se référer à la circonstance qui l'engendre habituellement: la guerre.

Si l'on excepte les disettes dues, dans le domaine agricole, aux conditions atmosphériques - sur lesquelles nous avons encore fort peu de pouvoir malgré les progrès de la science - c'est en effet à l'occasion des conflits armés que se produisent généralement des situations de pénurie.

Chacun d'entre nous a entendu parler des terribles privations dont ont souffert les Parisiens assiégés lors de la guerre de 1870. Plus près de nous, et affectant directement notre pays, il n'est qu'à se souvenir du rationnement institué durant la période de 1939 à 1945 pour permettre une répartition équitable entre l'ensemble des consommateurs de denrées raréfiées par les événements.

En fait, il y a pénurie lorsque l'offre d'un bien se trouve brusquement dans l'incapacité de répondre à la demande de ce bien. Peu importe, au point de vue économique, que ce soit en temps de paix ou de guerre. Il suffit que l'écart entre les deux courbes soit important et durable, et qu'il s'agisse d'un bien de grande nécessité.

Toutes conditions réunies en l'occurrence.

Certes, le pétrole ne se boit pas!

Mais il est plus indispensable encore qu'une boisson car toute l'évolution des économies contemporaines a tendu à accroître leur dépendance à son égard. L'énorme entreprise de domination de la nature par l'homme repose, en ce moment de l'Histoire du monde, en très grande partie sur ce dispensateur d'énergie.

Ce processus était-il fatal?

Certainement pas. Plus que résultant d'un choix rationnel et délibéré, il s'est imposé de lui-même, selon la pente facile.

Mais il est oiseux d'en discuter, dès lors que c'est aujourd'hui un fait incontestable.

Ce qui importe, c'est de prendre conscience de cette pénurie, et d'en tirer à temps les leçons.

Il faut d'abord constater qu'elle possède au moins trois caractéristiques essentielles et originales.

En premier lieu, elle vise le monde entier, à la seule exception de quelques pays exportateurs (qui ne sont pas les grandes puissances économiques actuelles).

Ensuite, elle ne menace pas dans l'immédiat, mais à moyen et long termes.

Enfin, elle conduit inexorablement à un épuisement définitif de la précieuse matière.

L'émergence d'une vision planétaire

Il s'ensuit que ce problème, pas plus que les autres problèmes majeurs des économies contemporaines, comme ceux de l'inflation et du chômage, ne pourra trouver une solution de nature technique ou économique pure. Seule l'adoption d'un certain type de comportement par l'ensemble des partenaires en présence permettra de sauvegarder sans recours à la force les différents intérêts en jeu.

A quels accords devrait conduire une telle concertation?

Voici quelques-uns d'entre les principaux:

- recherche de toutes les possibilités d'économiser le pétrole,
- mise au point de modèles d'industrialisation du tiers monde fondés sur des données énergétiques nouvelles, et comportant notamment l'utilisation intensive de l'énergie solaire, si abondamment répandue dans nombre des régions concernées,
- harmonisation des politiques de recherche et de mise en œuvre des énergies de remplacement,
- définition des usages prioritaires du pétrole dans les domaines non énergétiques où il est appelé à jouer un rôle irremplaçable (en particulier dans la chimie de synthèse),
- fixation de prix qui tiennent compte à la fois des exigences de l'efficacité et de l'équité générales.

Toutes questions qui affirment avec de plus en plus d'évidence l'urgence nécessaire de l'émergence chez les responsables des nations, et dans les masses elles-mêmes, d'une véritable vision planétaire des grandes réalités.

Edgar Bavarel

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Réponse aux questions des lecteurs Vente au comptant et vente par acomptes

Un de nos lecteurs demande: «Une vente au comptant peut-elle être faite avec paiement en trois versements? Si oui, quelles sont les limites dans le temps de ces trois versements? Si le montant global total dépasse 1000 francs - faut-il la signature des deux époux?»

La question que pose ce lecteur est très intéressante. L'on pourrait la formuler un peu différemment en se demandant quand une vente cesse d'être au comptant pour devenir une vente par acomptes? La loi définit cette dernière comme le cas où le vendeur s'oblige à livrer à l'acheteur une chose mobilière avant le paiement intégral du prix et l'acheteur s'oblige à s'acquitter du prix par paiements partiels. En théorie, il s'en suit qu'une vente avec trois versements n'est pas une vente au comptant si le vendeur est obligé de livrer la marchandise avant le paiement intégral du prix. En théorie toujours, il conviendrait d'appliquer à cette vente les dispositions rigoureuses de la loi régissant les ventes par acomptes. (Comme, par exemple, l'obligation d'énumérer avec précision le supplément de prix résultant du fait que l'on paie par acomptes, et le prix de vente global ainsi que toute autre prestation, ou bien, le droit de l'acheteur de déclarer au vendeur dans un délai de cinq jours, qu'il renonce à la conclusion du contrat.)

Toutefois, le législateur prévoit expressément que

lorsque le prix de vente global doit être payé en moins de quatre acomptes, versement initial compris, la vente ne sera pas vraiment traitée comme une vente par acomptes. Seules quelques dispositions sur la vente par acomptes s'appliqueront - notamment en ce qui concerne le droit à la résiliation et l'octroi de facilités de paiement par le juge.

L'on peut donc répondre à notre lecteur qu'une vente en trois acomptes n'est pas tout à fait traitée comme une vente en acomptes ni comme une vente au comptant. En ce qui concerne la limite dans le temps de ces trois versements, il ne semble pas que cette question joue un rôle quelconque, l'important étant que la vente ait lieu en quatre acomptes au plus - le versement original assimilé à un acompte ordinaire.

En ce qui concerne la signature des deux époux, celle-ci n'est pas requise - et quel que soit le montant à payer comme dans le véritable cas de vente par acomptes. En effet, dès que le nombre des acomptes dépasse les quatre la signature des deux époux est exigée si le prix est plus élevé que 100 francs. Portalis

Nouveautés concernant la lutte contre les insectes agaçants

Aujourd'hui, Sipuro S.A. à Münsingen peut présenter un assortiment complet pour la lutte contre les insectes agaçants: Heropic. Il a été développé durant plusieurs années sur la base des tout derniers résultats de recherche et en collaboration avec d'éminents spécialistes suisses et étrangers. L'assortiment Heropic se compose de trois produits différents: Heropic Rapid, Heropic Vario, Heropic Electro - chaque produit une étape dans l'histoire moderne des insecticides de ménage.

Heropic Rapid, le spray moderne avec agent propulseur neutre pour l'environnement est à base aqueuse et a une odeur très agréable. Heropic Rapid se prête surtout pour une extermination ponctuelle des insectes volants et rampants. Grâce à ses agents actifs modernes, Heropic Rapid agit instantanément et de manière intensive.

Heropic Vario, la cassette qu'on peut poser ou suspendre, est économique parce que réglable en six positions et complètement refermable.

Heropic Vario garantit durant trois-quatre mois l'élimination sûre et durable des insectes volants dans les locaux fermés ou semi-ouverts. L'action est uniforme dans toute la pièce. Grâce à l'évaporation régulière et bien dosée de ses agents actifs, Heropic Vario ne porte d'aucune manière préjudice au bien-être (odeur, maux de tête, etc.). (Classe de toxicité 5, observer la mise en garde sur l'emballage.)

Heropic Electro, le mini-vaporisateur pratique, protège efficacement des moustiques et autres insectes, même avec fenêtre ouverte et lumière. L'utilisation est simple et pratique: glisser la plaquette des agents actifs sous la grille de protection, brancher l'appareil sur la prise. Heropic Electro est absolument silencieux, inodore et sans danger ainsi qu'extrêmement économe concernant la consommation du courant.

Les nouveaux produits Heropic sont en vente en droguerie, dans les grands magasins renommés et magasins d'alimentation.

BIBLIOGRAPHIE

Des siècles durant, les Vaudois ont parlé patois sans grammaire. La vie dans ce pays allait son train nonchalant au rythme d'un parler original, plein de saveur et de tendresses un peu rêches.

Et puis passent le temps et les hasards de l'Histoire... Et voilà le patois vaudois moribond! Très rares sont les personnes qui le pratiquent encore couramment,

rarissimes celles qui s'en servent tous les jours.

Le livre que MM. Jules Raymond, président de l'Association des amis du patois et Maurice Bossard, professeur de français médiéval, publient aux Editions Payot vient donc in extremis porter témoignage que ces mots qui vont disparaître étaient bien venus, sonores, évocateurs (barragne, quetalla, cosandâi, fote-

Le patois vaudois

mâssi), que ces tournures prosaïques étaient parfois source de poésie (avâi lo tieu à noviyon, behnirâo lo payi yô là niolan einvernânt).

Il est à ce jour le seul ouvrage présentant d'une manière complète la grammaire du «vieux langage»: articles, noms communs, adjectifs, noms propres, pronoms, adjectifs, et verbes avec des tableaux de conjugaison. Chacun des chapitres comporte de nombreux exemples et des listes de mots. Très souvent le patois est mis en relation avec l'ancien français et le français local.

Le dictionnaire rassemble des formules et termes fréquents en patois et un répertoire considérable de mots groupés par centres d'intérêt: les jours, les heures, les saisons, les fêtes, la météorologie, les plantes, les animaux, le corps humain, les maladies, les vêtements, les métiers, les sentiments, les défauts, le commerce, la maison, le jardin, les outils, etc. Les différents sujets sont illustrés de textes patois suivis de leur traduc-

tion. A ces deux parties principales s'ajoutent des éléments de phonétique.

L'intérêt, l'attachement qu'inspire le patois ne doivent rien au regret larmoyant d'un «bon vieux temps» qui n'existe jamais que dans les contes des grands-mères. Ils naissent du sentiment confus mais vivace que le «crâno viljo patois» c'est notre accent, notre langage d'émotion - insultes ou cajoleries - et nos racines très profondes.

V.G.

J. Raymond, M. Bossard: Le patois vaudois, 1 vol. broché sous couverture illustrée, 264 p., format 15x20,5 cm. Editions Payot.

Patinoire des Augustins à Fribourg

Concert et parade de la Landwehr

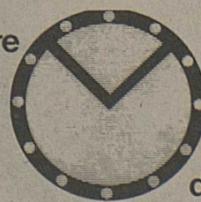
Ce mois s'achèvent les festivités qui, depuis mars dernier, ont marqué les 175 ans du corps de musique de Landwehr. Ces jours, les musiciens de Fribourg offrent encore au public de leur ville des concerts-sérénades dans les divers quartiers. L'un de ceux-ci rassemblera sans doute la foule.

En effet, ce soir vendredi la Landwehr donne rendez-vous à ses nombreux amis dans le quartier de la Neuveville, dès 20 heures. De là, elle se rendra en cortège à la pati-

noire des Augustins où, dès 20 h. 30, un concert sera d'abord donné par la Société de chant de la ville de Fribourg. La jeune garde landwehrienne exécutera ensuite quelques-unes de ses productions. Puis la Landwehr se produira dans quelques marches, avant d'offrir le spectacle de sa prestigieuse parade, sous la conduite de son officier de marche Albert Zapf.

La patinoire des Augustins est assez vaste pour accueillir 3000 spectateurs. (C)

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



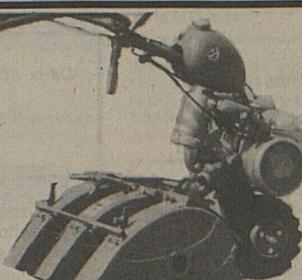
arrêter sa montre pour gagner du temps

★ Votre quotidien

Trouvez la vraie tête MaryLong.



Sarcleuse dès 1470.-



Sarcleuse Agria et Honda de 3 à 6 ch, transformable en faucheuse, compresseur, tondeuse à gazon, etc.



Motoculteur à roue motrice 6 ch, larg. 10 à 65 cm, fraise et houes à 3 rangs pour oignons.



Fauçonneuse-débroussailluse scie circulaire, cisaille à haies. Très légère et maniable, sans vibrations, avec embrayage.

6 et 8 ch
3 vitesses
Barre Mulching
dès Fr. 2500.-

FLEISCH S.A., Saxon, Tél. 026/6 24'70

Airtour suisse

ORGANISATION DE VOYAGES AERIENS

A nouveau des places libres!

(aussi en haute saison)

<u>Gran Canaria:</u>	Ap. Vera Cruz Ap. Los Nardos Ap. Rio Piedras Ap. Bellavista
<u>Tenerife:</u>	Ap. Bellavista
<u>Majorque:</u>	Hôtel Pinos Playa Hôtel Sur Mallorca
<u>Costa del Sol:</u>	Aparthotel Melia Robinson Club Hôtel Tropicana

Nombre de places limité.

Informations et réservations:

Crans-Montana (027): Wagons-Lits 41 41 61
Monthey (025): Monthey-Voyages 4 21 40
Sierre (027): Lathion 55 85 85
Sion (027): ACS 22 11 55 • Elysée 22 21 80 • Lathion 22 48 22 • Lavanchy 22 83 87 • TCS 23 13 21
Saint-Léonard (027): Lathion 31 18 57
Verbier (026): Wagons-Lits 7 44 46

Airtour suisse Les vacances en toute confiance.

No 1



MaryLong

Daihatsu Taft FKR 4x4
neuve avec cinq roues supplémentaires, équipées de Michelin radial. Garantie d'usine.
Prix tarif sans roues suppl. Fr. 18 400.-
Notre prix net pour le tout Fr. 15 000.-

Etablissements Ed. Fell S.A., Auguste-Quiquerez 68-74, 2800 Delémont.
Tél. 066/22 11 71 14-202

ton école ton avenir

Ecole Montani
Langues
Secrétariat
Ecole de commerce

Prof. sociales - Tourisme-hôtellerie
Cycle d'orientation
Avenue de France
Tél. 027/22 55 60 SION

Institut La Gruyère
1663 Gruyère
Tél. 029/6 21 15

Internat - externat pour jeunes gens de 16 à 20 ans. Cours de vacances: 1er juillet - 11 août 1979.
Année scolaire: 19.9.1979

Institut international Miramonte
1820 Montreux
Tél. 021/61 29 21

Internat jeunes filles 16 à 20 ans. Cours de langues. Cours de vacances.
Rentrée: fin sept. et début janv.

Brillantmont
1005 Lausanne
Tél. 021/22 47 41

Internat jeunes filles - Externat mixte
Cours de secrétariat
Ecole de langues (anglais, allemand, italien, espagnol)

Ecole Lémania
1001 Lausanne
Tél. 021/20 15 01

Internat garçons - Externat mixte
Etudes classiques, scientifiques, commerciales (commerce, secrétariat, secrétariat de direction)

Ecole Rüegg
1003 Lausanne
Tél. 021/22 00 00

Commerce et langues
Formation complète de secrétaires
Français intensif
Cours de vacances

Groupement romand des écoles de commerce de la FSEP

Fourniture - Pose

Tuiles REDLAND

Prix intéressant.
Devis sans engagement.

S'adresser à **Construmode S.A.**
Rue de Olausanne 31, 1950 Sion
Tél. 027/23 59 29 36-26375

Vous aussi choisissez le garage

TECNORM
monobloc

- en béton armé
- transportable
- pose rapide et facile
- plusieurs dimensions

TECNORM
10, rue de Signy 1260 NYON 022/6142 67

Représentant pour le Valais
Francis Michaud
Riddes
Tél. 027/86 35 19

Celle avec le cerveau



Futura de SINGER
La machine à coudre plus vendue au monde.

A. Jacquier
Rue de la Grande-Dixence 17
1950 Sion
Tél. 027/22 67 68

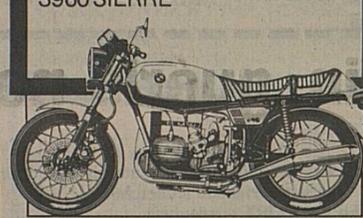
Poussines
blanches et brunes
Livraison à domicile

Parc avicole
Zen-Gaffinen
Noës
Tél. 027/55 01 89 36-8200

L'accession à la première classe: les nouvelles BMW R45/R65 à partir de fr. 5290.-



MOTOSOLEIL
Cycles + Motos
Michel BIEL, 7, Av. du Marché
Tél. gar. 027/55 43 61
3960 SIERRE



BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf R 1M5279

No 3



MaryLong

No 2



MaryLong

Fête des enfants à la Castalie

Samedi 23 juin, dès 11 heures

Concert-apéritif par l'Harmonie de Monthey
Chants par un groupe de filles du cycle d'orientation de Monthey
Le chanteur Michel Villa de Loèche
Fanfare L'Union instrumentale, de Troistorrents
Groupe folklorique Au bon Vieux-Temps, de Troistorrents
Duo de clowns Jerry-Cane
Magicien Milletrucs
Lâcher de ballons - 1er prix: un baptême de l'air
Poneys - Tilbury
Tremolino
Jeux - Tombola
Grillade - paella (spécialité espagnole) - frites
Buvette - sangria - pâtisseries, etc.
Stands de vente

Invitation cordiale à tous!

No 4



MaryLong

Hypothèque à disposition

Case postale 11, 1950 Sion.
143.637.059

Gagnez votre propre portrait!

Peint à l'huile par un portraitiste suisse de renom (valeur: Fr. 6000.-).

1er au 2ème prix: votre propre portrait, peint à l'huile par un portraitiste suisse de renom (ou Fr. 6000.- en espèces).

3ème au 20ème prix: une photographie en couleurs (format poster) de vous (ou de votre famille) prise par un photographe suisse de renom (ou Fr. 600.- en espèces).

Vous connaissez sans doute la jolie tête qui figure sur le paquet de MaryLong. Vous trouverez donc facilement laquelle des 4 têtes ci-dessus est identique à celle du paquet original de 20 cigarettes.

Inscrivez la réponse dans la case prévue à cet effet. Délai d'envoi: 11.7.79. Les réponses exactes prendront part au tirage au sort. MaryLong vous souhaite un vrai plaisir.

Il nous serait agréable que vous colliez une tête originale de MaryLong sur la tête ci-contre. Ceci n'est cependant pas une condition de participation.



MaryLong

Condensat. 14 mg.
Nicotine: 1.0 mg.

Coupon:

Ma réponse:
La vraie tête MaryLong porte le No

Nom/Prénom Age

Adresse N°

NPA/Localité Tél.

Conditions de participation: Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 20 ans au moins. Collez le coupon rempli sur une carte postale ou mettez-le sous enveloppe, affranchissez à 40 centimes et envoyez-le jusqu'au 11.7.79 (le cachet de la poste faisant foi) à: **Concours MaryLong, Case postale 197, 2035 Corcelles**. Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront informés par écrit. Aucune correspondance ne sera échangée à propos du concours. Tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours. D'autres formulaires de participation peuvent être obtenus là où vous achetez habituellement vos MaryLong.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 551074.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, allée ouest, tél. 55151.
Sols: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro)
 - Service social pour handicapés (AVHPM)
 - Service psycho-social
 - Ligue valaisanne contre les toxicomanies
 - Office cantonal des mineurs
 - Ligue valaisanne contre le rhumatisme
 - Caritas Valais
 - Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS panne - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Muzzetto et Blanc, Sion, jour: 225057-223829; nuit: 223829-311740.
Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 382363 et 863450.
Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/231602.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Voëffray, tél. 222830.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Sols à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Château-Neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo de Charles Monnier et Meiel.

OJ du CAS. - La course à la Crête-de-Milon prévue les 30 juin et 1^{er} juillet est reportée aux 7 et 8 juillet pour cause de fête des guides.

Consommateur-Information. - Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Carrosserie Pierre Germano, tél. 22540.

Service d'aldé familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

La tendance maussade de ces derniers jours a fiât place à un climat un peu plus serein durant cette séance de jeudi. Dans un marché très peu animé, on a compté seulement 193 cours payés, les prix ont été légèrement meilleurs. Les valeurs du secteur des industrielles, plus faibles ces dernières séances, à la suite de l'irrégularité enregistrée sur le marché des changes, se sont stabilisées. Parmi les autres secteurs, les bancaires progressent sensiblement. Les assurances ont été irrégulières, d'une part les papiers de la Zurich porteur et de la Winterthur gagnant du terrain, d'autre part, les deux Réassurances sont en perte de vitesse. Les industrielles ont évolué de façon soutenue. Chez les hors-bourse, les titres de Roche ainsi que les actions de la BIZ s'améliorent en cours de séance.

Aux étrangères, les allemandes et les hollandaises ont fluctué irrégulièrement à l'image de leur bourse d'origine; les certificats américains se sont contentés d'évoluer à la parité de 1 fr. 68 pour un dollar.

CHANGE - BILLETS

France	37.75	39.75
Angleterre	3.50	3.75
USA	1.63	1.72
Belgique	5.30	5.55
Hollande	80.50	82.50
Italie	19.—	21.—
Allemagne	88.75	90.75
Autriche	12.10	12.40
Espagne	2.45	2.75
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.39	1.49
Suède	37.75	39.75
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.75	9.25

PRIX DE L'OR

Lingot	15100.—	15225.—
Plaquette (100 g)	1510.—	1545.—
Vreneli	122.—	132.—
Napoléon	120.—	130.—
Souverain (Elisabeth)	118.—	128.—
20 dollars or	655.—	700.—

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.
Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.
Fondation Pierre-Glanada, musée gallo-romain: du 1.6. au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.

Exercices 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 713311.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 716262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262. J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxi de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, 462233.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, téléphone 231160.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Natters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.



Un menu

- Carottes râpées
- Veau aux olives
- Salade
- Cerises

Le plat du jour

Veau aux olives
 Préparation: 20 minutes; cuisson: 1 h. 15.
 Ingrédients: 750 g d'épaule de veau, 3 cuillerées à soupe d'huile, 40 g de beurre, 1 verre de vin blanc sec, 2 cuillerées à soupe de farine, 1 oignon, 1 bouquet garni, 100 g de champignons, 200 g d'olives vertes, sel, poivre.
 Dénoyautez les olives; épluchez et émincez l'oignon; nettoyez les champignons; faites dorer l'oignon et le veau dans une cocotte avec l'huile et le beurre chauds; saupoudrez avec la farine; remuez et mouillez avec un verre d'eau chaude et le vin blanc.
 Faites blanchir (cuire à l'eau bouillante) les olives deux minutes; égouttez-les; ajoutez à la viande les champignons, les olives et le bouquet garni; salez et poivrez; couvrez et laissez cuire une heure à feu doux; pour servir, retirez le bouquet garni.

Comment nettoyer... les chaises?
 On nettoie la partie en paille des chaises en la frottant avec du citron. On rince ensuite avec de l'eau froide et une petite brosse et on fait sécher à l'air.
 Les parties cannées des sièges se brossent à l'eau savonneuse. Puis on rince et on fait sécher rapidement dans un courant d'air. Si la partie cannée est détendue, on la mouille à l'envers avec de l'eau bouillante et on fait sécher aussitôt à l'air ou au soleil.
 Procédez de la même manière pour les sièges d'osier. Mais on peut mieux les conserver si dans leur neuf on a pris la précaution de les peindre ou de les vernir.

Trucs pratiques

Comment nettoyer... les chaises?
 On nettoie la partie en paille des chaises en la frottant avec du citron. On rince ensuite avec de l'eau froide et une petite brosse et on fait sécher à l'air.
 Les parties cannées des sièges se brossent à l'eau savonneuse. Puis on rince et on fait sécher rapidement dans un courant d'air. Si la partie cannée est détendue, on la mouille à l'envers avec de l'eau bouillante et on fait sécher aussitôt à l'air ou au soleil.
 Procédez de la même manière pour les sièges d'osier. Mais on peut mieux les conserver si dans leur neuf on a pris la précaution de les peindre ou de les vernir.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.
 Les cours évoluent dans les deux sens. Les pétrolières font toutefois exception et sont fortement recherchées.
FRANCFORT: irrégulière.
 La cote termine sur une note irrégulière avec toutefois des déchets plus nombreux que les gains.
MILAN: ferme.
 Dans un marché moyennement actif la plupart des cours se portent à la hausse sous la conduite des valeurs industrielles.

LONDRES: en baisse.
 Dès l'ouverture le marché londonien se porte à la baisse. Celle-ci devait continuer tout au long de la séance. En clôture, l'indice FT est en recul de plus de 10 points.
AMSTERDAM: meilleure.
 Dans des transactions calmes le marché hollandais est soutenu et l'on note, en clôture, de légers gains.
BRUXELLES: irrégulière.
 La bourse belge reste dans l'attente de nouvelles et évolue dans le calme sans tendance bien définie.

BOURSE DE ZURICH			BOURSE DE NEW YORK		
	20.6.79	21.6.79		20.6.79	21.6.79
Suisse	206.79	216.79	Alcan	34 3/4	33 7/8
Brigue-Viège-Zermatt	96 d	96 d	Burrough	69 3/8	69 3/4
Gornergratbahn	950 of	950 of	Chessie System	29 1/2	29 1/4
Swissair port.	796	792	Chrysler	7 3/4	7 7/8
Swissair nom.	793	782	Coca-Cola	38 5/8	38 5/8
UBS	3100	3110	Conti Oil	36 7/8	37
SBS	373	374	Corning Glas	57 3/4	58 7/8
Crédit Suisse	2140	2150	Dow Chemical	27 1/8	27 1/2
BPS	1820	1830	Dupont	129 1/4	130 1/2
Elektrowatt	1895	1900	Kodak	57 5/8	58 1/8
Holderbank port.	553	553	Exxon	51 1/8	51 1/2
Interfood port.	4450	4375	Ford	44	43 7/8
Inter-Pan	67 d	68	General Electric	48 3/4	48 7/8
Motor-Columbus	615	610	General Foods	30 1/2	30 7/8
Oerlikon-Bührle	2390	2405	General Motors	59 3/4	60 1/8
C ^e Réassurances port.	5175	5160	General Tel. & Tel	27 1/4	27 3/8
Winterthur-Ass. port.	2320	2330	Goodyear	16 1/4	16 1/4
Zurich-Ass. port.	12400	12525	Honeywell	69 1/4	69 5/8
Brown, Boveri port.	1720	1745	Inco	20 1/8	20 3/8
Ciba-Geigy port.	1240	1235	IBM	72 7/8	73 1/2
Ciba-Geigy nom.	687	687	Paper	44 3/8	44 7/8
Fischer port.	715	715	ITT	29	29
Jelmoli	1420	1420	Kennecott	23 1/4	23 1/2
Héro	3075	3075	Lilly Elly	55 1/2	54 5/8
Landis & Gyr	1250	1245	Litton	27 3/4	28 1/8
Losinger	750 d	750 d	Minnesota	567/8	57 3/8
Globus port.	2150	2150	Distillers	21 5/8	22
Nestlé port.	3440	3455	NCR	68 3/4	68 7/8
Nestlé nom.	2275	2270	Pepsico	23 7/8	24 1/4
Sandoz port.	4225	4225	Procter	78 1/4	78 3/8
Sandoz nom.	1940	1930	Rockwell	38 3/8	38 3/8
Alusuisse port.	1240	1240	Sperry Rand	44 3/8	45 1/4
Alusuisse nom.	488	485	Uniroyal	5 7/8	5 3/4
Sulzer nom.	2545	2550	US Steel	22 1/4	22 3/8
Allemagne			United	37 1/2	37 3/4
AEG	43.50	44.50	Woolworth	26 7/8	27 1/2
BASF	119	120	Xerox	62 1/4	62 1/2
Bayer	113.50	113.50	Zenith Radio	12 1/2	12 3/4
Daimler-Benz	236	233	Utilities	109.31	-0.07
Commerzbank	171.50	169.50	Transport	240.01	+0.53
Deutsche Bank	238	238	Dow Jones	843.64	+3.81
Dresdner Bank	188.50	186	Crédit Suisse Bonds	59	600
Hoechst	110	109.50	Crédit Suisse Intern.	54	55
Siemens	216	217.50	Energie-Valor	74	75
VW	181.50	179.50	Swissimmobil 61	1095	1110
USA et Canada			Ussec	402	412
Alcan Alumin.	58	58.50	Automation-Fonds	57	58
Amx	65	63.50	Eurac	245	247
Beatrice Foods	35	-	Intermbilfonds	59.50	60.50
Burroughs	116	116.50	Pharmafonds	104.50	105.50
Caterpillar	89 d	89.50 d	Poly-Bond int.	64.75	65.75
Dow Chemical	44.75	45.25	Siat 63	1155	1165
Mobil Oil	128	126.50 d	Valca	64	66

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Un film de Claude Lelouch
ROBERT ET ROBERT
Les deux timides et les agences matrimoniales, avec Charles Berling et Jacques Villeret

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Un voyage impressionnant et remarquablement imaginé par Jack Smight

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 heures - 18 ans
MŒURS CACHÉS DE LA BOURGEOISIE
de Tonino Cervi avec Ornella Muti, Senta Berger. A Venise les passions se déchangent. Nocturne à 23 heures - 18 ans
A NOUS LES PETITES ANGLAISES
de Michel Lang. Tout un programme !

HAUTE-NENDA Cinàlpin

Ce soir à 21 heures - 18 ans
SEX-TRIP À BANGKOK
Deux lourdauds en voyage érotique
A 23 heures - 18 ans
PRETTY BABY
de Louis Malle avec Susan Sarandon

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
avec Charles Bronson et Lee Marvin

SION Capitoie
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LA GUERRE DE L'ESPACE
Les OVNI attaquent...

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
AU NOM DU PAPE ROI
Un film de Luigi Magni avec Nino Manfredi

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Aujourd'hui et demain à 20 h. 45 - 16 ans
Dans la grande tradition du western, voici
EL MACHO
avec Carlos Monzon en caïd de la Pampa.

FULLY Michel

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 14 ans
Un immense éclat de rire avec Bourvil
LE RALLYE DE MONTE-CARLO
Le rallye en 1925... ça, c'était du sport !

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
La fiction n'existe plus
tant la réalité est stupéfiante !
CAPRICORNE ONE
avec James Brolin et Elliott Gould

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Une heure et demie de vraies vacances !
LES BRONZES
Le premier film sur le « Club »...
Un film drôle, léger, divertissant

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier film de José Giovanni
LES ÉGOUTS DU PARADIS
L'histoire authentique du casse de Nice
avec Francis Huster dans le rôle d'Albert Spaggiari. Dialogues de Michel Audiard !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Partout un énorme succès !
Le film aux cinq Oscars !
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
Le film de Michael Cimino avec Robert de Niro

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Deux heures de franche rigolade avec Robert Lamoureux, Pierre Tornade, Jean Lefebvre et Aldo Maccione dans
MAIS OÙ EST DONC... LA 7^e CIE

BEX Rex
63 21 77

Ce soir à 20 heures 1^{er} film sur l'univers d'un club de vacances :
LES BRONZÉS
De la tendresse, des gags, du rire !
Dès 14 ans révolus
A 22 heures, première vision - Dès 18 ans rév.
LES DEMOISELLES DE PENNONNAT

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.57	8.27
Technology Fund	D	-	-
Europafonds	DM	25.06	-
Unifonds	DM	16.46	17.30
Unirenta	DM	37.72	38.90
Unispecial 1	DM	59.08	62.10

Crossbow Fund	FS	3.75	3.84
CSF-Fund	FS	16.23	16.56
Intern. Tech. Fund	D	9.24	9.40

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

17.50 Point de mire
18.00 Téléjournal
18.05 Vacances-jeunesse
- Feu vert
- Moto sur glace (RDA)
- Vol à propulsion humaine (GB)
- Timber (URSS)
- Squidly, la pieuvre.
- Basile et Pécora
18.40 Tous les pays du monde
La Turquie
Aujourd'hui: Ankara
19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.05-19.35 Cyclisme

Voir TV suisse alémanique
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Les petits Suisses... et les autres
A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, Bernard Pichon dialogue avec les écoliers d'ici et d'ailleurs.
20.20 Spécial cinéma (100^e édition).
Une émission de Christian Défaye et Christian Zeender, avec la collaboration de R.-M. Arlaud.
Spécial cinéma à cinq années d'existence et fête ce soir sa 100^e édition.
21.35 Profession reporter
Un film de Michelangelo Antonioni, avec Jack Nicholson et Maria Schneider
23.35 Téléjournal

tv Suisse italienne

18.00 Le bouche-trou
Liaison en Vallée avec l'émetteur de Televalcalasca et ses personnages fous
18.55 Téléjournal
19.05 Safari mexicain
Sauvons la jungle
19.35 Les faucheurs de marguerites
4. L'oncle d'Algérie
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Reporter
Hebdomadaire d'information
21.45 Caravane vers l'ouest
L'histoire de Fenton Canaby
23.00 Cyclisme
Tour de Suisse
23.15-23.25 Téléjournal

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
Avec Ringué et Chantal Goya
12.00 TF1 actualités
12.35 Télévision régionale
17.00 TF quatre
Ces énergies qui servent à fabriquer l'électricité
17.27 Simon au pays des dessins à la craie
17.34 L'île aux enfants
17.57 C'est arrivé un jour
Une date qu'il ne faut pas oublier
18.12 Une minute pour les femmes
Faire voyager ses animaux
18.20 Actualités régionales
18.44 Les Inconnus de 19 h. 45

tv Suisse alémanique

9.10-11.30 TV scolaire
Les Indiens. 10.30 L'alimentation en courant électrique par les centrales thermiques
17.10 Pour les enfants
Film tchèque
18.00 Carrousel
Avec la météo du week-end
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05-19.35 Cyclisme

Tour de Suisse
Commentaire français: Bertrand Duboux

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 L'invité de la semaine
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Avant le week-end
par André Nusslé
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.30 Avec Rafael Carreras
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Et-ce ta fête?
Un jeu de Michel dénériaz
12.15 La tartine
par Lova Golovtchiner
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (S) Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
Œuvres de: Antonio Vivaldi, Johann Philipp Kimberger, etc.
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Comment dites-vous?
par Jérôme Deshusses
9.20 Le cabinet de lecture
par Jean-Christophe Malan
9.30 Sélection-Jeunesse
par Claude Bron
10.00 Les relations entre l'homme et le travail
Un entretien de Jean Martel avec le D^r Paule Rey, physiologiste du travail (4)
10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 10 à 13 ans)
11.00 (S) Polyvalence de la musique
L'invitation au voyage
Œuvres de Robert Schumann.
12.00 (s) Stéréo-balade
par Jean-Pierre Hautier
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (S) Vient de paraître
par Pierre Perrin
- K. Weill
- P.-A. Grainger
14.00 Réalités
par Véra Florence
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
- M. Zafred; A. Pflügel
- L. Quadranti
- G. rossini
17.00 (s) Hot line
Rock line
par Gérard Suter et Pierre Grandjean
18.00 Jazz line

19.35 Point chaud

20.00 Téléjournal
20.20 Kassensturz
L'émission des consommateurs
20.50 De Sonderegger a de silbrige Hochzilt
Pièce de Charles Lewinsky
21.25 Plattform
Emission de variétés
22.15 Téléjournal
22.30 Die fünf Vogelstreifen
(Firecreek)
Film
0.10- 0.15 Téléjournal

tv Suisse italienne

18.00 Le bouche-trou
Liaison en Vallée avec l'émetteur de Televalcalasca et ses personnages fous
18.55 Téléjournal
19.05 Safari mexicain
Sauvons la jungle
19.35 Les faucheurs de marguerites
4. L'oncle d'Algérie
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Reporter
Hebdomadaire d'information
21.45 Caravane vers l'ouest
L'histoire de Fenton Canaby
23.00 Cyclisme
Tour de Suisse
23.15-23.25 Téléjournal

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
Avec Ringué et Chantal Goya
12.00 TF1 actualités
12.35 Télévision régionale
17.00 TF quatre
Ces énergies qui servent à fabriquer l'électricité
17.27 Simon au pays des dessins à la craie
17.34 L'île aux enfants
17.57 C'est arrivé un jour
Une date qu'il ne faut pas oublier
18.12 Une minute pour les femmes
Faire voyager ses animaux
18.20 Actualités régionales
18.44 Les Inconnus de 19 h. 45

16.05 Feuilleton:

Ces chers petits (9)
de Randal Lemoine
Mise en ondes: Pierre Walker.
(Nouvelle diffusion).
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 Vous avez la communication!
par Robert Burnier
Georges Hardy, collaborateur à la Radio et à la Télévision
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualités-magazine
19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
20.05 Pourquoi pas?
par Catherine Michel
21.00 Les laissés-pour-compte
Un programme musical d'Andréanne Bussien
22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (S) Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
Œuvres de: Antonio Vivaldi, Johann Philipp Kimberger, etc.
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Comment dites-vous?
par Jérôme Deshusses
9.20 Le cabinet de lecture
par Jean-Christophe Malan
9.30 Sélection-Jeunesse
par Claude Bron
10.00 Les relations entre l'homme et le travail
Un entretien de Jean Martel avec le D^r Paule Rey, physiologiste du travail (4)
10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 10 à 13 ans)
11.00 (S) Polyvalence de la musique
L'invitation au voyage
Œuvres de Robert Schumann.
12.00 (s) Stéréo-balade
par Jean-Pierre Hautier
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (S) Vient de paraître
par Pierre Perrin
- K. Weill
- P.-A. Grainger
14.00 Réalités
par Véra Florence
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
- M. Zafred; A. Pflügel
- L. Quadranti
- G. rossini
17.00 (s) Hot line
Rock line
par Gérard Suter et Pierre Grandjean
18.00 Jazz line

19.00 TF1 actualités

Au théâtre ce soir:
19.35 Une femme trop honnête
Pièce d'Armand Salacrou
21.13 Expressions
22.18 TF1 actualités

tv Antenne 2

11.03 Quoi de neuf?
11.15 Christa (12)
Feuilleton de Marcel Moussy
11.45 A2 1^{er} édition du journal
12.20 Page spéciale
12.35 Magazine régional
12.50 Bonjour Paris (28)
Feuilleton de Claude Choublier
13.03 Aujourd'hui madame
Femmes dans l'action
14.05 Benjowski (4)
Feuilleton de Fritz Umgelter
15.00 Delta
Communication
16.25 Fenêtre sur...
Le monde de la danse
16.55 Récré A2
Candy
17.35 C'est la vie
2^e édition du journal
Rencontres à Sofia-Antipolis
17.55 Des chiffres et des lettres
Un jeu d'Armand Jammot
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
Invités: Sacha Distel, Sophie Darrel, Eve Brenner
19.00 Journal de l'A2 3^e édition
19.35 Les folles Offenbach
5. La grande duchesse
20.30 Apostrophes
Proposé par Bernard Pivot
21.45 Journal de l'A2 4^e édition
Ciné-club:
21.52 Grand-Rue
Un film de J.-A. Bardem

tv France Régions 3

17.30 FR3 Jeunesse
Les contes du folklore japonais
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
La femme dans la ville
18.55 Les aventures de Tintin
Le crabe aux pinces d'or

19.00 Les jeux de 20 heures

Ce soir à Valreas
19.30 Le nouveau vendredi
Que sont devenues les fleurs?
20.30 Des caméras pour voir la vie
2. Un rêve sans étoiles
21.25 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Téléjournal. 16.20 Le bruit et le travail, film. 17.05 Scène 1979. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Der Kongress tanz, film. 21.40 Le civil et le militaire. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Paule Pauländer, film. 0.35-0.40 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 11.00 Pour les enfants. 11.30-12.00 Mathématiques. 16.30 L'énergie (5). 17.00 Téléjournal. 17.10 Enfants du monde. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Western d'hier. 19.00 Journal du soir. 20.15 Maigret, film. 21.35 Harold Lloyd joue. 22.00 Téléjournal. 22.20 Aspects. 22.50 Vendredi-sports. 23.20 Die letzten beissen die Hunde, film. 1.10 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Pour les enfants. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Magazine des consommateurs. 19.50 Charlie Chan bei den Olympischen Spielen, film. 21.00 Sciences et techniques. 21.45 Ich und mein Bruder, série. 22.15-22.45 Chimie (9).

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30 Le club des aînés. 11.00-12.30 Treffpunkt London Airport. 17.30 Am, DAM, DES. 18.00 The Muppet show. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.15 Dagmar Koller. 21.15 Arguments. 22.15 Télé-sports. 22.25 So ein Gauner hat's nicht leicht, film. 23.50-23.55 Informations.



Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin et reportage du Tour de Suisse
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Orchestre de musique légère RSI
14.05 Radio 2-4 et reportage du Tour de Suisse
16.05 Après-midi musical
18.05 La ronde des livres
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 La ronde des livres
20.40 Spectacle de variétés
21.40 Nouveaux disques de musique légère
22.05 Ici Broadway
23.05-24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...

...savoir que son travail passe parfois avant vous.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

Camionnettes TOYOTA DYNA

Charge utile: 1700 kg
Roues: jumelées
Pont: alu

Expertisées - Garanties 1 an

UTILITAIRES OCCASIONS
Route de Finges 2 - Sierre
Ed. Reynard - Tél. 027/55 46 91
VENTE - ACHAT - CREDIT

15 ans

Les bonnes affaires c'est parti!

La Boutique

J. Eggs, Sierre

INSPECTEUR Paul TEMPLE
de Scotland Yard



météo

Gare aux orages !

Prévisions jusqu'à ce soir : assez beau, passagèrement nuageux et devenant orageux l'après-midi et le soir, le long du Jura et des Préalpes, particulièrement. La température atteindra 24 à 28 degrés l'après-midi, l'isotherme zéro est situé vers 2600 m.

Evolution pour samedi et dimanche : lourd et orageux.

Intéressante lettre ouverte à un conseiller d'Etat vaudois à propos de l'éducation sexuelle qui est affaire avant tout des parents

(Suite du « NF » d'hier)

Nous terminons, aujourd'hui, la publication de la très intéressante lettre ouverte de M. J.-M. Berthoud au conseiller d'Etat vaudois, M. Raymond Junod.

Et la pudeur?

Le professeur Leresche et le Dr. Delacoste nous ont longuement expliqué que la démarche pédagogique des éducateurs sexuels de Pro Familia cherchait avant tout à désinhiber les enfants afin qu'ils puissent, sur ce sujet délicat et parfois scabreux, s'exprimer avec la liberté la plus absolue. Toute retenue, toute pudeur, devait être bannie, et parents ou maîtres, sources d'inhibitions chez les enfants, ne devaient en aucun cas assister aux leçons d'éducation sexuelle que recevaient leurs propres enfants ou leurs élèves.

A la base de ces propos se trouve l'idée que ce sont les inhibitions et les causes extérieures d'inhibitions, chez les élèves, qui sont en elles-mêmes mauvaises. Evidemment, le corollaire de cette affirmation est l'idée rousseauiste que l'enfant en lui-même est bon naturellement, et que ce sont des contraintes extérieures, moralement inhibantes, que la société lui impose, que vient tout le mal. En conséquence, pour que l'enfant puisse s'épanouir, il faut le laisser libre (c'est-à-dire libre des contraintes sociales inhibantes ordinaires du maître ou des parents), car il possède tout le bien naturellement en lui-même. Pour cette raison, l'éducation sexuelle «désinhibante», libératrice, pour tout dire salvatrice, (car il ne s'agit plus d'éducation mais d'une nouvelle religion humaniste) doit être donnée: a) par une personne n'ayant aucun rapport moral fixe de vraie responsabilité durable avec les élèves; b) en l'absence des parents dont la présence «inhibante» serait une manifestation visible des valeurs éthiques fixes qu'ils cherchent à inculquer à leurs enfants; c) en l'absence des maîtres qui, eux, exercent une autorité quotidienne sur les élèves, et, ayant une responsabilité précise à leur égard, pourraient par leur présence empêcher les enfants de s'exprimer avec la totale liberté voulue par l'éducateur sexuel.

Il est évident qu'en dépersonnalisant ainsi les rapports humains dans la classe, nos éducateurs sexuels cherchent à établir une dynamique collective analogue à celle qui se développe entre le patient et son psychanalyste. Il faut la liberté absolue

d'expression, car seule l'expression libre - c'est-à-dire sans inhibitions morales - peut guérir. Ne nous trompons pas, selon l'optique de nos éducateurs - libérateurs - il faut guérir les enfants de l'influence nuisible inhibante de leurs parents et de leurs maîtres. Rappelons simplement que, selon les théories de Freud, toute inhibition morale est source de névrose et obstacle à l'épanouissement du moi véritable. Ainsi sont ouvertes les vannes de l'anarchie morale et de la révolution.

Cette vision rousseauiste et freudienne de l'homme naturellement bon, qui transparait des propos du professeur Leresche et du Dr. Delacoste, est-elle compatible avec la réalité humaine telle que nous l'observons, et la révélation chrétienne historique?

L'homme naturellement incline au mal!

L'observation de n'importe quel petit enfant montre qu'il y a en lui de fortes tendances égocentriques. Les parents, les frères et sœurs, les petits amis, les camarades d'école, les enseignants, en somme toute la dure réalité qui lui est extérieure, tant naturelle que sociale, doit lui apprendre qu'il y a des règles, des lois physiques et morales qu'il faut observer si l'on veut vivre avec ses semblables. Par ailleurs, tout l'enseignement du christianisme historique nous permet de comprendre cette constatation naturelle, car l'Écriture nous enseigne que l'homme est, depuis la chute, pécheur, et que, laissé à lui-même, il est naturellement incliné au mal. Ainsi, si on laisse aux enfants l'entière liberté de s'exprimer sur un sujet particulier, tel la sexualité par exemple, les pensées et les impulsions les plus mauvaises qui sommeillent en eux s'exprimeront aussi. L'Écriture nous enseigne également que les autorités sont établies par Dieu pour réprimer le mal, pour freiner la tendance naturelle de l'homme pécheur vers le mal. Ainsi, la vue du gendarme freine notre tendance à enfreindre le code de la route. En ce qui concerne nos enfants, les autorités familiales et scolaires ont un effet inhibiteur bénéfique sur leurs impulsions na-

turelles mauvaises. Par ailleurs nous savons que le mal ne peut être enlevé ni par la loi, ni par l'éducation, ni par l'action disciplinaire des autorités, mais par Jésus-Christ seul qui a expié ce mal une fois pour toutes à Golgotha dans le temps et dans l'histoire afin que nous obéissions à Sa volonté. Vu l'héritage chrétien qui aujourd'hui encore est le fondement de ce qui demeure sain dans notre pays, il serait souhaitable que nos autorités, en particulier nos autorités scolaires, tiennent compte de ces réalités.

Le professeur Leresche ainsi que le Dr. Delacoste nous ont bien fait comprendre que, sur le plan éthique, quelles que puissent par ailleurs être leurs convictions personnelles, ils désiraient maintenir une attitude strictement neutre. La règle absolue de Pro Familia, selon eux, est de ne jamais indiquer, recommander, ou conseiller un comportement éthique précis quelconque. Il s'agit de «responsabiliser» les enfants, c'est-à-dire de leur expliquer tout le processus de l'acte sexuel avec tous les moyens visuels à l'appui, de leur présenter tous les moyens anticonceptionnels chimiques et mécaniques, en leur indiquant comment les obtenir. Mais surtout on les laisse libre de vivre une vie sexuelle de leur choix. On les persuade que l'être responsable est celui qui aura réussi à éviter d'avoir un enfant.

En premier lieu, nous pouvons affirmer qu'en éthique la neutralité n'existe pas. On est ou pour le bien, ou pour le mal. Si on se prétend neutre, on met en effet le mal sur le même plan que le bien et, en conséquence, on abolit la différence absolue entre le bien et le mal, on fait une œuvre de confusion morale encore plus grave que si on s'opposait ouvertement et cyniquement au bien. Mais nous avons déjà constaté, qu'en fait, une telle prétendue neutralité éthique dissimule une éthique bien précise. Mais cette éthique sexuelle de nos éducateurs non-directifs qui désirent «désinhiber» et «responsabiliser» les enfants qui leurs sont livrés, est si contraire à l'éthique chrétienne et au simple bon sens qu'elle ne ose pas se montrer ouvertement telle qu'elle est. En effet, la conscience n'est pas si libre que cela. Notre responsabilité n'est pas simplement envers nous-mêmes. La conscience est régie par une loi fixe, la loi morale de Dieu résumée par les dix commandements et révélée du Ciel à Moïse, sur le Mont-Sinaï à cause de l'existence du péché.

L'homme n'est pas simplement responsable envers ses propres impulsions - ce qui serait une excellente manière de définir l'irresponsabilité - mais envers Dieu, envers la loi fixe, immuable de Dieu, reflet éthique précis de la sainteté de Dieu et ordre établi par Dieu dès la création pour la vie et le bonheur des hommes.

La désinhibition - plutôt la démoralisation - des élèves, que nous proposons nos éducateurs, ne laisse aucunement les élèves «libres», mais bien plutôt les livre à leurs tendances les plus anarchiques, les plus mauvaises. Dans une classe livrée à une pareille liberté, l'influence dominante sera inévitablement aux éléments les plus anarchiques, les plus mauvais. Ainsi, la liberté de nos éducateurs est pour le mal et non pour le bien.

«Responsabilisation» des enfants ou démission des éducateurs?

Cette méthode «éducative» ne tient aucunement compte de la nature fragile et influençable des enfants et des adolescents, qui n'ont en général ni l'expérience de la réalité, ni l'affermissement personnel que seule donne la dure expérience de la vie, ni une maturité morale et spirituelle suffisante pour juger correctement de pareilles questions éthiques. Il est tout à fait irresponsable de la part d'un éducateur de mettre des enfants et des adolescents devant des choix qu'ils ne peuvent pas assumer. Cette «responsabilisation» des enfants n'est rien d'autre que la démission des éducateurs sexuels face à leur responsabilité précise à l'égard des enfants qui leur sont confiés.

Il est par ailleurs tout à fait erroné de prétendre que, dans une classe dirigée de cette manière par un éducateur sexuel passager, les enfants soient en fait libres de l'influence de l'animateur. La méthode de dynamique de groupe ici pratiquée permet toujours à l'animateur discret de diriger à son gré, et sans en assumer ouvertement la responsabilité, les membres du groupe. Il n'a en effet à rendre compte ni de ses paroles ni de ses actes dans la classe, ni auprès des parents des élèves, ni auprès de la direction de l'école comme le doit un véritable maître. Ceci est d'autant plus vrai dans un groupe où des enfants et des adolescents influençables sont livrés entre les mains d'animateurs rompus, selon le Dr.

Delacoste, aux méthodes modernes de manipulation.

Ce qui nous a particulièrement choqués de la part du Dr. Delacoste, qui professe être un catholique romain pratiquant est, sa conviction partagée par le professeur Leresche et l'ensemble des éducateurs sexuels de Pro Familia, qu'ils doivent ne jamais émettre de conseils éthiques précis devant leurs classes. Par ailleurs, il était évident d'après les propos de nos deux spécialistes, que l'éducation sexuelle - ou plutôt génitale - donnée aux élèves, ne tenait aucunement compte de l'enseignement chrétien sur la chasteté préconjugale et sur l'obligation d'exercer la sexualité uniquement dans le cadre du mariage monogamique. Il est d'autre part proprement scandaleux, vu l'opposition foncière de l'Eglise catholique romaine ainsi que de nombreux protestants et évangéliques aux méthodes contraceptives chimiques ou mécaniques, que ces méthodes soient exclusivement recommandées par les responsables de Pro Familia. Il nous paraît en effet que le but poursuivi par MM. Delacoste et Leresche ainsi que par Pro Familia dans les écoles, est essentiellement de permettre aux élèves de savoir comment effectivement stériliser l'acte sexuel afin que la conséquence normale, l'enfant, ne se manifeste jamais. A notre avis, cela conduit non à l'éducation sexuelle des jeunes mais à la perversion systématique de toute la jeunesse de notre canton. Et les statistiques démographiques de notre canton démontrent avec éloquence que l'encouragement donné par l'Etat à la stérilisation systématique de l'acte sexuel conduit à la dépopulation de notre pays. De la part de nos autorités, il s'agit à long terme d'une entreprise de génocide. De la part de notre population, qui soutient par ses actes, ses votes et ses deniers, une telle politique, l'on ne peut parler que de suicide collectif.

Ainsi se dépeuple notre pays!

Les lois éthiques résumées par les dix commandements, ne sont pas moins immuables que les lois de la physique. On ne les viole jamais, ni les unes ni les autres, impunément. La prétendue neutralité objective de nos éducateurs n'est qu'un leurre. S'ils ne recommandent pas un comportement précis aux élèves qui leur sont confiés, sur des questions éthiques aussi capitales pour le déroule-

ment de toute une vie, ils se comportent de fait avec moins d'intelligence, et de manière plus irresponsable, que les pires parents. Les parents, eux, sont obligés, par les circonstances mêmes de leur vie familiale de tous les jours, de savoir que les idées ont des conséquences et que les actes ne sont pas sans lendemain. Les enfants et les adolescents qui reçoivent une telle «éducation» sexuelle «non-directive» et «désinhibante», ne s'y trompent pas. Ils suivront - à l'exception de quelques cas vraiment héroïques et d'enfants soutenus par des familles véritablement chrétiennes - les impulsions, maintenant sans frein moral précis, de leur chair, d'autant plus qu'avec l'enseignement contraceptif précis qu'ils reçoivent - et là les précisions ne manquent pas! - ils peuvent sans peine éluder les conséquences physiques normales de leurs actes sexuels. Ainsi, de nombreux jeunes sont encouragés par nos éducateurs - et par les autorités qui leur permettent d'agir de cette façon - à entrer dans la voie large et facile de l'irresponsabilité qui, elle, entraîne des conséquences inévitables pour cette vie et pour la vie à venir.

Il est manifeste que les responsables de Pro Familia ne sont pas seuls à œuvrer ainsi à la perversion de notre population. En outre, dans les consultations gynécologiques, les patientes sont très souvent orientées vers un planning familial dont le ressort est la crainte de la fécondité. Après les questions de routine, les méthodes contraceptives mécaniques et chimiques sont presque toujours immédiatement proposées aux consultantes qui ne les emploient pas. On cherche même à les culpabiliser si elles les refusent. Après le deuxième enfant, la stérilisation de la mère est bien souvent proposée sans autre, et au troisième, on fait sentir aux mères qu'elles doivent absolument cesser d'avoir des enfants. N'oublions pas aussi que, grâce à la propagande active de lutte contre le cancer, la plupart des femmes, mariées ou non, vont se faire contrôler régulièrement, ce qui est une bonne chose. Mais elles recevront aussi systématiquement ce matraquage anti-natal. Ainsi se dépeuple notre pays.

Veillez agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, l'expression de notre respect et de nos sentiments les meilleurs.

J.-M. Berthoud

Les intertitres sont de la rédaction

La chronique d'Anne Troillet-Boven

Les Jésuites en Valais, par le chanoine Machoud

Je vais enfin pouvoir vous parler de cet ouvrage. Je ne le reproduirai pas in extenso, faute de place. Vous n'y retrouveriez d'ailleurs ni le prêtre-maquignon caricaturé par Louis Gard - qui pour les besoins de la satire prenait parfois ses distances avec la vérité - ni cette «douceur angélique» tellement vantée par sa nièce, au point que la famille a pu espérer, grâce à la Communione des Saints, bénéficiaire d'un traitement de faveur au dernier jugement. J'espère, par contre, vous faire apprécier un excellent écrivain, un vrai classique, en même temps qu'un logicien d'une rigueur exceptionnelle, un juriste avisé et enfin un ironiste qui, deux siècles plus tôt aurait pu rendre quelques points au Pascal des *Provinciales* dont on sait que, traitant de sujets fournis par le «grand Arnaud», il a commis plus d'une fois l'erreur de reprocher aux Jésuites ce qui était justement le fait des Jansénistes.

Il va de soi que, cela dit, je ne me donnerai pas le ridicule de comparer le très respectable chanoine Machoud à celui que Chateaubriand a qualifié «d'effrayant génie».

Un ordre religieux redoutable?

On sait que fondée au début du XVI^e siècle par un officier espagnol, Ignace de Loyola admirablement secondé par Lainez, la Compagnie de Jésus se voulait la milice de la Foi. Elle s'organisa comme une armée ayant à sa tête un chef suprême, le Général, élu à vie à la majorité absolue, et à qui obéissance totale était due. Le caractère militaire de cet ordre, dont les effectifs appartenaient à des pays divers, le pouvoir souverain attaché à la personne du général dont la nationalité variait à chaque élection ne tardèrent pas à inquiéter les chefs d'Etats. Approuvée à sa naissance par le pape Paul III, la Compagnie de Jésus se développa d'une façon extraordinaire. Ses membres étaient réputés comme enseignants et éducateurs incomparables, et depuis Henri IV le confesseur du roi de France était toujours un Jésuite. Ceux qui s'intéressent, je ne dirai pas à la Théologie, mais simplement à l'Histoire et à la Littérature connaissent la grave crise qui, au XVII^e siècle opposa les Jansénistes aux Jésuites, à qui les premiers reprochaient un certain accommodement avec le ciel, grâce à la restriction mentale et à la direction d'intention. Le fond de la querelle résidait cependant dans le problème épineux de la Grâce, chaque parti

tirant à soi Saint Augustin, dont Calvin s'était déjà inspiré pour justifier sa «thèse» de la prédestination. Malgré la campagne menée par Pascal, les Jansénistes succombèrent et Port-Royal fut rasé. La victoire des Jésuites fut pourtant d'assez courte durée puisque en 1773, le pape Clément XIV, cédant aux sollicitations de presque tous les souverains d'Europe se résigna, par son bref *Dominus ac Redemptor noster* à supprimer la Compagnie de Jésus.

La résurrection de l'ordre

Si les Jésuites étaient dispersés, ils n'étaient pas anéantis. Sous le nom de *Pères de la Foi*, ils poursuivirent ce qu'ils n'avaient jamais cessé de considérer comme leur mission. Puis en 1814, le pape Pie VII les autorisa à reprendre la nom de Jésuites. La Compagnie de Jésus renaissait de ce qui n'avait jamais été ses cendres. Elle demeura suspecte encore assez longtemps dans différents pays. Puis les préventions tombèrent les unes après les autres; d'abord parce qu'on s'aperçut que les choses n'allaient pas plus mal dans le monde depuis son rétablissement, et surtout parce que dans les collèges où se formaient les élites il était difficile de trouver de meilleurs enseignants que les Jésuites.

Quid en Valais?

Je voudrais pouvoir renseigner le lecteur sur l'attitude adoptée par le gouvernement valaisain à l'égard des Jésuites depuis le rétablissement de l'ordre. Malheureusement il manque, au travail du Chanoine Ma-

choud, cinq pages (de 5 à 10 inclusivement) qui certainement contenaient des indications précieuses, peut-être les «Constitutions et le Ratio studiorum» de la célèbre Compagnie. Est-ce le simple effet du hasard? Il ne m'est pas possible de combler ces lacunes, les ouvrages que je possède sur notre canton à cette époque ne faisant qu'effleurer le problème, quand il le font.

La situation en 1844

Je suis donc obligée de brûler les étapes pour arriver à cette année 1844 où tous les nuages qui obscurcissaient le ciel du Valais depuis la constitution de 1815, qui s'étaient faits plus denses d'années en années, se transformant en différends politico-religieux à la chute de Charles X et sous l'influence de Mazzini réfugié en Suisse, et d'où devaient sortir la Jeune et la Vieille Suisse, où tous ces nuages, dis-je créverent en orages violents qui donnèrent aux Valaisans un avant-goût de la Guerre du Sonderbund qui fut d'ailleurs moins sanglante pour eux.

Où le juriste perce sous le Chanoine

Une convention avait été passée en 1805 entre le Gouvernement et ce qui n'était à l'époque que la *Société de la Foi*, à propos du collège de Sion. Les Pères avaient avancé la disposition suivante que le gouvernement avait refusée et que le Chanoine Machoud, emporté par son indignation n'a pas pris le temps de traduire: «In institutione morali,

disciplina ac politia erit omnia libera Societas», ce qui en gros signifie que l'éducation morale, la discipline et la politique seront laissées entièrement à la Société. Se basant sur ce refus, le *Courrier du Valais* avait émis l'avis que la discipline scolaire devait être (ou rester?) de la compétence du Conseil d'Etat, le Chanoine Machoud se révolta. Après avoir rappelé que «le génie du mal, pour opérer ses désastres subversifs sait qu'il doit s'attaquer à l'éducation basée sur les immuables principes de la religion catholique», il fait observer que ce refus avait été opposé aux Pères de la Foi; que, depuis 1814, ceux-ci sont devenus des Jésuites et que, en conséquence, ce sont les Constitutions et le Ratio studiorum de la Compagnie de Jésus qui deviennent applicables. Or leur «Institutio juvenutis» embrasse tout ce qui tend à former la jeunesse, soit dans les sciences, soit dans la vertu et les bonnes habitudes de la vie.

Une Philippique

Il apostrophe le *Courrier du Valais* en termes très vifs. Quand on lui oppose un article contenu dans la convention passée entre les Jésuites et le gouvernement de Fribourg, il prend feu: «Si vous l'avez lu, auriez-vous jamais osé citer cet article en preuve de votre thèse? Cependant, honnête citoyen, vous l'avez bien lu avant de la faire imprimer, puisque vous vous êtes donné la peine de le falsifier! Oui Monsieur, de le falsifier! Et plus loin: «Vous avez le tact très délicat, Monsieur le *Courrier* (sic) et vous saisissez parfaitement le petit avantage que peut procurer à votre cause, un tout petit changement fait à un acte public. Avec tant d'adresse et un peu d'exercice, vous pouvez porter votre honorable métier à un haut point de perfection. Courage!» J'aime assez ce ton de polémique, mais je dois reconnaître que la «douceur angélique» en est plutôt absente, et je m'imagine difficilement un chérubin s'arrachant une de ses plumes et la

trempant dans cette encre. Il y a des passages entiers d'une virulence qui font de ce factum un véritable pamphlet.

Et la suite?

En toute honnêteté, je ne la connais pas. Cet ouvrage a dû paraître dans les premiers mois de 1844, puisqu'on sait qu'en mai 1844, après le combat du Trient, le parti opposé au clergé, Jeune Suisse ou Parti libéral, a succombé et les chefs principaux exilés. Les Conservateurs qui gardèrent le pouvoir jusqu'à la fin de la Guerre du Sonderbund ne devaient pas être hostiles aux Jésuites, et je présume qu'aucune mesure n'a été prise contre eux jusqu'à l'entrée en vigueur de la Constitution fédérale de 1874. On

sait que l'article 51 de cette charte interdisait l'ordre des Jésuites en Suisse et son action dans l'Eglise et dans l'école. Cet article a été abrogé tout récemment. Je dirai: Tant mieux! en songeant que ce qui manque surtout à une certaine jeunesse, c'est une direction ferme et des principes solides. Que mes ancêtres quarante-huitards me pardonnent!

Le Chanoine Machoud n'a pas eu connaissance de cet article constitutionnel qui l'aurait peut-être fait repartir en guerre. Il est mort le 16 février 1870. J'ai retrouvé la date exacte dans une sorte de «livre de raison» de la famille. La *Gazette du Valais* lui consacra un article nécrologique très élogieux.

Anne Troillet-Boven

Du pain pour modeler des personnages et... votre ligne

Les spécialistes de la nutrition et de la médecine préventive savent combien le rôle du pain est essentiel dans l'alimentation. A ce titre, ils déplorent que sa consommation ait autant diminué. Malgré les nombreux travaux scientifiques qui, depuis une dizaine d'années, ont mis en évidence l'importance du pain dans les menus quotidiens, la population ne semble pas en avoir pris conscience.

L'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries, dont le siège est à Berne, considère que cette méconnaissance est révélatrice des barrières auxquelles se heurte l'information entre les milieux scientifiques et le public. C'est pour assurer une large diffusion aux découvertes faites en matière nutritionnelle qu'a été créée la Gazette du Pain. Ainsi, dans le dernier numéro les personnes attentives à leur ligne apprendront avec intérêt que le pain noir constitue la base d'un régime amaigrissant

efficace et facile à suivre.

Dans son article à ce sujet, le Dr Werner Steller, sociologue nutritionnel allemand, relève aussi que le pain, pas plus qu'aucun autre aliment d'ailleurs, ne fait ni grossir ni maigrir. Tout dépend de la quantité absorbée.

La Gazette du Pain contient également des conseils pratiques en relation avec le pain, de même qu'un questionnaire, permettant de mieux connaître les préférences des consommateurs. L'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries publie la Gazette du Pain en français, en allemand et en italien et la distribue gratuitement dans les 4000 boulangeries du pays.

NF  Votre quotidien

ANNONCES DIVERSES

Institut de Commerce Sion



Fondé en 1941

Rue des Amandiers 9
Direction: Dr Alexandre Théler

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Rentrée 10 septembre

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grade universitaire

- Diplôme de commerce et de secrétaire en 6 et 9 mois
- Diplôme d'anglais de l'institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée

Demandez le programme d'études à la direction

Tél. 027/22 23 84

Universités de Genève et Neuchâtel Semestre d'hiver 1979-1980

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation:

31 juillet 1979

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable. Les étudiants qui, après ce délai, subissent leurs examens de fin d'études secondaires, sont immatriculés conditionnellement.

Il en va de même pour les étudiants qui souhaitent être admis aux universités de Genève ou de Neuchâtel après la réussite d'un examen dans une autre université.

Université de Neuchâtel

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat général de l'université, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (heures de réception: du lundi au vendredi, de 9 à 11 heures, ainsi que les lundi, mercredi et vendredi, de 16 à 17 heures).

Université de Genève

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat central des étudiants, rue du Général-Dufour 24, 1211 Genève 4 (heures de réception: le lundi, de 16 à 18 heures - prolongation jusqu'à 18 h. 45 durant les semaines de cours - et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30).

Les délais indiqués ci-dessus sont applicables aux changements de faculté.
18-2154

DAIHATSU TAFT



Ab Dès **15 400.-**

SIDA SA, importateur Daihatsu
1964 Châteauneuf-Conthey

Pour un essai Daihatsu Taft:

GE: Garage des Charmilles, Genève, 022/44 29 90 - VD: Garage Jaggi, Yverdon, 024/21 88 77; Garage de l'Etoile S.A., Renens, 021/34 96 91; Garage A. Berger, Chesières-Villars, 025/35 12 94 - NE: Schweingruber S.A., Geneveys-Coffrane, 038/57 11 15; Garage du Littoral, Neuchâtel, 038/25 99 91 - JR: Garage Y. Gogniat, Saulcy, 066/58 45 10 - FR: Garage E. Gay, Vuisternens, 037/55 13 13 - VS: Garage 13 Etoiles, Monthey, 025/4 10 39; Garage 13 Etoiles, Martigny, 026/2 27 72; Garage 13 Etoiles, Conthey-Sion, 027/36 23 15; Garage 13 Etoiles, Sierre, 027/55 76 51; Garage Valaisia, Glis-Brig, 028/23 43 40; Garage Taccoz François, 1907 Saxon, 026/6 35 40

prix exceptionnel

Crème glacée

Lusso
vanille, fraise, mocca
chocolat, citron, cassis
mandarine, abricot



*60 magasins valaisans
vous garantissent
fraîcheur et prix*

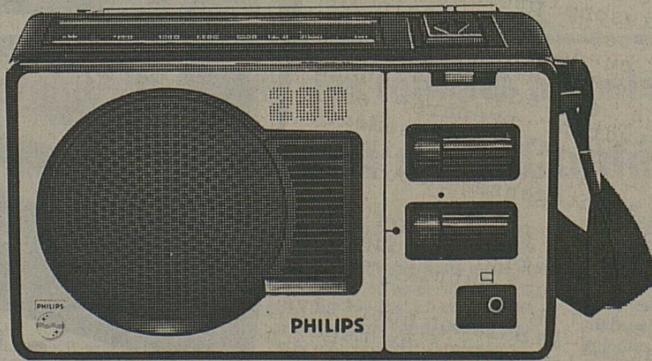
la Source

vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

**«Ce qui me plaît chez DELAY,
c'est qu'ils choisissent les articles
pour leur qualité.
Et vise un peu les prix!»**



52.-



Radio portable PHILIPS AL 280
3 longueurs d'ondes: OUC, OM, OL.
Réglage de la tonalité. Prise pour
écouteur.

DELAY RADIO-TV SA

**...La sécurité d'une grande organisation,
les conseils du vrai spécialiste**

Martigny: Moya 2
026/2 25 89
Saint-Maurice:
Grand-Rue 24
025/65 12 36
Monthey:
avenue de la Gare 8
025/71 30 30

actualités MIGROS

LA SAISON D'ÉTÉ MIGROS COMMENCE

LE SOLEIL VOUS SOURIT, MAIS ATTENTION, IL PEUT VOUS FAIRE PLEURER,

après une séance de bronzage par exemple!



Etre bien bronzé, c'est esthétique mais cela peut être douloureux. Puisque votre épiderme est en cause, n'utilisez que des produits de bronzage testés en laboratoire, des produits qui protégeront et entretiendront votre peau, donc les produits Jana SUN de la Migros. Avec eux, bronzer est un vrai plaisir.

Lait solaire Jana SUN LOOK (100 ml = 1.87,5)	160 ml	3.-
Huile solaire Jana SUN LOOK (100 ml = 2.-)	300 ml	4.20
Crème solaire SUN Alpin (100 g = 5.55)	160 ml	3.20
Bâton de protection solaire SUN ALPIN (10 g = 1.25)	45 g	2.50
Lait traitant Jana SUN LOOK Après (100 ml = 1.87)	20 g	2.50
Crème autobronzante SUN TAN (100 g = 4.30,8)	160 ml	3.-
	65 g	2.80

Et une bonne paire de lunettes de soleil, c'est bien reposant!

Elle vous aidera non seulement à mieux voir, ainsi quand vous êtes au volant, de plus elle protégera vos yeux des rayons ultra-violet.

Les lunettes de soleil SOMBRA de la Migros leur accordent cette protection, car SOMBRA est la marque de qualité de verres optiques polis. Choisissez l'appellation SOMBRA-DUR (verres trempés et teints, 5 fois plus résistants que les verres normaux de protection solaire) ou SOMBRA-VARIA, les lunettes dont les verres se teintent selon la luminosité. Faites votre choix parmi les montures seyantes en métal ou en plastique. Le tout pour un prix lumineux entre 8.- et 25.-. Et vous direz, une fois de plus: «Ca, c'est la Migros!»



Une crêperie chez vous? Pourquoi pas!



Faire un repas complet, calmer une «petite» faim ou préparer un dessert-surprise? Peu importe! A chacune de ces occasions, les fins gourmets se purleront les babines de ces crêpes fines et légères qui se mangent soit sucrées soit salées. Ceux qui viennent de les découvrir rivalisent d'imagination pour inventer de nouvelles variantes culinaires. C'est d'autant plus facile que la Migros vous propose maintenant **Crêpes-Mix, les crêpes miracle en sachet**. Vos crêpes sont prêtes en un tour de main: il n'y a qu'à mélanger le contenu du sachet à de l'eau et votre pâte est prête. Quoi de plus simple alors que de préparer des crêpes sucrées en leur ajoutant du jus d'orange et du cognac pour faire des crêpes Suzette, une sauce à la vanille, des noisettes pilées ou tout simplement du sucre en poudre? Ou encore des crêpes salées aux fines herbes, aux légumes, au jambon ou au fromage? Avec Crêpes-Mix, c'est le succès garanti et l'assurance de préparer une surprise bien agréable à vos convives. 2 sachets de 100 g chacun (env. 8 crêpes) 1.50

Soir d'été, fraîcheur de rêve... crème de rêve...

Rêvez les yeux grand ouverts en dégustant la mousse dessert frappée, un dessert d'une légèreté aérienne que vous préparerez à froid en la mélangeant à du lait glacé. Vous y ajouterez selon vos préférences des fruits frais, des biscuits, des noisettes ou des amandes pilées. Trois parfums au choix: vanille, chocolat ou moka. Votre tablée, vous y compris, pouvez vous offrir cette petite gâterie... Chaque paquet contient 3 sachets de 2.- à 2.60.



Une peau particulièrement sensible réclame une hygiène en douceur

Vous ne connaissez pas encore les lavettes humides? Alors, n'hésitez plus à faire un essai. Vous verrez combien c'est agréable et surtout tellement avantageux. Vraiment une bonne idée. Les lavettes humides sont idéales pour une hygiène moderne en douceur, que ce soit au «petit coin», dans la salle de bain, pour les soins de bébé et aussi lorsque vous n'êtes pas chez vous. La lavette, en fibres très douces (pas de papier), imprégnée d'une lotion agréable, est souple et moelleuse tout en restant sûre et résistante. Grand format 13x16 cm et petit prix. Rien de tel pour être à l'aise! (Le paquet de recharge 2.80.)

Distributeur mural avec 100 lavettes humides 3.80.



Le nouveau gadget électrique contre les moustiques

Quoi de plus agaçant que ces moustiques qui zigzaguent et susurrent à vos oreilles, surtout la nuit? L'appareil dernier-cri qui vous soulagera de cette plaie, c'est l'**anti-moustiques Optimum elektro**.

Il ressemble à une prise de courant mâle et il se branche comme elle après avoir été garni d'une plaquette en cellulose contenant un agent efficace contre les moustiques. Et alors? Et alors, vous avez la paix, enfin!

Pendant huit heures, durée d'action de la plaquette. La consommation en énergie de ce petit appareil est tout à fait minime puisqu'elle vous revient à **moins d'un centime par plaquette**, et l'opération se déroule sans dégagement d'odeur, proprement et économiquement. L'anti-moustiques et ses 20 plaquettes coûte la modique somme de **5.80**, le paquet de recharge quant à lui **2.20**. Bonne nuit!

Sport Traveller Mio-Star

Il existe désormais un mini-sèche-cheveux

qui trouve sa place même dans un petit sac.

Le petit Sport Traveller sans buse ne mesure que 12x11x6 cm. C'est une prestation Migros qui arrive à point, juste pour vous accompagner en voyage, en vacances ou lors de vos activités sportives estivales. Sa grande puissance et ses 3 degrés de température réglable (1200/800 et 500 W) font de ce mini-sèche-cheveux un appareil tout à fait performant que vous aurez plaisir à utiliser même chez vous. Et à l'étranger plus de problème puisqu'il est commutable en 110 V. Encore une bonne idée: la poignée escamotable renferme un appui-table qui se rabat. Sans parler du prix calculé au plus juste: 48.- avec l'étui.



Une exécution de qualité, rapide et aux moindres frais.

Nous développons et agrandissons pour vous.

Vous filmez et photographiez.

'Chouette.... ça se dissout tout d'suite!'

Il n'est plus nécessaire de vous présenter les délicieuses boissons nutritives de la Migros, car il y a belle lurette qu'elles font le délice des petits et des grands. Et pour tant, nous vous annonçons une nouveauté les concernant: leur dissolution à froid a été encore améliorée. Il suffit désormais de leur ajouter du lait, de remuer légèrement et vos boissons préférées sont fin prêtes. Plus besoin de mixeur ou de gobelet mélangeur. C'est un avantage que les enfants apprécieront quand mêmes leur rafraîchissement. **Alima** - la boisson revitalisante avantageuse, la boîte de 1 kg 6.60

Eimalzin - la boisson sans sucre du petit déjeuner, à haute valeur nutritive, la boîte de 1 kg 9.-

Vitalzin - laboison nutritive optimale contenant du magnésium, du fer, des germes de froment et les 10 vitamines les plus importantes, la boîte de 1 kg 9.80

Nouveau: la dissolution à froid encore améliorée

Vitalzin

Ce que pense le Conseil d'Etat valaisan de la participation

Une possibilité, non une obligation, réservée au personnel des entreprises, mais tout en sauvegardant la gestion

Ne pas faire abstraction du refus populaire de 1976

Lors de sa séance du 15 juin 1979, le Conseil d'Etat, sur la proposition du chef du Département de l'économie publique, a adressé au chef du Département fédéral de l'économie publique la prise de position suivante concernant les initiatives parlementaires sur la participation des travailleurs :

« Monsieur le conseiller fédéral,

Nous accusons réception de votre lettre circulaire du 16 janvier 1979 relative à l'objet dont il est fait mention sous rubrique et avons l'avantage de nous déterminer comme il suit à propos des initiatives parlementaires sur la participation des travailleurs.

L'opportunité de revenir à charge sur ce problème doit être examinée sous son angle politique, vu la position du peuple et des cantons lors de la votation du 21 mars 1976. L'expérience apprend que le corps électoral réagit mal aux consultations répétées sur un même objet.

A la suite de cette votation, il est apparu toutefois que le monde des travailleurs est moins intéressé à la cogestion ou à la participation au sens des initiations qu'à la sécurité de l'emploi et à de bonnes conditions de travail. Pour atteindre ce but l'article 34ter adopté le 6 juillet 1947 déjà offre des possibilités étendues dont il a été fait largement usage.

Il faut convenir toutefois que les idées de cogestion et de participation étaient peu répandues au moment de l'adoption de cet article constitutionnel.

S'en servir aujourd'hui pour concrétiser ces intentions pourrait être considéré comme une sollicitation excessive des textes qu'il contient.

Dans ces conditions, il importe que le nouvel article constitutionnel tienne compte des efforts déjà consentis dans ce sens par les employeurs et de la volonté librement exprimée par la direction et les travailleurs de l'entreprise. Voici donc le texte que nous proposons :

« La Confédération peut légiférer sur une participation appropriée des travailleurs dans l'entreprise.

La participation est réservée aux travailleurs occupés dans l'entreprise. La loi déterminera les exceptions permettant d'élire des personnes qui ne sont pas occupées dans l'entreprise, à la condition que celles-ci soient désignées exclusivement par le personnel.

La gestion économique de l'entreprise ainsi que l'unité et les possibilités de décision de sa direction doivent être sauvegardées.

La loi ne s'appliquera qu'aux entreprises d'une cer-

taine importance où cette participation n'est pas réglée conventionnellement.

Les décisions d'assujettissement ne pourront être prises qu'après audition de la direction et du personnel.

Les prescriptions de l'article 32 sont applicables par analogie. »

Le premier alinéa de l'article ci-devant, qui deviendrait l'article 34 octies de la Constitution, n'appelle pas d'observations, car il est la reproduction de celui qui est proposé par la commission parlementaire et également par l'initiative du conseiller national Egli-Sursee.

A l'alinéa 2, nous nous sommes ralliés à la proposition de la commission parlementaire, sauf que nous avons tenu à préciser que seul le personnel de l'entreprise, à l'exclusion de tout autre organisation des travailleurs, pouvait désigner des délégués choisis hors de son sein.

Nous ne nous arrêtons pas à l'alinéa 3, car il s'en tient au texte de l'initiative du conseiller national Egli-Sursee et de la commission parlementaire.

Le quatrième alinéa, qui est nouveau, poursuit un double but. D'une part, nous estimons qu'il est indispensable de faire figurer dans le texte constitutionnel lui-même la limitation de la participation aux entreprises d'une certaine importance, car nous ne pouvons laisser à la seule loi le soin de régler ce point capital, comme cela est prévu au commentaire du projet (vide p. 11 du message). D'autre part, nous tenons à inscrire dans la Constitution le

principe de la subsidiarité de l'intervention étatique. Ce n'est que lorsque la convention collective qui est l'instrument par excellence pour harmoniser les relations entre employeur et travailleurs n'existe pas ou ne contient pas des dispositions satisfaisantes sur la participation ou lorsque la direction ne s'est pas entendue avec le personnel sur ses droits dans l'entreprise qu'il convient d'intervenir par des mesures coercitives.

Attendu que l'obligation pour une entreprise de se soumettre à des prescriptions impératives en matière de participation posera nécessairement certains problè-

mes, nous avons imaginé une décision d'assujettissement. Celle-ci ne serait prise qu'après audition de la direction et du personnel de l'entreprise par une commission ad hoc désignée par le Conseil fédéral et composée de représentants de l'économie et des milieux patronaux et ouvriers. Comme cette commission des bons offices dont le rôle sera déterminé par la loi n'entrera en scène que si les deux parties (employeur et travailleur) n'ont pas réglé la question de leur propre chef, celles-ci seront incitées à s'entendre pour éviter une tierce intervention.

Le dernier alinéa de notre projet est entièrement conforme aux propositions que vous nous avez soumises, de sorte que nous n'avons pas à le commenter.

Dans l'espoir que vous réserverez un bienveillant accueil aux observations que nous venons de formuler, nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller fédéral, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil d'Etat :

A. Zufferey

Le chancelier d'Etat :

G. Moulin

Une réponse très nuancée

La réponse du Conseil d'Etat valaisan a comme premier mérite de remettre en cause l'opportunité d'une consultation populaire sur un objet qui a déjà été repoussé par le peuple suisse, à un contre deux (tant l'initiative que le contreprojet de l'Assemblée fédérale) le 21 mars 1976. Le Valais, pour sa part, avait dit non à l'initiative par 31 308 voix contre 11 356 et au contreprojet par 34 902 voix contre 7047. Ne pas tenir compte de cette nette réponse négative serait vouloir forcer la main au corps électoral et le Conseil d'Etat met en garde avec raison le Conseil fédéral contre une telle attitude. Ce serait aussi, comme on a pu le lire dans la réponse du Gouvernement valaisan, ignorer qu'aujourd'hui plus encore peut-être qu'en 1976, la sécurité de l'emploi et de bonnes conditions de travail passent avant toute autre considération.

Pour le reste, les explications fournies par le Conseil d'Etat sont assez claires pour

se passer de commentaires. On notera le rappel de la législation existant sur le travail. Il était utile d'ouvrir cette parenthèse à l'intention de ceux pouvant penser que seules la cogestion ou la participation sont susceptibles d'assurer le bien général dans notre pays où la paix du travail ne serait due qu'au hasard !

A ce propos, la position du Conseil d'Etat quant au principe de la subsidiarité de l'Etat est réconfortante. Les contrats collectifs, les conventions de travail et tout cet appareil législatif déjà en place doivent garder toute leur force, une mesure coercitive ne pouvant intervenir que dans les cas - exceptionnels où la bonne entente ne règne pas.

On relèvera enfin, au gré de cette réponse très nuancée qui n'admet pas la nécessité d'une inscription constitutionnelle pour n'envisager que la possibilité de légiférer accordée à la Confédération, la réserve formelle des droits octroyés uniquement au per-

sonnel de l'entreprise (le cas des exceptions faisant l'objet d'un projet de procédure) ainsi que le maintien de ceux de la direction qui ne sauraient être supprimés, mais raffermis par la collaboration des travailleurs.

En quelque sorte, le Conseil d'Etat valaisan tire la leçon du « non » trois contre un (et même plus en ce qui concerne le contreprojet) donné par le peuple du canton le 21 mars 1976. Il dit clairement enfin que dans bien des entreprises, la participation existe et qu'il se montre plutôt partisan d'un tel résultat acquis par le dialogue et le bon vouloir des intéressés que par des dispositions contraignantes.

Le délai pour la consultation des cantons sur cet objet expire le 30 juin. On verra dès cette date, quelles conclusions en tirera la Confédération, spécialement sur le point d'une opportunité à considérer sous l'angle politique.

NF

Lettre à mon tilleul

SUITE DE LA PAGE 1

portaient ce qui devait rester ficelé et confidentiel. Voici la composition, tirée d'une grande enveloppe jaune, où il était écrit « à la ronde » : « Lettre à mon (arbre) », qui reçut la première place au palmarès : « Lettre à mon tilleul. »

« Pendant que je t'écris, tu es à la même place qu'autrefois. Tu n'as pas changé ; c'est moi qui ai changé, de taille, de coiffure. Beaucoup de choses ont changé aussi ; les personnes ne sont plus les mêmes. Je m'aperçois ainsi que le temps est quelque chose qui vacille, sur quoi on ne peut pas s'appuyer. Voilà qu'aujourd'hui tu deviens une espèce d'éternité au milieu de cette mue constante. »

« Nous étions maîtres et seigneurs dans ce vieux parc où toute une partie, la nôtre, était vouée à l'abandon. Les propriétaires, gens autrefois fortunés, ne pouvaient plus payer maintenant l'entretien du tout, mais seulement des pelouses, des allées et des bosquets qu'on voyait de leurs fenêtres. Ils avaient offert alors à notre famille, qu'ils aimaient bien et qui habitait tout près, de préserver à notre guise cette portion de devenir une désolation. »

« Nous t'avions reçu, tilleul, presqu'enveloppé sous les ronces qui grimpaient le long de tes branches basses. Plus nous te dégagions des broussailles et des arbustes fous, plus aussi tu semblais t'épanouir grâce à nous. Alors est née en nous l'idée que nous étions responsables de toi, que tu avais besoin de nous. »

« C'était en hiver que tu m'as parlé pendant que je tenais entre mes doigts une de tes branches nues : « Je vous ai attendus, enfants, confiant en votre venue, en votre joie un peu orgueilleuse de m'avoir bien à vous, tout à vous. J'ai compté secrètement sur votre affection et sur le fier bonheur de me sentir l'objet de votre dévotion, de votre tendresse. Vous veniez souvent vers moi, en cachette ; vos parents vous appelaient : « Viens faire tes devoirs, Charlotte !... Jean-Louis, va faire les commissions ! » ou bien : « C'est tard... hop au lit ! »

« Il fallait obéir. Alors nous te laissons seul ; nous en avons le cœur gros ; tu étais si beau, débarrassé des

noisetiers gourmands, des approches du cèdre qui poussa ses branches dans les tiennes. »

« Maintenant, dans mon souvenir, les saisons sont soudées en un hiver, en un printemps, en un été. Je te vois dans l'hiver, dans le printemps, dans l'été, et aussi dans l'automne, où le vent d'ouest arrachait tes feuilles jaunies. Et le jardinier d'à côté devait les balayer ; il nous disait : « Vous ne pourriez pas les garder chez vous ! »

« Lorsque nous cueillions tes fleurs, debout sur l'échelle, baignés dans ce parfum où se mêlaient tant

La terre et le Ciel

de présences : l'écorce, les feuilles, le bleu du ciel, l'oiseau qui passe en sifflant parce qu'il n'aime pas nous voir là, j'ai souvent regardé longuement toute ta personne ; j'ai serré tes rameaux dans mes bras. Et quand nous étions grippés, tu étais là, tilleul, pour nous aider à nous remettre ; et tu étais la vie, pleine de grâce et robuste, qui revenait en moi. »

« Maman m'a dit que ton bois se prêtait à la sculpture, que ta senteur devenait une effluve choyée parce que, disait-elle, il y a sous le tronc une « bonne petite usine », qui transforme le sol et l'air en tout ce que j'aime et dont j'ai besoin. J'avais dix ans ; j'ai voulu voir la petite usine. Avec ma petite pelle et ma petite pioche, j'ai creusé, j'ai sorti la terre avec mes mains. Pour finir, il y a eu une grotte sous l'arbre. Je n'ai pas trouvé la petite usine ; mais j'ai trouvé mon domicile, l'endroit où j'étais chez moi, où j'étais toute à moi ; et en même temps toute à toi, qui me protégeais de la charpente inébranlable de tes racines. Je m'y glissais pour être protégée de ta force rassurante. »

« Pour l'éternité, ma demeure, c'est toi, tilleul ! Quand je passe le long des avenues embaumées ou des échelles sont dressées, je sais qu'un sent tilleul existe vraiment, celui dont je vis et où je me réfugie, petite fille devenue grande : c'est toi, à qui je viens d'écrire ce message malhabile. »

Ch. Nicole-Debarge

Objectifs nouveaux de l'homme

SUITE DE LA PAGE 1

Cependant que les nations du tiers monde connaissent encore la faim, la misère et les maladies, aux Occidentaux dont nous sommes le problème de la survie ne se pose plus. La lutte pour le pouvoir revêt une nouvelle forme ; elle se manifeste comme une crise de la société, une crise dont le ferment ne surgit généralement pas des milieux pauvres, mais des intellectuels et des fils de familles riches, bénéficiant des biens de ce monde et de la considération des puissants.

Tout se passe comme si pendant des siècles des hommes s'étaient battus pour « avoir » ; au fur et à mesure que dans un pays donné cet objectif est considéré comme atteint, on voit apparaître avec toujours plus d'acuité le besoin d'« être ». Ils ont cheminé pendant si longtemps dans un tunnel, hantés et stimulés à la fois par l'ivresse future de la sortie à l'air libre ; c'est aujourd'hui seulement qu'ils vont organiser leur existence dans la verte vallée.

Le tunnel, c'était la dépendance.

La vallée, c'est la libération.

Le tunnel, c'était la longue marche vers une reconnaissance toujours plus étendue des droits démocratiques.

La vallée, c'est la méthode à utiliser, les structures à mettre en place pour une organisation saine de la vie économique.

L'abstentionnisme ne serait-il pas une manifestation du sentiment selon lequel le citoyen est aujourd'hui appelé à donner son avis sur des problèmes qui le passionnaient dans le tunnel, alors qu'il éprouve le besoin d'être consulté sur ceux qui se posent maintenant dans la vallée ?

Dans l'esprit de la plupart de nos contemporains, la politique a cédé la première place à l'économie. Les assemblées des syndicats sont mieux fréquentées et plus animées que celles des partis. Pourquoi ?

Parce que les aspirations de l'homme ont changé. La contestation primordiale d'hier portait essentiellement sur le pouvoir politique ; ce qui intéresse les nouvelles générations, c'est surtout le pouvoir économique. Et moins de savoir qui le détient que ce qu'il doit être. Au début de ce siècle, l'homme n'avait pas les moyens de telles aspirations ; le progrès intellectuel et techni-

que les lui a donnés et lui a permis de dépasser le problème de l'« avoir ». Une importante élite de citoyens, même parmi les salariés, sentent qu'ils ont les aptitudes nécessaires à l'exercice du pouvoir. Un besoin profond d'y participer anime de plus en plus cadres et travailleurs. Sur ce point, Paul VI s'exprimait en ces termes : « La qualité et la vérité des rapports humains, le degré de participation et de responsabilité sont non moins significatifs et importants pour le devenir de la société que la quantité et la variété des biens produits et consommés. »

Voir les aspirations passer du quantitatif au qualitatif, de l'avoir à l'être, c'est sans doute le signe d'un progrès moral. La transition ne s'effectue pas sans affrontements et sans contradictions. Chacun doit les admettre et ne pas en faire des sources de division ; car l'histoire reconnaît les vrais chefs de notre époque à l'art avec lequel ils auront façonné les nouveaux rapports sociaux, dans l'entreprise et dans la cité, sachant élargir l'horizon vers la solidarité des hommes dans la direction de Dieu.

O. de Cry

Le drame effroyable des réfugiés indochinois Appel du président de la Confédération

BERNE (KIPA). - Le conseiller fédéral Hans Hürlimann, président de la Confédération, a lancé l'appel suivant, demandant d'aider les réfugiés :

« Le Sud-Est asiatique est actuellement le théâtre d'une tragédie ; la situation et la misère indescriptible des réfugiés. Chaque jour nous arrivent des nouvelles effroyables. En Malaisie et en Thaïlande, les camps de réfugiés sont surpeuplés et les gouvernements de ces pays dépassés. Il est maintenant indispensable que la solidarité internationale se manifeste. Aux centaines de milliers de réfugiés se trouvant en Indochine, viennent s'ajouter 15 millions d'autres réfugiés dénombrés dans le monde entier. »

C'est pourquoi les quatre œuvres suisses d'entraide : la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ou-

vière ouvrent une collecte nationale en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique, mais aussi en faveur des réfugiés au Nicaragua, au Soudan et en Afrique australe. Elles voudraient secourir le plus possible de personnes, que ce soit sur place ou en accueillant dans notre pays un nombre important de réfugiés. Cette nouvelle campagne des quatre œuvres suisses d'entraide est un prolongement du programme d'entraide « d'êtres humains » lancé l'an dernier.

Vu l'ampleur des besoins, je m'adresse à la générosité de la population suisse et soutiens les appels de la Croix-Rouge internationale, de la Conférence des évêques suisses, de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, de l'Alliance suisse des communautés israélites, de l'Union syndicale suisse et de l'Offi-

ce central suisse d'aide aux réfugiés. Je prie donc tous nos compatriotes de soutenir la collecte des œuvres suisses d'entraide. Votre aide, dont je vous remercie vivement, est destinée à des êtres humains affamés et sans patrie.

Hans Hürlimann,
président de la Confédération

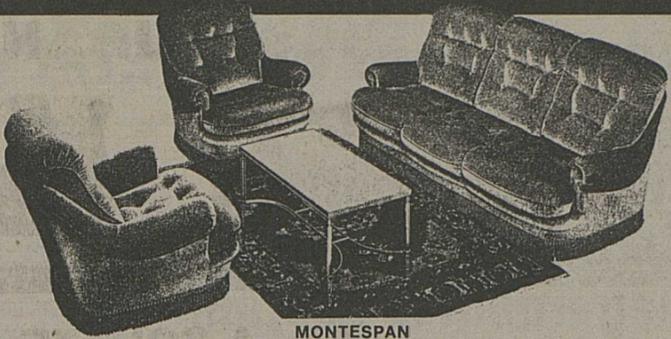
Les œuvres d'entraide reçoivent avec gratitude les dons portant la mention « détresse des réfugiés 1979 » versés sur les comptes de chèques postaux suivants :

30 - 4200	Croix-Rouge suisse
	Berne
10 - 14379	Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Lausanne
10 - 1390	Entraide protestante suisse (EPER), Lausanne
60 - 7000	Caritas suisse, Lucerne

votre salon,
vos invités...
et

ameublements
Vionnet

Tél. (026) 5 33 42
Charrat



Dans sa gamme de salons (plus de 200 modèles différents) VIONNET a des égards pour votre budget et votre qualité de client.

2280.-
MONTESPAN
salon anglais classique, transformable.
Velours dralon. Coussins mobiles.
Coloris à choix.
(modèle exclusif)



DAVOS
salon rustique «grand standing». Car-
casse bois, patine antiquaire. Coussins
mobiles recouverts cuir 1ère qualité.
(modèle exclusif)

L'ensemble
5860.-
(variante canapé 2 places)
guéridon assorti
546.-



Le moyen moderne d'éloigner les moustiques

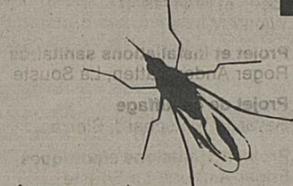
NOUVEAU

Anti-moustiques



Optimum
elektro

Mini-évaporateur électrique - la façon moderne
d'éloigner les moustiques.
C'est efficace, pratique et économique.



Évaporateur avec 20 plaquettes

5.80

Paquet de recharge
à 20 plaquettes 2.20

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

tabacs
d'outre-mer



RESTAURANT-BAR

MOTEL MILLIUS

3952 LA SOUSTE-LOÈCHE

OUVERTURE

Grand bal avec le Duo Lolita jusqu'à 2 heures

Aujourd'hui
vendredi 22 juin
à 18 heures



Le nouveau motel est situé en bordure de la route cantonale, emplacement central et ensoleillé.

- MOTEL
- RESTAURANT
- BAR
- RÔTISSERIE-GRILL
- SALLE A MANGER
- SAUNA
- SOLARIUM
- SALLE DE FITNESS

C'est dans le temps record d'une année que le nouveau motel Millius a été construit et incorporé au bâtiment abritant le commerce de meubles Millius.

D'une conception nouvelle et parfaitement intégrée au paysage, cette construction offre à la clientèle un restaurant rustique et confortable, avec rôtisserie-grill et bar, une grande terrasse-jardin, une salle à manger, 30 chambres où le bois domine et possédant toutes un coin-salon intime, le téléphone, radio, TV, bain ou douche.

Maître de l'œuvre
Walter Millius-Schnyder, La Souste-Loèche

Direction motel Millius
Werner Gsponer-Studer

Architecture
Kalbermatten Franz
Schnyder Bernhard

Ingénieur
Alex Montani, Sierre

Maquette
Fredri Lötscher, Gampinen

Idées et réalisation
Walter Millius

Projet et installations sanitaires
Roger Andenmatten, La Souste

Projet de chauffage
Bayard & Witschard, Sierre

Projet installations électriques
Edgar Ambord, La Souste

Projet de ventilations
Generalplan AG

Maîtres d'état

Entrepreneurs

Louis Lötscher, Agarn
Louis Gasser, Lalden
Raphael Kuonen, Loèche

Terrassements

Meinrad Arnold, La Souste

Matériel de construction

Gebrüder Gruber, La Souste

Carrelage

W. In-Albon, Chalais

Machines à laver

Miele AG

Installations électriques

Ambord Elektrohaus, La Souste

Téléphone

Wyss & Fux AG, Brigue

Installations antennes

A. Grand, télévisions, Sierre

Musique

Jakob Karlen, Lausanne

Chauffage

Gebrüder Andenmatten, La Souste

Installations sanitaires

Gebrüder Andenmatten, La Souste

Gypserie

Peter Eyer, Steg-Brigue

Ameublement

Möbel Millius, La Souste

Rideaux

Möbel Millius, La Souste

Confection de rideaux

Mass- und Konfektion Fredy Kuonen

La Souste

Revêtements muraux et de sols

Rudolph Pfaffen, La Souste

Tapis

Möbel Millius, La Souste

Supports

Cinasol, Sierre

Plaques

Bruno Millius, Naters

Travaux de charpente

Gebrüder Hugo, Feithieren

Otto Metry, Feithieren

Heinrich Fux, Agarn

Couverture - Ferblanterie

Mario Locher, Niedergampel

Ventilation

Mario Locher, Niedergampel

Sauna

Kläfs-Sauna AG, Zug

Peinture

Peter Eyer, Steg-Brigue

Beytron & B. Bovet, La Souste

Franz Meichtry, Agarn

Karl Sewer, La Souste

Vitrierie

Fritz Jäger, Tourtemagne

Extincteurs

Primus AG, Aldo Rigert, La Souste

Travaux de menuiserie

Heinrich Fux, Agarn

Möbel Millius, La Souste

Agencements d'intérieur et portes

Möbel Millius, La Souste

Appareilleurs

Gebrüder Pfaffen, La Souste

Restaurant-cuisine

Huber S.A., Bâle

Ed. Walther, Sierre

Frigos

E. Wüst & Cie, Pont-de-la-Morge

Draps

Möbel Millius, La Souste

Appareils de cuisine et vaisselle

Club Haus, Saint-Léonard

Enseigne lumineuse

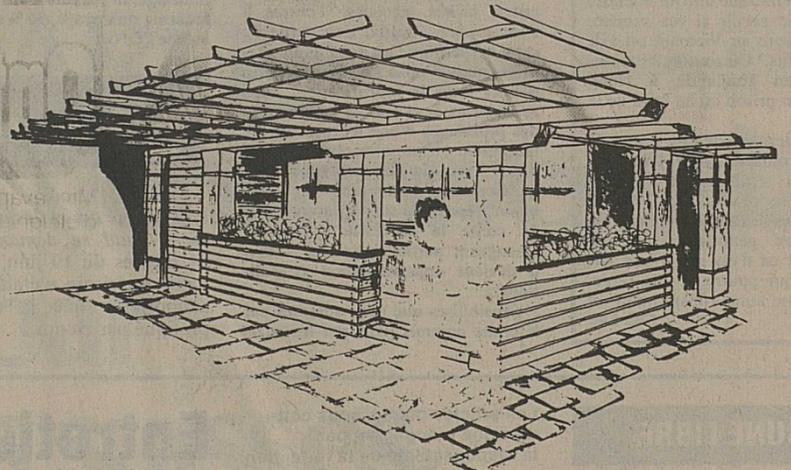
Maurer & CO., René Willisch, Mörel

Asphaltage

Pius Schmid, Viège

Agencements extérieurs, murs

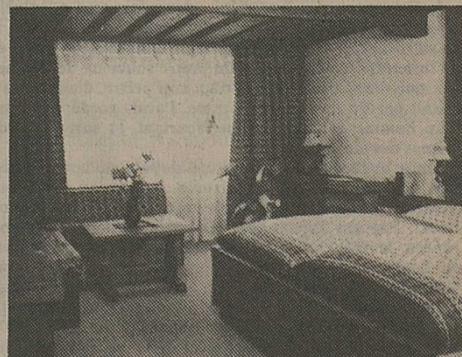
Bruno Millius, Naters



Chacun pourra ainsi satisfaire au mieux ses désirs particuliers. Confortablement installés, comme à la maison, vous pourrez, chez nous, vous laisser vivre agréablement.



Nous avons pensé également à la santé et au bien-être de nos clients, qui pourront profiter de nos installations de sauna, solarium, fitness.



Et pour ne rien oublier, sachez encore qu'en plus de son cadre confortable et intime, le motel Millius vous propose une cuisine et une cave qui réjouiront votre palais et votre cœur.

Un motel avec atmosphère rustique et intime

Se recommandent:

famille W. Millius, propriétaire

famille W. Gsponer-Studer, gérant

Tél. 027/63 23 75

A l'occasion de l'ouverture, un apéritif
vous sera gracieusement offert.

En parcourant la presse romande

Les réfugiés d'Asie du Sud-Est

TRIBUNE DE GENÈVE

Sous un titre sans complaisance (« Les Prussiens de l'Asie ») André Naef, dans la Tribune de Genève du 21 juin, dégage les parts de responsabilités de la Malaisie et de la Thaïlande, de l'Occident et des Gouvernements chinois et russe, et, finalement des organismes internationaux (Croix-Rouge, ONU, etc.). Et, il constate que le véri-

table responsable, c'est le Vietnam :

Mais le vrai coupable, c'est le Vietnam « épris de paix et de justice », hier porte-drapeau de tous les mouvements progressistes et objet de l'admiration de la grande majorité de l'opinion mondiale pour sa résistance opiniâtre aux bombes américaines.

Aujourd'hui, les rôles sont inversés : Hanoi pratique une politique systématique d'éradication de sa forte minorité chinoise, qui rappelle celle de Hitler à l'encontre des juifs dans les premières années du III^e Reich ; pour relancer une économie à bout de souffle en raison de la guerre, des catastrophes naturelles, mais aussi d'une gestion inepte et désastreuse, le régime vietnamien n'a pas hésité à rançonner les malheureux émigrants forcés, leur extorquant, selon certaines sources, jusqu'à 3 milliards de dollars ; et s'il a envahi le Cambodge, c'est moins pour mettre un terme aux affreuses exactions des Khmers rouges que pour exécuter, avec une froide détermination, le testament de Ho Chi Minh dont l'ambition était de placer toute l'Indochine sous la domination du Parti communiste nord-vietnamien.

Endurcis par trois décennies de guerres incessantes, conduits par une direction intolérante et sclérosée, incapables d'adapter une société rigidement militarisée aux nécessités complexes d'une économie de paix, les communistes vietnamiens méritent bien leur surnom de « Prussiens de l'Asie ».

JOURNAL DE GENÈVE

Claude Monnier du Journal de Genève (20 juin) cherche « le mal à sa racine » ; il analyse le symptôme complexe de culpabilité que font les Occidentaux nantis face aux drames indochinois :

Les Occidentaux se sentent hypocrites, lâches, égoïstes. Traités à leurs propres idéaux. Une partie de cette autocritique est sans doute justifiée, mais il nous semble qu'à trop donner dans la mortification, nous achèverons de perdre la lucidité que des problèmes d'une telle envergure requièrent au premier chef, et sombrerons dans la plus lamentable des inefficacités. L'ampleur du problème dépasse le simple mouvement du cœur, la solidarité spontanée. Changeant partiellement de nature, il devient organisationnel et politique.

Sensibilisés que nous sommes par le crime commis jadis par les nazis

contre les juifs, nous oublions un peu facilement que l'accueil des réfugiés juifs, à l'époque, était certes une chose cruciale, mais que la vraie mesure, celle qui a finalement empêché que les juifs soient rayés définitivement de la carte du monde, c'est la victoire militaire des Alliés sur l'Allemagne d'Hitler.

Le Vietnam viole aujourd'hui ses devoirs d'Etat les plus élémentaires, puisqu'il ne se soucie plus d'une grande partie de ses propres citoyens. Avons-nous si peur de le lui dire avec la fermeté qui convient, pour préférer nous morfondre à cause de l'immensité d'un exode, de la minceur de nos moyens, de la faiblesse de notre solidarité enfin ?

AGEFI

L'AGEFI cite quelques sommes et pourcentages qui donnent une idée, ou plutôt une vision, de l'ampleur de l'exode :

Mille de ces réfugiés arriveront cette année en Suisse, 7000 mensuellement aux USA, 1000 en France. L'Australie est également terre d'asile privilégiée de ce flux ininterrompu. Au cours du seul dernier mois, 56 000 ont trouvé refuge à l'étranger, dont près de 30 000 à Hong-kong. Il y en a des milliers d'autres à Macao, aux Philippines ; près de 40 000 en Indonésie. C'est toute une population qui essaie là où elle peut.

Car cette marée humaine ne trouve pas toujours le havre de salut. Pour 100 rescapés accueillis dans un port, échoués dans un camp surpeuplé, au mieux, réinsérés dans une vie professionnelle à l'étranger, combien n'ont pu survivre à la douloureuse épreuve de l'exode ? De ces dizaines de milliers de « Boat People » entassés sur des embarcations de fortune, dans l'inconfort et l'insécurité, décimés par la maladie ou le naufrage, la plupart n'ont pas connu le terme du voyage, 70 % sont morts, estime l'ONU.

24 heures

Devant l'atrocité des conditions de vie des exilés asiatiques, Jean Gaud se demande, dans 24 Heures du 19 juin, si le napoléon américain n'était pas plus supportable que le marxisme pratiqué par Hanoi.

Le drame des réfugiés asiatiques fait appel aux pulsions les plus secrètes de l'être humain : ces gens condamnés à mourir de faim ou de soif sur leurs bateaux, à l'exil des eaux... internationales, à l'errance maritime, font revenir à la surface ces images atroces de l'« Exodus », ce navire chargé de réfugiés juifs faisant route vers la Palestine, et d'autres « planches » flottantes du même acabit.

Les adjectifs viennent d'eux-mêmes : horrible, dégoûtant, scandaleux. « Nous sommes tous des Malaisiens » s'est exclamé hier un confrère à propos du silence poli et calculé des nations occidentales consécutif à la décision du gouvernement de Kuala-Lumpur d'interdire aux réfugiés de s'établir en Malaisie.

Il faudrait dire : « Nous sommes pires que les Malaisiens » dans la mesure où nous sommes des nations riches - mettons-nous au pluriel - et que nous préférons pudiquement tourner nos regards ailleurs. Pur égoïsme ?

Sans doute. L'ennui, c'est qu'il est

difficile de savoir ce qui se passe exactement. Rares étaient les fuyards pendant la guerre du Vietnam alors que la situation était intenable et réellement invivable. Aujourd'hui, les gens fuient le régime de Hanoi - un régime communiste dur - par dizaines de milliers. Doit-on croire que le napoléon américain était plus supportable que le marxisme revu et corrigé par les successeurs de Ho Chi Minh ?



Contrairement à d'aucuns qui tendent à rejeter une responsabilité majeure sur l'Occident, Paul Keller, dans la FAN du 20 juin, resitue celle de la Malaisie et de la Thaïlande.

Il est difficile de se taire face à cette nouvelle forme d'Holocauste qui se joue en Asie. Si la fuite des masses devant les régimes communistes est un phénomène que nous connaissons bien en Europe où, il y

a dix-huit ans, l'Allemagne de l'Est a même construit le fameux mur de Berlin pour mettre un terme à l'exode, il conviendrait de s'interroger sur le sens de l'être humain qu'ont ces gouvernements qui refusent et expulsent aujourd'hui ceux qui implorent leur protection. Ce n'est pourtant pas la place qui leur manque pour accueillir les malheureux. La Thaïlande aussi bien que la Malaisie disposent encore de très larges ressources territoriales et sur les quelque sept mille îles qui forment les Philippines, un millier seulement est peuplé.

Mais apparemment le problème est ailleurs. Dans cette région l'idée se répand selon laquelle les Occidentaux, plus particulièrement les Etats-Unis, auraient perturbé par leurs interventions les relations et équilibres politiques et qu'il convient par conséquent de faire subir aux Occidentaux le prix des conséquences humaines...

C'est bel et bien une vaste opération de chantage qui semble se dessiner à travers cette politique d'Holocauste.

Asie oubliée

Où sont-ils ?

En mai et juin 1975, l'angoisse régnait, paraît-il, au sujet du Cha Lac dont on ne recevait plus de nouvelles depuis la libération de Saïgon. Le Cha Lac, lui, pensait : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ».

Depuis lors, après un semblant d'amélioration de quelques mois, les nouvelles provenant du Vietnam se font de plus en plus rares, surtout en ce qui concerne les familles des réfugiés. Nous connaissons des cas vraiment dramatiques : depuis plus d'une année certains réfugiés n'ont plus reçu signe de vie des leurs, restés sur place dans le paradis de Ho Chi Minh.

La jeune Ai Thi Huu, réfugiée avec sa famille chez nous, n'a reçu qu'une seule nouvelle du Vietnam depuis qu'elle est partie il y a douze mois : la mort de son beau-frère. Et cette nouvelle lui est parvenue depuis l'Australie ! Où sont papa, maman, frères et sœurs qui projetaient, eux aussi, de quitter le paradis ?

Combien de temps la petite Huu devra-t-elle encore attendre avant de savoir si ses proches sont encore au Vietnam ou s'ils sont partis ? Où sont-ils ? En Malaisie, en Thaïlande, à Hong Kong, en prison ou au fond de la mer ?

Ces derniers temps, toute la Suisse romande a été bouleversée par l'Holocauste et s'est demandée pourquoi il y a eu cette conspiration du silence. De nouveaux génocides sont en cours et ce n'est pas « l'Asie oubliée » qui pourra, à elle seule, éviter une autre conspiration du silence.

Cha Lac

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

TRIBUNE LIBRE

prêtre suisse en mission au Brésil

Je l'avais rencontré une fois, deux fois tout au plus, à la fin des années cinquante, à Chippis ou au val d'Anniviers. Et de cette lointaine rencontre il ne subsistait rien, sinon le souvenir d'un homme affamé d'égalité, de justice, de fraternité. Le souvenir d'un prêtre soucieux de défendre les opprimés face aux puissants. Bref, l'image d'un vrai prêtre, d'une sorte de saint, sauf que ce n'était pas du tout un saint triste. J'avais gardé de Romain Zufferey l'image d'un homme gai, dynamique, souriant, et surtout cordial, ouvert aux problèmes des autres.

On m'avait dit qu'il se trouvait depuis quelques années à Recife, où, venu tout droit du cœur de l'Amazonie, mon avion allait tout à l'heure se poser. Recife... Pernambuco... Nordeste... Dom Helder Camara... Triangle de la faim... Paysans fuyant vers les villes... Clichés vagues aux yeux d'un Européen. Je m'attendais à devoir aller vers l'intérieur du pays, ou tout au moins en banlieue, pour le rencontrer. Mais non, Padre Romano Zufferey, Rua Vervasio Pires 404, c'est pour ainsi dire en plein cœur de Recife, ville de 1 200 000 habitants. Un coup de fil, et quelques heures plus tard il m'accueillait dans la chaleur d'un janvier tropical.

La porte ouverte, je me trouvais dans une modeste «libreria». Mais déjà le père Zufferey arrivait, les bras ouverts, souriant de ses yeux plissés, d'un sourire toujours aussi cordial mais qui me sembla celui d'un homme fatigué. Et dans son bureau nous avons parlé longuement, de choses et d'autres. De certaines choses dont il est parfois un peu dangereux de parler. Mais aussi des hommes et des femmes d'un pays d'Amérique latine vu par un homme de cœur bien de chez nous. Voici l'essentiel des propos du père Zufferey.

Noël Tamini

Je suis de Sierre et de Saint-Luc, en Valais. Avant de venir au Brésil, j'étais prêtre à Sierre, et je m'occupais tout particulièrement aussi des ouvriers de la région, en tant qu'aumônier de la Jeunesse ouvrière catholique, ou JOC, et du mouvement ouvrier adulte. J'ai aussi passé cinq ans aux chantiers de Mottec et de la Gougna, dans le val d'Anniviers.

Comment je me suis décidé à quitter le Valais ? A l'époque, Paul Adam, un dirigeant ouvrier suisse qui travaillait à l'échelle internationale, était venu en tournée en Amérique latine pour étudier la situation des travailleurs ici. Il avait notamment séjourné au Brésil. A Recife justement, on lui avait demandé s'il connaissait un prêtre suisse qui avait l'expérience du milieu ouvrier,

Entretien avec le père Romain Zufferey,

prêtre suisse en mission au Brésil

et qui pourrait venir apporter son aide ici. Il s'agissait d'anciens de la JOC, des hommes déjà bien engagés dans la vie.

De retour en Suisse, Paul Adam a posé le problème. Et il est apparu que pour moi ça pouvait aller : il y avait quelqu'un pour me remplacer à Sierre, et mon évêque, Mgr Adam, était d'accord. J'ai donc accepté. J'ai continué mon travail en liaison avec l'évêque de Sion, mais avec une totale liberté d'action. J'appartiens donc en fait au clergé du diocèse de Sion, et je suis en quelque sorte prêtre ici, où je travaille en liaison avec Mgr Camara, archevêque de Recife.

Menacé d'expulsion !

Je suis arrivé ici en 1962, et je ne suis jamais revenu en Suisse depuis 1967. Je m'apprêtais à le faire en août 1977, lorsqu'une menace d'expulsion est venue. J'ai finalement renoncé à revoir mon pays, car si je rentrais je ne pourrais sans doute plus revenir ici.

De fait, travailler dans un milieu ouvrier ça reste délicat ; la police s'en mêle toujours un peu. Si j'avais tout fait pour partir, c'est surtout parce que Gaëtan Tudisco, un grand dirigeant ouvrier européen, était très malade, et qu'il désirait me revoir « avant de mourir » disait-il. J'avais tout d'abord obtenu l'autorisation de quitter le Brésil, mais sans garantie de retour. Une semaine plus tard arrivait la menace d'expulsion...

L'affaire a déclenché aussitôt une grande campagne de soutien ici même. Je crois qu'avec le temps le travail que nous faisons, le fait d'essayer de rendre les gens plus hommes, de les inciter à ne pas accepter n'importe quelle injustice, etc., avec le temps les autorités ne voulaient

plus l'accepter. Ils ont donc examiné à la loupe toutes les publications de notre mouvement, ils les ont analysées, et ils ont tiré de là des arguments contre ma présence au Brésil.

Le père Zufferey cherche ses mots. Il presse l'une contre l'autre les paumes de ses mains. Il a déposé ses lunettes devant lui. Par la fenêtre, on voit de la verdure ; on entend piailler des oiseaux dans un arbre. De la rue proche viennent aussi les bruits de la ville. Il fait chaud. La porte du bureau du padre Romano est large ouverte sur le corridor. Une maîtresse y passe, de cette démarche caractéristique propre à ses cousines d'Afrique équatoriale. En « brasileiro », langue mélodieuse s'il en est, elle formule pour une interlocutrice invisible une question qu'on dirait chantée.

Le père Romain Zufferey a fermé les yeux, comme un peu las à la pensée de devoir évoquer à nouveau ces moments pénibles.

Heureusement, poursuit-il, il y a eu une grande réaction. De la part de la presse brésilienne notamment, qui a déclenché une très forte campagne en ma faveur. Des journalistes de l'«Estado do São Paulo», de «O Globo», du «Journal du Brasil», étaient sans cesse aux nouvelles, et ils publiaient tout.

Il faut dire que cette menace d'expulsion est survenue au moment même où l'on commençait à restaurer certaines libertés, celle de la presse surtout. Et nous en avons profité au maximum, car les journaux publiaient tout, les documents incriminés, etc.

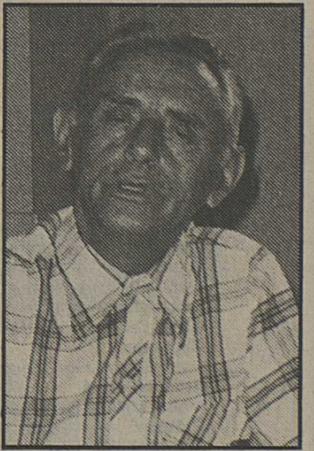
Et le père Zufferey de montrer un grand album rempli des coupures de presse qui ont paru alors. Il me présentera aussi le dossier lui-même,

avec notamment les empreintes digitales requises par la police.

J'avais déjà été interrogé à plusieurs reprises, précise-t-il, mais il s'agissait surtout de reconnaître des documents, et d'assumer la responsabilité des écrits publiés. Je sais qu'en Suisse on a beaucoup parlé également de cette affaire. Nous avions téléphoné à Lausanne et à Sierre, à certaines personnes qui ont alerté l'opinion publique. On a aussi entrepris des démarches auprès de l'ambassade du Brésil. Il y a même eu intervention du Vatican.

Et puis ça s'est tassé, et tout cela s'est terminé quasiment en queue de poisson. Mais je n'ai rien reçu de formel, tout ce que je sais c'est que je ne suis pas expulsé. Je pense que ce qui a été déterminant c'est la campagne menée ici à un moment de légère ouverture. Il y avait aussi la renommée du Brésil à l'étranger, une image de marque à préserver. Toujours est-il que ça a passé.

Les ouvriers eux-mêmes avaient pris ma défense, assumant tout ce qui avait été publié, tout ce que l'on avait fait ensemble. A ce moment-là,



L'ouverture accordée à la presse a profité également à Dom Helder Camara : tout ce qu'il a dit pour ma défense a été publié par les journaux. Mais revenons à mon travail ici, au mouvement ouvrier.

(A suivre.)

(...) Selon le rapport établi par la conférence de l'ONU sur l'aide et le développement, en 1977, la Suède a consacré 0,99% de son produit national brut à une aide officielle au développement, les Pays-Bas 0,84% et la Norvège 0,82%.

En dessous des 0,7%, mais néanmoins au-dessus de la moyenne des pays occidentaux industrialisés, figurent : la France (0,63%), le Danemark (0,61%), le Canada (0,56%), l'Australie et la Belgique (0,45%), la Grande-Bretagne (0,38%) et la Nouvelle-Zélande (0,35%).

En dessous de la moyenne figurent : l'Allemagne fédérale (0,26%), l'Autriche (0,24%), les Etats-Unis (0,22%), le Japon (0,21%), la Suisse (0,19%), la Finlande (0,17%) et l'Italie (0,09%).

Le rapport montre que le niveau de l'aide au développement est tombé de 0,34% du P.N.B. en 1971, pour l'ensemble des Occidentaux, à 0,30% en 1977.

Au cours de la même période, toutefois, le montant de l'aide, en valeur absolue, a presque doublé, passant de 7,5 milliards de dollars à 14,6 milliards de dollars.

«Le Monde» du 3 janvier 1979.



**Le nouveau
dollar.**



**La nouvelle
livre.**



**Le nouveau
mark.**



**Le nouveau
yen.**



**Le nouveau
cruzeiro.**



La nouvelle.....

EUROCARD. Le moyen de paiement universel. Emis par les banques suisses.

En vous offrant EUROCARD, les banques suisses mettent en vos mains un passe-partout qui vous ouvre le monde entier.

Dans près de 3 millions d'hôtels, restaurants, magasins et entreprises de service considèrent votre EUROCARD comme la meilleure recommandation de votre banque suisse. Aucune autre carte de crédit ne vous ouvre autant de portes dans le monde. C'est ce que savent d'ailleurs déjà plus de 70 millions de titulaires de carte sur tous les continents.

EUROCARD: une simplification. Plutôt que des liasses de billets étrangers vous n'avez sur vous que votre EUROCARD. Quand il s'agit de payer, vous présentez votre EUROCARD, vous vérifiez la facture, et vous la signez. Une fois par mois, vous réglez le tout, au vu d'un décompte détaillé, par l'intermédiaire de votre banque. Au besoin, votre EUROCARD vous permet aussi de retirer de l'argent auprès d'une des nombreuses banques offrant ce service.

EUROCARD: la sécurité. Si vous perdez de l'argent, il faut généralement en faire votre deuil. Mais si votre EUROCARD tombe en d'autres mains, vous répondez de l'usage abusif qui en sera fait jusqu'à cent francs au maximum. Et encore: seulement tant que vous n'avez pas annoncé la perte de votre carte.

EUROCARD: une économie. Quand vous partez en voyage, vous n'avez pour ainsi dire plus à changer d'argent. Ce que vous payez avec votre EUROCARD en monnaie étrangère vous sera compté en francs suisses au cours plus favorable des devises. En outre, du jour de l'achat jusqu'au débit de votre compte, il s'écoulera quelques semaines, pendant lesquelles votre argent rapportera encore des intérêts.

Même si vous êtes déjà membre d'une autre organisation de cartes de crédit, vous ne voudrez pas renoncer au passeport de confiance des banques suisses. Car aucun système au monde ne vous offre autant de facilités qu'EUROCARD. Et cela sans finance d'entrée et pour une cotisation annuelle de 80 fr. Renseignez-vous auprès de votre banque.



**Votre passe-partout pour le monde entier.
Une prestation de votre banque suisse.**

Je m'intéresse à la documentation EUROCARD. NAV 1

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA et localité _____

Adressez-vous à votre conseiller bancaire ou envoyez ce coupon à votre banque (nom de la banque, numéro postal et localité suffisent).



L'agent de sécurité incorruptible

Dans le vignoble autant que dans la culture fruitière, il existe des bandes d'insectes qui, par les dégâts qu'ils causent, vous volent de l'argent comptant.

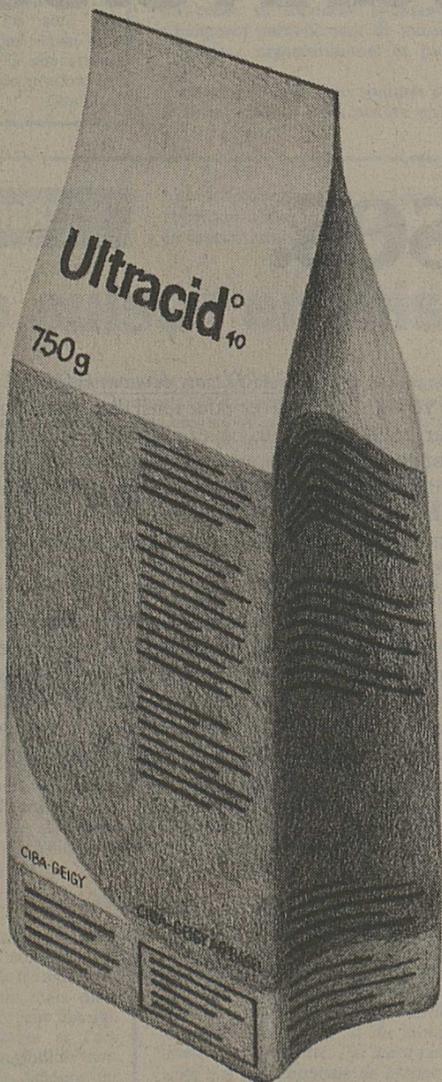
Que deviendrions-nous si la sécurité n'était pas assurée de main ferme?

Ne confiez pas ce travail important au premier venu!

Faites appel aux services de quelqu'un qui a apporté la preuve de sa compétence incontestée: depuis plus de 12 ans Ultracide® maintient l'ordre.

En empêchant toutes sortes de parasites voraces de se livrer à leur activité ravageuse.

Même des chenilles et des cochenilles.



Ultracide pénètre dans les couches superficielles de la plante et y reste vigilant. Ni le froid ni la chaleur ne peuvent diminuer son attention.

Action de contact et d'ingestion. Longue efficacité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Ultracide requiert une fréquence de vaporisation bien moindre.

Qui dit mieux!

CIBA-GEIGY

® marque enregistrée de la Ciba-Geigy SA, Bâle
Ultracide classe de toxicité 3. Produit toxique. Observer strictement les mesures de précaution.

Toujours des prix Placette

79128

Polo shirt coton,
S, M, L, XL

17.-



Jeans coton
polyester,
34 à 44

35.-

10.-

Chemise polyester coton,
37 au 44



Maillot coton
fantaisie,
S à XL

3.-



Slip coton
fantaisie,
S à XL

3.-

Pull-shirt polyester,
Taille 6 à 10

12.-



Blouson popeline,
44 à 56

28.-



Chemise polo
jersey coton,
S, M, L, XL

17.-



Jeans Denim,
36 à 50

15.-

50.-

Ensemble
loisirs,
44 à 56



28.-

Jeans coton
polyester,
34 à 44



5.-

Pochette cuir

Chaussettes fil d'Ecosse,

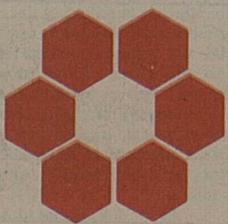
5.- 2 paires



Chaussettes orlon

4.- 2 paires

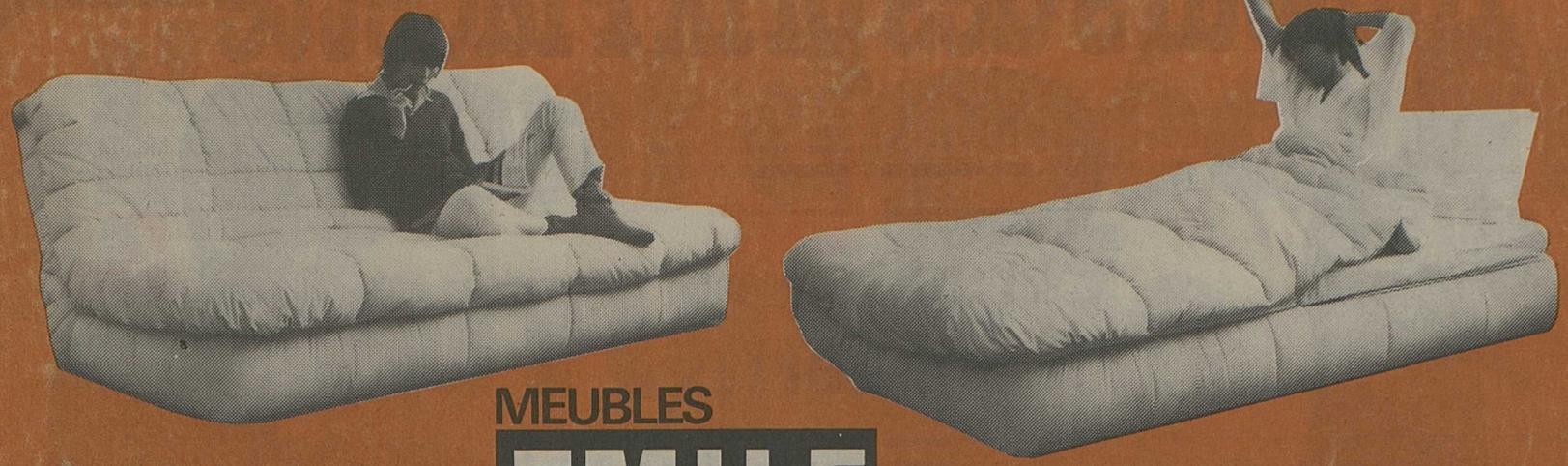
Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

No 1
en Suisse
Romande

Une réponse à votre problème



34 VITRINES

MEUBLES

EMILE

Inorel & fils S.A.

MARTIGNY-CROIX

026) 2 22 12

Cherche pour 1^{er} octobre **appartement de 3 ou 4 chambres** salon-cuisine équipé Salle de bains avec si possible terrasse. Non meublé. Long bail. Désire visiter 1^{er} quinzaine de juillet M. E. Guillemain Tél. 022/61 96 77 heures de bureau Rive 55 1260 Nyon 22-462058

Couple de restaurateurs, 12 ans d'expérience de cuisiniers, patente café-restaurant et hôtel, cherchent à louer **café-restaurant** ou éventuellement **petit hôtel**

Ecrire sous chiffre P 36-26888 à Publicitas, 1951 Sion

Chalet à louer Région valaisanne Tél. 021/24 55 16 22-2987

URGENT! On cherche à louer à Sion dans quartier de Platta-St-Georges **3-4 pièces** Tél. 027/22 42 32 bureau 36-26892

A vendre à Martigny quartier Fusion **appartement de classe** 113 m2, 3 chambres, tout confort. Fr. 170 000.- Case postale 95 1920 Martigny-Bourg 2 36-757

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Chez André, café-restaurant-pizzeria, route du Simplon 50, Sierre Tél. 027/55 12 08 cherche

une sommelière Entrée tout de suite ou à convenir. Travail par équipe, huit heures par jour.

une remplaçante de 18 à 23 h. 36-1301
La brasserie du Lignon à Genève cherche

sommelier - sommelière Entrée tout de suite. Tél. 022/96 41 44 bureau 18-511

L'hôtel Central à Sierre cherche pour la fin de ce mois

un commis de cuisine ou cuisinière Tél. 027/55 15 66 ou 67 36-3404

Le café Industriel, rue de Conthey, Sion, cherche

une dame pour faire des heures en cuisine. Se présenter au café. 36-20523

Hôtel sur la route du Grand-Saint-Bernard cherche

une serveuse pour la saison d'été Entrée début juillet. Débutante acceptée. Bon salaire. Tél. 026/4 13 02 36-26848

Restaurant de la Gare, Céligny (campagne genevoise) cherche

serveuse de métier Tél. 022/76 27 70 144.267.922

Je cherche

un boulanger-pâtissier Entrée tout de suite. **Boulangerie de Réchy-Chalais.** Tél. 027/55 14 62 36-26506

Café Industriel Sion cherche **sommelière** Congé samedi et dimanche. Se présenter au café. 36-26914

Martigny-Croix On cherche **une femme de ménage** une personne quelques heures par jour. Téléphoner au 026/2 21 39 avant 10 heures *36-400667

Carreleur cherche travail à l'heure ou à la tâche. Prix raisonnable.

Almé Derendingen 1903 Collonges Tél. 026/8 45 07 *36-400665

Nous cherchons pour le mois de septembre **une place en mécanique générale** pour **jeune homme** de 16 ans. A Sion ou Sierre

Tél. 027/55 50 13 *36-26882

Jeune fille cherche emploi pour le matin dans boutique ou parfumerie, région de Sion. Libre dès le 1er juillet

Faire offre sous chiffre P 36-26736 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons à Monthey **sommelière** débutante acceptée. Tél. 025/71 12 18 143.010.204

Paysagiste à Genève rive gauche recherche pour entrée immédiate **un machiniste**

qualifié avec permis P.L. Bon salaire. Tél. 022/31 12 62 18-4848

Café-restaurant à Lausanne, cherche tout de suite **serveur(euse)**

Suisse ou permis C. Horaire du soir: 15 h. - 24 h. Tél. 021/26 38 22 22-6564



N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Salvan **maison d'un appartement** Tél. 025/71 18 38 36-26804

On cherche à acheter à Sion région hôpital - Diolly **terrain pour villa** Faire offre sous ch. P 36-26757 à Publicitas, 1951 Sion.

Je m'intéresse à l'achat de **vignes** Région Valais central. Offres sous chiffre P 07-910006 à Publicitas, 3900 Brigue.

A louer à Sion **bureaux 175 m2 au 2e étage** Libres le 31 décembre 1979.

S'adresser à R. Comina, architecte Elysée 19, Sion, tél. 027/22 42 01 143.343.090

On cherche à louer à **Martigny**

une arcade environ 50 à 80 m3, pour confection et chaussures. Reprise éventuelle. Ecrire sous chiffre P 36-400651 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion **un box-garage** Petit-Chasseur 31 Fr. 70.- par mois. Libre tout de suite. Tél. 027/22 44 70 *36-301612

A vendre à Sion **appartement de 3 1/2 pièces** Fr. 155 000.- Pour traiter: 35 000.- Eventuellement location-vente. Tél. 027/23 39 12 36-26947

A vendre, à 3 km du centre de Monthey **appartement de 3 chambres HLM** Cuisine, bains, WC, hall, avec chauffage central. Cave, galeas, locaux annexes, garage et place. Jolie situation. Tél. 025/71 37 08 *36-425356

A louer **deux chalets** pour vacances d'été. Rive droite du Rhône Alt. 1600 m. Tél. 027/38 26 76 36-26874

A louer à Sion-Ouest **studio meublé** Libre tout de suite. Fr. 200.- par mois charges comprises. Tél. 027/22 46 13 *36-301597

A louer à Sion-Saint-Guérin **appartement 3 1/2 pièces** Libre tout de suite. Fr. 430.- par mois charges comprises. Tél. 027/22 34 64 *36-301596

A louer à Sion R. des Tonneliers 11 **studio non meublé** Fr. 310.- par mois, charges comprises. Tél. 027/22 18 01 81 11 03 *36-301604

A louer à Sion Petit-Chasseur 88 4e étage **appartement de 4 1/2 pièces** Fr. 450.- + charges. Libre dès le 1er août. Tél. 027/22 26 62 heures de bureau 36-26893

Sion-Ouest A louer **chambre meublée indépendante** Tél. 027/22 23 63 36-26896

Café A vendre à Sierre café + 2 appartements + jeu de quilles. Fr. 360 000.- Ecrire à case postale 547 3960 Sierre. *36-301605

Publicitas 027/21 21 11

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α | 0 | 3 | _____

Profession ←
α | 0 | 4 | _____

Nom de la rue ← N° rue →
α | 0 | 5 | _____ α | 0 | 7 | _____

N° postal ← Nom de la localité →
α | 0 | 9 | _____

Pays ou province étrangère ←
α | 1 | 2 | _____

Pour adresse à l'étranger

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Ne la tue pas par des produits toxiques
Elle assure ta récolte

TERRE DES HOMMES VALAIS

LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340
C. C. P. 19-8045

Transat : « Nouvelliste » rétrograde au 16^e rang

Vingt-deux bateaux, sur les 29 classés, ont viré la bouée des Bermudes. Si « Paul Ricard » détient toujours le commandement sans beaucoup augmenter son avance d'ailleurs sur « Kriker V », la petite « bombe » de la soirée consiste par le retour en force de « VSD » qui, lors du relevé de la dernière position (18 heures) était encore 3^e, mais en fin de soirée, il aurait pris la 2^e place du bateau de Malinowski.

Quant au « Nouvelliste », il a rétrogradé de deux rangs au bénéfice de « Saïga ». Pour « Gaya d'Anzère », toujours 26^e, il devrait virer la bouée dans deux, voire trois jours.

Positions, hier, à 18 heures : 1. « Paul Ricard » 43-10, 43-13 ; 2. « Kriker V » 42-20, 45-02 ; 3. « VSD » 43-88, 45-41 ; 4. « Télé-7 Jours » 47-46, 45-33 ; 5. « Kriker VI » 33-37, 45-59 ; 6. « Fernande » 42-50, 50-40 ; 7. « Serenissima » 41-04, 51-20 ; 8. « Pen Duick III » 39-19, 55-10 ; 9. « Avi 3000 » 38-34, 54-52 ; 10. « Bio-therm » 37-16, 57-00 ; puis : 14. « Saïga » 35-28, 60-51 ; 16. « Nouvelliste » 36-17, 51-50 ; 26. « Gaya d'Anzère » 33-03, 46-08.

Rallye 13 Etoiles

Le match Porsche - Fiat (suite) un déséquilibre certain...

DEPUIS son envol, le championnat suisse des rallyes, cuvée 1979, se place continuellement sous le signe du duel Porsche-Fiat. Le bilan actuel est sans appel : la marque germanique a opéré une véritable razzia en s'octroyant les quatre premières confrontations (3 x Haldi - 1 x Jean-Marie Carron). Par sa configuration, le rallye des Treize Etoiles paraît taillé sur mesure pour permettre aux bolides allemands d'épingler un nouveau fleuron à leur boutonnière.

Le décompte brut des engagés révèle déjà un déséquilibre certain, puisque les Porsche se présentent au départ à 9 contre 2. Le Lausannois Claude Haldi, leader actuel du championnat, s'approprie naturellement tous les suffrages chez les bookmakers spécialisés. Une Porsche turbo débordante de puissance, alliée à une solide expérience du bonhomme : tout semble réuni pour une nouvelle chevauchée victorieuse. Il serait cependant prématuré de tomber dans un optimisme béat, car Haldi affrontera pour la première fois un kilométrage nettement plus copieux et des températures moins propices à la bonne « respiration » de son turbo.

Savary, le « Poulidor » des rallyes

André Savary, Poulidor des rallyes - trois places de dauphin cette année - et Jean-Robert Cortay semblent les mieux armés pour dialoguer avec Haldi le favori. Les deux Vaudois disposent d'une cavalerie très affûtée qu'ils ne manqueront pas de poser avec adresse sur ce parcours taillé à leurs pointures. De plus, Savary, perpétuellement en procès avec ses disponibilités matinales, devrait afficher d'emblée ses prétentions, le départ réel de la course se situant demain à 20 heures.

« En faisant abstraction de la montée conduisant de Morzine à Avoriaz, favorisant la puissance à outrance, le parcours



Jean-Marie Carron et Jacquemet au volant de sa Porsche, vers un deuxième succès ?

Pour les voir : au CERM à Martigny

Ce soir : 17.00 - 21 h. 00, contrôle technique.

Demain : à 8 h. 31, départ premier concurrent.

Classement actuel du championnat suisse : 1. Haldi-Sandoz, Porsche, 54 points. 2. Savary-Bubloz, Porsche, 48. 3. Béring-Corti, Porsche 43. 4. Roux-Mugnier, Porsche 42. 5. J.-M. Carron-Jacquemet, Porsche, 34 points.

présente la gamme des difficultés que j'affectionne particulièrement » déclare Jean-Marie Carron. « Avec un culot bien dosé, j'espère également mériter ma part au gâteau. » Le pilote octodurien, fort de son récent succès au rallye de Saint-Cergue, affiche une détermination de bon aloi qui lui permettra de bousculer les meilleurs.

Krucker, le trouble-fête

Très sérieux client et trouble-fête à plus d'un titre, le garagiste genevois Jean Krucker affrontera pour la première fois les habitués du championnat suisse. Aiguissant, avec succès, ses qualités de pilote en France exclusivement, Krucker est attendu au contour par certains médiateurs qui lui tissent une montagne de re-

proches infondés. Il ne lui sera rien pardonné. « Je passe pour un dégonflé », confie-t-il. « Ma préférence pour les épreuves françaises découle d'un critère de qualité de parcours. Quoi qu'il en soit, les rumeurs me laissent parfaitement indifférent. » L'an dernier, sur ce même tracé, Krucker cassait sa boîte de vitesse au moment où son plus dangereux rival pointait avec cinq minutes de retard. « L'épreuve est identique à l'édition précédente », remarque le Genevois. « L'auto éclate de santé, mais, malgré ma parfaite connaissance du terrain, je redoute la sortie de route à laquelle j'ai trop souvent goûté. Le gravillon amassé dans les passages délicats ne facilitera en rien les choses. Si j'accomplis mes trois boucles, on ne sera pas loin et je tiens à la terminer cette course ! » Le tiercé de Krucker : « Je donne, dans l'ordre Haldi, Jean-Marie Carron et Savary » et d'ajouter : « Dans la montée d'Avoriaz, Haldi nous enfilera trente secondes dans la vue avec son « gros truc » ! »

Jean-Claude Béring et Philippe Roux, toujours en évidence, compléteront les chances de Porsche car, malgré un léger décalage au niveau des moyens mécaniques, ils peuvent tous deux s'intégrer d'emblée à la bataille au sommet.

Et les Fiat ?

Que reste-t-il aux Fiat ? Rallye sans terre, le Treize Etoiles offre à Eric Chapuis et Philippe Carron de superbes descentes que les deux compères ne se feront faute d'exploiter. Mais sera-ce

suffisant ? A l'image du déroulement de ce passionnant championnat, les Fiat, ici plus qu'ailleurs, aborderont la course en adoptant une position d'attente qui pourrait s'avérer payante, car malheur aux excités qui assimilent ce rallye des Treize Etoiles à un sprint.

N'oublions pas quelques remuants concurrents des groupes 1 et 2 parmi lesquels nous relèverons principalement Krattiger, Fehr, Reuche et Christian Carron, tous sur Opel Kadett GTE, Balmer (Mini 1275 GT), Uelliger (Renault 5 Alpine), Goette (Ford Escort) et le Riddan Michel Maye (BMW).

La participation valaisanne comprendra les équipages Aymon-Aymon (BMW), Eggs-Bocherens (Alpine), Melly-Marchon (Simca), Rauch-Grand (Triumph TR 7) et Tissières-Murisir (Opel Kadett GTE).

M.W.

Jacky Ickx remplace Depailler

Guy Ligier a choisi, comme généralement prévu, le Belge Jacky Ickx pour remplacer le Français Patrick Depailler, victime d'un accident de deltaplane au début du mois de juin.

Ickx prendra le volant de la seconde Ligier dans le Grand Prix de France, qui aura lieu le 1^{er} juillet à Dijon.

En bref...

● **ATHLÉTISME.** - Une modification est intervenue dans la composition de l'équipe suisse pour le match à quatre de Brème. Hansjörg Ziegler, prévu pour le relais 4 x 100 m, a été remplacé par le jeune Jürg Bugger (20 ans). Blessé, Ziegler a passé un test qui ne s'est pas révélé favorable. Chez les dames, en longeur, Eliane Jeker (blessée) a dû céder sa place à Angela Weiss.

● **GOLF.** - Markus Frank champion suisse de matchplay. - A Niederbüren, Markus Frank (Niederbüren) a remporté la finale du championnat suisse de matchplay en battant Michel Rey (Zumikon) par 8-7. La décision est intervenue au 11^e tour. Cette finale avait dû être reportée le week-end dernier en raison du mauvais temps.

● **TENNIS.** - Les tournois à l'étranger SURBITON. - Simple messieurs, quarts de finale : Brian Gottfried (EU) bat Tim Wilkinson (EU) 6-3 6-2. Victor Amaya (EU) bat Hank Pfister (EU) 6-3 7-6. Colin Dibley (Aus) bat Bernie Mitton (AS) 7-6 6-3.

EASTBOURNE. - Simple dames, quarts de finale : Chris Lloyd-Evert (EU) bat Kerry Reid (Aus) 6-3 6-4. Tracy Austin (EU) bat Ilana Kloss (AS) 6-2 6-4. Martina Navratilova (apa) bat Wendy Turnbull (Aus) 6-4 6-1. Virginia Wade (GB) bat Bettina Bunge (EU) 6-0 6-4.

● **CYCLISME.** - La route savoyarde, épreuve en quatre étapes, a débuté à Thonon par une course en circuit qui constituait en fait le prologue puisque le temps n'était pas reporté au classement général. Cette épreuve, courue sur 80 km sous le nom de prix de la ville de Thonon, a été remportée au sprint par le Suisse Andreas Burghold (groupe Gitane) devant les Français Jean-Claude Dirx, Henri Berthillot et Marc Ledoux. Les cinq autres Suisses en lice ont terminé dans le peloton, à 22^e du vainqueur, crédité du temps de 1'54"18.

20^e anniversaire de l'école sédunoise L'ambiance est montée d'un ton...

Ce sont les paroles du chef des juniors, René Maye. En effet, après deux jours de festivités sur le terrain, l'ambiance est montée d'un ton. Le nombre de spectateurs est plus important et les encouragements autour des terrains sont fort sympathiques. Nombreux sont également les dirigeants actuels de

clubs ou anciens qui sont venus applaudir les prestations de nos jeunes champions de demain. Après les quatre rencontres de mercredi, où l'on eut l'occasion de voir à l'œuvre les tout jeunes, hier eurent lieu trois matches, le quatrième prévu entre Sion C2 et Bramois C1, ayant dû être annulé en raison des courses scolaires. Une fois de plus, les équipes sédunoises ont démontré leur bonne préparation en prenant le meilleur sur leurs adversaires. On assista même à un « carton » des Sédunois sur Savïèse de

8 à 0. Aujourd'hui, le programme sur les terrains du Vieux-Stand se poursuit avec les équipes D, B et A, alors que les équipes des vieilles gloires, formées de seniors de plusieurs clubs se mesureront dès 18 h. 45 pour le grand plaisir des jeunes...

RÉSULTATS DE LA JOURNÉE

ANCIEN-STAND SUD

Sion B3 - Nendaz A1 5-3
Sion B1 - Chippis A2 3-0

ANCIEN-STAND NORD

Sion C1 - Savïèse B 8-0

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

ANCIEN-STAND SUD

17 h. 30 Sion B2 - Martigny B
19 h. 00 Sion A2 - Rarogne A

ANCIEN-STAND NORD

17 h. 15 Sion D2 - Grimisuat D1
18 h. 45 Match des vieilles gloires, équipes formées par des joueurs de clubs de la périphérie sédunoise, arbitré par Eugène Rudaz.

● **Finale du championnat suisse junior interrégional B/1 à Berne :** Grasshopper - Servette 1-0 (0-0).

● **BASKETBALL.** - Demi-finale du championnat suisse junior féminin : Stade Français - Romanel 74-48 (31-28). Match retour jeudi prochain à Romanel.



Les tout jeunes (1970) de Riddes et Sion se sont affrontés avec beaucoup de volonté. Ici, les Riddans (maillot rayé) sont à l'attaque...

Prélude à la finale de dimanche, à Sion

La jeunesse servettienne

L'attribution de la finale suisse des Inter A/1 au FC Sion remonte à l'été 1978. Chef de service «2» juniors du département technique de l'ASF à Berne, René Kipfer (Hergiswil am See) avait été sensible à la demande du club sédunois pour l'édition 1979 de cette finale nationale des juniors A/1, qui opposera le tenant du titre Grasshopper au FC Servette, champion romand et vice-champion de groupe l'an dernier, derrière Bienne, qui perdit d'ailleurs en finale contre Grasshopper.

DEPUIS 4 SAISONS AU SERVETTE

Le finaliste romand de ce championnat national (deux groupes de 14 équipes) est dirigé par un ancien joueur du FC Servette et précédemment de Vevey, Roger Défago (1944), maître de sport et instructeur ASF, mais double nationalité franco-suisse et qui a suivi les cours d'entraîneur à l'INS à Paris - il pourrait entraîner une formation de 1^{re} division française - à l'occasion d'un stage national. Né en Algérie, mais depuis l'âge de 12 ans en Suisse, de père suisse et de mère française, l'ancien joueur de milieu de terrain parle de l'équipe qu'il dirige : « Au départ, il y a quatre ans, certains des joueurs que j'avais sous la main n'étaient pas vraiment talentueux. Ils ont beaucoup travaillé. Ils sont jeunes. Sur le contingent de 14 joueurs à ma disposition, 10 seront encore juniors la saison prochaine, puisqu'ils sont nés en 1961. J'ai parfois aligné des juniors B en A. Ainsi, on peut progresser et gagner du temps. Précédemment, je m'occupais des juniors B régionaux, puis des Inter B/1, et pour la seconde saison, des Inter A/1. Avec toutes les équipes que j'ai dirigées depuis quatre saisons, nous avons toujours été dans le coup. Cinq fois par semaine à raison d'une heure et demie, nous nous retrouvons à l'entraînement. Je sais... je suis exigeant et sévère, mais les jeunes aiment aussi cela. Je ne fais pas de cadeau... »

TROIS TITRES DE CHAMPION SUISSE

Récemment, Roger Défago, toujours dans le but de se documenter, s'est rendu pendant dix jours à Saint-Etienne. Ses diplômes français lui ont évidemment ouvert les portes du club stéphanois. A son palmarès personnel, on compte trois titres de champion suisse : 1966-1967 et 1968-1969, avec les réserves du FC Servette (ce championnat s'appelle maintenant ligue nationale C) et en 1972, avec l'université de Genève. « C'est le football qui m'a incité à devenir maître de sport, mais précédemment, j'avais suivi des cours au technicum. Actuellement, j'enseigne au cycle d'orientation de Cayla, et je m'occupe du football pour les candidats au titre de maître de sport à l'université. Marc Schnyder est passé «entre mes mains », si j'ose dire. Depuis le début de la saison, les joueurs ont été très persévérants. Ils ont fait des progrès, dans le jeu, mais aussi dans la vie. Je leur ai mis du plomb dans la tête. Physiquement, ils sont très bien préparés. Ils ont envie de gagner. L'intégration d'un joueur dans l'équipe ne pose pas de problème. C'est vraiment un bloc. Nous jouons de manière rigoureuse, avec un libero et le 4-3-3. Je m'étonne, par exemple, que, malgré nos bons résultats, l'entraîneur de la première équipe n'ait pas pris le temps de venir voir nos matches... Une fois contre Lausanne, Peter Pazmandy était présent, nous avions été très mauvais, j'en conviens. Une autre fois, il était là, mais a parlé pendant tout le match avec un journaliste... alors que penser de collaboration prônée par le responsable technique et administratif du Servette, Gilbert Dutoit ? L'entraîneur de LNC, Gilbert Cottier, et moi-même, nous travaillons dans notre coin, alors que le noyau de collaboration existe. Une équipe comme celle que je dirige arrive bien préparée en LNC, ce ne fut pas toujours le cas. Le président du club : je ne l'ai jamais vu. J'aimerais bien le connaître. Après la finale, gagnée ou perdue, j'aurais d'autres choses à dire. Je ne resterai pas en arrière sur ce plan », lance sans retenue Roger Défago, qui voit avec confiance cette finale suisse à Sion.

Le contingent servettien sera le suivant :

Roberto di Giorgio et Jean Demolis (1961) gardiens. Yannick Paratte, Joachim Martinez, Jean-Marc Schornoz, Philippe Houriet, Yves Grandvoinet et Jean-Dominique Fernandez (1960). Pierre-Yves Liniger, Roberto Serafini, Alain Charbonnier, Youssef Radi, Serge Claudel et Yves Reymond (1961). Eric Ochser (1961) est blessé, alors que les frères Carlos (1960) et Luis Fuentes (1961) ne sont pas retenus pour ce match. Coach : Henry Charrière.

Michel Bordier

LIQUIDATION TOTALE

FERMETURE
JUILLET
7

Ce n'est pas des soldes que nous proposons, mais des milliers de vêtements mode récemment fabriqués!

FORTE BAISSÉ DES PRIX!

Déjà incroyablement bas

Ensembles coton pour vacances	19.-	Jeans et pantalons dames	5.- à 19.-
Robes été unies et imprimées	29.-	Imperméables	69.-
Jupes coton ou laine	15.-	Pantalons et blousons pour hommes	29.- à 49.-
Blazers été	39.-	Pantalons et salopettes pour enfants	10.- à 20.-

Coupons tissus pour vêtements et ameublements

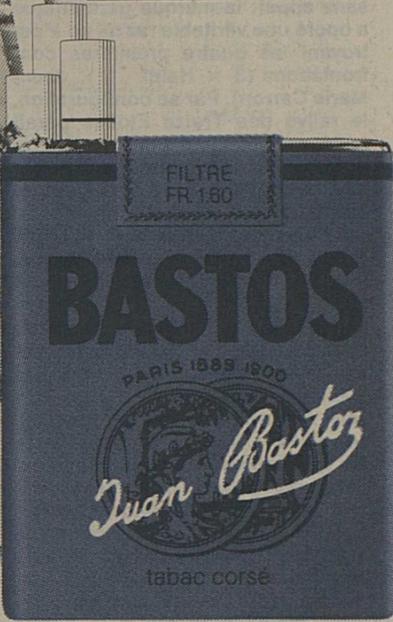
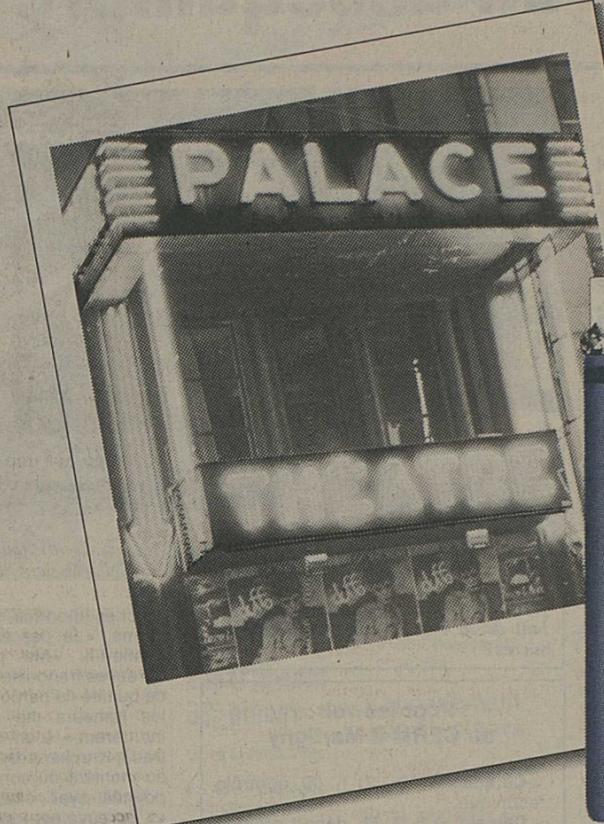
Fabrique de vêtements
Dumas & Egloff S.A.
Châtel-Saint-Denis (FR)
Derrière le nouveau centre Coop

Vente autorisée jusqu'au 7 juillet 1979
Ouverture sans interruption
mardi au vendredi 9 h. à 18 h. 30
samedi 9 h. à 17 h.

Demain.
Grand concours à
Sion.

TABAC NOIR ET NUITS BLANCHES.

Il est 3 heures du matin, la rue Montmartre grouille de monde, les danseurs épuisés prennent l'air. Respirez un grand coup avant de replonger dans l'enfer du disco, quand vous aurez gagné les 2 nuits à Paris pour 2 personnes offertes par Bastos.



Savoir fumer. Bastos. Fr.1.60

Un moyen simple et efficace pour transmettre VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER les guichets des agences de PUBLICITAS



Mademoiselle Suzanne MORAND
Bâtiment du Crédit Suisse 3e étage
MARTIGNY



Monsieur Jean-Jo BLATTER
Av. de la Gare 25
SION



Madame Bernadette CLERC
Rue Pottier 7
MONTHÉY

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-pressé à votre entière disposition. Quels formats? Dans quels journaux? A quel prix? Sous quelles formes? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.



XVI^e Fête romande des yodleurs à Vevey, les 22, 23 et 24 juin

Une halle de fête de 3000 places Parking à disposition

- Vendredi 22 juin Dès 20 h. 30, «show musical» par l'ensemble Beny Rhemann, suivi d'un bal
- Samedi 23 juin Soirée folklorique animée par des ensembles de toute la Suisse, et bal
- Dimanche 24 juin Grand cortège folklorique dès 14 h. 30, à travers les rues de Vevey 26 groupes avec chars, 11 corps de musique, claqueurs de fouets, joueurs de hornus, suivi d'une production de danses folkloriques à la halle de fête où Roger Cochard, soliste de la Fête des Vignerons de 1955, chantera le «Ranz des Vaches»

Vente des billets: Tourisme pour tous et ADIVE, à Vevey. 22-161079



Cilo un véritable pur sang!

Qualité • Choix • Prix • Service

CILO CROSS Mod. 511 monovitesse Fr.

975.-

Mod. 512 2 vitesses Fr. 1250.-
Les deux modèles avec refroidissement par ventilation à turbine, y compris le compteur kilométrique.
Créé pour les «fonceurs», le Cilo Cross vous offre la sécurité jusque dans les moindres détails. Brillant en côte, fourches télescopiques avant et arrière, il se joue de toutes les difficultés de la route.



cilo

symbole de qualité suisse

- Chamoson: MONNET H.
- Martigny: CYCLES COMTE, La Bâtiáz
- Monthey: CYCLES MEYNET S.A.
- Riddes: CONSIGLIO L.
- Saillon: CRETENAND R., Garage de la Sarvaz
- Saxon: FELLAY-PERRIER M.
- Sierre: VUISTINER J., avenue de France 36
- Sion: CYCLORAMA J. WILLY, rue de la Dixence
- LOCHMATTER M., carrefour de la Matze
- Vernayaz: CONCET R.

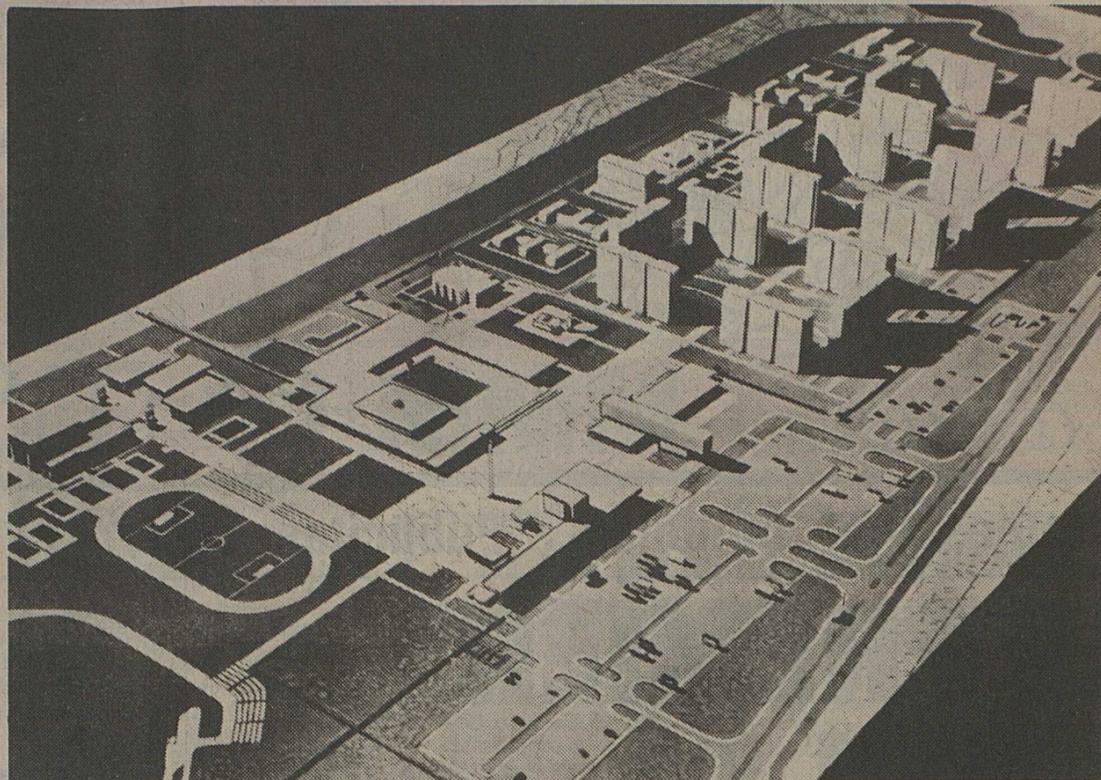
Moscou : un village olympique presque terminé

LES COUPOLES dorées du Kremlin sont distantes d'une quinzaine de kilomètres. Là, dans un décor encore kafkaïen, dans un méli-mélo de chantiers, de terrains vagues, se dresse, au sud de Moscou, une ville champignon, sortie de terre en un temps record ou presque: le village olympique où seront logés pendant les Jeux, athlètes et accompagnateurs.

Car aux Jeux, l'essentiel n'est pas d'abord de participer mais en premier lieu de se nourrir, dormir, se loger. Pour le village, construction de base, les Soviétiques ont mis les bouchées doubles. Il est prêt. Enfin presque. A environ un an des Jeux, les travaux, en avance de plus d'un mois sur les prévisions, en sont à la phase terminale.

L'accès reste difficile. Il faut affronter la banlieue moscovite et un univers uniforme d'immeubles neufs ou en construction, le trafic intense de camions constitue l'essentiel de la circulation à Moscou, une route en terre qui sera remplacée par une large chaussée lorsque les accès auront été aménagés.

Puis c'est le village signalé par un grand panneau pourvu du signe olympique. A l'entrée, derrière les baraques des miliciens de garde, des « bidasses » de toutes tailles et de toutes races, le crâne rasé, les torses nus luisants de sueur au soleil de juin, creusent une tranchée le long de la barrière métallique qui entoure la cité des athlètes.



Le village, sur une surface de 107 hectares, comprendra 18 buildings de 16 étages, un centre téléphonique, des cantines, restaurants, une clinique et divers locaux d'administration, à proximité immédiate des terrains d'entraînement.

Derrière, les 107 hectares du village donnent déjà une impression de fini. Il reste bien quelque espace vert à aménager, mais les 18 immeubles de 16 étages sont là, vides mais achevés, seuls pour deux d'entre eux, les aménagements intérieurs n'ont pas été terminés, sur certains flottent à la mi-façade des portraits de Leonid Brejnev, le numéro un soviétique.

« Bien sûr nous avons souffert de l'hiver exceptionnellement rude, souligne un responsable. Mais cela n'a pas empêché les travaux de continuer même de nuit. » La construction avait commencé il y a deux ans et demi, avec une main-d'œuvre entièrement soviétique où se sont mêlés des étudiants, volontaires, mais l'espoir peut-être de bénéficier de passe-droits au moment des Jeux.

Deux zones

Conçu par un architecte, prix Lenine d'architecture il y a quelques années, le village est séparé en deux zones, l'une résidentielle, l'autre dite internationale qui abritera tous les services nécessaires pour faire vivre une ville cosmopolite de plus de 10 000 habitants. La zone résidentielle est sans grande originalité, mais agréable avec ses trois blocs de six immeubles séparés par des espaces verts.

C'est là que seront logées les délégations. « Nous attendons un total de 12 500 personnes entre athlètes et dirigeants », fait valoir le directeur-adjoint du village, M. Victor Ivliev. « Mais il ne s'agit pas d'un chiffre limite. Nos prévisions vont jusqu'à 13 000 », ajoute-t-il en soulignant avec fierté qu'aux Jeux de Munich la population du village olympique n'était que de 11 700 personnes. A

Montréal, en raison notamment du boycott des Africains, ce chiffre était encore inférieur: 8700 personnes.

Quoiqu'il se passe, les organisateurs des Jeux ne devraient pas avoir de problème pour loger tout le monde. La capacité totale du village olympique, à deux athlètes au maximum par chambre, est de 15 000 personnes. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour faire face à un afflux imprévu.

Espace et confort

Selon les standards moscovites, les appartements olympiques sont spacieux. sinon luxueux: des deux-pièces de 66 m², des trois-pièces de 72 m², meublés simplement et pourvus de cuisines, salles de bains et toilettes carrelées. A chaque étage, deux deux-pièces et deux trois-pièces.

« Il n'est pas question de loger deux délégations sur le même étage, fait remarquer M. Ivliev. Cela signifie que des athlètes pourront même dans certains cas disposer d'une chambre à part. »

Dans les chambres, du papier peint vert, bleu ou rose, deux lits de dimension variable en quinconce, une petite table de chevet, une table et deux chaises. « Il a fallu tenir compte des problèmes de taille, souligne le directeur-adjoint du village, pour caser des athlètes dont la taille peut aller jusqu'à deux mètres et plus des basketteurs. »

Deux immeubles seulement ont été réservés aux femmes, les organisateurs n'en attendant pas plus de 10 à 15%. Ironie du sort ou choix délibéré, ce sont les deux situés les plus près du centre commercial avec ses divers magasins et

ses restaurants (quatre self-service de mille places dont un restera ouvert 24 heures sur 24).

Le centre commercial est une des pièces maîtresses de la zone internationale qui s'articule autour de la « place des Nations » où se dérouleront les cérémonies aux drapeaux le lendemain de l'arrivée de chaque délégation. « Nous pourrions en tenir trois par jour à partir de l'ouverture officielle le 28 juin » a indiqué M. Ivliev.

Le bâtiment administratif, où se feront les accréditations et où se trouvent la poste et la banque, un centre culturel comprenant notamment une salle de spectacle de 200 places, deux autres de 250 places, une discothèque, une phonothèque, une salle de danse, des salles d'interview, de télévision, une bibliothèque, un restaurant de 300 places réservé à la presse, et trois locaux religieux où se célébreront par roulement

les rites des différentes religions représentées aux Jeux complètent cette deuxième partie de la « cité des athlètes ».

Equipements sportifs

Un village olympique ne se conçoit pas sans ses équipements sportifs. Dans ce domaine les constructeurs soviétiques ont aménagé un stade avec piste d'athlétisme, trois terrains de football pour l'entraînement, trois salles couvertes omnisports avec des piscines et des bassins de plongeurs et une aire de repos et de loisir autour de trois petits lacs artificiels en bout de village où les athlètes entre deux compétitions pourront se baigner ou canoter.

Tout cela, avec en plus une polyclinique de 7 étages pour les cas d'urgence et les soins spéciaux, les quatre bâtiments qui serviront d'entrepôts mais seront transformés en crèches après les Jeux,

les deux locaux scolaires construits à proximité, font du village olympique une véritable aubaine pour les Moscovites.

« Il servira à loger 12 000 familles », a souligné un responsable du village olympique. Avec 3456 appartements présentant tout le confort, la mise sur le marché du village olympique, « un des plus grands chantiers réalisés à Moscou » de l'aveu même des constructeurs, est attendu avec impatience dans la capitale soviétique où la crise du logement en dépit de nombreuses constructions nouvelles dans les banlieues n'en finit pas de se résorber.

Cette crise du logement, il n'est pas besoin de s'éloigner beaucoup du village olympique pour la sentir. A quelques centaines de mètres seulement, au creux d'un vallon, des gens vivent encore dans des isbas, les traditionnelles maisonnettes en bois russes, et n'ont pu encore être relogés faute de place.

Football : en Suisse, en Valais et à l'étranger

Le dernier match de Karl Odermatt

Un autre footballeur prestigieux a disputé son dernier match mercredi soir à Berne: Karl Odermatt, qui a décidé de mettre un terme à sa carrière de joueur pour occuper dès le mois de juillet, le poste de directeur sportif des Young Boys, club dont il a porté les couleurs ces quatre dernières années. Karl Odermatt a joué 50 matches sous le maillot de l'équipe nationale entre le 5.6.1963 et le 18.11.1973, il a joué 408 matches de championnat (296 avec Bâle, 112 avec les Young Boys), il a été cinq fois champion suisse et il a gagné trois fois la coupe en participant à huit finales.



Tir

Cible de Sion

En guise d'entraînement intensif pour le tir fédéral à Lucerne, la Cible de Sion organise le samedi 23 juin des tirs de société (uniquement sur électronique) de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

II^e ligue valaisanne

Entraîneurs : du nouveau

Tout l'appareil technique à la tête des équipes valaisannes de 2^e ligue est pratiquement en place pour la saison 1979-1980.

A part le FC Ayent (le successeur de Roger Massy sera annoncé ce soir à l'assemblée générale) et le FC Salquenen (sans président et entraîneur momentanément), tous les clubs se sont assurés un responsable technique.

On retrouve passablement de vieilles connaissances: Robert Colomb à Bagnes, Georges Mugosa à Conthey, Bernard Frochoux à Fully, René Grand à Grimisuat, Noël Dubuis à Savièse et Isaïe Caillet-Bois à l'USCM. Avec le FC Sierre et le FC Vouvry qui nous reviennent, apparaissent Pierre-Antoine Dayen (ex-joueur du FC Sion) et Nereo Drigo qui vient d'effectuer l'ascension avec la formation des bords du lac.

Pour l'instant les innovations arrivent de Saint-Maurice où le souriant Daniel Martin (ex-entraîneur de Masongex) succède à Angelo Milevoy et

de Saint-Léonard où Jean-Bernard Tissières a demandé un congé. Pour la saison prochaine il sera remplacé par Léonard Aymon (ancien joueur local et entraîneur de la 2^e garniture cette saison).

Bernard Farquet
à Neuchâtel Xamax

Hier matin le président du FC Saint-Maurice, Henri Clivaz, réglait les dernières formalités à Neuchâtel pour le transfert de Bernard Farquet (10.10.1958). Ce talentueux latéral qui a évolué cette saison à Monthey (prêt) a été cédé définitivement à Neuchâtel Xamax où il rejoindra le gardien Christian Constantin, un ancien coéquipier.

On sait par ailleurs que les joueurs Levat, Echnard et Fardel de Saint-Maurice porteront les couleurs du Lausanne Sports la saison prochaine.

Hier matin le club d'Agaune connaissait par contre beaucoup de tristesse en apprenant le décès subit de son président d'honneur M. Tomasi.

Régis Favre à Conthey

Régis Favre revient à la compétition après une saison d'arrêt. C'est avec le FC Conthey qu'il évoluera sous les ordres de l'entraîneur Mugosa.

Un autre joueur, Marc-André Bétrisey, a également l'intention de revenir à la compétition au niveau de la 2^e ligue. Il jouera avec le FC Saint-Léonard qu'il connaît bien.

A Vouvry, le responsable Nereo Drigo ne pourra plus compter sur les services d'Amédée Fracheboud. Ce joueur vient en effet d'annoncer sa retraite.

J.M.

Tournoi corporatif de Sierre

Concerne: finales du tournoi:

Les demi-finales ont donné les résultats suivants: Mathier-Cina - Pont Roulant 1-2. PTT - Alumag 0-6.

La finale pour la 3^e et 4^e place aura lieu: samedi: perdants des demi-finales, 15 heures à Chalais, Mathier-Cina - PTT.

La finale pour la 1^{re} et 2^e place aura lieu: samedi: gagnants des demi-finales, 17 heures à Chalais, Pont Roulant - Alumag.

La distribution des prix aura lieu sitôt le match terminé.

Les responsables d'équipe, les membres, les arbitres ainsi que les supporters et amis du club sont cordialement invités à participer aux manifestations.

Difficile victoire de la Juventus

C'est difficilement que la Juventus a remporté la coupe d'Italie aux dépens de Palermo (2^e division). Les Siciliens ouvrirent en effet le score dès la 2^e minute par Chimenti. Malgré une domination constante, la Juventus dut attendre la 82^e minute pour égaliser enfin, par l'intermédiaire de Brio. Une minute auparavant, Bettega avait quitté le terrain sur une civière. La radiographie devait relever la fissure de trois côtes.

Dans cette finale jouée à Naples, les Turinois ont finalement fait la décision au cours des prolongations, après 117 minutes de jeu, par Causio. La Juventus avait remporté la coupe d'Italie pour la dernière fois en 1965.

● ESPAGNE. - Demi-finale de la coupe, match aller: FC Valence - Valladolid 2-0.

Ce soir vendredi

Assemblée du FC Bramois

Le FC Bramois qui va fêter son 25^e anniversaire à la fin juillet tiendra son assemblée générale ce soir à Bramois en la grande salle de la maison d'école.

A 19 h. 30, la commission des juniors et leurs joueurs se retrouveront pour leur propre bilan annuel alors que l'assemblée proprement dite débutera à 20 h. 15 avec l'ordre du jour suivant:

1. Contrôle des présences;
2. PV de la dernière assemblée;
3. Rapport du président;
4. Comptes et rapport des vérificateurs;
5. Budget 1979-1980;
6. Cotisation;
7. Election des vérificateurs de comptes;
8. Propositions individuelles;
9. Divers.

Assemblée du FC Ayent

L'assemblée générale du FC Ayent a été fixée à ce vendredi 22 juin à 20 heures en la salle de gymnastique de Saint-Romain. L'ordre du jour est le suivant:

1. Contrôle des présences;
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée 1978 et approbation;
3. Lecture des comptes de l'exercice 1978-1979 - rapport des vérificateurs et approbation;
4. Différents rapports de l'exercice écoulé - comité - entraîneurs - 1^{er} Août - foot - soutien;
5. Kermesse du 1^{er} Août 1979 - loto 1979;
6. Admission de membres;
7. Fixation de la cotisation annuelle;
8. Divers.

Le comité espère que chacun aura à cœur de participer à cette assemblée générale qui permettra, nous le souhaitons, de mieux fixer les objectifs futurs du club.

Le quotidien des sportifs



Votre quotidien

NOUVEAU

au Metro

1^{er} étage du Centre MMM Métropole

DÈS AUJOURD'HUI

LE VIN

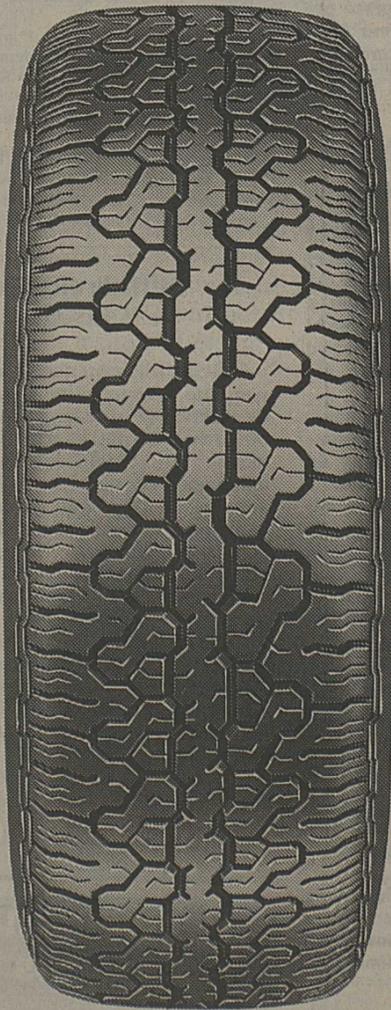
COULERA DU TONNEAU

dès 17h. cordiale invitation pour le verre de l'amitié

CENTRE COMMERCIAL **MMM**  **METROPOLE** SION

toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

LE PREMIER PNEU RÉUNISSANT LES 6 PLUS RÉCENTS PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE. FIRESTONE S-211.



Firestone
S-211
pneu à ceinture d'acier.

AGENCE KLÖTI

1.
Un profil ouvert, comportant des rainures longitudinales et des canaux de drainage latéraux, résiste mieux à l'aquaplaning que les profils fins encore courants de nos jours.



La sécurité par temps de pluie est considérablement plus grande.

2.
Le nouveau mélange de la bande de roulement, comportant des matériaux organiques et synthétiques, améliore les coefficients de frottement et d'adhérence.

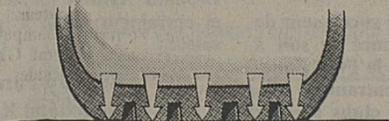
La bande de roulement adhère mieux à la route mouillée et fournit un kilométrage maximum.

3.
Les flancs se bombent moins que sur un pneu ceinturé habituel.



Les mouvements du volant sont transmis sur la route plus vite et de manière plus précise. Le pneu garantit une plus grande stabilité latérale.

4.
Les forces physiques en présence dans le pneu ont été modifiées de telle sorte que la pression d'appui soit égale sur toute la surface de contact.



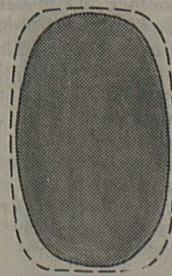
Le pneu dure plus longtemps car il roule de manière absolument régulière.

5.
En ligne droite, la surface de contact du pneu est ovale et non plus rectangulaire comme pour les autres pneus, car l'ovale réduit le frottement entre la chaussée et la bande de roulement.

La diminution du frottement réduit l'usure du pneu et la consommation d'énergie.

6.
Lors du freinage, l'ovale de la surface de contact devient presque rectangulaire, ce qui augmente l'adhérence d'env. 19%.

L'augmentation d'adhérence lors du freinage raccourcit la distance de freinage.



Carrelages

Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix
20x20 MF 1er choix
30x30 MF 1er choix

Faïences

15x15 dès Fr. 7.50 le m²
10x20 dès Fr. 15.— le m²
Fond émaillé 20x20 dès Fr. 15.— le m²

Colle ciment Fr. 9.75 le sac de 25 kg

Tous les modèles exposés sont en stock

Exposition ouverte samedi jusqu'à 16 heures

Le plus grand choix de Suisse romande (en stock)
36-4655

MAJO CUISINES

1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

VOLVO Garage **HONDA**
Bruttin Frères **Automobiles**

Route de Sion 79
3960 SIERRE
Tél. 027/55 07 20

Agences Volvo et Honda automobiles
Vendredi 22 et samedi 23 juin

GRANDE EXPOSITION voitures d'occasion

Volvo 264 GLE 5 vit., clim.	75	Honda Accord 3 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	77	Honda Accord 3 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	76	Honda Accord 4 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	76	Ford Fiesta L 1300	78
Volvo 244 DL	76	Lada 1500	76
Volvo 244 DL	75	Simca 1100	73
Volvo 142 L	71	Fiat 124	71
Volvo 144 DL	68	Mini 1000	72
Mini 1100 Sp., neuve, prix sans concurrence, jaune soleil		Mini 1000	70

Rendez-nous visite et consultez nos prix « Spécial vacances »

Voitures neuves Volvo et Honda
Tous les modèles en stock
Demandez nos prix!

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

BOXE

**AVANT HOLMES - WEAVER...
Un lever de rideau explosif**

Larry Holmes défendra, face à Mike Weaver, au Madison Square Garden de New York et pour la troisième fois, son titre mondial des poids lourds (version WBC) dans un championnat qui risque d'être éclipsé par un lever de rideau spectaculaire entre Roberto Duran et Carlos Palomino.

Cette demi-finale mondiale des welters entre les deux anciens champions du monde promet un match plus disputé et explosif que le combat entre Holmes, vaincu en trente combats et Weaver, N° 8 mondial (8 défaites en 28 matches). « Il ne faut pas sous-estimer Weaver », a cependant déclaré le champion du monde. « Il sera certainement plus dangereux qu'Evangelista et Ocasio », a-t-il ajouté en parlant de ses deux précédents challengers (il les avait mis tous deux k.o. à la 7^e reprise).

Holmes (29 ans), digne successeur de Mohamed Ali, est certainement le meilleur poids lourd mondial. Ce match contre Weaver (26 ans) est surtout considéré comme une préparation en vue du combat qui l'opposera, le 14 septembre, à son challenger officiel, Earnie Shavers, récent vainqueur de Ken Norton par k.-o. à la première reprise. Le champion s'est d'ailleurs contenté d'une bourse modeste, dont le montant dépendra des recettes aux guichets, puisque le match n'est pas retransmis à la télévision.

L'enjeu du combat en dix rounds Duran-Palomino, dont l'issue est difficile à prévoir tant les protagonistes sont des boxeurs de valeur, est bien plus important. Il peut signifier la fin d'une prestigieuse carrière pour le vaincu, un tremplin vers un second titre mondial pour le vainqueur.

Le Panaméen Roberto Duran, « main de pierre », qui vient de fêter son 28^e anniversaire, vise la couronne des welters que se partagent le Mexicain José Pipino Cuevas (WBA) et le Porto-Ricain Wilfredo Benitez (WBC). Ce dernier a détrôné, le 14 janvier, Carlos Palomino, qui rêve d'une revanche. Mais Duran, l'ex-champion du monde des légers, avec ses 65 victoires contre une seule défaite (qui remonte à 1972) risque d'être un adversaire plus redoutable encore que Benitez s'il se présente sur le ring au meilleur de sa forme.

ATHLÉTISME

**CE WEEK-END À BRÈME
Sans espoir pour la Suisse...
mais pas pour Ryffel !**

C'est un match sans espoir que l'équipe suisse d'athlétisme (messieurs et dames) va disputer ce week-end à Brème. A une semaine des demi-finales de la coupe d'Europe, la RFA et la Pologne ont prévu leur meilleure équipe pour cette confrontation à quatre. Seule la Grande-Bretagne sera privée de quelques-unes de ses vedettes, et notamment de Sébastien Coe (800 m), de Dave Moorcroft (1500 m), de Nick Rose (3000 m), de Brenda Foster (5000 m) et de Geoff Capes (poids). La Pologne ne pourra pas compter sur Waladiylaw Kozakiewicz, le recordman d'Europe du saut à la perche, blessé. Mais elle a fait appel à Tadeusz Slusarski, le champion olympique de Montréal, pour le remplacer.

La Suisse a perdu nettement ses derniers matches contre ses trois adversaires de Brème: 78-116 (messieurs) et 38-65 (dames)

contre la RFA, 91-117 (messieurs) et 51-94 (dames) contre la Pologne, 84-128 (messieurs) contre la Grande-Bretagne, dans des matches à deux athlètes par pays. L'équipe féminine suisse n'a jamais affronté son homologue britannique.

A défaut de pouvoir obtenir un résultat par équipes, la sélection helvétique devra donc tenter de s'illustrer par quelques exploits individuels. Dans ce domaine, on pense surtout à Markus Ryffel, a qui une sélection pour la coupe du monde ne déplairait pas et qui vient de confirmer qu'il constituait un candidat sérieux pour le 5000 mètres.

● Le Kényan James Atuti a réussi la meilleure performance du mémorial Jomo-Kenyatta, à Nairobi, en gagnant le 400 mètres en 45"21 devant son compatriote Billy Konechallah (17 ans), crédité de 45"38.

**Dimanche entre Salvan et Emaney
Tous contre Soler et son record**

En 1891, une fontaine de pierre remplaçait le lavoir-abreuvoir. Et c'est autour de cette fontaine que, dimanche sur le coup de 9 heures, plus de 300 coureurs se rassembleront pour l'une de ces « grimées » inconnues du temps passé. De la fontaine de Salvan, à 920 m, les coureurs monteront à la fontaine d'Emaney, à 1860 m. Les uns (comme Soler, recordman de l'épreuve) en 38-39 minutes les derniers en un plus de 90 minutes. Notons qu'une femme, Marijke Moser, l'épouse d'Albrecht, a déjà parcouru cette distance en 50'19".

Salvan-Emaney est devenu en quelques années l'une des épreuves CIME les plus connues. Et chacun sait maintenant que les courses CIME sont l'occasion idéale d'une excursion familiale (jeunes et vieux y participent sans la moindre contrainte), ou d'une évasion hors de la fournaise de la plaine et des stades. Mais surtout, elles mènent les bonnes gens d'aujourd'hui, comme en un pèlerinage, sur les mêmes sentiers alpestres que suivaient nos ancêtres lorsque, par exemple, ils allaient fêter la mi-été.



Suffira-t-il à Stefan Soler de serrer les dents pour franchir la ligne d'arrivée en vainqueur? La cohorte des prétendants gronde... (Phot NF)

Cette année, le jour de la Saint-Jean, les étrangers seront nombreux à se joindre aux coureurs suisses pour, de Salvan, passer par Les Marécottes (où aura lieu la distribution des prix), et grimper par le sentier qui, d'Emaney mène à Barberine ou à Salanf. On annonce les Allemands Gorbunow, Schneider-Strittmatter, le Belge Ancion, le Français Rosset, l'Italien Allegranza (récent vainqueur de Soler au Mont-Faron), les Britanniques Mouat (qui a également battu Soler le 3 juin), Norman (2 h. 16 au marathon le 9 juin), Short, Admas, G. Thompson. Du côté suisse, Soler, grand favori, Moser, Tramonti, Fischer, Matter, Siegenthaler et surtout Seppy, un montagnard d'Héremence, devenu le meilleur coureur de fond valaisan.

Un marathonien américain de... dix ans !

Il y aura aussi les vétérans Lauen (RFA) et Setz, mais aussi Irschlinger et Fontaine (qui vient de courir, à 57 ans, le marathon en 3 heures !). Chez les femmes, Marijke Moser sera là, bien sûr; alors que chez les jeunes, le Soleurois Rimensberger n'aura sans doute pas de concurrent pour la première place. Curieusement, le cadet de Salvan-Emaney sera cette année Jonathan Ulyot, de San Francisco. A dix ans (!) Jonathan a couru ce printemps deux marathons en 4 h. 20 et 4 h. 03. Jonathan n'est autre que le fils de la grande marathonième Joan Ulyot, cardiologue.

Comme toutes les courses CIME, Salvan-Emaney est ouverte à tous et à toutes, sans limite d'âge. Classement de l'épreuve 5 catégories: féminines (sans limite d'âge), jeunes (née en 1960 et après), seniors (1959-1940), vétérans I (1939-1930), et vétérans II (1929 et plus âgés).

Pour tous renseignements et inscriptions: Paul Miéville, 1923 Les Marécottes, tél. 026 8 10 48.

Au programme du dimanche 24 juin: - de 7 heures à 8 h. 30, distribution des dossiers à la salle communale. - A 8 h. 30, départ des véhicules transportant les vêtements. - A 9 heures, départ de l'épreuve, sur la place du village. - A 11 heures, fermeture du contrôle d'arrivée. - A 15 heures, proclamation des résultats au restaurant « Clair de Lune », aux Marécottes.

**Bilan des « européens » de basket
2 m 20 et... 150 kilos !**

En simposant par 98-78, à Turin, contre Israël, en finale du championnat d'Europe, l'URSS a retrouvé un titre qui la fuyait depuis 1971, année de son dernier succès, à Essen, en RFA. En remportant son 12^e titre, les Soviétiques ont regagné le sommet européen.

Ce succès, l'URSS l'a obtenu sans trop de difficultés. Elle avait certes été battue par l'Espagne, à Sienne, en poule qualificative. Mais l'avertissement sans frais a servi de leçon aux Soviétiques, toujours longs à trouver leur bon rythme. Par la suite, l'équipe de Gomelski ne commit plus le moindre faux pas, bien que ses victoires sur la Tchécoslovaquie et sur l'Italie n'aient pas été obtenues avec beaucoup de brio. L'URSS a présenté lors de ce 21^e championnat d'Europe un ensemble sans faille. Sa meilleure arme a pour nom Tkachenko (2 m 20 pour 150 kg) qui, dans tous les sens du terme, a dominé la situation en Italie. Parfaitement utilisé par ses partenaires, le pivot géant du Stroikel de Kiev a accompli d'incontestables progrès sur le plan technique. Il ne compte plus uniquement sur sa « masse » pour marquer des points. Il sait tirer à mi-distance et il a connu une réussite appréciable aux lancers francs.

Outre Tkachenko, l'URSS possède un réservoir impressionnant d'excellents joueurs. Sans parler de Serge Belov, dont on connaît depuis longtemps les mérites, ce championnat d'Europe a permis la découverte de grands talents, tels Serge Tarakanov, l'ailier du Spartak Leningrad et aussi le blond Anatoli Myshkin, du CSCA Moscou, précieux en défense, adroit dans les tirs et dont le jeu est plein de fantaisie.

Derrière l'URSS, la surprise est venue de l'équipe israélienne qui, en prenant la deuxième place, a réalisé sa meilleure performance en championnat d'Europe. Ce classement flatteur, Israël le doit à la volonté de se battre, sans aucune réserve, de tous ses joueurs, à la rapidité d'exécution de l'ensemble sur les contre-attaques et, surtout, au talent d'un joueur, « Micky » Bercovich, le plus spectaculaire de toute la compétition.

Bercovich est l'un des rares basketteurs à pouvoir, à lui seul, remplir une salle. Les recruteurs italiens ne s'y sont du reste pas trompés et l'Israélien n'a

pas tardé à recevoir des offres importantes pour rester en Italie. Bercovich n'a pas encore fait connaître sa réponse mais il paraît assez intéressé par un essai au Sinudine de Bologne, club champion d'Italie, et par 80 000 dollars.

Pour Kicanovic et Dalibagic, comme pour tous les Yougoslaves, ce championnat aura été celui des occasions perdues. Les champions du monde ont perdu, pour un temps, leur suprématie. Surpris par Israël à Gorizia, dans le tour éliminatoire ils n'ont rien pu faire contre les Soviétiques, auxquels ils donnaient pourtant la leçon depuis cinq ans. La médaille de bronze obtenue aux dépens de la Tchécoslovaquie ne saurait atténuer leur déception.

Classement final de ce championnat d'Europe: 1. URSS, 2. Israël; 3. Yougoslavie, 4. Tchécoslovaquie; 5. Italie; 6.

Espagne, 7. Pologne, 8. France; 9. Grèce; 10. Hollande; 11. Bulgarie; 12. Belgique.

LES MEILLEURS RÉALISATEURS:

L'Israélien Micky Bercovich (poule finale) et le Polonais Nieczyslaw Mlinarski (poule de classement) se sont montrés les meilleurs réalisateurs de ce championnat d'Europe. Avant les matches pour l'attribution des médailles, Bercovich a totalisé 113 points, précédant Brabenec (Tch) 100, Kicanovic (You) 99, Santillana (Esp) 86, Myshkin (URSS) et San Epifano (Esp) 84. En poule de classement, Mlinarski a marqué 136 points devant son compatriote Kijewski (106), le Grec Yiantzoglou (102), le Hollandais Woudstra (100) et le Bulgare Petchev (95).

**Ce soir (20 h. 30) à Haute-Nendaz
Assemblée cantonale plénière**

La station de Haute-Nendaz, plus spécialement l'hôtel « Sourire », accueillera, ce soir dès 20 h. 30, le comité cantonal et les clubs de l'Association valaisanne de basketball amateur. D'un ordre du jour particulièrement chargé, l'élection du comité cantonal retient l'attention. Voici les divers points sujets à discussion:

1. Salutations du président
2. Election de deux scrutateurs
3. Rapport du président
4. Rapport du secrétaire
5. Rapport du caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Rapport du délégué à l'arbitrage
8. Rapport du délégué à l'homologation
9. Rapport du délégué au calendrier

10. Rapport du responsable du bulletin
11. Rapport du délégué à la presse
12. Propositions concernant les statuts et les règlements techniques cantonaux
13. Cotisations annuelles et amendes 1979-1980
14. Budget de l'association 1979-1980
15. Election du comité cantonal
16. Election des commissions
17. Election des vérificateurs des comptes
18. Admissions, démissions
19. Désignation du lieu de la prochaine assemblée cantonale
20. Saison 1979-1980 perspectives
21. Distribution des récompenses
22. Divers.

La lecture de cet ordre du jour laisse supposer qu'on ne va pas chômer, ce soir, dans la station nendazite!

**Dimanche, Fully à l'heure de la gymnastique
3^e championnat valaisan de sections...**

Pour la première fois, le championnat valaisan de sections, troisième du nom, se déroulera tout seul grâce à sa mise sur pied par la section de Fully, dimanche.

En cette « année creuse », la participation est des plus réjouissantes avec 15 sections qui évolueront dans 40 concours différents répartis sur sept disciplines.

Trois par appréciation: école du corps: Saxon, Charrat, Fully, Eyholz, Sion-Jeunes, Vernayaz, Gampel; **barres parallèles:** Saxon, Riddes, Charrat, Fully, Sion-Jeunes, Stalden, Gampel, Saint-Maurice, Brigue; **sauts par appréciation:** Sion-Jeunes, Brigue, Vétroz.

Quatre par mensuration: saut longueur: Viège, Riddes, Ardon, Eyholz, Baltschieder, Stalden; **saut hauteur:** Viège, Riddes, Ardon, Vernayaz, Gampel, Brigue; **jet du boulet:** Viège, Charrat, Gampel; **courses de sections:** Viège, Riddes, Ardon, Eyholz, Baltschieder, Gampel.

Tennis

Billie-Jean King blessée

L'Américaine Billie-Jean King s'est blessée à l'aîne au cours de son match contre l'Australienne Kerry Reid, dans le cadre du tournoi d'Eastbourne. Elle a abandonné dans le premier set alors que le score était de 4 jeux partout. Elle a déclaré qu'elle espérait tout de même pouvoir jouer à Wimbledon et que, dans cette optique, elle allait tout mettre en œuvre pour se remettre de sa blessure qui, selon elle, est due surtout au fait que la semaine dernière à Chichester, elle a joué cinq matches en l'espace de 24 heures.

Résultats (3^e tour du simple dames): K. Reid (Aus) bat B.-J. King (EU 4-4, abandon). V. Wade (GB) bat R. Marsikova (Tch) 6-3, 6-2. C. Lloyd-Evert (EU) bat B. Stove (Ho), 6-2, 6-2. M. Navratilova (Apa) bat A. Hobbs (GB) 6-3, 6-2. W. Turnbull (Aus) bat G. Stevens (As) 6-3, 6-0.

Surbiton. - Simple messieurs, 2^e tour: Amaya (EU) bat Drysdale (GB) 7-6, 6-5. Gottfried (EU) bat Moore (EU), 6-4, 7-6. Edmonson (Aus) bat V. Amritraj (Inde) 7-5, 6-3. Pfister (EU) bat Warwick (Aus) 7-5, 6-3. Dibley (Aus) bat Bengtsson (Su) 7-6, 7-5. Wilkinson (EU) bat Fillol (Chili) 6-4, 6-2. Dupre P. (EU) bat Scanlon (EU) 7-5, 7-6. Milton (AS) bat Cox (GB) 6-7, 6-3, 6-4.

Dans le premier tour du simple dames, la Suisse Christiane Jolissaint a été battue en deux sets (4-6 1-6) par l'Australienne C. Doerner.

Un programme en deux temps est mis sur pied:

- tout d'abord un tour principal qui se déroulera le matin sur le terrain des sports de Fully avec les concours de toutes les sections dans toutes les disciplines;
 - puis un tour final avec la participation des trois meilleures sections du matin dans chaque discipline par appréciation, école du corps, barres parallèles et sauts par appréciation.
- Au tour final, les sections repartent à zéro, les points du concours du matin n'entrant pas en ligne de compte.

A qui le titre ?

L'année dernière, Gampel avait dominé les concours à l'école du corps et aux barres parallèles. Pourra-t-il à nouveau confirmer, car Fully et Vernayaz ont montré leurs intentions à l'école du corps à Salvan, dimanche dernier tout comme Riddes et Charrat aux barres parallèles ?

La présence de trois sections aux sauts par appréciation présentera une lutte tout aussi ouverte avec deux nouveaux, Sion-Jeunes et Vétroz, qui lutteront la première place à Brigue.

Dans les branches par mensuration, le triple vainqueur de l'année dernière, Riddes, semble bien armé pour récidiver mais dans ces disciplines un incident est si vite arrivé que les cinq autres sections essayeront à leur tour de donner le maximum.

Quatre challenges particuliers

Quatre challenges, hormis ceux des concours de disciplines, sont mis à nouveau en compétition:

- le challenge NF à la section qui aura obtenu les meilleures places dans plusieurs concours par mensuration et le

challenge ACVG pour la deuxième section;

- le challenge du Conseil d'Etat pour les disciplines par appréciation à la section qui alliera au mieux qualité et nombre ainsi que le challenge Kiwanis-Club pour la section classée 2^e.

Manifestation annexe

Dans le cadre de ce championnat valaisan, la section « Amis-Gyms » de Fully aura l'honneur de bénir deux nouveaux drapeaux, celui de la section actifs et le premier drapeau des pupilles.

Cette cérémonie aura lieu sur l'emplacement de fête - terrain de football - avant le cortège qui parcourra la rue principale du village.

A cet effet, un programme très précis a été arrêté:

7 h. 45, rassemblement des juges du concours à l'athlétisme; 8 heures, début du concours: tour principal; 8 h. 30, rassemblement des juges du concours à l'appréciation; 9 heures, début du concours: tour principal; 11 h. 30, rassemblement des juges du concours à l'appréciation. Directives du CT-ACVG pour le tour final; 12 heures, dîner; 12 h. 45, bénédiction des drapeaux; 13 heures, cortège; 13 h. 15, départ du cortège; 14 heures, reprise des concours: tour final et finale des jeunes gymnastes; 17 heures, proclamation des résultats et distribution des prix.

Tour final

1. Le plan de travail du tour final sera établi à l'issue du tour principal.
 2. Les sections finalistes sont tenues à participer à la cérémonie finale avec proclamation des résultats et distribution des prix, avec leur drapeau.
- Les sections recevront des chefs de place toutes les indications nécessaires.

...et 2^e finale des jeunes gymnastes

Avec un seul organisateur, l'Association cantonale valaisanne de gymnastique fait d'une pierre deux coups en mettant sur pied en parallèle à son championnat valaisan de sections, la deuxième finale des jeunes gymnastes, garçons et filles, dimanche à Fully.

Sélectionnées lors des fêtes cantonales des jeunes gymnastes à Viège et à Martigny, les sections participantes sont au nombre de deux par discipline, soit huit sections de pupilles et trois sections de pupillettes: école du corps pupilles: Agarn, Gampel, Riddes et Vernayaz; engins pupilles: Agarn, Brigue, Riddes et Monthey; école du corps pupillettes: Grächen, Massongex et Fully.

Quatre sections ont dû déclarer forfait - Saas-Fée, Saint-Maurice, Leuk-Susten et Sierre - pour diverses raisons.

Mais l'absence de ces sections a été compensée et n'enlèvera rien aux concours où les jeunes gymnastes vont donner le meilleur d'eux-mêmes pour s'assurer à leur tour le titre de champion valaisan, avec le programme suivant: 13 heures, cortège; 14 heures, début des finales alternant avec les concours d'actifs; 17 heures, proclamation des résultats.

Tour de Suisse : une étape pour rien !

Succès de Dierickx - Wesemael, un leader tranquille

Le meilleur Suisse Keller 10^e

UNE ÉTAPE pour rien. Certainement, dans la mesure où Wesemael est toujours confortablement installé en tête du classement général. Mais une étape ratée pour Franceschi et ses « poulains » : « Ce soir à Horgen, je veux voir Lienhard à la deuxième place du classement général. Il faut reprendre six secondes à Pévenage. » L'objectif fixé par leur directeur sportif n'a pu être réalisé. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé : dans les derniers kilomètres, Lienhard tenta plusieurs fois de partir. En vain. A chaque tentative, les coureurs de Peter Post - ils n'étaient nullement concernés par cette deuxième place - ramenaient le peloton. Post avait d'autres ambitions : faire gagner Raas. Le terrain de la boucle finale avec le double passage de la côte conduisant à Hanegg convenait parfaitement au Hollandais. Le vainqueur du Tour des Flandres, de Gand - Wevelgen et de l'Amstel Golde Race dut se contenter de la deuxième place, André Dierickx - un ancien vainqueur du championnat de Zurich (1973) - réglant, à son profit le peloton. Le Belge (32 ans le 29 octobre prochain) parvint à sortir du peloton à deux kilomètres de l'arrivée et à couper la ligne, la meute sur ses talons.

UNE ÉTAPE DE TRANSITION

Cette étape Laax - Horgen fut donc ce qu'il convient de qualifier d'étape de transition. Trois facteurs ont déterminé la toute relative passivité des coureurs : la position quasi inattaquable de Wesemael au classement général, les efforts

accumulés entre lundi et mercredi sur les pentes des Mosses, de Verbier, du Nufenen, du Lukmanier et de Laax, l'étape contre la montre de cet après-midi à Hendschiken où certaines positions des hommes placés derrière le Belge sont sujettes à modifications, les écarts se chiffrant en secondes. Or, dans cette

optique, Pévenage étant supérieur à Lienhard contre la montre, c'est la raison qui incita Franceschi à tenter un coup de force, hier en fin d'étape.

MAIS UNE MOYENNE REMARQUABLE

Si cette journée fut consacrée à la « récupération » - Dierickx signa tout de même une moyenne supérieure à 40 kilomètres (41 km 353) - les grimpeurs donnèrent tout de même de la voix sur les « sommets » du Kerenzerberg (2^e catégorie) et du Hanegg (3^e catégorie) afin de régler un problème concernant Vanotti (le mieux placé, avec 30 points), Fuchs (28), Battaglin (27), Gavazzi (26) et Wolfer (24), lequel prendra la place de dauphin derrière l'intouchable Beat Breu (53 points) d'ores et déjà sacré meilleur grimpeur de ce Tour de Suisse ? Réponse ce soir après les verdicts des côtes conduisant à Böhler et à Rothacher (3^e catégorie). Et si le préposé au Grand Prix de la montagne persiste à placer sa bannière en descente ou au plat, le sprinter italien Gavazzi (premier aux Mosses lundi et au Lukmanier mercredi) paraît en mesure de décrocher une place sur le podium à l'heure du bilan.

GODI A PU SE SOIGNER...

Pour le reste, ce fut donc une étape très calme. Elle a permis au champion suisse Godi Schmutz de soigner son genou, non plus dans la perspective du Tour de France, mais dans celle des huit critères prévus en Suisse à partir de lundi prochain. « Les « sponsors » du groupe ont mis leur veto à la participation de Schmutz, Keller et Lienhard au Tour de France », expliquait, hier matin, René Franceschi, le patron du GS Willora. Finalement, c'est un bien pour les trois Suisses très sollicités depuis le début de la saison avec, notamment l'enchaînement Tour de Romandie, « Giro », Tour de Suisse... et si Schmutz souffre de maux, mal définis à un genou, les fatigues accumulées n'y sont pas étrangères.

FINALE CONTRE LA MONTRE

Le Tour de Suisse va donc prendre fin aujourd'hui à Hendschiken par une étape contre la montre de 20 kilomètres l'après-midi et par une étape en ligne Horgen - Lenzbourg (134 km) le matin. A priori, les sprinters seront encore rois au pays de la conserverie, la proximité des championnats nationaux (dimanche) incitant à se ménager...

P.-H. Bonvin



Cette neuvième étape fut relativement calme, le maillot jaune Wesemael a donc pu passer une journée tranquille au sein du peloton. Ici, le Suisse Gilles Blaser emmène le peloton au passage d'Heilikreuz. **Bélino PHP**

Des Belges et des Allemands au Tour du Haut-Lac

Patronage : «Nouvelliste»

Mis sur pied pour la treizième fois par le Vélo-Club montheysan, le Tour du Haut-Lac pour juniors réunira quatorze équipes de six coureurs au sein de sélections cantonales ou régionales, les 30 juin et 1^{er} juillet 1979.

Parmi elles, une équipe allemande représentant la Bade-du-Sud, ainsi qu'une formation belge de la région de Baudour, dans le Hainaut, et dont un membre, Raf Dejonckheere avait remporté la victoire en 1976. Quand aux Suisses, ils seront répartis en douze équipes, soit : sélection UCS (les meilleurs juniors romands), Tessin, Zurich, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Berne, Genève, Fribourg, Neuchâtel-Jura, Valais A et Valais B.

Le tracé de l'épreuve s'étendra sur 167,5 km répartis en trois étapes que voici : **Samedi 30 juin (matin)** : Monthey - Collombey, par Vionnaz, Saint-Maurice, la côte de la Rasse, Martigny, Dorénaz, la côte de la Rasse (en sens inverse), Saint-Maurice, Monthey, soit 77,5 km.

Samedi 30 juin (après-midi) : étape contre la montre de 12 km par Collombey, Muraz, Vionnaz, Illarsaz et Collombey-le-Grand.

Dimanche 1^{er} juillet (matin) : Monthey - Champéry, par Vouvy, Bouveret, Monthey, Choëx, Monthey, Vionnaz, Monthey et Troistorrens, soit 78 km.

Un parcours qui ne manque pas de difficultés et qui devrait permettre aux meilleurs des engagés de se mettre en valeur.

jcc.

Francesco Moser s'est adjugé la victoire au Tour de l'Aude

Francesco Moser, Christian Jourdan et Michel Laurent ont marqué, chacun à leur façon, la troisième et dernière étape du Tour de l'Aude, qui ramenait un peloton quasi complet à Carcassonne. Le premier a

assuré sa victoire finale dans l'épreuve sans être vraiment inquiété, malgré un tir de barrage des Renault-Gitane, Hinault en tête, dans les 30 premiers kilomètres. Le deuxième s'est imposé à Carcassonne après une

échappée de 130 km. Le troisième, enfin, a mis la caravane en émoi avec deux chutes dans la montée et dans la descente du col de Saint-Benoît.

Laurent est tombé une première fois en grimpant la côte de Saint-Benoît, baptisée col par l'organisation par ce que c'était le point le plus haut du parcours. Chute sans gravité, en compagnie de Legeay et Ovion et à laquelle Hinault échappa de justesse. Mais en chassant pour revenir sur le peloton en compagnie de Perret, Legeay et Ovion, Laurent manqua un virage dans la descente et il s'envola dans une spectaculaire cabriole.

Bilan : un trou dans le crâne qui nécessita la pose de points de suture, l'épaule droite à vif et une douleur aux côtes qui remettent en question sa participation au championnat de France, dimanche prochain.

RÉSULTATS

Classement de la 3^e et dernière étape, Carcassonne - Carcassonne (166 km) : 1. Christian Jourdan (Fr) 4 h. 14'59" (moyenne 39,061) ; 2. Hennie Kuiper (Ho) 4 h. 23'47" ; 3. William Tackert (Be) 4 h. 23'57" ; 4. Perin (Fr) ; 5. Bernaudeau (Fr) ; 6. Martinez (Fr) ; 7. Van den Haute (Be) puis le peloton, dans le même temps.

Classement général final : 1. Francesco Moser (It) 15 h. 07'54" ; 2. Pierre-Raymond Villemiane (Fr) à 5" ; 3. Michel Laurent (Fr) à 7" ; 4. Ferdi Van den Haute (Be) à 11" ; 5. Sichepers (Be) à 14" ; 6. Martinelli (It) à 19" ; 7. Kuiper (Ho) à 4'27" ; 8. Didier (Lux) à 4'52" ; 9. Legeay (Fr) à 5'47" ; 10. Giauthier (Fr) à 5'50" ; 11. Perret (Fr) à 5'55" ; 12. Conti (It) à 6'02" ; 13. Aling (Ho) à 6'08" ; 14. Duclos-Lassalle (Fr) à 6'12" ; 15. Ovion (Fr) à 6'14".

Lienhard toujours 3^e

● **Classement de la 9^e étape, Laax - Horgen (186 km)** : 1. André Dierickx (Be) 4 h. 29'52" (Moyenne 41,353) ; 2. Jan Raas (Ho) ; 3. Pierino Gavazzi (It) ; 4. Klaus-Peter Thaler (RFA) ; 5. Wilfried Wesemael (Be) ; 6. Rudi Pévenage (Be) ; 7. Dietrich Thurau (RFA) ; 8. Jean-Philippe Vandenbrande (Be) ; 9. Rony Vanmarcke (Be) ; 10. Fridolin Keller (S) ; 11. Giovanni Mantovani (It) ; 12. Jean Toso (Fr) ; 13. Albert Zweifel (S) ; 14. Oscar Dierickx (Be) ; 15. Bruno Wolfer (S) ; 16. Eric Van de Wiele (Be) ; 17. Sebastian Pozo (Esp) ; 18. Tony Houbrechts (Be) ; 19. Josef Wehrli (S) ; 20. Alain Desaever (Be) tous même temps ; 21. Salvador Jarque (Esp) ; 22. Jos Jacobs (Be) ; 23. Beat Breu (S) ; 24. Henk Lubberding (Ho) ; 25. Roland Salm (S) ; 26. Pedro Torres (Esp) ; 27. Godi Schmutz (S) ; puis : 30. Fuchs (S) ; 33. Lienhard (S) ; 37. Sutter (S) même temps ; 41. Torelli (It) à 2'13" ; 42. Guido Frei (S) ; 43. Amrhein (S) même temps ; 46. Bolle (S) à 5'19" ; 52. Sergio Gerosa (S) à 9'39" ; 53. Alex Frei (S) ; 55. Vögele (S) ; 56. Blaser (S) ; 61. Savary (S) même temps. **Abandons** : Vicente Belda (Esp), Wim Myngheer (Be).

● **Classement général** : 1. Wilfried Wesemael (Be) 39 h. 06'20" ; 2. Rudi Pévenage (Be) à 4'15" ; 3. Erwin Lienhard (S) à 4'20" ; 4. Leonardo Mazzantini (It) à 4'39" ; 5. Ennio Vanotti (It) à 4'59" ; 6. Sebastian Pozo (Esp) à 6'00" ; 7. Josef Fuchs (S) à 6'10" ; 8. Paul Wellens (Be) à 6'21" ; 9. Ueli Sutter (S) à 6'48" ; 10. Godi Schmutz (S) à 6'54" ; 11. Breu (S) à 7'23" ; 12. Zweifel (S) à 7'51" ; 13. Lubberding (Ho) à 7'59" ; 14. Battaglin (It) à 8'14" ; 15. Torres (Esp) à 9'17" ; 16. Thurau (RFA) à 10'00" ; 17. Gavazzi (It) à 10'50" ; 18. Busolini (Fr) à 11'19" ; 19. Keller (S) à 11'34" ; 20. Pollentier (Be) à 11'45" ; 21. Knetemann (Ho) à 12'19" ; 22. Salm (S) à 16'06" ; 23. Guadrini (It) à 16'35" ; 24. J.-P. Vandenbrande (Be) à 17'20" ; 25. Wolfer (S) à 18'03" ; puis : 32. Wehrli (S) à 28'21" ; 38. G. Frei (S) à 36'19" ; 44. Amrhein (S) à 40'11" ; 49. A. Frei (S) à 43'14" ; 50. Bolle (S) à 44'42" ; 52. Blaser (S) à 50'11" ; 57. Vögele (S) à 54'20" ; 60. Gerosa (S) à 57'39" ; 62. Savary (S) à 1 h. 00'09".

● **Classement par points** : 1. Wesemael (Be) 149 ; 2. Pévenage (Be) 141 ; 3. Gavazzi (It) 130 ; 4. Thaler (RFA) 107 ; 5. Keller (S) 102 ; 6. Wolfer (S), J.-P. Vandenbrande (Be) et Jacobs (Be) 100.

● **Prix de la montagne - Kerenzerberg (89 km/743 m/2^e cat.)** : 1. Sutter, 5 points ; 2. Gavazzi, 4 ; 3. Wolfer, 3 ; 4. Breu, 2 ; 5. Vanotti, 1. **Hanegg (624 m/3^e cat.), premier passage (km 148)** : 1. Breu, 3 ; 2. Vanotti, 2 ; 3. Lienhard, 1. **Deuxième passage (170)** : 1. Battaglin, 3 ; 2. Fuchs, 2 ; 3. Mantantini, 1. **Classement général** : 1. Breu, 53 points (d'ores et déjà vainqueur) ; 2. Vanotti, 30 ; 3. Fuchs, 28 ; 4. Battaglin, 27 ; 5. Gavazzi, 26 ; 6. Wolfer, 24.

Match Suisse - France sur piste à Zurich

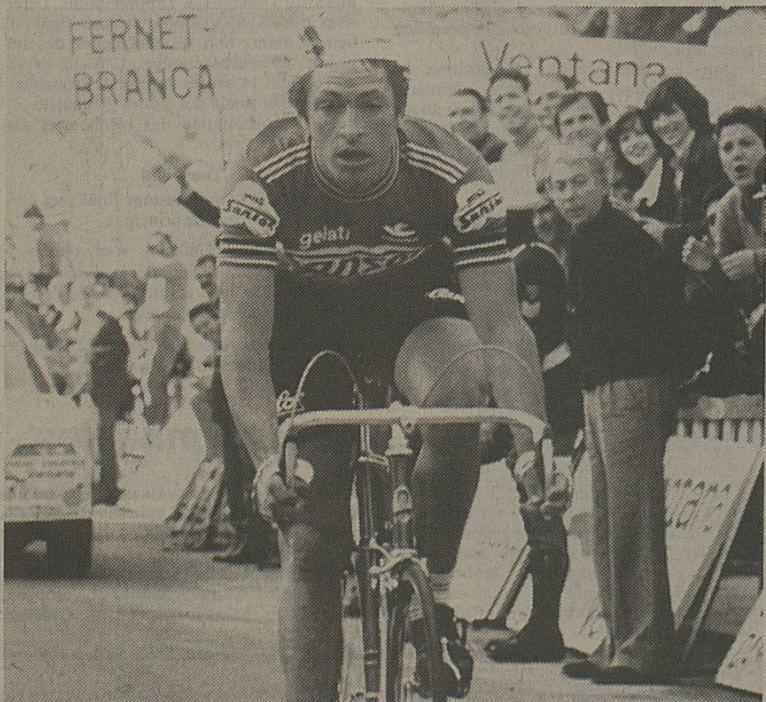
Un match international surprise entre amateurs suisses et français aura lieu vendredi 29 juin au Hallenstadion de Zurich. Les deux entraîneurs ont annoncé les équipes suivantes : **FRANCE**. - Vitesse : Alex Pontet. - Kilomètre : Eric Vermeulen. - Poursuite 4 km : Pascal Poisson. - Poursuite par équipes : Jean-Jacques Rebière, Jean-Pierre Harment, Alain Bondue, Pierre-André Mentheour.

SUISSE. - Vitesse : Walter Bani, Heinz Isler. - Kilomètre : Hans Ledermann. - Poursuite 4 km : Robert Dill-Bundi. - Poursuite par équipes : Hans Känel, Walter Baumgartner, Robert Dill-Bundi, Ures Freuler. - Course aux points : Hans Känel, Walter Baumgartner, Robert Dill-Bundi, Heinz Isler et Hansruedi Merki.

Le Tour du Pays de Vaud

Le Tour du Pays de Vaud aura lieu de vendredi à dimanche en quatre étapes pour un total de 260 km. La 13^e édition de cette épreuve pour juniors réunira quelques équipes de très bonne valeur, et notamment celle du SRB, avec à sa tête Karl Kummer, récent vainqueur du Prix Toscanelli, celle de Zurich, avec Markus Manser et celle enfin de l'UCS, qui comprendra notamment, sous la direction de Gilbert Bischoff, Dubrit, von Allmen, Jenny et Ludovici.

Les étapes seront les suivantes : Vendredi 22 juin, course contre la montre sur 15 km à Lucens. - Samedi 23 juin : Moudon - Lausanne (70 km) puis Lausanne - Vallorbe (67 km). - Dimanche matin : Vallorbe - Morges (108 km).



L'Italien Francesco Moser s'est finalement imposé dans le Tour de l'Aude qu'il a nettement dominé.

Au premier «Festival gourmand» d'Evian...

Noblesse oblige : Roland Pierroz

FESTIVAL! Le mot est à la mode et il couvre la plupart des manifestations artistiques qui veulent avoir un retentissement certain. Pourquoi pas, dès lors, un festival gastronomique? C'est l'idée originale et alléchante qu'a eue un journaliste français, Patrice de Nussac, spécialisé dans les rubriques «Spectacle» et «Gastronomie». Assisté de Gill Paquet, chargé des relations publiques, et de Robert Lassalle, directeur général du Casino-Royal hôtel-Golf d'Evian, il a mis sur pied le premier «Festival gourmand» d'Evian, qui a rencontré un franc succès durant trois jours, les 16, 17 et 18 juin derniers.

Prenant exemple sur le «Festival de musique de chambre d'Evian» où de jeunes interprètes sont parrainés par des musiciens renommés, Patrice de Nussac a organisé le «Festival gourmand» dans le même esprit: faire parrainer de jeunes chefs de cuisine, dont l'étoile monte, par des maîtres-queux de renom, dont les étoiles brillent au firmament de la gastronomie.

Près de 70 personnes (journalistes,

restaurateurs et autres personnalités du spectacle) ont assisté à ces trois jours de grandiose fête du palais (cinq repas gastronomiques) grâce à quatre jeunes cuisiniers qui avaient répondu à l'appel des organisateurs.

★

A tout seigneur, tout honneur, commençons par Roland Pierroz, du «Rosalp», à Verbier, parrainé par

Freddy Girardet, de Crissier, qu'il est inutile de présenter tant sa renommée a dépassé les frontières.

Nous constatons avec plaisir que Roland Pierroz suit avec bonheur le même chemin. Il est appelé à devenir l'égal des plus grands qui ont pour noms Bocuse, Troisgros, Heberlin, Lapierre, Oliver, etc. Avec déjà deux «toques rouges» au Gault-Millau, à 35 ans, Roland Pierroz est un gage très sûr de la gastronomie et nous sommes réellement fiers de le savoir Valaisan, œuvrant de surcroît en Valais.

Il a eu la difficile et noble tâche d'inaugurer le «Festival» le samedi soir. L'esprit critique très aiguisé des participants, le fait de se retrouver devant des fourneaux inconnus et, de plus, aidé par des commis étrangers à sa brigade, voilà qui avait de quoi inquiéter quelque peu. Mais connaissant Roland Pierroz, nous savions

que nous serions réjouis par sa cuisine subtile, nouvelle, inventive... du grand art.

Sablé de poireaux valaisans; nage de langoustine aux tomates et laitues; truite du Léman aux carottes et caviar; aiguillette de poularde à la crème de ciboulette; vieux fromages de Bagnes et de Gruyère (qu'il affine lui-même) et gratin de fraises aux amandes, le tout accompagné de vins valaisans; c'était sa carte de visite (et quelle carte!) samedi soir à Evian.

Une mention toute spéciale à la truite aux carottes et caviar. Mais, je ne serais pas honnête si je ne la donnais également à la nage de langoustine, à l'aiguillette de poularde et au gratin de fraises. Si j'ai voulu marquer cette distinction, c'est uniquement parce qu'à un moment donné (dans tout repas), un plat fait plus particulièrement plaisir.

En Valaisan, je ne saurais terminer la critique de ce repas sans décerner un excellent certificat à la bonne tenue des fromages que M. Pierroz élève lui-même, dans une cave qu'il a créée à cet effet.

Que Roland Pierroz reçoive nos plus vives félicitations. Il est véritablement un ambassadeur de charme du Vieux-Pays et de la cuisine élevée au rang d'art.

★

Même si je n'ai pas participé aux quatre autres repas, à mon grand regret, je ne veux pas manquer de citer leurs auteurs.

Joël Meslin, 29 ans, du restaurant de La Marée (mention au Kléber), à Grandcamp dans le Calvados, parrainé par Gaston Lenôtre, du Pré Cateylan (Bois de Boulogne); Gérard Ferri, 26 ans, du restaurant La Coulette (une étoile au Michelin et deux toques noires au Gault-Millau) à Eze-Village (Alpes-Maritimes), parrainé par Roger Vergé, du Moulin de Mougins (trois étoiles au Michelin); Dominique Toulousy, 26 ans, restaurant L'Oustal (une étoile au Michelin, une marmite au Kléber et une toque rouge au Gault-Millau), à Masseube dans le Gers, parrainé par André Daguin, de l'hôtel de France, à Auch (deux étoiles au Michelin).

Le dîner de clôture, lundi soir, a été préparé par Roger Lapierre, conseiller culinaire de la Société nouvelle des grands hôtels et du Casino d'Evian, meilleur ouvrier de France,

dix-neuf diplômés, neuf médailles d'or, qui fêtaient, ce jour-là, cinquante ans de toque blanche.

★

Comme on peut aisément se l'imaginer à la lecture de ces noms prestigieux, le «Festival», qui avait si bien débuté avec Roland Pierroz, s'est certainement maintenu au niveau difficilement franchissable du premier repas. Et, je ne saurais terminer sans louer hautement l'initiative de M. de Nussac qui permet à de jeunes talents de s'affirmer et à la noble

tradition du bien manger de se perpétuer hors de l'incognito. En guise de conclusion, j'émettrais un souhait et des vœux: que tous ces jeunes chefs gardent la tête froide sous leurs toques et leurs étoiles pour bien servir la gastronomie, une maîtresse qui ne pardonne pas le moindre écart. Des vœux: qu'ils perpétuent les traditions de leurs maîtres, qu'ils les égalent ou les dépassent pour notre bonheur. Ils sont capables de tout cela. Ils l'ont prouvé.

Roland Puipe

Réels espoirs pour le maintien de l'AOMC

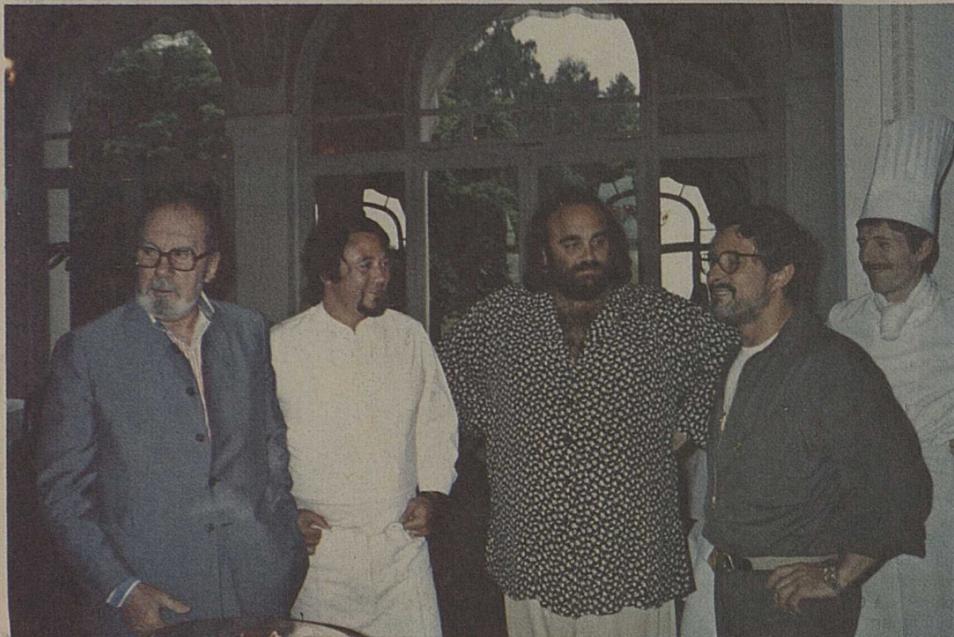
MONTHEY (Cg). - Lors de l'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC), tenue à Troistorrens mercredi dernier, il a été souligné combien la régionalisation des transports du Chablais a été bénéfique pour l'AOMC et les autres compagnies AL, BVB et ASD, ces quatre sociétés étant placées sous une même direction dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien.

On a relevé l'engagement financier important, durant le dernier exercice, exigé par la révision complète de trois automotrices et partielle de deux remorques, sans oublier la mise sous terre de câbles de signalisation, le changement de fil de contact, la remise en état des égouts et fosses de lavage au dépôt, la réaction intégrale de la voie sur plus de 1500 m, le bourrage et le nivelage sur 9 km, la remise à neuf de crémaillères, la remise en état de haltes.

En 1979, les travaux ont déjà débuté pour la remise en état de la voie à la sortie d'Aigle, la rénovation de celle-ci entre le pont de Saint-Triphon sur le Rhône et le village de Collombey. Il y aura la rénovation de la ligne de contact sur 4 km entre Monthey et Troistorrens, avec une sous-station rénovée à Monthey.

En ce qui concerne les travaux de la commission d'experts désignée par le Conseil fédéral et présidée par le conseiller d'Etat neuchâtelois Meylan, celle-ci a entendu les responsables politiques, des administrations communales concernées, du personnel de l'AOMC à plusieurs reprises. Ces consultations ont été très sérieuses, la commission examinant dans le détail la situation de l'AOMC tant sur le plan économique que sur les plans technique, politique ou régional. Les personnes entendues ont démontré une unanimité générale, sans aucune réserve, de quelque nature que ce soit. Le rapport du personnel de l'AOMC, très positif, a démontré un effort de réflexion, une belle objectivité analytique qui à certainement fait une très forte impression sur les commissaires. Il est bien entendu difficile de poser des pronostics sur le contenu du rapport qui devrait être remis au Conseil fédéral pour fin septembre prochain. Mais en cette période de restrictions probables des carburants, il semblerait que la cause du maintien de l'AOMC soit sur... une bonne voie.

En fin d'assemblée, le président de Troistorrens, M. André Berrut, avec humour, a salué les actionnaires, la commune offrant une petite agape.



De gauche à droite : Raymond Oliver (Grand Véfour, trois étoiles au Michelin) ; Roland Pierroz (Rosalp à Verbier, 2 toques rouges Gault-Millau) ; le chanteur Demis Roussos (il affirme 135 kilos et se fait servir chaque plat à double...) ; M. Senderens (Archestrate, deux étoiles au Michelin), et Dominique Toulousy, de L'Oustal, à Masseube (une étoile au Michelin, une toque rouge au Gault-Millau et une marmite au Kléber), photographiés à l'hôtel Royal, le dimanche, peu avant le repas de midi. Photo NF

JEAN-PAUL FAISANT MEMBRE D'HONNEUR D'OURANOS

La NASA a attribué une distinction à l'œuvre de Jean-Paul Faisant en 1970. En 1974, lors du IX^e concours de l'exposition internationale «Europa Artística», la médaille d'argent, prix unique du trophée spécial, lui a été accordée. Le jury international du III^e Congrès européen de science-fiction à Poznań (Pologne) lui a décerné en 1976 le prix spécial de peinture de science-fiction. Invité à la 35^e Convention mondiale de science-fiction à Miami Beach (USA) en 1977; il a été admis la même année, à Miami Beach, au sein de l'Association mondiale des artistes de science-fiction (ASFA). Il vient d'être élu, en 1979, membre d'honneur de la Fondation internationale Ouranos (commission d'étude sur les phénomènes spatio-temporels et connexes).

«Ouranos» est un terme qui provient de la mythologie grecque et qui signifie «ciel» ou «lumière». Cette appellation a été choisie en 1951 par son fondateur, M. Marc Thirouin.

Créée le 24 juin 1951, la Fondation Ouranos est parmi les plus anciennes organisations privées du genre, sinon la plus ancienne. Elle poursuit, depuis son origine, des recherches relatives à l'ufologie et certains phénomènes réunis sous le vocable «problèmes connexes».

«Ouranos» est présent en France, Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Egypte, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Guadeloupe, Haïti, Italie, Luxembourg, Maroc, Martinique, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie, Venezuela, etc.

Par cette place d'honneur et méritée, Jean-Paul Faisant, au talent confirmé, a eu en outre la chance d'avoir un reportage avec la reproduction de son «Cataclysme extra-terrestre» pour l'illustration de la couverture de la revue du 25^e numéro d'Ouranos. Celui-ci vient marquer, par ailleurs, le 25^e anniversaire de la «grande vague» des manifestations OVNI de 1954 et les premières rencontres du troisième type connues.

- Jean-Paul Faisant, croyez-vous à une vie extra-terrestre intelligente?

- Bien sûr et cela est très important. S'il existe sur d'autres systèmes planétaires des extra-terrestres ayant développé une civilisation intelligente, il y a toutes chances que ces êtres - fruits d'une évolution biologique immensément plus longue que celle qui a mené jusqu'à l'homme - utilisent pour étudier l'Univers des techniques complètement inconnues de nous et, peut-être dans certains cas, fondamentalement inaccessibles à notre raison.

C'est pourquoi ces créatures existent sur mes tableaux.

Rappelons que l'art hyperréaliste de science-fiction de Jean-Paul Faisant se divise en trois catégories: science-fiction, fantastique et astronomie.

Et n'oublions pas, Jean-Paul Faisant est un grand voyageur et un globe-trotter infatigable. C'est peut-être au travers de ses moult péripéties autant aux Etats-Unis qu'au Canada, au Mexique, aux Antilles ou dans les pays de l'Est, qu'il rapporte ses riches et inoubliables impressions, pour nous les traduire si merveilleusement par la magie de son talent.

Le «Cataclysme extra-terrestre»

Nous voici en présence d'une des plus originales toiles de science-fiction réalisées ces dernières années.

Le «Cataclysme extra-terrestre», entre autre distingué par la NASA en 1970, constitue la septième allégorie apocalyptique d'une envoûtante et infinie cosmogonie.

L'observation de ce déchaînement d'éléments permet d'affirmer que l'artiste est un perfectionniste. Le trait revêt cette implacable assurance démontrant la volonté d'accéder à une perfection de forme. Forme qui évidemment n'est autre que la transposition du rêve, ou du cauchemar de J.-P. Faisant. Voyons-y une nouvelle variante du naturalisme imaginaire où le geste, l'attitude, évoluent vers un langage à la fois schématique et exalté, allusif et fantasque. Tout ici se voit majestueusement coordonné et livré à une grâce sinueuse, circulaire et ondulante jusque dans l'expression des plus ténébreuses visions.

Est-ce l'image d'un chaos passé,

présent ou à venir sur un corps céleste ne encore identifié? Une collection de phantasmes cratériels issue du néant? Toutes les hypothèses trouveront place tant il est

vrai que l'abord de la meilleure science-fiction, irrationnelle par excellence, défient les codes de dénomination usuels.

L'impérieuse sensation, d'unité ressentie au fil de ses œuvres provient moins d'une éthique consciemment établie que d'une sorte de folie viscérale sans source ni but précis dans l'espace et le temps pour précisément annuler complètement deux notions restrictives en art plus qu'ailleurs. Mais le raffinement cotoie la démente, l'un ne cédant rien à l'autre en force d'évocation.

Eclatements, vacarmes et fissures se le distinguent dans un décor aux couleurs savamment dosées. Ocre, brun, carmin, s'allient, se superposent, se fondent et se confondent en une sarabande à la précision quasi chorégraphique.

Il conviendrait d'ajouter que Faisant crée avec un fond musical constant, russes et allemands d'abord, d'où la puissante et non moins subtile impulsion que traduit la musique avec moult coups de palette. C'est la lance d'Izanagui pour un défi sur le vide!

Jean-Paul Faisant s'impose allègrement dans son genre d'adoption, en terre étrangère plus qu'en Helvétie, et désormais l'idiome pictural SF doit compter avec ce talent qui s'y consacre depuis douze ans.

L'imaginaire naît du mystère et, à lui, repart. La peur de l'informulable se campe en tout lieu, même et surtout outre espace. L'opération de visite à d'autres mondes devrait se faire sans heurt puisque nous les portons en nous.

Jacques Tornay



Cataclysme extra-terrestre, 7^e allégorie apocalyptique - 1967 - huile sur toile - 130 x 195 cm. Toile primée par la NASA.

Renault 14. Autre que les autres.



Sa riche vie intérieure tient ce que promet son extérieur marquant: il y a là son silencieux moteur transversal l'entraînant sobriement. Puis son habitacle offrant un maximum de confort et de place pour 5 adultes. Et son coffre variable. Les quatre roues indépendantes et son long empattement soulignent encore son caractère séduisant. Si vous désirez faire la connaissance de cette authentique individualiste, nous nous ferons une joie de vous la présenter. Chez nous.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Garage du Nord S.A., Sion, 027/22 34 13

et
Garage du Stand Monthey S.A., Mon-

they, 025/71 21 61

Aigle

Garage des Glariers 025/26 19 33

Bex

Garage de la Croisée 025/63 18 59

Chesières

Garage Moderne 025/35 22 18

Haute-Nendaz

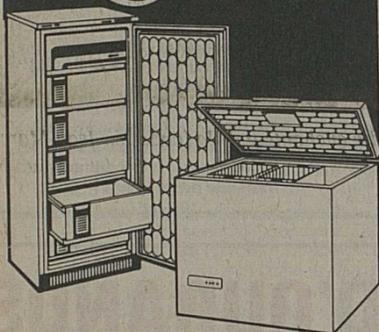
Garage Le Relais 027/88 26 52

Leytron

Garage de la Poste 027/86 24 70

RENAULT
La meilleure solution.

Bauknecht



Congélateurs

...sûrs, économiques, modernes

6 congélateurs-armoires et 6 congélateurs-bahuts de 57 à 525 litres de capacité utile. Avec compartiment de congélation et congélation rapide.

Garantie de service dans les 24 heures.

Nos prix les plus avantageux:

congélateur-bahut Bauknecht

275 litres Fr. 545.-

congélateur-armoire

200 litres Fr. 575.-

Service-conseil, livraison à domicile.

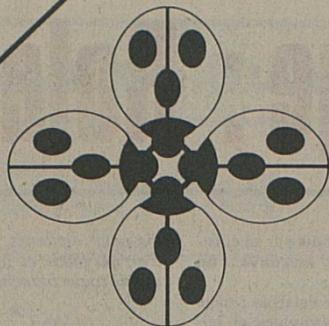
Clément Savioz

Appareils ménagers

Rue de la Majorie 6

1950 Sion

Té. 027/23 10 25



Une chance à saisir

C'est à l'usage qu'on reconnaît les bons bagages - JET STAR!

Ne plus porter péniblement ses valises, mais les faire rouler, c'est une solution pratique pour voyager plus commodément. Voilà pourquoi certaines valises JET STAR ont été dotées de deux roulettes jumelées, très stables et pratiquement silencieuses. En outre, ces bagages sont équipés de solides serrures, d'une poignée agréable et d'un porte-étiquette.

Les valises JET STAR tiennent ce qu'elles promettent. Leur agencement intérieur est très bien conçu. Elles sont pourvues de sangles pratiques, des deux côtés, d'une séparation intérieure et sont entièrement doublées.



60.

Valise à roulettes JET STAR en simili-cuir résistant, avec cadre en matière synthétique patenté, pratiquement indéformable. Bordeaux ou brun moyen. Une chance à saisir pour alléger votre budget de vacances.



Rouler, ne plus porter!

Les articles du programme JET STAR sont particulièrement solides et pratiques. Vous trouverez JET STAR exclusivement dans votre Migros.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

84

Mon bel oranger



Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

Il rit de mon imitation. Je le regardais en mangeant mon gâteau.

— On est vraiment des duettistes ?

— Maintenant, oui.

— Alors, laissez-moi chanter l'accompagnement de *Fanny*. Vous chanterez fort et j'accompagnerai d'une voix bien douce.

— Ce n'est pas une mauvaise idée, Zézé.

— Bon. Quand on repartira après le déjeuner, on commencera par *Fanny*, elle a un succès terrible.

Et sous le soleil brûlant nous nous remîmes au travail.

Nous venions de commencer *Fanny* quand une catastrophe se produisit. Dona Maria da Penha arrivait en face de nous, l'air confit sous son ombrelle et la figure tout enfarinée de poudre de riz. Elle s'arrêta en entendant notre *Fanny*. Seu Ariovaldo

devina la tragédie et me poussa du coude pour que je me remette à marcher tout en continuant de chanter. Mais en vain! J'étais si fasciné par l'accompagnement de *Fanny* que je ne m'aperçus de rien.

Dona Maria da Penha ferma son ombrelle et, avec la pointe, se mit à tapoter le bout de sa chaussure. Quand j'eus terminé, elle prit un air indigné et s'écria :

— C'est joli ! C'est vraiment joli de faire chanter à un enfant une pareille immoralité !

— Dona, mon travail n'a rien d'immoral. C'est un travail honnête, je n'en ai pas honte, vous savez ?

Je n'avais jamais vu seu Ariovaldo aussi irrité. Elle voulait la bagarre, elle l'aurait.

— Cet enfant est votre fils ?

— Non, madame, *malheureusement*.

(A suivre)

Troistorrents recevra les fanfares de la vallée

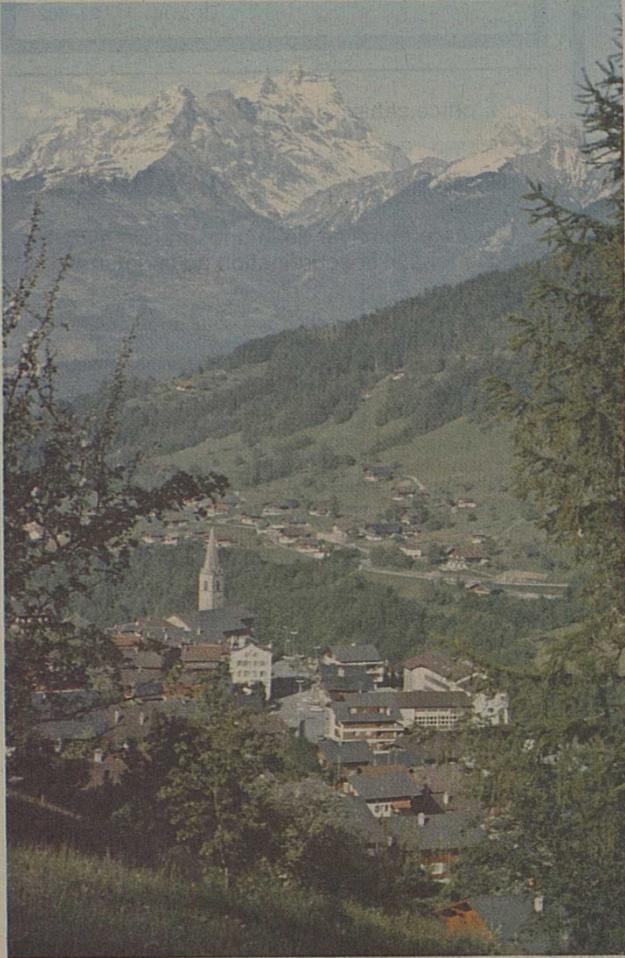
TROISTORRENTS (Cg). - Pour la troisième fois depuis qu'il est organisé, les musiciens de l'Union instrumentale recevront le giron des fanfares de la vallée le 30 juin et le 1^{er} juillet prochain. Mis en place

pour la première fois le 31 juillet 1966 par l'Echo de la vallée, de Val-d'Illiez, ce giron groupe les sociétés de Champéry, Val-d'Illiez, Troistorrents et Monthey.

Cette rencontre de musique ins-

trumentale débutera donc samedi 3 juin par un concert de la Rose des Alpes, de Savièse, que dirige Maurice Jacquier. Ce premier concert sera pour tous les musiciens de la région l'occasion d'une rencontre avec ceux du Centre, chacun appréciant une ambiance toute amicale.

Dimanche 1^{er} juillet les sociétés membres du giron se rencontreront sur la place du village à 13 h. 30 pour interpréter un morceau d'ensemble, avant que les quatre sociétés ne prennent part à un défilé qui comprendra également des groupes folkloriques et des chars allégoriques. Ce sera ensuite, à la cantine de fête, le concert des sociétés du giron.



Le village de Troistorrents, porte ouverte sur le val d'Illiez et sur la France, puisque point de départ de la route alpestre qui joint Morgins et son sol conduisant dans la vallée d'Abondance. C'est aussi le siège du cycle d'orientation des trois communes de la vallée d'Illiez, la plus verte du Vieux-Pays, la plus boisée aussi. Troistorrents, une commune qui s'est ouverte au tourisme dans la première partie du XIX^e siècle avec la station de Morgins; une commune agricole aussi, dont de nombreux ressortissants sont aujourd'hui occupés dans les industries et l'artisanat montheysan. Troistorrents, qui occupe les deux versants de la vallée d'Illiez, est dominé par les contreforts de la partie est de la chaîne des Dents-du-Midi, sur la rive droite. Au fond, comme un écran, la chaîne des Alpes vaudoises.

Noces d'or pour M. et M^{me} Frédéric Jerjen

COLLOMBEY-LE-GRAND (Cg). - Ce sera aujourd'hui, 22 juin, grande fête au petit hameau qui abrite la grande industrie qu'est la raffinerie: Frédéric Jerjen, âgé aujourd'hui de 76 ans, et son épouse Clara, née Gischig, de quatre ans sa cadette, fêtent leurs cinquante ans de mariage. De souche haut-valaisanne (région de Viège), le couple a quitté le Haut-Valais en 1939 pour s'installer à Vouvry, à une époque où fut massive l'arrivée dans le Chablais de gens du Haut-Valais venus pour y travailler la terre.

Ce fut ensuite Collombey-le-Grand qui accueillit le couple Jerjen-Gischig. C'est là que naquirent quatre filles et deux garçons, dont un décéda à l'âge de 40 ans. Après avoir pris un engagement à l'usine Giovanola, tout en s'occupant de sa campagne, M. Jerjen a dû arrêter toute activité à la suite d'un accident



qui lui laissa un handicap. Aimant la liberté, avec l'aide de sa famille, Frédéric Jerjen a construit une petite ferme dont lui et les siens sont fiers.

Notre journal et sa rédaction chablaisienne se joignent aux vœux et félicitations qui seront adressés aujourd'hui à ce couple méritant.

Au pays des Dranses

L'Eden de Champex s'éveille

ENTREMONT (phb). - L'ouverture officielle du Jardin alpin de Champex, au début de juin, marque l'éveil touristique estival de la station. C'est l'événement traditionnellement attendu des premiers touristes, en l'occurrence les Anglais. Dernièrement, on en comptait une cinquantaine gravissant les sentiers en pente, admirant, dans le reflet des bassins rocheux naturels quelque 3000 espèces, produit de la flore alpestre, offerts à notre admiration sur les 10 776 m² du jardin de la fondation Jean-Marcel-Aubert.

Jean-Marcel Aubert, industriel vaudois décédé en 1968 à l'âge respectable de 93 ans, fut un homme épris de nature et passionné de botanique; passé l'incertitude des débuts, sa fondation, dès 1927, connut un brillant essor et se développa au rythme incessant de l'apport et de la plantation d'espèces nouvelles provenant de contrées voisines ou lointaines: (Caucase, Andes, Montagnes-Rocheuses, Himalaya, etc.).

Un jardin féérique et des mulots destructeurs...

Après 26 ans de fidèles efforts, M. Edigio Anchisi, jardinier émérite, a su concrètement poursuivre l'œuvre privée du créateur Aubert, splendeur dédiée aujourd'hui à la nature et dont la renommée dépasse largement le cadre local et national. Une perle rare, à disposition des amateurs de beautés alpestres, aux scientifiques avides de cette richesse vivante.

Vers la fin avril, au sortir de l'hiver, le constat fut amer pour M. Anchisi. Ce dernier mesura l'étendue des dégâts causés par les mulots terrassiers aux bulbes et oignons, alors que les lièvres firent bombance de tout ce qui dépassait le sol.

Toutefois, les travaux d'étiquetage, de nettoyage, furent résolument entrepris; ces derniers succédant à ceux spécifiques et fastidieux de l'hiver qui sont le classement, la détermination et l'expédition des graines, l'établissement du catalogue.

Le jardin de la fondation Jean-Marcel-Aubert est le fruit de nombreux efforts, nous l'avons dit, et d'une persévérance passionnée. C'est un paradis ouvert à la science et aux amoureux de botanique.

C'est finalement, jusqu'en septembre, un but rêvé pour vos promenades, une découverte enrichissante dans le cadre enchanteur de Champex.

En voyage avec Radio suisse internationale

Si vous envisagez de passer des vacances d'été à l'étranger n'oubliez pas de vous procurer à temps un récepteur à ondes courtes, vous permettant de capter les émissions de Radio suisse internationale en Europe et outre-mer. Les heures de diffusion et les fréquences des informations et des messages personnels pour les touristes figurent sur un plan d'émission qui peut être obtenu gratuitement auprès de Radio suisse internationale, service de presse, 3000 Berne 15.



Le jardinier de la flore alpestre, M. Edigio Anchisi, dans le cadre enchanteur de la fondation Jean-Marcel-Aubert, à Champex. Photo NF

Festival cantonal de Vouvry

Une fanfare se distingue

Lors du Festival cantonal de Vouvry du 10 juin dernier, la fanfare Ancienne Cecilia de Chermignon, dirigée par M. Michel Barras et présidée par M. Benoît Duc, a fait honneur une fois de plus en obtenant au défilé, avec la marche *Hurricane* de Katakovski, la mention «excellent» avec 44 points. De plus, elle s'est distinguée avec l'œuvre exécutée devant le jury, *Jubelhymus* de Paul Huber, morceau de première catégorie. Voici du reste le texte intégral de la critique émise par M. Roger Volet, enregistrée sur cassettes:

«L'Ancienne Cecilia de Chermignon, direction Michel Barras: *Jubelhymus* de Paul Huber. Une fois de plus et pour quoi pas, les membres du jury sont heureux de pouvoir dire qu'il n'y a aucune nécessité de faire une critique de détail de ce qu'ils ont entendu, tant la société qui vient de jouer les a ravés et leur a fait plaisir. Effectivement, il s'agit là d'un remarquable ensemble extrêmement bien préparé. Grâce au talent du chef, on a ressenti immédiatement une atmosphère musicale excellente, même émouvante. Les contrastes sonores étaient remarquables dans ce sens qu'il y a là une pratique des nuances qui n'existe pas partout et que vous arrivez à faire des nuances qui sont justement là pour faire la beauté d'une œuvre comme celle-là. Nous avons remarqué, contrairement à d'autres ensembles dans lesquels il y a un registre de clarinettes, que vous êtes arrivés à réaliser une fusion entre le registre de clarinettes et de l'ensemble, ce qui n'est pas commun.

Si je peux me permettre une petite remarque personnelle, indépendamment de la qualité des exécutants clarinettes, j'aurais souhaité que les parties solistiques qui sont inscrites pour les bugles solos puissent aussi être jouées par les bugles solos et pas par les clarinettes, bien que ce ne soit pas une critique pour les clarinettes, c'est une opinion toute personnelle. C'est tellement un bel ensemble de cuivres que si les parties solistiques avaient été faites par les bugles, ce serait peut-être encore meilleur, mais en ceci, vous n'êtes pas obligés d'avoir mon avis. Nous avons remarqué l'excellence de la batterie. Les timbales étaient accordées, peut-être avec un peu de passion et de fanatisme de la part du teneur de la grosse caisse, qui est un jeune d'après ce que j'ai vu, mais qui a un enthousiasme terrible qu'il faudrait peut-être refréner parce que, en certains moments, il a tendance à dominer le tout. La technique d'ensemble est remarquable de justesse: c'est une des meilleures justesses qu'on ait entendues. Fondu sonore, c'est vraiment un fondu sonore remarquable, un chef musicien précis, excellente interprétation. Messieurs, je n'ai pas de critiques à formuler, je n'ai que des éloges à vous adresser. Cela me fait penser que - je peux le dire ici - depuis 1958 que je suis les fêtes cantonales valaisannes, on n'a pas été habitué depuis plus de vingt ans à d'aussi agréables révélations que celles que l'on a pu entendre ces deux jours, et à d'aussi bons ensembles qui commencent vraiment à être autre chose que de simples musiques de marches pour les cortèges politiques.

Un auditeur
P 36-26959



A Vullierens: Iris, fille de Neptune

Les parterres du château de Vullierens sacrifiés pour quelques semaines à de subtils mélanges d'iris aux extraordinaires couleurs. Iris 1979, tel est le titre de cette exposition, propose quelque 120 variétés parmi lesquelles figurent trois nouvelles-nées, dernières créations de l'un des hybridateurs les plus réputés des Etats-Unis. Cette exposition longe une magnifique allée cavalière de ce château de Vullierens, qui fleurit bon le XVI^e. Elle est destinée à des œuvres de bienfaisance, Enfants du monde en particulier, et l'on peut y acheter les iris de son choix pour agrémenter son jardin personnel.

Faut-il rappeler qu'Iris est fille de Neptune, qu'elle personnifie l'arc-en-ciel et qu'elle porte le message des dieux comme elle apporte à Vullierens le message du beau?...

Photos NF



La raclette des connaisseurs

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



MONTHEY DO IT

Lausanne-Chablais

Dans la perspective de notre prochaine ouverture d'un DO IT Yourself à Monthey, encore quelques places de

VENDEURS

- pour vous qui êtes vendeur de formation avec un goût marqué pour le bricolage
- pour vous qui êtes menuisier, tapissier, peintre ou quincaillier qualifié et qui aimez le contact humain

MAGASINIER

- pour vous qui êtes à l'aise dans une activité manuelle variée

Si nécessaire, nous sommes prêts à vous donner la formation complémentaire qui élargira vos horizons au sein d'une équipe nouvelle et pleine d'enthousiasme.

Le service du personnel de notre entreprise à Renens, chemin du Chêne 5, ou notre gérant de Monthey, M. D. Travaglini (tél. 025/70 81 55) sont à votre disposition pour vous fournir toutes indications utiles.



La société de développement Riddes - La Tzoumaz

cherche

un(e) employé(e)

responsable pour la desservance de l'office du tourisme aux Mayens-de-Riddes/La Tzoumaz.

Le poste est à mi-temps. Il requiert de bonnes connaissances de la langue allemande, sens de l'accueil et si possible connaissances touristiques du canton.

Date d'entrée: 1.9.1979 ou selon entente.

Pour tous renseignements et offres à:

R. Crausaz
président SD
Avenue de la Gare 14
1950 Sion

36-26753

L'école d'altitude Notre-Dame-des-Monts à Salvan (Valais) cherche

une éducatrice

et

un éducateur

diplômés ou formés, pour travailler en couple éducatif avec des enfants d'âge scolaire.

Début de l'engagement: fin août 1979.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à la direction de l'école d'altitude, 1922 Salvan.

Entreprise routière cherche, pour entrée immédiate

un comptable ou employé de commerce

ayant de bonnes connaissances comptables.

Pour:

- calcul des prix de revient
- gestion des débiteurs
- facturation, carnet de commandes
- contrôle et imputation factures fournisseurs
- états de stock - ristournes de douane
- statistiques

Adresser offres et prétentions à **SARER, service du personnel, case postale 327, 1010 Lausanne.**

Entreprise de la place de Sion

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir

menuisiers et ébénistes et bons manœuvres

Salaire au-dessus de la moyenne pour personnes capables.

Faire offre par téléphone au 027/22 02 27 ou 22 42 51

36-26877

La tour de Supercrans Montana-Vermala cherche

chef de rang

Date d'entrée le 1er juillet.

S'adresser à C. Bettex.
Tél. 027/41 59 18
41 29 15

36-26847

Important commerce de Martigny cherche

magasinier-livreur

Entrée tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-900257 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche, pour région de Sion

une serveuse

Congé deux jours par semaine.

Tél. 027/31 15 46

36-26938

Union commerciale valaisanne UCOVA

engage

une apprentie de secrétariat

connaissant si possible l'allemand.

Faire offre à la direction de l'UCOVA Avenue du Midi 6, 1950 Sion.

36-7201



LAUSANNE-CHABLAIS

Cherche, pour son entrepôt de Bex

un magasinier

de constitution robuste, travailleur et doué d'un bon esprit d'équipe.

Entrée en fonctions à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Mottaz, tél. 025/63 13 13.

22-502

L'office central de la défense cherche

collaborateur scientifique

pour le domaine de la coopération avec les cantons et la coordination de la défense.

Nous demandons:

- formation universitaire ou équivalente, de préférence juridique
- intérêt pour les problèmes juridiques et d'organisation
- langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand
- efficacité, entregent, vivacité et bonne culture générale
- habilité à négocier
- bon rédacteur

Renseignements: tél. 031/67 40 33 ou 031/67 40 25

Adressez vos offres de service à Office central de la défense 3003 Berne.

120.082.041

Urgent!

On cherche à **Martigny**

un chef de dépôt

25 à 35 ans dynamique et consciencieux

Salaire à convenir.

Travail à l'année.

A. Roduit, pneumatiques

Martigny

Tél. 026/2 17 83

2 14 90 (privé)

36-5636

Entreprise de la région lémanique cherche à engager

un conducteur de pelle hydraulique

expérimenté, de nationalité suisse ou avec permis C.

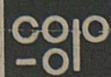
Travail avec responsabilités et conditions d'engagement correspondantes.

Offres sous chiffre PF 901390 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Engageons, tout de suite ou à convenir

ouvrier de dépôt aide-chauffeur

Ecrire, avec photo, sous chiffre P 36-900256 à Publicitas, 1951 Sion.



Centre

Martigny

engage, pour entrée tout de suite ou à convenir

une vendeuse fixe

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offre à Coop Martigny par écrit ou par téléphone. Tél. 026/2 22 07 2 25 84

36-1065

Jeune fille

diplôme de commerce diplôme d'hôtesse

cherche place comme

réceptionniste ou autre

Tél. 026/8 42 09

36-26875

Restaurant du Port-de-Pully 1009 Pully

M. Pelletier

Tél. 021/28 08 80

cherche

chefs de rang sommeliers chef de partie - cuisinier jeunes cuisiniers pâtissier

Bon salaire. Entrée à convenir.

22-6900

Cherchons, pour début septembre, près d'Ollon (VD)

une gentille jeune fille

au pair, désirant apprendre le français, pour s'occuper d'une petite fille de 3 ans, vie de famille, chambre et salle de bains personnelles, libre tous les week-ends pour rentrer chez elle.

Ecrire sous chiffre EV 37-8 au journal Est vaudois, 1820 Montreux.

Hôtel-résidence Belmont Montreux

cherche jeunes filles dès 16 ans comme

garde d'enfants ou aides soignantes ou aides de maison

M. Meyer Avenue de Belmont 31 1820 Montreux

Tél. 021/61 44 31

22-120

Restaurant de la Couronne, Courchavon (Jura) cherche, pour tout de suite

une sommelière

connaissant les deux services. Deux jours de congé, bons gains.

S'adresser à Mme Beer. Tél. 066/66 16 25

93-42

Home-école à Villars-Ollon cherche, pour août

une monitrice

dynamique et sportive, ayant de l'expérience, âge min. 18 ans.

Tél. 025/35 21 57 entre 18 et 20 h. 22-46627

hôtel restaurant la Grotte lac de géronde sierra



R. et M. Freudiger-Lehmann cherche, pour entrée tout de suite ou date à convenir

une fille de buffet

Travail en équipe. Très bon gain assuré.

Se présenter ou téléphoner. Tél. 027/55 46 46

36-3462

Professeur de musique donne leçons privées à Sion de piano, orgue, clavier

Tél. 027/23 27 93, heures des repas 36-26929

Société suisse cherche

agents (es) libres

Téléphonez pour rendez-vous au 037/52 16 32 de 9 à 12 h. Voiture désirée. Etrangers permis C.



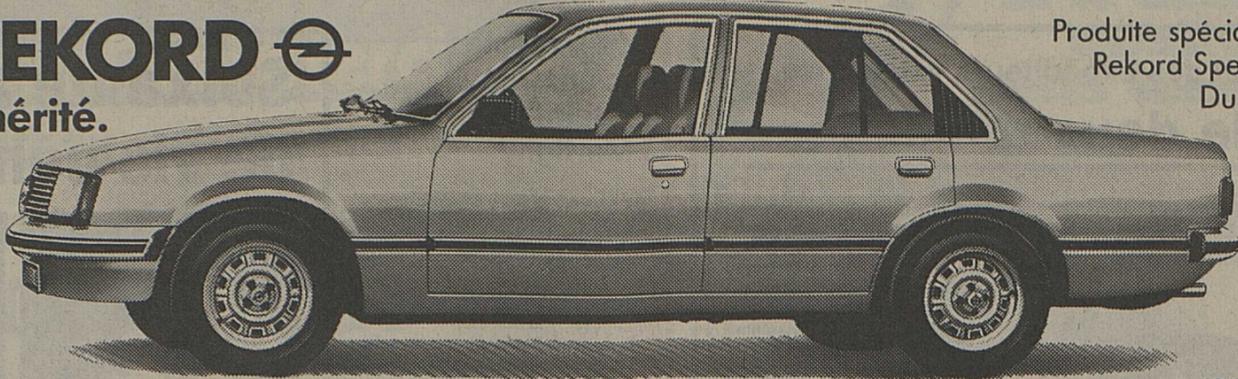
Félicien Clavier Bureau d'études géotechniques et hydrologiques Rue de Lausanne 39 Sion et Brigue cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

apprenti dessinateur du génie civil

Possibilité de faire un stage d'essai pendant les vacances. Tél. 027/22 95 44 ou 23 34 36

OPEL REKORD

Un succès mérité.



Produite spécialement pour la Suisse:
Rekord Special 2.0 S, 4 portes.
Du succès partout en Suisse.
Aussi en raison
du prix:

Fr. 15 975.-

nouveau prix!
Equipement
super.
Encore plus
avantageux.

Voyez-la, et surtout, essayez-la!

SOUS-DISTRIBUTEURS
Autoval Veyras 027/55 28 16
Garage Carron, Fully 026/ 5 35 23
Garage Laurent Tschopp
Chippin 027/55 12 99
Garage du Moulin, Ardon 027/86 13 57

Régis Revaz, Sion
Tél. 027/22 81 41



VÉHICULES AUTOMOBILES

Kaspar sa



Ce qu'il y a de mieux
après une voiture neuve.

Service de vente

SION 027/22 12 72
Kunzi Ulysse Privé 027/22 86 05
Bugnon Rémy Privé 027/36 29 24
Berthouzoz G. Privé 027/38 11 96

MARTIGNY 026/ 2 63 33
Walpen J.-P. Privé 027/23 32 48

EXPOSITION OUVERTE LE SAMEDI

Audi 80 L, 2 p.	57 000 km	73
Taurus GXL 2.0, 2 p.	80 000 km	75
Simca 1301 Sp., 4 p.	27 000 km	75
Granada 2.3 L, aut.	46 000 km	77
Taurus 2.0, aut.	30 000 km	76
Taurus 2.0 GXL	97 000 km	74
Granada Ghia	60 000 km	75
Taurus XL 1600	55 000 km	73
Taurus 1.6	40 000 km	77
Taurus 2.0	60 000 km	75
Mustang 2.8	70 000 km	75
Opel Ascona	69 000 km	76
VW Derby	7 600 km	78
Capri 2300 GT	130 000 km	72
Lada 1.2	70 000 km	72
Chrysler S 7	60 000 km	76
Renault 12	70 000 km	74
Citroën CX 2400 GTI	20 000 km	77
Jaguar XJ6 L 4.2 L	70 000 km	75
Toyota Liftback 1.6 GSL	15 000 km	77
Bus VW	45 000 km	77
Innocent Bertone	40 000 km	76
Fiat 131 A 1.3	67 000 km	75
Triumph 2500 PI	70 000 km	74
Granada GXL aut.	100 000 km	73

Attention! Prix écrasés
Granada 2000 L dès Fr. 16 000.-
Taurus 1600 L dès Fr. 12 780.-
Fiesta dès Fr. 9 750.-

Nos offres de reprises
une surprise!

Nos belles occasions

Ford Taurus 1600 GL, 78, verte, 16 000 km
Simca Rally, verte, 76, 33 000 km
DAF 55, beige, 71, 60 000 km
Mini Innocenti 120, bleue, 77, 24 000 km
Mini Cooper 1300, verte, 74
Mini Clubman, jaune, 71
Scirocco TS, 75, argent mét.
Audi 100 LS, aut., jaune, 73, mot. révisé
Audi 100 L, 76, brun mét. 39 300 km
Bus VW 1600, rouge, 70, mot. neuf
Audi 100 L, blanche, 74, 68 000 km
Audi 80 L - LS
Passat N - LS
Véhicules expertisés - Garantie
Facilités de paiement

Garage Olympic

Alfred Antille
1950 Sion
Tél. 027/23 35 82

Représentant: Georges Praz
Tél. 027/22 53 28

Alfa Romeo



Garage du Mont S.A.
Av. Maurice-Troillet 65
Sion

Alfasud Ti 1300	78	26 000 km
Alfa 1600 Nuova	76	35 000 km
Alfetta 2000 GTV	77	35 000 km
Alfetta B 2000	78	16 000 km
Alfasud 1200	75	46 000 km
Giulietta 1.6	78	26 000 km
Ford 2000 XL	75	50 000 km
Austin Allegro 1300	77	28 000 km
Opel Kadett	71	65 000 km
Opel Manta 1600	77	24 000 km
Mini 850	68	87 000 km
VW 1302	74	60 000 km
VW 1300 L	70	

Nouveau
Giulietta moteur 1,8
122 ch DIN

Tél. 027/23 54 12/20

Tél. 027/36 11 42 privé

Service vente ouvert samedi matin

A vendre
BMW 2000
GS

Expertisée.
Roues aluminium.
Fr. 3500.-

Tél. 025/71 25 61
36-26763

A vendre
Audi
100 LS

Expertisée.
Fr. 2300.-

Tél. 026/7 36 21
le soir 36-26828

A vendre
Mercedes-Benz
450 SLC

1976, 57 000 km
vert métallisé

Tél. 028/46 43 33
36-12743

L'industrie
graphique
enrichit
votre
vie.

LADA NIVA 4x4

La nouvelle «tout-terrain»

Traction constante sur les 4 roues d'où sécurité accrue - Un véhicule d'exception pour ville, autoroute et montagne qui répond aux exigences les plus difficiles. 8 vitesses, 5 places, 1568 cm³, 78 CV DIN/57,4 kW.

Fr. 13 950.-



Lada
une solide réputation bien méritée.

Garage de la Croisée

Yvon Witschard
Martigny
Tél. 026/2 52 60

Sous-agence:
Garage Droz, Orsières
36-2902

CENTRE OPEL Garage Gailloud MONTHEY

025/71 56 26

BMW 2002, orange	1973
Citroën D Spécial, bleu/gris	1973
Fiat 128 Berlinetta, bleue	1977
Fiat 131 Mirafiori, bleue	1976
Ford Escort 1300 L, brun mét.	1976
Manta 1900 Berlinetta	1977
Ford Granada 2600 coupé, vert	1972
Peugeot 304, 67 000 km	1971
Peugeot 504 Inj., blanche	1973
Simca 1301 Spécial, bleu mét.	1976
Simca-Chrysler 1307 GLS, verte	1976
Toyota Corona Mark II, aut.	1972
Kadett 1000, blanche	1975
Kadett 1200, ocre	1974
Kadett 1200 S Spécial, bleue	1976
Ascon 1200 S, jaune	1977
Ascona 1600 S, grise	1971
Ascona 1600 LS, vert/noir	1975
Ascona 1900 SR, bleue	1976
Ascons 2000 S, vert mét.	1978
Manta 1600 S, jaune	1972
Manta 1900 Berlinetta	1977
Rekord 1900 S, blanche	1973
Rekord 2000 S, ambre gold	1977
Rekord 200 S, 8700 km	1978
Commodore 2,5, bleu/noir	1977
Commodore GS/E, 2,8 l, aut.	1975
Range Rover DL, 60 000 km	1975
Range Rover DL, 60 000 km	1976

Expertisées - Garantie
Reprises - Crédits avantageux

OUVERT LE SAMEDI toute la journée
(face entrée Placette)

A vendre
Ford Taurus

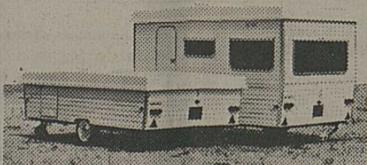
gris métallisé
modèle 1978
3500 km
Expertisée.
Etat de neuf.
Fr. 10 500.-

Tél. 027/23 56 25
36-26881

A vendre
VW
1500
parfait état.

Tél. 025/77 21 18
*36-425353

CARAVANES
pliantes en dur



Il faut vivre avec son temps...
et surtout prendre le meilleur

Pliantes en dur, CASITA automatique, petite pour rouler, trac. dès 800 cm³, grande pour habiter, montée en trois minutes, 6 mod. grand. différentes de 2 à 6 pl.
Demander démonstration, prospectus.
Grand choix caravanes neuves, occasions.
Reprise. Grandes facilités de paiement.

MON SLOGAN: POUR NE PAS ME TROMPER ET ÊTRE TROMPÉ, J'ACHÈTE EN TOUTE CONFIANCE CHEZ:

AIRSOLEIL A. ESTOPPEY
021 34 22 57 - 34 94 50 1025 St-Sulpice Vd
Expo.: face Castolin, ouvert dimanche

A vendre
Peugeot
104

5000 km
Sous garantie d'usine
encore six mois.

Tél. 025/71 25 61
36-26763

A vendre
de particulier

Ford Consul
GT 2300

114 000 km, 1972.
Expertisée

Tél. 025/65 13 35
de 12 h. à 14 h. et
dès 18 h.

36-26883

A vendre magnifique

Ferrari 308
Gt4

1975, 46 000 km.
Fr. 28 400.- à discuter

Tél. 021/32 00 66
dès 20 heures
22-355679

Fourgon
VW 1200

A vendre expertisé
fermé, année 1963,
moteur 65-703 km.
Radio ou à échanger
contre vitre.

Tél. 021/34 18 88
138.010.194

Occasions
une caravane
Adria

3-4 places avec frigo,
chauffage combiné
gaz-électricité
plus auvent d'hiver
Fr. 2500.-

neuve
une remorque
à bagages
Portaflot
Fr. 1060.-
net Fr. 850.-

Aux 4 Saisons
J.-L. Héritier, Sion
Rue des Mayennets
Tél. 027/22 47 44
Expo camping
à Chandoline
(direction Aproz)
Tél. 027/23 10 20
36-3204

A vendre
Volvo
245 L
station-wagon

1978.
Tél. 027/22 39 24
36-2802

A vendre
Citroën 1200
GX Pallas

14 000 km, 1978
non accidentée
couleur beige.
Fr. 8900.-

Tél. 027/55 03 08
heures de travail
36-2839

A vendre
Opel
Commodore
GS

peinture neuve plus
accessoires,
expertisée.
Fr. 6900.-

Tél. 025/71 45 39
heures des repas
*36-425355

A vendre

Volvo
244 L

jaune
1978

Tél. 027/22 97 40
36-2802

Fr. 1900.-

Ford Escort
Peugeot 304

Fr. 2800.-
Citroën
D Spéciale
Fr. 2800.-

Expertisées.
Tél. 026/2 31 63
le soir *36-400669

A vendre
BMW
528 aut.

1976, 45 000 km,
bleu métallisé.
Expertisée.

Tél. 027/23 56 01
midi et soir
*36-301568

A vendre,
belle occasion
Rover 3500
V 8

automatique, radio-
stéréo, antenne élec-
trique, 1973,
130 000 km.

Tél. 027/23 57 46
heures des repas
*36-301601

A vendre

R 6
Fr. 2300.-
R 6
50 000 km, Fr. 3500.-
Fiat 124 S
Fr. 2500.-

R 5
Fr. 4000.-
VW Passat
Fr. 5000.-

BMW 320
BMW 520
2 bus VW
Combi
9 places
Vauxhall Viva
break
Bon état. Expertisée.
Fr. 800.-

Peugeot 204
Parfait état.
Expertisée.
Fr. 3000.-

Expertisées.
Garanties.
Facilités de paiement.

Tél. 027/86 31 25
86 34 07
36-2931

Essen CR stéréo
drive-fi Center Blaupunkt.

Autoradio
3 longueurs d'ondes
L. M. U
UKW stéréo
Lecteur de cassettes
stéréo
Puissance de sortie
2 x 5 watts

Monté
tout compris
Fr. 698.-
seulement
(montage standard)

P. Guex
Gd-St-Bernard 42 Edgar Nicolas
1920 Martigny 1951 Sion
026/2 20 06 027/23 22 62

BLAUPUNKT
drive-fi
Center.
Votre spécialiste
autoradio

A vendre
utilitaire
Ford Transit

1972, 9 places
Expertisé.
Fr. 6000.-

Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-26905

A vendre
Volvo break

fin 1973
100 000 km
Expertisée.

Garage
Theytaz Frères
Sion.
Tél. 027/23 27 20
36-2919

A vendre
Opel 1200 S
Kadett

1976, 38 000 km,
jaune. Expertisée.

Tél. 027/23 56 01
midi et soir.
*36-301569

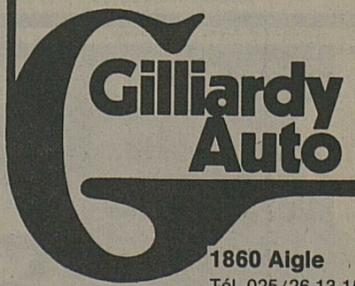
A vendre
Alfa Romeo
1750 coupé

moteur 42 000 km,
avec radio-cassette,
expertisée.

Fr. 4500.-
Tél. 027/88 22 48
*36-301613

Autodémolition Aigle

Toutes pièces mécaniques
et pneus d'occasion



1860 Aigle
Tél. 025/26 13 15

Perdu à Sion
entre la Grenette et la poste du
Nord

un porte-clés
avec médaille en or
Bonne récompense.

Tél. 027/22 38 23 - 23 15 34
36-1063

Saint-Gingolph
Samedi 23 juin
dès 19 heures

Fête nocturne de sauvetage

organisée par la

Société de sauvetage
de Saint-Gingolph

Sous cantine:

GRAND BAL

animé par l'orchestre The Regy's

Jacques Bérard, président des expéditeurs valaisans : La rencontre de deux millésimes

Un inventaire effectué le 13 juin en Valais chiffré à 470 wagons les stocks de pommes et à 900 wagons les stocks suisses. A la lecture de ces chiffres, on imagine difficilement un écoulement rapide de telles quantités de pommes sur le marché helvétique, d'autant qu'elles n'ont plus, depuis longtemps, ni la vedette aux éventaies de nos magasins ni la faveur du consommateur. Verra-t-on cette année la rencontre de deux millésimes ?

Ce n'est pas sans quelque appréhension que les responsables du front de vente de nos fruits et légumes envisagent la campagne 1979 dont les prémices donnent déjà à penser que l'été et l'automne seront chauds. M. Jacques Bérard, président de l'Union valaisanne des expéditeurs de fruits (UNEX) ne mâche pas ses mots :

« Le Valais a d'excellents atouts, une carte unique à jouer par rapport à d'autres régions. Doit-il les jouer en solitaire, pour sa sauvegarde, ou crier avec les loups ? En adoptant la solution grégaire, on risque fort de ne représenter plus que la partie excédentaire de la production nationale... en conservant ces excédents sur les bras ! Voyez les fonds d'entraide suisse : seul le 50 % de la production paie les retenues sur le plan national alors qu'en Valais on participe à raison de 90 % ! La solution ne consisterait-elle pas, face à ce déséquilibre, à jouer logiquement nos propres cartes en parfaite collaboration production-commerce - ce qui s'avère indispensable dans cette difficile compétition inter-régions. Je sais qu'il y a beaucoup de réticences parmi les responsables des deux camps mais il est une vérité dans ce canton qui veut que l'on ne fasse sa place qu'en luttant. A défaut de quoi on se fait dévorer ! »

Penser plus loin

Le président de l'UNEX, dans cette perspective, propose de fixer un prix départ beaucoup plus compétitif et, au lieu d'imposer de trop importantes retenues - comme cela s'est pratiqué pour la tomate en 1977 où la retenue a été de 40 ct et le kg - verser des acomptes au fur et à mesure du déroulement de la campagne. M. Bérard suggère, d'autre part, de créer pour nos produits une image de marque valaisanne et de l'imposer par une propagande intelligente. Le projet est ambitieux à terme, explique-t-il, mais il faut maintenant avoir le courage de prendre cette initiative si l'on veut assurer notre défense valablement. « Nous avons la chance en Valais de posséder une excellente organisation pour travailler dans cette voie, seulement voilà, elle est mal exploitée ! » précise le président de



l'UNEX qui ne voit pas dans l'action de la Fruit-Union suisse - organisme interprofessionnel regroupant l'ensemble des partenaires - une quelconque panacée à nos maux. Il en pense d'ailleurs ce que le général De Gaulle pensait de l'ONU : « le machin ».

Dans l'esprit de M. Bérard, il est indispensable aujourd'hui d'être prospectif et de faire de la prospective : « Il faut penser plus loin, dit-il, pour dix ans au moins, en ayant le courage de dépasser la marchandise qui se trouve là aujourd'hui. Il faut parvenir à changer ce climat de rogne existant entre producteurs et expéditeurs, changer de politique, poursuivre la lutte dans un esprit essentiellement novateur et dire une fois pour toutes à la production où aller. La situation exige que quelqu'un prenne en main cette prospection capable de préparer à notre agriculture un avenir moins sombre. »

Face au mamouth !

C'est évidemment un vaste programme qu'esquisse là Jac-

ques Bérard et qui exige un profond remaniement non seulement dans les esprits mais encore parmi les hommes responsables. « Pour certains, explique-t-il, l'argument de vente consiste à baisser le prix de la marchandise de 2 ct par rapport à la concurrence. Cela ne fait pas vendre un kilo de plus mais augmente simplement le bénéfice du distributeur. Ou encore l'exemple d'une succursale d'une grande organisation de vente qui accepte de payer 5 ct de plus la marchandise mais dans le même temps donne l'ordre de majorer le prix de 20 ct ! Il existe dans notre milieu des gens qui jouent trop facilement ce jeu des gros acheteurs créant le plus souvent une situation dangereuse et malsaine. D'ailleurs la conséquence de la situation excédentaire qui nous régit est cette pression trop grande d'une demande bien organisée face à une offre beaucoup moins bien organisée ce qui favorise ce système de double marché cohabitant de façon boiteuse. Quant au fonds d'entraide qui est encore en discussion (!), s'il est un instrument nécessaire, une assurance contre les risques graves, il ne remplacera jamais une bonne organisation du marché qui voudrait, face au mamouth de la distribution, l'établissement d'un front capable de tenir tête. » Devant ce tableau guère encourageant, je n'ai pas insisté auprès de Jacques Bérard sur les problèmes qui se bousculent à la porte de la campagne 1979. Il m'a tout de même fait part de ses inquiétudes face au marché de la tomate « qu'il faudra bien maîtriser cet été » et face à un marché de la pomme cet automne qui laisse augurer de situations insolubles.

Hugo Besse

Le spectacle des étudiants de Saint-Maurice, à Martigny

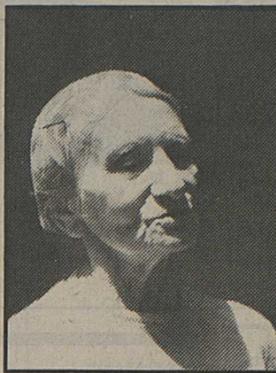
SAINT-MAURICE. - Chaque année, à la saison des grandes chaleurs et des maturités, des étudiants du collège de la royale abbaye d'Agaune montent un long spectacle à l'intention du corps enseignant et de leurs camarades : « la non-stop ».

Après avoir joué à la grande salle du collège et sur le parvis de Saint-Maurice, c'est en la salle Sainte-Marie de Martigny que ces jeunes artistes présenteront les meilleurs moments de leur répertoire. Les Octoduriens auront le plaisir de découvrir une intéressante pièce de Johanne Klein, Le silence, qui met en valeur les grands talents d'Eric Mégevan, Pascal Bongard, François Petriccioli... Il y aura un sketch de René De Obaldia : Les jumeaux étincelants. Obaldia, né en 1918, apparaît dans le monde littéraire comme un écrivain polyvalent, original et solitaire. Mais c'est surtout un observateur lucide, intelligent et féroce. L'interprétation de Nicolas Nüssbaumer, de sa sœur et d'Eric Mégevan, vous fera passer un agréable moment : une histoire de jumeaux qui ne forment plus qu'une personne, au grand désespoir de la femme de l'un d'eux !

Outre le théâtre, la musique sera à l'honneur avec un trio pour cordes et flûte : il faudra remarquer le talent du flûtiste Nicolas Roggo. Et enfin le spectacle sera entrecoupé de morceaux de guitare interprétés par Marcel Ackermann et Philippe Memod, ainsi que le remarquable compositeur-interprète Pascal Rinaldi qui chantera, entre autres, La Joconde. Un spectacle à ne pas manquer, samedi 23 juin à 20 h. 50.

Paul Magro

Soixante ans de vie commune

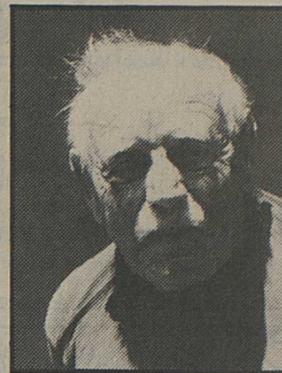


M. et M. Henri Ruegg

MARTIGNY (phb). - Nous sommes allés saluer hier à leur domicile estival des Vallettes à Bovernier M. et M. Ruegg, qui fêtaient dans la joie leur 60^e anniversaire de mariage.

Né à Toess-Winterthur, le 19 mai 1892, constructeur et mathématicien-né, M. Henri Ruegg a accompli une carrière digne d'éloges. Ses expériences nombreuses, jalonées de brevets éminemment reconnus ont fait sa notoriété auprès des CFF et notamment d'une grande entreprise de construction mécanique installée à Baden.

Valaisanne de cœur, M. Marie Ruegg-Payn, née aux Vallettes le 28 juillet 1890, devait, lors d'un voyage en Angleterre, et en sa qualité de dame de compagnie de l'épouse d'un attaché militaire grec, rencontrer son époux et unir sa destinée à la



sienne le 21 juin 1918. Provisoirement installés à Derby, ils regagnèrent bientôt la Suisse.

Domiciliés à Zurich, M. et M. Ruegg sont restés attachés à ce coin du Valais, les Valettes, où la population a coutume de les accueillir amicalement pendant six mois l'été.

Le couple coule des jours heureux. M. Ruegg écoute beaucoup de musique classique qu'il a eu le bonheur de pratiquer tout au long de sa vie ; son violon est en effet connu de nombreux orchestres, des quatuors en particulier. Avec la musique, la peinture est son hobby préféré et il ne se prive pas de manier le pinceau.

Le NF présente tous ses vœux à M. et M. Henri Ruegg à qui il souhaite encore de nombreuses années de bonheur conjugal.

Grand tournoi de football ce week-end à Saxon

SAXON (phb). - La capitale de l'abricot, sous les auspices du FC Saxon, accueille, ce week-end, samedi et dimanche, un grand tournoi de football.

Huit équipes réparties en deux groupes, respectivement : Saillon, Leytron, Aire et Saxon 2 ainsi que Riddes, Cottens (FR), Saxon et Evolène, se disputeront, outre les honneurs d'une première place, une copieuse planche de prix.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47.
1961 Champlan

Sion, Hérens, Conthey

Audition d'élèves de M. Théoduloz-Gatti

Dimanche 17 juin à la salle de l'école normale des filles, a eu lieu l'audition des élèves de piano et orgue de M. Théoduloz-Gatti.

En cette fin d'après-midi, de nombreux parents et amis sont venus assister aux productions d'une soixantaine d'élèves.

En début, quelques petits enfants, dans des pièces courtes, empreintes de fraîcheur et de spontanéité.

Les quatre mains réunissaient dans une très jolie entente Philippe Zermatten et Marianne Bucher, Sandra et Patricia Garofalo, Murielle Gillioz et Isabelle Quarroz.

Diabelli, Noyon, Mozart, Beethoven et Chopin, fort bien interprétés par les « grands » : Raphaële Obrist, Dominique Follonier, Ariane Mayor, Carine Regamey, Joséphine Lorenz, Christian Vuignier, Danièle Arlettaz et Caroline Mühlematter, pour n'en citer que quelques-uns.

Vivante assemblée annuelle de la Chorale sédunoise

La Chorale sédunoise, porte-drapeau du chant profane en ville de Sion, a tenu ses assises en son local ordinaire des répétitions au café Industriel de la cité.

L'ordre du jour étoffé et varié, suivi et parcouru de main de maître par son président, M. René Claivaz, a permis aux 40 participants présents de dialoguer à gogo aussi bien sur le plan administratif que sur les problèmes techniques du chant proprement dit.

Tout fut parfait aussi bien dans les questions posées que dans les réponses claires et précises des responsables du comité et des membres de la commission musicale.

En 1982, en collaboration avec le Chœur de dames, la Sainte-Cécile de Bramois et le Männerchor de Sion, la capitale valaisanne organisera la 75^e Fête cantonale de chant. Le dynamisme, l'esprit toujours optimiste, l'allant, l'environnement, la réceptivité des participants est un gage certain d'une réussite absolue.

En cette première journée d'été l'ambiance était au beau fixe au pre-

mier étage d'un bâtiment qu'on nomme industriel, au cœur du vieux Sedunum.

Tant que la Chorale sédunoise, à travers un comité dynamique, par le biais de ses 50 membres dévoués, avec ses nombreuses prestations pour les jeunes et les moins jeunes, pour les handicapés et les défavorisés, saura animer la cité, elle restera le porte-parole de tous ceux qui aiment le chant et le cultivent.

L'assemblée générale de la Chorale sédunoise en fut une preuve éclatante au moment même où les premiers leuurs du jour nous annonçaient une chaude et prometteuse saison d'été 1979.

André Giroud



M. et Mme Gilbert Bellelli-Duc ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture du restaurant-pizzeria LA CAMBUSE à Magnot-Vétroz Tél. 027/36 13 21 (anciennement café-restaurant La Prairie)

Spécialités italiennes - Grillades au feu de bois

Un apéritif vous sera offert vendredi 22 juin de 17 h. 30 à 19 h. 30

36-26940

Tour du Léman à vélo Une expérience à renouveler

Mercredi, dernier jour, nous partons du Bouveret pour Sion sous un ciel ensoleillé. Le Valais semble applaudir notre retour qui se fait sans incident.

Nous nous arrêtons à Monthey, histoire de nous baigner dans sa piscine et de profiter des rayons du soleil.

Que dire de ce camp, si ce n'est qu'il s'est déroulé normalement, que l'on a fait plus que son travail et que l'on se sent prêts à en refaire un autre en fin d'année prochaine.

Donc l'on conclut, sans oublier cependant de remercier tous ceux qui ont contribué à son succès - accompagnants et donateurs - et encore un grand merci à l'inspectrice M. Yvonne Savioz qui nous a permis d'effectuer ce périple lémanique.

Merci aussi à vous tous du Nouvelliste qui avez eu l'amabilité de nous consacrer vos colonnes.

A bientôt.

Ecole protestante
Les classes 5^e et 6^e.

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour près de 40 000 exemplaires

Gil remet le son à sa place

dans votre aliment quotidien de base : le pain. Pour compenser le déséquilibre de l'alimentation actuelle : trop de viandes et de sucres, pas assez de fibres végétales. Le son de blé concentre en effet un pourcentage supérieur de fibres végétales naturelles. Pour un apport nutritif infime (peu de calories), elles favorisent une régulation harmonieuse du transit intestinal.

NOUVEAU! gilson le pain au son

contient environ 4,5 g de son par tranche - la juste proportion pour une alimentation équilibrée et une saveur des plus agréables. C'est le pain de votre bien-être quotidien.

Le pain savoureux, léger, équilibré.

En vente chez votre détaillant

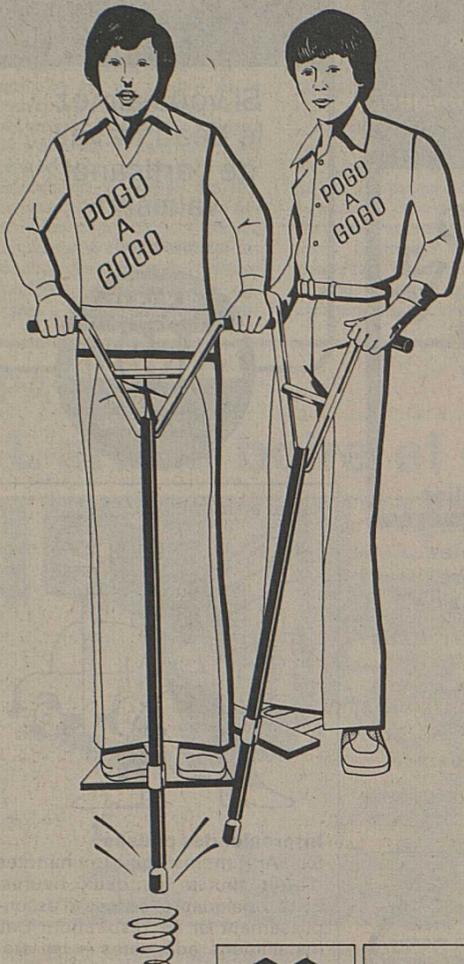
Pain Gil, S.A. 1025 Crissier VD

Centre Commercial

Monthey - Noës-Sierre

Grande démonstration

POGO à GOGO



Le nouveau jeu en vogue

qui développe

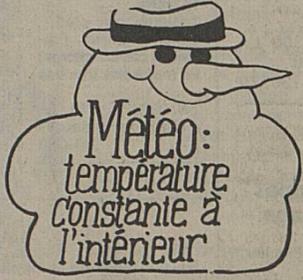
- * le sens de l'équilibre
- * l'habileté
- * l'audace
- * la résistance physique, etc.

au prix PLACETTE de **34.⁹⁰**

DÉMONSTRATION par le POGO à GOGO TEAM

Samedi 23 juin
Monthey
de 10 h. à 12 h.

Noës-Sierre
de 15 h. à 16 h. 30





PLACETTE

Si le désir de qualité vous tenaille...



Pour l'artisan
l'agriculteur
et le ménage

ÉCHELLES

bois et aluminium

Et tout pour la cueillette des fruits



Fefferlé & Cie SA
QUINCAILLERIE
ROUTE DES RONOUZ
TEL. 027/22 10 21
A VOTRE SERVICE

MACHINES
QUINCAILLERIE
JARDINAGE
ROBINETTERIE, ETC.
APRÈS-VENTE

LE PARC SIERRE

Othmar D'Andrés
Agent Mercedes-Benz
Peugeot - Puch
Tél. 027/55 15 09
Privé 027/41 51 74

Peugeot 104	73	3 500.-
Peugeot 104 S	79	10 300.-
Peugeot 304 break	71	3 700.-
Peugeot 504 GL	77	9 200.-
Peugeot 504 TI	75	6 500.-
Mercedes 350 SLC	72	27 800.-
Mercedes 220	72	12 300.-
VW Passat 1300	75	6 600.-
BMW 1800 Touring	72	4 900.-
Alfa 1750	69	5 300.-
Fiat 131 Mirafiori 1600	75	6 300.-
Escort 1600 aut.	76	7 300.-
Bus Opel Blitz aménagé pour voyages équipement complet		14 000.-

Véhicules expertisés
Avec garantie

Ottoz Aosta

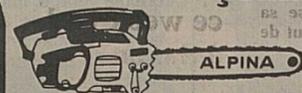
Direction autoroute
Dégustation de liqueurs
GRATUITE
Assortiment international
de boissons à prix choc

Exemple: whisky J. Haig
Fr. 9.70

Ouvert tous les jours - Parking

Tronçonneuses Alpina

Baisse de prix



E. Constantin
Chemin de la Poudrière
Platta, Sion - Tél. 027/22 30 88

Curdy
Avenue des Mayennets 10, Sion
Tél. 027/22 29 55
Service après vente

Zoo - Aquarium

H. Loretan
Rue de la Dixence 17
1950 Sion - Tél. 027/22 35 27

Plus de problèmes pour vos vacances.
Nous prenons vos oiseaux et petits animaux en pension.
Bons soins assurés. 36-4425

A vendre

Grand choix de machines de chantier neuves et d'occasion, plusieurs modèles, Caterpillar, International, Fiat et autres marques connues plus pièces de rechange neuves et d'occasion.
Pour le client exigeant: prix, qualité, garantie Correnti.

Carmelo Correnti, Villeneuve.
Tél. 021/60 17 95 22-161119

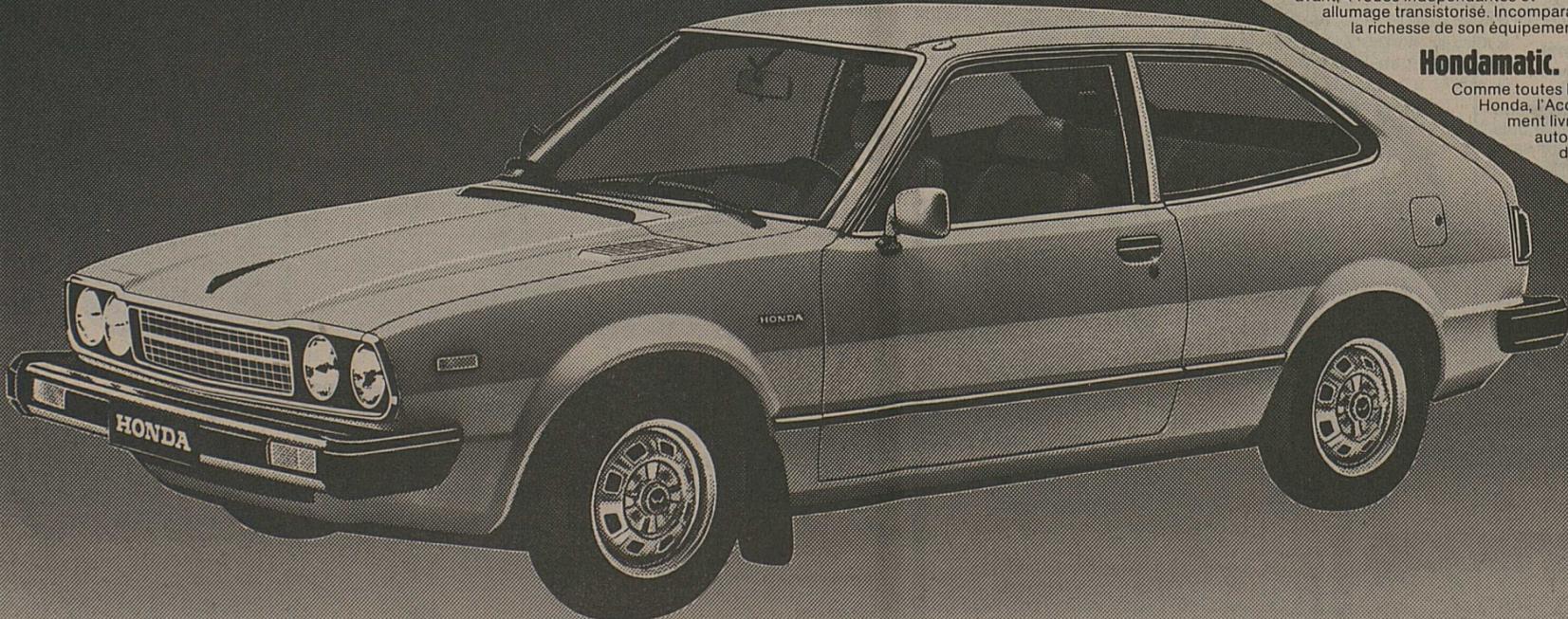
Hayon arrière.
La voiture Honda la plus achetée en Suisse. Élegante par sa ligne, pratique grâce à son hayon arrière. Dossiers des sièges arrière rabattables.

7,1 l/100 km.
Faible consommation d'essence normale (pauvre en plomb). AT 90 km/h: 7,1 l/100 km. AT 120 km/h: 9,5 l/100 km. ECE 15 (trafic urbain): 9,8 l/100 km.

Traction avant.
Technique d'avant-garde avec moteur à course courte, traction avant, 4 roues indépendantes et allumage transistorisé. Incomparable la richesse de son équipement.

14290.-
Honda Accord 1600 Coupé avec 5 vitesses Fr. 14 290.- (+ transport Fr. 80.-)
Hondamatic: Fr. 750.-
Métallisé: Fr. 290.-

Hondamatic.
Comme toutes les automobiles Honda, l'Accord Coupé est également livrable avec la transmission automatique Hondamatic, équipée d'un rapport spécial pour une conduite sportive.



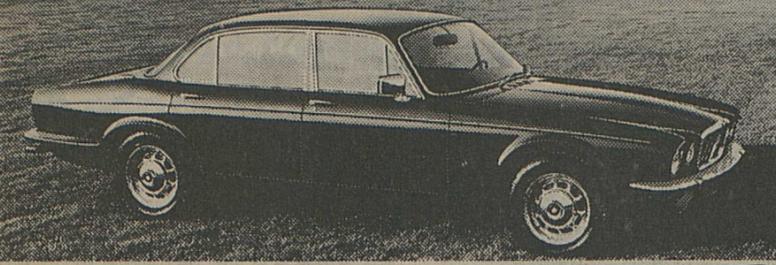
Modèle de pointe d'une marque d'avant-garde.

Honda Accord Coupé.

HONDA

AUTOMOBILES

Un rêve pour réalistes.



Jaguar XJ 4.2, 6 cylindres; Fr. 39900.- (automatique: Fr. 41300.-), Jaguar XJ 5.3, 12 cylindres, boîte automatique: Fr. 53000.-, Jaguar XJS, 12 cylindres, boîte automatique: Fr. 59900.-



Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

Emil Frey S.A.

Rue de la Dixence 83
1950 Sion



Tél. 027/22 52 45 - 22 98 98

GARAGE du NORD SA

Centre d'Occasions

Exposition permanente
Garantie OR + crédit
Ouvert le samedi

Renault 4 TL	53 000 km	71
Renault 5 TL	46 000 km	75
Renault 6 TL	82 000 km	74
Renault 6 TL	52 000 km	72
Renault 12 TL	85 000 km	73
Renault 12 break	81 000 km	72
Renault 16 TL	72 000 km	72
Renault 16 TL	80 000 km	71
Renault 14 S	14 200 km	78
Renault 30 TS	45 000 km	75
Citroën GLS, TO	73 000 km	74
VW Golf	automat.	78
Alfetta 1800	57 000 km	73
Simca 1000 GLS	42 000 km	75
Audi 80 L	67 000 km	73
Audi 80 GL	52 000 km	74
Toyota Carina	73 000 km	74

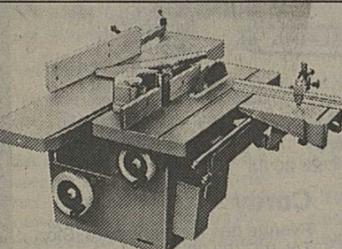
Représentants:
Dey André, Sion 22 16 07
Michaud Francis, Riddes 86 35 19

Atelier - Pièces détachées
Renault - Land-Rover
Avenue Ritz - Route du Rawyl
Sion

Tél. 027/22 34 13

RENAULT

VOITURES LOCATION Hertz



LUREM - machines à travailler le bois

Achetez-les uniquement chez nous - c'est votre avantage car
- toutes nos machines LUREM sont fabriquées selon les normes de la CNA
- vous profitez de notre vaste expérience
- vous jouissez de notre service après vente
- nous livrons franco domicile
- nous possédons un atelier mécanique
- nous sommes l'agent général LUREM pour toute la Suisse

Vous trouvez chez nous le plus grand choix en machines à travailler le bois de toutes les grandeurs, aux prix sans concurrence. Demandez nos prospectus détaillés. Grande exposition permanente, nous attendons votre visite sans engagement.

Strausak S.A.
Centre de machines à travailler le bois
2554 Meinisberg (Bienna)
Tél. 032/87 22 23
Ouvert chaque jour, aussi le samedi matin

Boucherie de gros

Demi-porc	le kg Fr. 6.80
Carré de porc	12.90
Demi-veau	13.50
Veau, quart. dev.	13.-
Veau, quart. arr.	17.50
Carré de veau	18.-
Bœuf entier ou demi	9.70
Bœuf, quart. dev.	7.-
Bœuf, quart. arr.	13.20
Cuisse de bœuf	12.40
Aloyau entier (filet, rumst., entrecôtes)	17.-
Agneau entier	12.-

Hachis pour chiens et chats le kg Fr. 2.-

Passez vos commandes assez tôt!

CV Commerce de viandes

E. Sterchi-Schwarz
Tél. 029/2 33 22
1635 La Tour-de-Trême (en face de la poste)

A saisir! état de neuf laboratoire photo professionnel complet

Hasselblad 500 c/M objectif 100 mm (garantie d'usine 1 année)
Durst 601, cellule, tireuse et très nombreux accessoires Patterson.
Valeur plus de Fr. 5000.-, cédé à 3800.-
Tél. 027/23 30 88 *36-301607

Vieux chalet meublé en madriers

Surface habitable sur 2 étages environ 300 m2, balcons en mélèze, fenêtres double vitrage, intérieur lamé, chauffage au mazout avec radiateur, bloc de cuisine, une machine à laver la vaisselle pour 120 personnes env., escalier tournant.
Vente en bloc ou séparément au plus offrant.
Tél. 027/23 30 45 89-44200

Arbres

Réservez maintenant pour plantation en automne
Maigold, Golden, Idared sur 9 et 26
Tél. 026/2 25 59 36-26876



Hôtel du Port

Villeneuve - Tél. 021/60 14 46
Restaurant - Terrasses
Réouverture après rénovation

Au relais: fondue bourguignonne comme depuis 1947
Au restaurant: nouvelle carte
Au bar-dancing La Soutte: votre super disc-jockey Michel
Esenwein - Cachemaille

nombreux coffres-forts

de 50 à 2500 kg. Plusieurs avec portes escamotables. Et dix très grands pouvant remplacer chambres-forts. Hauteur 274 cm, larg. 140 cm prof. 80 cm. 2 portes. Coffres provenant de réorganisations, transformations. Tous en parfait état (remis à neuf). Coffres reconnus par les assurances. Transport par nos soins. Demandez la liste sans engagement.

R. Ferner, Numa-Droz, 10-12, 2300 La Chaus-de-Fonds, tél. 039/23 16 50 28-130279

une jolie paroi

en noyer américain Haut. 1 m 72 Larg. 2 m 50
Bas prix
Tél. 027/55 42 18 36-26818

Radio - TV

dépannage toutes marques.
Tél. 027/55 98 10 55 04 12 36-26131

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures AUTO-KLÖTI Chexbres-Puidoux

Miele

NOUVEAU



Lave-linge avec mini-ordinateur

simple sûr économique

Votre spécialiste



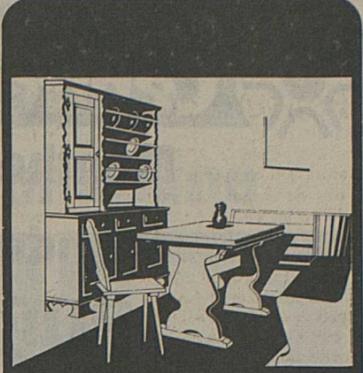
Exposition Grand-Pont 24, SION Demandez notre action

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties.
Prix minimum: Fr. 180.-
Elna S.A. Av. du Midi 8, Sion Tél. 22 71 70 18-5053

arrête sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



Si vous aimez le beau travail de l'artisanat valaisan

adressez-vous à



Intercaler des pauses tcs) Au moins quinze minutes d'arrêt toutes les deux heures. Faire quelques exercices d'assouplissement et de respiration. Des installations adéquates - les stations «fit» - sont à disposition sur de nombreuses aires de repos des autoroutes.

L'ANNONCE



Omniprésente.

Partout où l'on peut lire un journal ou un périodique: le train de banlieu, l'avion, le bureau, le bistrot du coin ou la salle de bain...inséparable du journal, l'annonce attend toujours son lecteur. Et dans les lieux où il est le plus réceptif.

Publicité intensive - Publicité par annonces.*

Les journaux et périodiques suisses.

* Avant de se décider pour une acquisition importante, les acheteurs consultent les annonces 5 fois plus que tout autre moyen de publicité comparable. Ceci n'est nullement une affirmation gratuite, mais bien le résultat - maintes fois corroboré - de sondages.

Simplon Gondo Iselle

UNE EXPOSITION A VISITER

MOBILI VINZIO

GRIGNASCO Tél. 0039.163.41.489

- A 100 km de Gondo
- Grand choix
- Service après vente et garantie
- 5000 m² d'exposition

Grignasco

Prato Sesia, Boca, Borgomanero

Gozzano, Omegna, Gravello, Domodossola

21 21 11

Centre d'enseignement professionnel - Vevey

Le centre d'enseignement professionnel de Vevey organisera, dès le 23 août 1979, un cours préparatoire pour l'obtention du

diplôme fédéral de comptable (selon les exigences fédérales)

Durée: 5 1/2 ans, 2 soirs par semaine.

Une séance d'information, à l'intention des candidats éventuels, aura lieu

jeudi 28 juin, à 19 h. 30 au centre Doret, av. Nestlé 1, Vevey, salle 204, 2e étage.

Pensum pour 25 000 agriculteurs

Les quelque 25 000 agriculteurs que compte le Valais finissent de remplir ces jours-ci une déclaration nouveau style concernant leurs surfaces agricoles. En fait, les formulaires devaient rentrer le 15 mai dans les administrations communales, mais d'une part les travaux à la campagne sont extrêmement nombreux à cette saison et d'autre part, l'on connaît le peu de propension de l'homme de la terre à remplir les formulaires officiels.

Cette déclaration des surfaces agricoles est un produit de la nouvelle loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais du 10 mai 1978 dont l'entrée en vigueur nécessite précisément la rentrée des formulaires pour l'établissement des nouvelles redevances. Celles-ci, rappelés-le, sont calculées en fonction des surfaces des cultures fruitières, maraichères et des vignes - à partir de 500 m² pour

ces dernières. Les encaveurs et les expéditeurs sont taxés, quant à eux, au prorata des quantités commercialisées. Ces redevances varient de 0,8 à 1,6 ct par m² de vigne; de 1 à 2 ct par kilo de vendange encavée; de 1,2 à 2 ct par m² de cultures fruitières et maraichères; de 0,7 à 1,2 ct par kilo de fruits ou légumes commercialisés ou transportés. Elles serviront à encourager une production viticole, fruitière et maraichère de qualité et d'en favoriser l'écoulement par des mesures propres à mieux les faire connaître et apprécier.

Précisons enfin que ces redevances n'ont aucun point commun avec le fonds d'entraide fixé lui par les bourses des fruits et légumes et prélevé sur les marchandises commercialisées. Ce fonds d'entraide qui n'a pas encore fait l'unanimité au sein de l'Union n'est pas encadré d'un caractère obligatoire.

TRIBUNAL CANTONAL

L'internement, mesure de sécurité ou marque infâmante ?

Né en 1946, B. a passé dix ans en prison, de 1967 à 1977, ne jouissant durant cette période que de dix mois de liberté. Condamné en Suisse, en Allemagne et en Belgique à de graves peines de réclusion pour vol, il a été libéré en juillet 1976. La prison n'a pas amendé ce délinquant puisqu'aussitôt élargi, le voici commentant à Sion, Chexbres, Blonay, Vevey, Viège, Châteauneuf, Saint-Léonard, Saxon, Martigny, Sierre, Delémont et ailleurs une série de vols avec effraction pour un montant total de 300 000 francs en chiffre rond.

Nous avons relaté les faits de cette lourde cause lors des débats devant le tribunal d'arrondissement II. Rappelons que l'acte d'accusation retenait contre cet accusé le vol du coffre-fort de la centrale laitière de Viège, qui fut ouvert à la masse, vidé et jeté dans le Rhône, l'emploi bien organisé du chalumeau pour forcer le coffre-fort mural du magasin de chaussures Tichelli à Sion, le vol de tableaux et d'étains pour plus de 120 000 francs chez Martin antiquités à Sion ainsi que le pillage de plusieurs villas et appartements, dont

celui de M^r Bernard Couchepin à Martigny.

Le tribunal d'arrondissement II, par son jugement, condamnait B. à 4 ans de réclusion et, appliquant l'article 42 du Code pénale suisse, remplaçait l'exécution de cette peine par l'internement.

M^r Serge Sierro, avocat de B., a plaidé hier devant le Tribunal cantonal (M. J.-M. Gross, président, MM. P. Delaloye et J. Cleusix, juges, M. Nantermod, greffier) l'abandon de cet internement alors que le procureur, M. Pierre Antonioli, demandait son maintien en raison des antécédents de ce délinquant d'habitude prouvant qu'il est prêt à recommencer à voler dès qu'il est remis en liberté.

L'internement est une mesure de sûreté prévue par le code pénal contre les récidivistes incorrigibles. B. est-il ce délinquant d'habitude auquel le juge accorderait en vain une nouvelle chance? M^r Sierro a admis que les conditions requises pour prononcer l'application de l'article 42 sont, cas échéant, réalisées. Il a toutefois relevé que selon son ancienne teneur, l'article 42

n'était applicable qu'à partir de quatre arrestations. Or, B. n'a été arrêté que deux fois. Mais pour M^r Sierro, ce sont moins les antécédents d'un condamné qui entrent en ligne de compte que ses dispositions actuelles et que les causes véritables de sa délinquance. B., plaïda l'avocat, « en a marre de la prison » comme il le dit dans son autobiographie. Il est décidé à quitter la position marginale dans laquelle il a vécu jusqu'ici. Il a pour lui d'excellents certificats qui témoignent de son goût pour le travail, à la condition d'être suffisamment motivé. Il n'est pas un violent et, à côté d'un dossier « froid comme du marbre » réuni contre lui, il faut voir s'il n'est pas possible d'examiner le film d'une vie promise non pas à la marque infâmante du fer rouge au front mais à l'espoir d'une reconfortante réinsertion sociale.

M^r Sierro n'a plaidé ni l'enfance malheureuse, ni la misère morale d'un enfant de dix ans volant avec des copains pour boire et manger ou d'un adolescent muté d'une maison de rééducation à l'autre.

Plus encore: M^r Sierro a admis la totale responsabilité de B. contrairement au psychiatre qui, dans son rapport, concluait à une conscience restreinte de ses actes pouvant le mettre au bénéfice de circonstances atténuantes.

C'est donc uniquement l'abandon de l'internement que l'avocat a demandé au tribunal, parce que cet homme de 33 ans peut encore trouver une place honorable dans la so-

ciété et que l'application de l'article 42 irait à fin contraire des intentions récupératoires exprimées par le nouveau code pénal. M^r Sierro plaïda avec une telle conviction cette cause qu'il s'écria: « Une simple bonne et brave femme ferait de ce gangster un pantoufflard. »

Mesure de sécurité indispensable pour l'accusation, inadéquate et rebrousse-poil pour la défense: au tribunal d'apprécier et de se prononcer à la suite de ce débat sur lequel nous nous étendons plus que d'habitude parce qu'il éclaire les difficultés de la justice, prise entre son devoir de protéger la société contre les récidivistes d'un délinquant d'habitude et celui de ne rien négliger pour l'amender et le ramener dans la voie de l'honnêteté.

Gérald Rudaz

OPAV

« L'art de boire et les beaux-arts ! »



MM. Abgottspon et Baum animateurs de l'apéritif servi à la cave de M. Gaby Delaloye.

ARDON (gé). - Périodiquement, l'OPAV réserve deux journées aux journalistes suisses. Hier, 53 journalistes rattachés aux principaux quotidiens du pays, à des revues spécialisées, des hebdomadaires, voire des revues d'organisations professionnelles, étaient reçus à la gare de Sion par M. Antoine Venetz, directeur de l'OPAV, et son adjoint, M. André Lugon-Moulin. Après les présentations et le traditionnel réconfortant, les participants à ces deux journées d'informations touristiques et économiques étaient conviés à la cave de M. Gaby Delaloye à Ardon où M. Fritz Erné, directeur de l'UVT, leur souhaita la bienvenue.

« L'art de boire et les beaux-arts ! »

Ce titre a fait sourire bien des participants. Il trouvait pourtant sa signification lors de l'apéritif animé de façon originale par le comédien Francisus Abgottspon, qui présentait des textes de l'écrivain valaisan Chappaz, puisés dans l'ouvrage *Portraits valaisans*. Robert Baum l'accompagnait à la guitare, conférant aux textes une note charmeuse et rythmique. Cette manière peu ordinaire de présenter deux vins fut très appréciée par les journalistes qui purent ainsi deviner le Valais, le vigneron, son labeur et sa mentalité. M. Abgottspon devait nous déclarer: « M. Chappaz n'autorise personne à traduire ses textes. Tout au plus permet-il à M. Pierre Imhasly d'en adapter un ou deux en langue allemande. »

Le repas de midi offert à l'« Enclos de Valère » fut servi dans toutes les règles de l'art et, en fin d'après-midi, sous le thème: « Histoire du pain de seigle », les participants se retrouvèrent à Evolène avant de se rendre à l'hôtel Mont-Collon à Arolla pour y passer la nuit.

Ce matin, une conférence de presse sur le thème « Le jeune Vieux-Pays » regroupera à 9 h. 15 tout ce petit monde pour qui une marche suivie d'un repas valaisan au restaurant « Col de Torrent » à Villaz sont prévus.

Importants travaux à l'avenue de la Gare



Une vue des travaux actuels à l'avenue de la Gare.

SION. - Les automobilistes qui utilisent l'avenue de la Gare tempêtent et se posent quelques questions. « Pourquoi, en effet, avec l'arrivée de l'été et des touristes, ouvre-t-on les routes et les avenues? » Pour en savoir davantage, nous avons interrogé M. Jean-Luc Rey, ingénieur technicien aux Services industriels de Sion, qui nous a confié:

meux soit posé dans de bonnes conditions. »

où irons-nous ce week-end

Café-rest. du Botza

Zone industrielle, Vétroz
Tél. 027/36 13 01

Sur sa terrasse ombragée à nouveau tous les jours
les grillades au feu de bois
Salades assorties

Fermé le 1er dimanche du mois.



Publicitas-Sion
Tél. (027) 21 21 11

Skiez maintenant à

Saas-Fee 2600 - 3250 m

- Région idéale pour le ski de printemps et d'été
- FELSKINN vous offre la chaleur du soleil sur des pistes blanches

Renseignements: tél. 028/57 12 72

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Enseignants honorés à Sierre



Quelques-uns des enseignants sierrois quittant leur activité, ici en compagnie des autorités scolaires.

SIERRE (ag). - M. Victor Berclaz, vice-président de la commune de Sierre, député et conseiller communal, président de la commission scolaire et M. Paul Germanier, directeur des écoles invitaient mer-

credi en fin d'après-midi au carnozet municipal, de nombreux enseignants quittant la profession.

M. Prosper Perrin, après 25 ans de service, M. Jean-Pierre Michellod après 18 ans, M^{lle} Claudette Antille,

après 11 ans, M^{me} Noëlle Julliard, après 6 ans, M^{me} Monique Morard après 5 ans, sœur Francis-Marie, après 4 ans, M. Edmond Rion, après 4 ans et M. Charles Beyler, après 3 ans, furent ainsi honorés pour les services qu'ils rendirent à la collectivité.

Pour des raisons diverses, tous abandonnent leur poste actuel. M. Berclaz, puis M. Germanier prirent la parole pour les féliciter et les remercier, avant de leur remettre une attention sympathique.

Une petite collation et un verre de l'amitié devaient marquer de belle manière cette rencontre.

Jeunes élèves en audition

MONTANA. - L'école de musique de la fanfare l'Echo des Bois, de Crans-Montana, conviait, mercredi soir à l'église paroissiale, les parents à assister à son audition. « Il s'agit, pour les élèves, de se produire seul ou en groupe devant le public », explique M. Marcel Bornet, directeur. « Ainsi, l'élève perd petit à petit, l'appréhension, le trac, et s'habitue à jouer sans crainte devant un auditoire. Cette formule rencontre l'est vrai un très bon succès. Les élèves, âgés de 7 à 13 ans, se sont produits dans le calme et semblaient parfaitement à l'aise. »

Rappelons que cette pépinière de jeunes talents effectuera prochainement un camp musical qui s'achèvera vendredi prochain par un concert en public.



M. Bornet entouré de ses jeunes élèves.

Actualité Crédit Suisse

Numéro de juin

bulletin

le magazine bancaire du Crédit Suisse

Au sommaire:

- Où va le dollar?
- A propos de la politique de placement du CS
- Qu'offrent les banques à l'industrie d'exportation?
- Payer comptant sans déboursier

Le « bulletin » peut être obtenu gratuitement auprès du siège central et de toutes les succursales du Crédit Suisse.



CREDIT SUISSE
CS

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

Seulement jusqu'au 30 juin!

Grande exposition

Ouverte tous les jours de 8 à 18.30 h - Samedi jusqu'à 17 h
Entrée libre!
 Tél. 027 - 22 38 09

«**Monde fascinant du beau meuble**»

Meubles - Meubles rembourrés - Tapis de fond - Rideaux - Tapis d'Orient

Les plus récents modèles!
 Les plus riches idées pour fonder ou embellir votre foyer! **Prix sensas!**

COOP CITY
 «L'Etoile»
SION

Rue du Scex

Essence gratuite/
 Remboursement du billet CFF
 pour tout achat dès Fr. 500.-

Pfister Meubles

Profitez vous aussi encore!

AE 38-4

Café à l'arôme riche et corsé.

Expert

Nouveau de Jacobs!

250 g sous vide
3.65



Coopérative Concordia
 Chamoson

Coopérative Concordia
 Saint-Pierre-de-Clages

A vendre
LAMES
A CHANFREIN
 (pin, sapin, etc.)
 dès Fr. 9.- le m2
Plateaux de copeaux
 pressés, plinthes
 dalles
 A prix rabaisé:
Isolations
 Service de coupe
 Le tout peut être livré
 sur place.
Borer & Co
 Matériel
 de construction
 4242 Laufen (BE)
 Tél. 061/89 22 89

plexiglas®

EN FEUILLES, BARRÉS & TUBES
 DÉBITAGE - USINAGE - MOULAGE
 CUVES, CANALISATIONS EN PVC,
 PP, etc. POUR LABORATOIRES
 HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS,
 DOSSIERS en plastique souple.

plastiglas sa

2042 Valangin - facile
 Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

Cheminées en fonte

Grande exposition en magasin

Nombreuses références
 Pas d'installation spéciale

Déjà à partir de Fr. 890.-

L'Envoi de prospectus sur demande

Chez le spécialiste

Constantin
 fils sa. sion

Rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07

36-3006

Une maison comblée de

mini-prix



19⁹⁰

Jeans à pincés, en velours à côtes moyennes, 100 % coton, t. 38 - 50 19.90



19⁵⁰

Jeans en denim pur coton, 4 poches appliquées, t. 36 - 50 19.50



6⁹⁰

Vestes en polyéthylène, divers motifs imprimés, avec ou sans capuche, t. XS - L 6.90



12⁹⁰

Chemises à manches courtes, dessins, coloris et tailles, tous 12.90 seulement



5⁹⁰

Shirts estivaux, en coton, nombreuses couleurs et tailles, tous 5.90 seulement



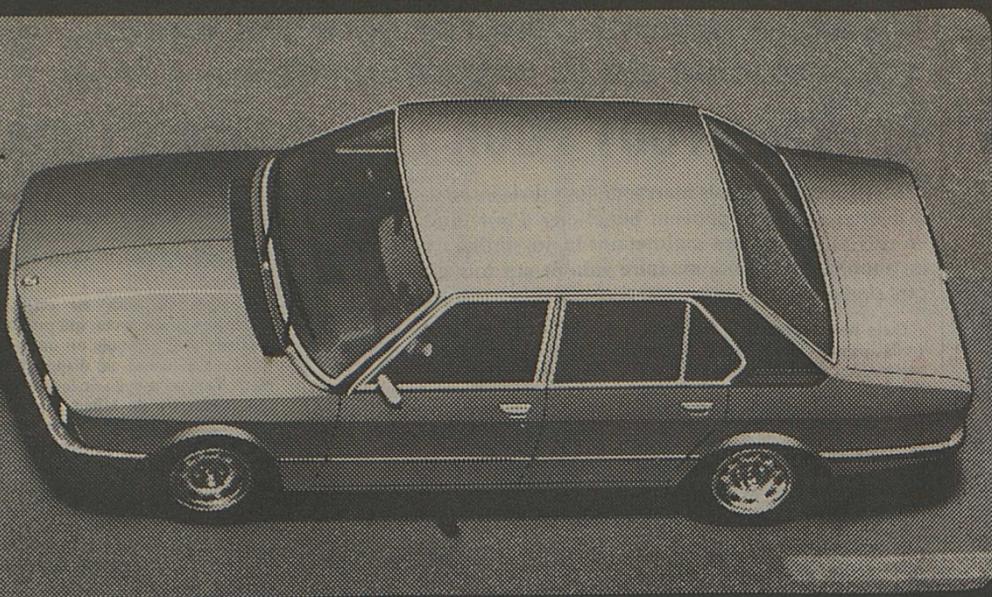
3⁹⁰

Maillot de sport, coton, coloris variés 3.90

CV
 Charles Vögele

Dans tous les magasins de CV et les mini-marchés Vögele de Suisse.

M 3/79



BMW 520
6 cylindres:
l'élite de la
classe moyenne.



Grâce à la BMW 520, les agréments des grandes berlines aux dimensions généreuses sont désormais disponibles en moyenne cylindrée. En effet, son nouveau moteur à 6 cylindres de 2 litres possède intégralement la classe et les performances élevées de l'élite internationale. Ce qui distingue pourtant cette BMW des voitures courantes de haut de gamme, c'est non seulement la perfection de sa technique, mais encore la personnalité de son conducteur. C'est lui qui donne en définitive sa carrure à la BMW 520.

BMW 520, 90 kW DIN (122 ch). fr. 20600.-. Garantie: 1 an, kilométrage illimité, 6 ans sur la protection antirouille Tectyl.

BMW - plaisir de conduire

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf

Garage Edelweiss
S. Weiss, tél. 027/36 12 42
1964 Conthey
Rte Cantonal

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Pourquoi payer un loyer à fonds perdus ?

Devenez PROPRIÉTAIRE de votre APPARTEMENT

Exemple: magnifique appartement à Basse-Nendaz, comprenant:

trois chambres à coucher, un séjour, une cuisine équipée, un grand balcon, une cave et un box fermé.

Vue imprenable sur la vallée.

Fonds propres nécessaires Fr. 20 000.-
Redevances mensuelles Fr. 1 000.-
(charges comprises)

Renseignements et visites:

FAT Propriété à tous **022/48 44 22**
Rue Peillonex 39, 1225 Chêne-Bourg
18-2946

Urgent! Sion-Uvrier, à louer (évent. à vendre) dans petit immeuble, joli appartement meublé

3 1/2 pièces
tout confort, balcon, exposition plein sud, location Fr. 500.- par mois, charges comprises.
Tél. 021/20 61 11 (int. 26), heures de bureau, le soir 021/22 01 07.

A louer pour le 1er août

appartement 3 1/2 pièces

Avenue Maurice-Trolliet à Sion.
Fr. 425.-, charges comprises.

Tél. 027/36 14 87 bureau
23 44 26 privé **36-5400**

A vendre, sur la commune de Chamossan

très belle villa

7 pièces, 3 salles de bains, garage, etc., avec jardin aménagé d'environ 750 m².
Fr. 380 000.- à discuter.
Hypothèque Fr. 300 000.- à disposition.

Rens.: tél. 027/41 10 40. *36-301600

Dominant **Sion**, sur le coteau, en plein sud, vue imprenable sur la vallée du Rhône, sur la commune de Savièse

villa résidentielle neuve cédée à valeur d'hypothèque

(par reprise)
Pour raison majeure.
Fr. 360 000.-
Pour traiter: **Fr. 35 000.-**
Avec 1000 m² de terrain.
7 pièces
Sous-dol: 2 caves, carnotzet, abri PA, local citerne, salle de jeux, chauffage.

Rez: hall d'entrée en marbre en duplex, suite pour parents (grande chambre avec hall et salle de bains), cuisine, coin à manger (plein sud), vaste salon avec cheminée et bibliothèque, plafond mouluré, chambre bureau, WC indépendant, véranda 80 m².
1er: 2 chambres avec terrasse, 60 m², salle de bains.

Construction fin 1978, petits travaux d'aménagement à terminer. Architecture plaisante, avec décrochement en deux ailes et corps central. Occasion exceptionnelle, évent. possibilité d'échange en partie avec terrain à bâtir chalet.

Tél. 027/22 88 88
demander M. Margelisch
027/43 14 12 le soir **36-260**

A vendre, sur la route du Simplon

maison de vacances

3 appartements de 3 chambres et salle de bain, env. 1100 m³, terrain environ 900 m².

Ecrire sous chiffre 79-2491 à Annonces Suisses S.A. ASSA, Neuengass-Passage 2, 3001 Berne.

Magasin d'horlogerie

représentant les meilleures marques de Suisse est à vendre, au plus vite, sur la place de Zermatt.

Conditions de reprise avantageuses.

Offre écrite sous chiffre Z 920253 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Particulier vend, Valais central, rive droite, alt. 840 m, plein soleil, bon accès, vue merveilleuse

très beau chalet

de deux logements indépendants, meublés ou non, balcon, terrasse, chauffage central, cheminée, cuisines, salle de bains plus douche modernes, garage, petit jardin et terrain 500 m².
Vente aux étrangers autorisée.

Tél. 027/22 09 10 *36-301543

A louer à Martigny

appartement de 2 pièces

luxueusement aménagé confortablement meublé.

Tél. 026/2 32 23 **36-4646**

SINGER

cherche un magasin

Nous cherchons à **Sion** un local de vente d'une surface de 30 à 100 m².

Bien situé.

Faire offres à:
Compagnie des machines à coudre Singer S.A.
M. Cornu, direction pour la Suisse romande
Corraterie 19, 1200 Genève.

A vendre, cause départ
joli chalet villageois
alt. 900 m, environs de **Sion**, rive droite, 4 chambres, bains-WC et douche, cuisine agencée, carnotzet, dépendance. Fr. 130 000.-
Hyp. à disposition. Event. location-vente
Ecrire sous chiffre P 36-301583 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer, pour cause empêchement
Du 1^{er} juillet au 15 juillet
ou du 15 juillet au 31 juillet

villa 7 lits

Entièrement clôturée. A 100 mètres de la plage de sable, par accès privé.
Porto S. Stefano Grosseto Italie.

Tél. 026/2 44 77
6 23 48 **36-26767**

MARTIGNY

Stagiaire hospital cherche à louer **chambre ou studio**, août et septembre.

Tél. 021/77 50 43
22-303926

A louer dans chalet appartement

4 lits
libre le mois d'août.

Fr. 650.- le mois.

Ecrire sous chiffre P 36-26727 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Conthey-Plaine**

2 parcelles de 2200 m² environ

Zone à bâtir,

Tél. 027/22 20 53
dès 19 heures **36-26733**

A louer à **Sion**

dépôt-atelier 175 m²

Fr. 450.- par mois charges comprises

Renseignements: 027/23 34 95

Chalet

à vendre de particulier à **Montana** avec 1600 m² de terrain.

Vue imprenable sur les Alpes. Comprendant 2 appartements meublés de 3 1/2 pièces plus cuisine et grand galetas transformable en studio. Importante hypothèque à disposition.

Tél. aux heures des repas
027/55 09 98
027/55 68 56 **36-16**

MARTIGNY Maladière 8

114 m² de bureau

à destinations multiples (administratives, techniques, cabinets médicaux, etc.), libres dans immeuble proche de la gare.

Pour visiter: Mme Wahry, 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A vendre, dans **ville du centre du Valais**

hôtel garni avec café-restaurant

Ecrire sous chiffre P 36-26819 à Publicitas, 1951 Sion.

Anzère (Valais), 1500 m

A louer
juillet et août, quinzaine ou mois

chalets

pour 6 à 10 personnes entièrement équipés.

Vu la saison avancée, **prix très intéressants.**

Rens.: tél. 027/38 25 25 **36-286**

A vendre à Vétroz
quartier tranquille

terrain à bâtir équipé

Parcelle de 1100 m²
Fr. 55.- le mètre carré.

Tél. 027/23 46 66
027/22 10 27 **36-737**

Cherchons

TERRAINS AGRICOLES grande surface

En plaine et en montagne.

Ecrire sous chiffre P 36-26657 à Publicitas, 1951 Sion.



Aux intéressés de Saxon et des environs

Vous le voyez, l'**ancien hôtel Vernay**, exploité durant les années fastes du casino de Saxon et dont on sait qu'il fut incendié en bonne partie en septembre dernier, est reconstruit.

Les propriétaires ont voulu conserver son aspect de l'époque et chacun s'accorde à dire que c'est une réussite. On a rendu les appartements confortables et plus spécialement l'aménagement de la cuisine. Il est facile d'aménager, pour qui s'y intéresse, deux appartements en un, l'un faisant office de partie « nuit », l'autre de « jour ».

Ces appartements de 3 1/2 et 2 1/2 pièces sont à vendre ou à louer.

Profitez d'aller visiter...

... et pour tous renseignements, l'administrateur

Marcellin Clerc, avenue de la Gare 39, 1951 Sion
Tél. 027/22 80 50, est à votre disposition.

36-239

Pour l'animation sierroise un bel effort a été consenti!

SIERRE (ag). - Les responsables du tourisme sierrois présentaient hier matin, dans la grande salle du Terminus les principales actions qui marqueront, ces prochains semaines, la vie de la cité du soleil.

M. Jean-Claude Seewer, directeur de l'Office du tourisme, détailla pour commencer le programme des Soirées sierroises 1979 (cf NF d'hier). Il ne manqua pas de remarquer une nouveauté: la venue à Sierre le 14 septembre d'une manifestation du Festival Tibor Varga. Martigny, qui organisait ce concert, s'étant tourné en direction du Festival de jazz de Montreux, Sierre reprendra le flambeau et recevra ainsi l'orchestre du festival et l'orchestre de chambre de Detmold.

Quelque 100 000 fleurs seront nécessaires pour organiser de belle manière les 6^e Florales sierroises. Un budget se montant à quelque 20 000 francs sera débloqué à cet effet. M. Charly Arbellay, délégué par les autorités communales, donna un aperçu du faste de ces florales, mises sur pied tous les deux ans.

Exposition consacrée à l'or, invitation de la ville de Berne... Les thèmes ne manqueront pas, puisque cette rencontre a été placée sous l'enseigne de «Fleurs et tourisme».

Un nouveau prospectus

Sierre et Salquenen ont édité un nouveau prospectus pour leurs campagnes de propagande touristique. Réalisé en français, allemand, anglais et néerlandais, ce document sera tiré à près de 150 000 exemplaires.

M. Yann Libreck, chargé de la conception de ce nouveau prospectus énuméra les différentes étapes qui précéderont la réalisation finale.

Richement illustré en couleurs, ce fascicule présente non seulement



Lors de la rencontre d'hier: de gauche à droite, M. Yann Libreck, M. Jean-Claude Seewer, directeur de l'Office du tourisme; M. Simon Derivaz, président de la Société de développement et M. Louis Pont, chef du service voyageurs de la gare de Sierre.

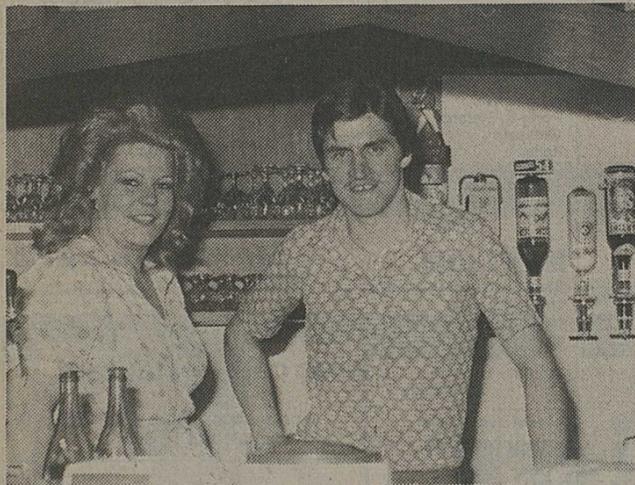
Sierre et Salquenen, mais indique bien les possibilités offertes par les régions périphériques.

La discussion, menée par M. Simon Derivaz, président de la Société de développement de Sierre et Salquenen, se poursuivit, plusieurs questions surgissant.

L'animation de la place de l'hôtel de ville se déroulera, comme l'an dernier, en musique. Sierre qui accueillera l'an prochain - au printemps 1980 - une importante foire traitant de l'énergie solaire et des énergies de remplacement, assume donc ainsi sa vocation de station climatique de plaine.

Nous aurons, prochainement, l'occasion de développer certains aspects des moyens mis en œuvre, pour assurer à la cité du soleil, la place de qualité qui lui revient, sur le plan du tourisme valaisan.

«Le repas du fauve»



Réouvert, après plus de deux ans de fermeture, par M. et M^{me} André Feissli-Vonlanthen, le «nouveau» café-restaurant vous propose, dans un cadre entièrement remis à neuf et ô combien sympathique, ses spécialités gastronomiques: «Le repas du Fauve» viandes servies sur ardoise, le ris de veau aux cèpes de Bordeaux, les scampis à l'armoricaine, etc. Le plat du jour à 8 francs, la grande et petite carte. Une salle à manger de 20 places, une terrasse de 40 places, un grand parking complète l'équipement du «nouvel établissement» qui, dès sa réouverture a connu un très grand succès. Venez nous rendre visite!

Un grand merci aux maîtres d'état suivants: agencement d'intérieur, Gertschen S.A., fabrique de meubles, Brigue-Sierre - Installations électriques, chauffages électriques, téléphone et haut-parleur Louis Meyer & Fils S.A., 3960 Sierre - Goudronnage des places, STUAG, 1950 Sion - Maître d'œuvre, construction Armand Imhof, 3904 Naters - Appareils de cuisine, vente plus réparation Yvan Wyssen, 3904 Naters - Béton Edouard Praz & Ci^e, 3960 Sierre - Installations frigorifiques Froid Distribution S.A., 1951 Sion - Enseignes lumineuses, Néon Gillioz, 1980 Riddes.

(Com. publ.)

Un abonnement général pour les lignes automobiles de la région sierroise

NOUVEL ATOUT POUR LE TOURISME LOCAL

SIERRE (ag). - Depuis mercredi, les touristes en vacances dans le district de Sierre peuvent bénéficier d'une nouveauté: pour un prix étudié, ils ont maintenant la possibilité de se procurer un abonnement hebdomadaire valable sur toutes les lignes de cars sierroises.

Cette nouveauté est le fruit d'accords passés entre les différents partenaires qui desservent les régions de notre district: PTT (val d'Anniviers et Réchy), SMC (Haut-Plateau et villages de la Noble et de la Louable Contrée), LLB (Salquenen et Varone), Arthur Peruchoud (Vercorin) et Ballestraz - (Grône et Loye).

Pour la première fois, les usagers pourront, avec le même abonnement, circuler sur toutes les lignes du bassin sierrois, comme le stipule bien un prospectus édité spéciale-

ment à cette occasion: «Découvrez le cachet particulier des vallées latérales de la région de Sierre... L'automobile postale vous conduit en été vers des sites et des sentiers enchanteurs, elle vous donne en hiver accès aux installations de sport situées de part et d'autre du Rhône...»

Un atout supplémentaire pour nos stations

A un moment où les responsables touristiques consentent d'énormes

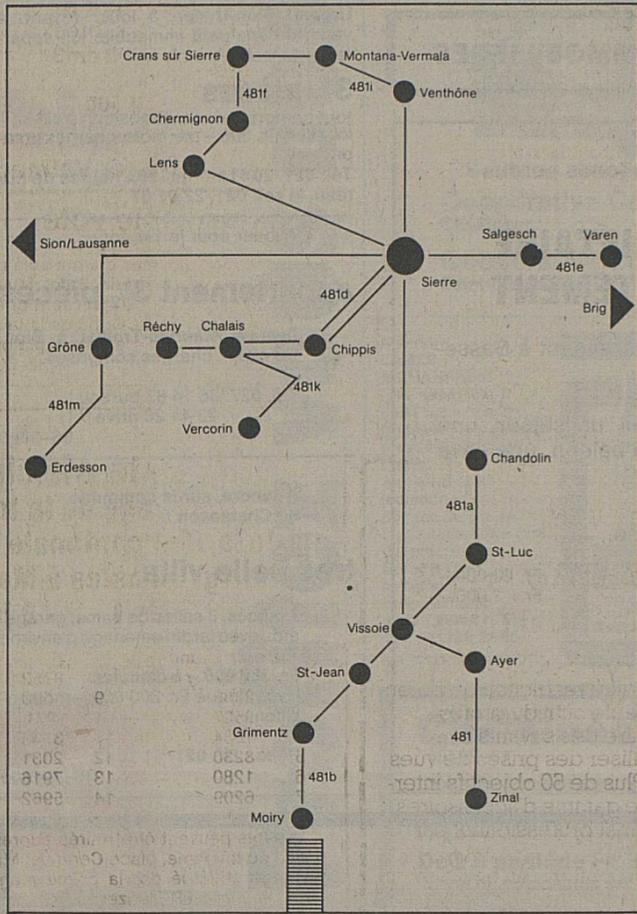
efforts pour rendre plus attractives encore nos stations, la mise en place de cet abonnement hebdomadaire valable dans tout le district est à saluer.

Nombreuses sont en effet les personnes en vacances, qui préfèrent délaissier leur véhicule ou qui, étant venues par le rail, ne disposent sur place d'aucun moyen de locomotion. Les formalités de billets pouvaient décourager certaines d'entre elles à découvrir les endroits les plus éloignés de leur lieu de résidence. Dés aujourd'hui, cette barrière ayant été supprimée, les stations - plus particulièrement celles à vocation de tourisme familial - pourront proposer à leurs hôtes cette formule originale et combien pratique.

Plusieurs itinéraires pédestres sont désormais faciles à emprunter, comme par exemple se rendre à Grimentz, relier Vercorin à pied puis la plaine à nouveau en car... le tout avec un seul abonnement.

«Après Sion et le Haut-Valais, nous avons pu introduire cette formule sur tout le réseau d'automobiles sierroises. Il s'agit là d'un effort qui, nous l'espérons vivement, rendra à notre tourisme d'appréciables services», devait nous déclarer hier M. René Bongi, chef du service des voyageurs de la poste de Sierre, un des initiateurs dans notre région de cet abonnement hebdomadaire.

Toute l'année, et dès cette semaine, les amateurs de belles promenades pourront donc utiliser cette formule, qu'ils se procureront dans tous les bureaux de poste ainsi que dans les différents offices du tourisme du district de Sierre.



Toutes les stations du district désormais plus accessibles avec le car, grâce au nouvel abonnement hebdomadaire général.

A Crans ces prochains jours

Samedi 30 juin. - Golf: championnat valaisan, séries A et B, 36 trous scratch. Curling: tournoi pour les challenges Helvétia-Incendie et Agence du Golf.

Dimanche 1^{er} juillet. - Golf: championnat valaisan, séries A et B, 36 trous scratch. Curling: tournoi pour les challenges Helvétia-Incendie et Agence du Golf.

Lundi 2 juillet. - Golf: coupe Pro vins, Greensomes, pros admis.

Mardi 3 juillet. - Golf: coupe Cartier, 4 balles, meilleure balle, htcp
*Excursion en montagne: bisse de Varone, 5 heures de marche. Départ: 8 h. 30, Coop Montana.
*Excursion en autocar: tour du val d'Anniviers, départ 9 heures.

Mercredi 4 juillet. - Golf: coupe Piaget, alliance pro-amat., 4 balles, meilleure balle, htcp.

Judi 5 juillet: *Excursion en autocar: Loèche-les-Bains, départ à 13 h. 30. Promenade botanique accompagnée: départ à 14 h. 30, Office du tourisme de Crans.
Golf: 15^e mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play.

Vendredi 6 juillet. - Golf: 15^e mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play.
*Excursion en montagne: Petit-Bonvin, 5 heures de marche, départ à 8 h. 30, gare inférieure des Violettes.

Samedi 7 juillet. - Golf: 15^e mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play.
A 20 h. 30 place Victoria à Montana, concert par la fanfare Cor des Alpes de Montana-Village.

Dimanche 8 juillet. - Golf: 15^e mémorial Olivier-Barras, pros et amateurs, 72 trous, stroke play.
A 20 h. 30 à l'église catholique de Montana, concert par le California State University Fresno Symphonic Band.
*Inscription aux offices du tourisme de Crans et Montana.

Vercorin à la TV suisse allemande

Dans le cadre du safari-mulets une équipe de la TV Suisse allemande a eu le privilège d'effectuer l'étape Grimentz-Vercorin et de fixer sur la pellicule de merveilleuses images. Ces vues seront projetées sur le petit écran de la TV Suisse allemande aujourd'hui, **vendredi 22 juin, entre 18 heures et 18 h. 45.** Ne manquez point de découvrir une étape insolite du safari-mulets...



De la Raspille au glacier du Rhône

Production d'explosifs en Suisse Fabrication à Gamsen-Brigue

Les fabriques d'explosifs de Gamsen-Brigue et de Dottikon (AG) ont décidé de rassembler leur production d'explosifs destinés au génie civil. Dorénavant la fabrication de l'ensemble de ces produits sera prise en charge par la société suisse des explosifs Gamsen-Brigue. Cette fusion sera accompagnée de la mise en route à Gamsen-Brigue d'une nouvelle unité de fabrication, destinée à remplacer les explosifs à base de nitroglycérine par des explosifs plus modernes et de qualité supé-

rieure. Pour compléter ces mesures de rationalisation, la vente de l'ensemble a été confiée à la maison Robert Aebi S.A. Zurich. La fabrique suisse d'explosifs de Dottikon (AG) qui fabrique des produits chimiques, maintient son programme de fabrication d'explosifs militaires.

Il va de l'intérêt de notre pays de conserver une industrie à la pointe de la technique. Les dispositions y contribueront dans une grande mesure.

Tente romande à Sion
Place de la Patinoire
Vendredi 22 juin, à 20 h. 15
Le plan de Dieu dans l'histoire de notre monde
Entrée libre
Bienvenue à chacun!
A 16 h. 30: **spécial écoliers**
Nos rencontres se poursuivent jusqu'au 24 juin
R. Grandchamp, pasteur

AIOS CAISSES ANKER
dès maintenant nouveau numéro de téléphone:
027/55 08 35
Service technique
Exposition/conseil/accessoires

Le quotidien des sportifs

la fraîcheur très très très fruitée.

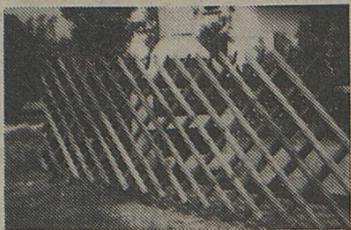
Grand hôtel des bains
Lavey-les-Bains
Restaurant Gril-Room
Bar La Sirène
Tous les soirs, sauf dimanche, le pianiste
Nino Lonero
joue pour vous au restaurant et au bar.
Demain soir, samedi: **restaurant complet**

REDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél.: (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Pont-de-la-Morge Restaurant
Tél. 027/36 13 76
Au Comte Vert
informe sa fidèle clientèle et ses amis que **l'établissement est prêt à fonctionner à partir de 17 heures.**

Joignez l'utile à l'agréable!
Embellissez votre villa, chalet de week-end, jardin, etc.
avec nos

clôtures en bois traité extensibles



Exposition et vente chez
André Hug, machines agricoles
Route du Simplon, **SAXON**
Tél. 026/6 22 51

36-25776

LAMES ÉPICÉA DU NORD

Épaisseur 14 mm

LAMES CHANFREIN

Épaisseur 14 mm

LAMES CHALET

Différentes longueurs et épaisseurs

Livraison par la maison

Proz Frères

Rue de l'Industrie, **Sion**.
Tél. 027/22 71 31

14-26720



GARAGE 3 ÉTOILES

REVERBERI S.A.

Monthey

Tél. 025/71 23 63

Peugeot 504 Ti int. cuir	1973	76 000 km
Lancia Beta 2000	1978	33 000 km
Fiat 132, 5 vitesses	1978	22 000 km
Toyota Corolla Liftback	1977	25 000 km
Alfa coupé 2000 GTV	1974	70 000 km
VW K 70 L	1973	bas prix
Morris 1300	Expert.	bas prix
Ford Cortina 1300	1972	bas prix
Simca 1308 S	1977	42 000 km
Fiat 130 automat.	1971	bas prix
Citroën fourgon., 3 CH	1975	
GS break 1220	1977	23 000 km
Vauxhall 2000 GL, 4 p.	1978	10 000 km
Fiat 131, 5 portes, break	1977	15 000 km
Austin break 1300 cm3	1977	39 000 km
Fiat bus camping	1971	4 places
Moto Honda CB 500	Expert.	bas prix

Nos voitures sont garanties un an

Service de vente **Roger Valmaggia** Tél. 027/22 40 30

Porte-monnaie volé

Les trois jeunes hommes qui ont volé un porte-monnaie au magasin **Balet Musique à Sion** le mercredi 20 juin sont priés de le rapporter au magasin ou de le faire parvenir à cette adresse **sinon plainte sera déposée.** 36-602

Réparations

Appareils ménagers toutes marques

F. Chamorel
Tél. 025/71 31 50
021/61 65 85
22-223

Nikon F2

La nuance entre un jouet et un outil.

Le Nikon F2 refuse tout compromis technique, toute économie qualitative et chaque restriction du potentiel créatif. Il est l'indispensable outil du professionnel - mais aussi l'auxiliaire des savants et techniciens chargés de réaliser des prises de vues documentaires spéciales. Plus de 50 objectifs interchangeables et une énorme gamme d'accessoires font du Nikon F2 le petit format professionnel par excellence.

Vous seriez le premier à pouvoir en exploiter toutes les possibilités...

INFORMATIONS

Adressez-moi une documentation complète du Nikon F2/ Nikon FM/Nikon FE (souligner ce qui convient)

Nom

Prénom

NPA/localité

NV

A coller sur carte postale et retourner à Nikon S.A., Kaspar-Fenner-Strasse 6, 8700 Küsnacht.



Liste officielle du tirage de la tombola de la Fête cantonale des jeunes gymnastes à Martigny les 1 - 2 - 3 juin

Nombres gagnants:

1	4962	8	8752	15	0489
2	2358	9	6590	16	5306
3	9527	10	9231	17	5741
4	1084	11	3748	18	0750
5	8230	12	2031	19	0065
6	1280	13	7916	20	3591
7	6209	14	5962		

Les lots peuvent être retirés auprès du bureau de l'office du tourisme, place Centrale, Martigny. Tirage effectué par la police municipale de Martigny, par le capotal R. Jenzer.

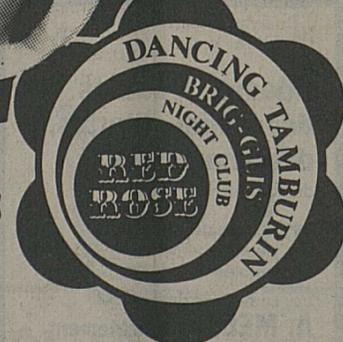
Martigny, le 12 juin 1979.

36-26872

Tous les soirs

Attractions internationales

au cabaret Red Rose à Brigue-Glis



avec Della Monte, Angleterre
Zina, Maroc (médaillon)
Youki, Singapour,
Maïte, France et Chabela, Brésil.
Orchestre au dancing Tambourin : cette semaine, Samy Gérald

Armand Goy - Martigny

Grands magasins de meubles, mobilier d'art



Le meilleur marché d'Europe

Les plus beaux meubles du monde

Entreprise artisanale

ça existe encore

spécialisée dans le beau mobilier

Vente d'un important lot de meubles d'art de qualité

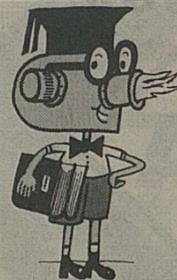
30 salons de style, sièges et lits, bibliothèques, bahuts, salles à manger, chambres à coucher, tables, meubles divers en quantité

Dans nos ateliers d'ébénisterie et de décoration

Meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, etc., tentures murales, rideaux, restauration d'ancien, expertise.

Devis et projets pour installation complète ou partielle.

Avenue de la Gare 46 - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14



LE PRÉCURSEUR!

Le nouveau brûleur compact ELCO dépasse, aujourd'hui déjà, les directives fédérales applicables dès 1981!

Demandez notre documentation. Comparez avant de prendre une décision. Cela en vaut la peine. Aujourd'hui plus que jamais!

L'énergie économisée est l'énergie la moins coûteuse!

ELCO

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A.
Maison Rouge 28, 3960 Sierre
Tél. 027 55 09 45



Montage - Equilibrage Aussi le samedi

Prix discount!

Tél. 027/31 27 36



Tout yest!
Technique. Qualité. Prix.

ŠKODA

la voiture pour la famille,
l'auto pour l'individualiste!



Puissance, robustesse, longévité. Quatre portes, phares halogène, sièges-couchettes, freins à disques, tapis confortables, ceintures à enrouleur automatique, lunette arrière chauffante, appui-tête, phares de recul: détails qui dans cette catégorie font généralement partie de l'équipement «en option». Sécurité et fiabilité confirmées en courses et rallyes. A des prix difficiles à battre. Venez prendre le volant!

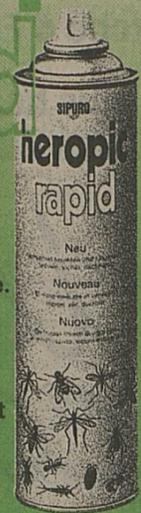
105 S, version économique, 1046 ccm, 46 CV-DIN.

Nouveau dès 6666.-

Importateur et agent général GARAGES ERB S.A., 6030 EBIKON - Tél. 041/36 03 33

Lausanne-Romanel: Romauto S.A. 021/35 04 24
Aigle-Ollon: Garage Argentine S.A., Oppliger & Fils, 025/39 13 13
Payerne: Mamosa S.A., F. Dubach, 037/61 47 68
Le Locle: Jalusautos S.A., 039/31 10 50
Sion: Garage de Valère S.A., 027/23 53 64

nouveau!
heropic[®]
rapid



Elimine également insectes et vermine opiniâtres, rapide-sûr-durable. Bombe aérosol de 330g agents neutres pour l'environnement

SIPURO

Jeep Cherokee Chief

Février 1979, 10 000 km
Air conditionné.
Pont autobloquant.
Toutes options.
Fr. 25 500.-

Tél. 022/36 92 09

Leyland construit beaucoup d'automobiles différentes pour la simple raison qu'il existe beaucoup de gens bien différents.



Mini en 3 variantes Innocenti Bertone en 4 variantes Mini De Tomaso Austin Allegro 2 en 5 variantes Austin Princess en 4 variantes Morris Marina 2 en 2 variantes Triumph Dolomite Sprint

Triumph voiture de sport en 2 variantes Rover en 2 variantes Jaguar/Daimler en 8 variantes Range Rover en 2 variantes Land Rover en 12 variantes Sherpa en 5 variantes

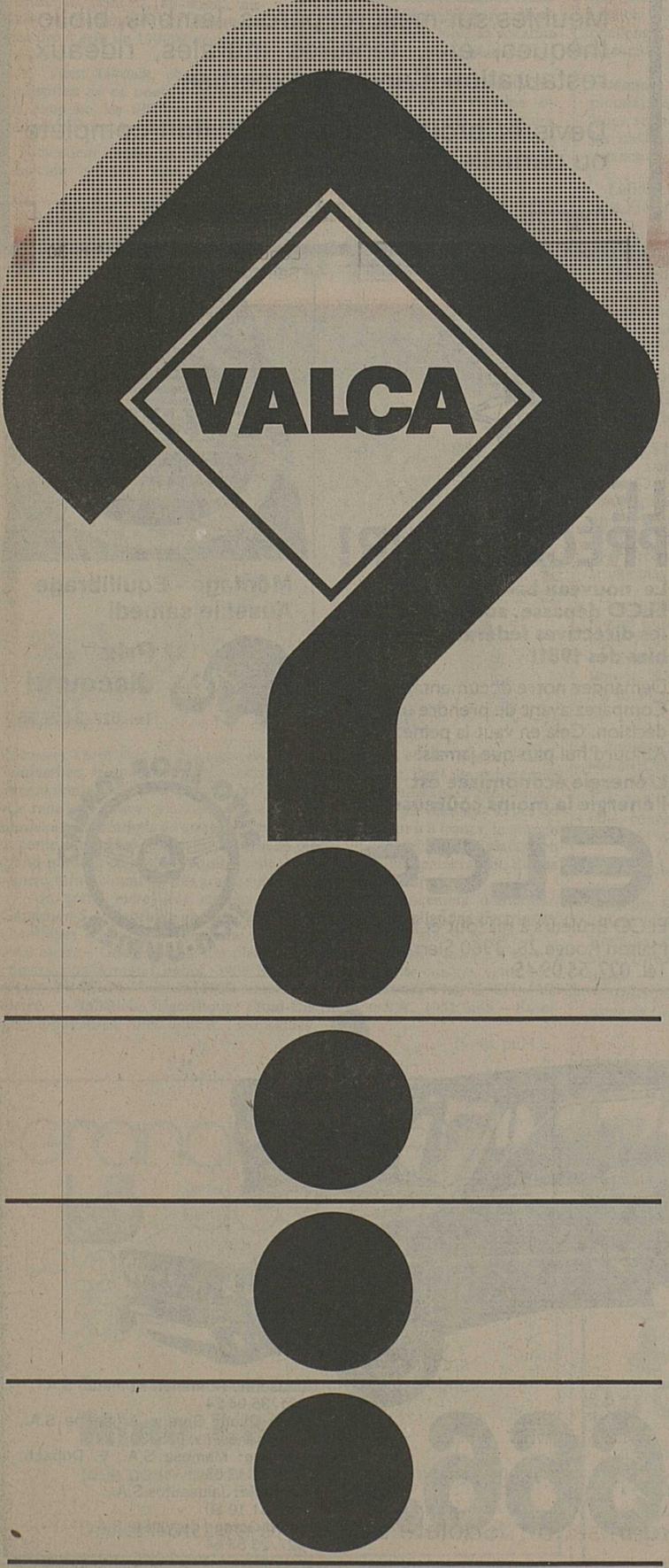
Nous les avons toutes, de Leyland. Ainsi qu'un service absolument unique: le meilleur.

**Garage Gulf - Av. Gd-St-Bernard 31
1920 MARTIGNY
Tél. 026/2 31 29**

**Garage de la Forclaz - Rue du Léman 17
1920 Martigny
Tél. 026/2 23 33**

J.-P. Vouilloz

CONNaissez VOUS



Publicitas 21 21 11

nouveau!
heropic[®]
vario



cassette - réglable en 6 positions, refermable. Toute une saison sans insectes. Classe de toxicité 5. Observer la mise en garde sur l'emballage.

SIPURO

A vendre
bétaillère
Opel Blitz 2,5, charge utile 1450 kg
1 jeep CJ 3 B, 1954
1 jeep CJ 5, cabine USA, 1969
1 jeep CJ 6, diesel, 1965, cabine CH

Tél. 042/31 48 17
042/21 46 10

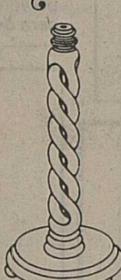
25-13575

Pour vos
rideaux, meubles, décoration, literies, déménagements
demandez nos prix!

15% de rabais sur déménagements lors d'achat de meubles ou rideaux.

A. MELLY Ameublement
Route de Sion 78 Sierrre-Noës
Tél. 55 03 12 Privé 55 65 91
36-4617

Cyrille Reuse
Tourneur sur bois



Tour à copier automatique
Spécialités: torse

Avenue des Glariers 31 1860 Aigle
☎ (025) 26 35 94

GRANDE ACTION



TAUNUS

Dès maintenant, nous offrons à tout acheteur d'une Ford Taunus du stock

1 autoradio ou 4 pneus neige

Demandez nos offres exceptionnelles!

Kaspar sa Sion - Martigny

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
LE QUOTIDIEN VALAISAN
HAUT EN COULEUR



PBR
PELERINAGES BIBLIQUES de SUISSE ROMANDE

Case postale 752 1001 Lausanne

☎ **021/22 61 86**

«La Suisse romande à Rome»
avec audience papale

Train spécial 12 au 18 octobre Pension complète de Fr. 390.- à 450.-	Par avion 13 au 18 octobre Pension complète de Fr. 565.- à 690.-
---	---

PROGRAMME DÉTAILLÉ À DISPOSITION
Nombre de places limité

nouveau!
heropic[®]
electro



appareil électrique - silencieux, inodore, en toute sécurité. Nuits sans moustiques - même avec fenêtre ouverte et lumière allumée.

SIPURO

spécial ouverture
après reprise de «sons et images»

«Les conseils de DELAY m'ont permis d'avoir un maximum pour mon argent. Et pour longtemps.»



138.-

Radio-cassettes JVC RC 222 L

3 longueurs d'ondes: OUC, OL, OC.
Puissance de sortie: 1,3 watt.
Réglage automatique de fréquence FM-AFC. Commande d'enregistrement par une seule touche.
Fonctionne sur piles ou secteur.

DELAY
RADIO-TV SA

Aigle: rue Colomb 5,
(025) 26 1112
Villars: Grand-Rue
(025) 35 23 23
Martigny: Moya 2
(026) 2 25 89
St-Maurice: Grand-Rue 24
(025) 65 12 36
Monthey: Av. de la Gare 8
(025) 71 30 30

...La sécurité d'une grande organisation,
les conseils du vrai spécialiste

(anciennement
«sons et images»)

La nouvelle harmonie des soins corporels

C'EST LA LIGNE *Marie L* DE PARIS

Ses eaux de toilette (Fr. 9.-) et de parfum (Fr. 10.-), légères et fruitées, aux senteurs de

NECTARINE GOLDEN CITRON

s'accompagnent de savonnets assorties et sont le résultat d'une étude du marché où 83% des personnes interrogées ont déclaré vouloir les essayer.

Demandez-les à votre fournisseur. A défaut, écrivez-nous et nous vous ferons parvenir la liste des magasins de Suisse romande où vous pourrez à loisir choisir la fragrance qui correspond le mieux à votre type.

LA LIGNE MARIE L DE PARIS

Place Chauderon 4 - Tél. 021/23 11 60 - 1003 Lausanne



LIQUIDATION TOTALE

autorisée du 1^{er} juin au 30 novembre 1979

La dissolution de la société Lucky-Meubles à Sierre, motif cessation de commerce, nous oblige à liquider la totalité, soit plusieurs millions de francs de marchandises en dépôt, à notre grande exposition, sur 4 étages, et plus de 2000 m².

MEUBLES - MOQUETTES ET TAPIS D'ORIENT

sont mis en liquidation: **chambres à coucher**, par ex. magnifique modèle en aulne massif, valeur 7250.-, cédé Fr. 5450.-, idem cuir retourné radio-réveil, valeur 8251.-, cédé Fr. 5950.-, idem en chêne, valeur 3280.-, cédé Fr. 1380.-, etc. **Meubles rembourrés** de coins, par exemple 6 éléments cuir véritable, valeur 6600.-, cédé 4680.-. Groupe velours dralon, 6000.-, cédé 4400.-. Salon tissu similicuir, valeur 1690.-, cédé 990.-, etc. Nous sacrifions aussi une très grande quantité de salons carcasse bois, groupe cocktail, etc. **Parois** magnifiques et complètes en chêne, 4 éléments, 3150.-, cédé 1500.-, parois éléments en ormeau massif, valeur 4758.-, cédé 3560.-. Parois aulne massif, 6 éléments, valeur 9900.-, cédé 7400.-, paroi compacte en chêne, 2140.-, cédé 1600.-. En outre, nous liquidons des centaines de tapis de milieu, tables de salon, ottomans, salles à manger rustiques, type espagnol, et quantité de petits meubles, quelques occasions et meubles d'exposition neufs avec de légers défauts.

TAPIS D'ORIENT: tout notre stock choisi et acheté en son temps avec beaucoup d'amour et de soins dans les provinces de Perse, Mehrewan, Heriz, Kaschgai, Chiraz, Djoshegan, Hamadan, Ghom, etc. Afghan, chinois, Pakistan, Indes, Russie (Bouchara, Achi Mikra, etc.), Turquie, Roumanie, Albanie, etc. Quelques pièces rares et vieilles de grande valeur mises en liquidation à des prix sacrifiés, à moitié prix et souvent plus.

MOQUETTES: nous sommes obligés de tout liquider, soit des milliers de mètres carrés de moquettes à moitié prix, souvent un tiers du prix normal.

FIANCÉS/FIANCÉES: achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20 000.- à 25 000.-, vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10 000.-. Vous épargnerez maintenant des milliers de francs!

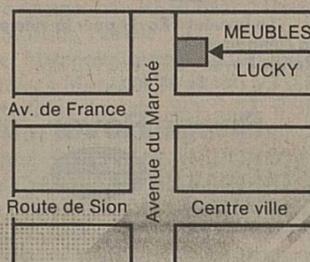
IMPORTANT

Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

GARANTIE

Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

MEUBLES Sierre
Lucky



Tél. 027 / 55 67 87
3960 Sierre
Avenue du Marché 20

P Grande place de parc à proximité

Lundi-vendredi, 9 h. - 18 h. 30
Samedi, de 9 à 17 heures



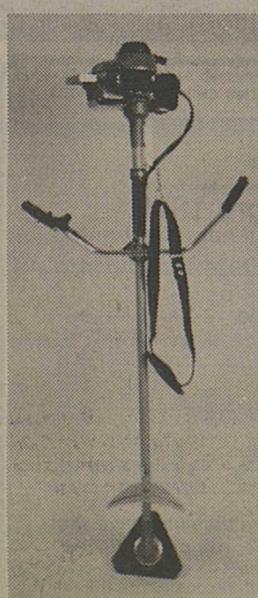
EXPO CAMPING
à Chandoline-Sion

Ouvert
samedi 23 et dimanche 24 juin

Caravanes pliantes TRIGANO - ERKA
Tentes 2 à 6 places
Auvents Mehler pour tous modèles de caravanes
Tente-bivouac haute montagne
WC chimiques, accessoires

Aux 4 Saisons
J.-L. Héritier, Sion
Rue des Mayennets - Tél. 027/22 47 44
Exposition route de Chandoline, direction Aproz
Tél. 23 10 20

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11



La nouvelle
DÉBROUSSAILLEUSE
ENDURO 40 cm3
est arrivée!

Gustave d'ANDRES-Stragiotti, dit **POUPON**
1920 **MARTIGNY**
Tél. 026/2 28 61

CAZIMEX

Rue du Caudray 36, **RENENS**. Tél. 35 56 51

Cherchons encores des **DÉPOSITAIRES**

140.369.519

Halle des Fêtes
Sion

Le samedi soir
23 juin, dès 20 h. 30

BAL

Orchestre **Pacific**

Organisation: Société d'escrime de Sion



ECOLE MONTANI SION

Ton école est ton avenir
Choisis ta propre chance!
C'est pour une vie entière!

La solution de votre problème scolaire
Raccordement à tout programme et réintégration à l'enseignement officiel à tous les niveaux

Demandez prospectus Ecole Montani
Avenue de France, 1950 Sion 027/22 55 60

Primaires (assure l'entrée au cycle) Préparatoire
Cycle d'orientation (formule différente)
Commerce - Langues - Secrétariat
Commerce et industrie, banques, assurances, prof. sociales
Tourisme et hôtellerie, administration, PTT, CFF, douanes
Certificat de capacité fédéral d'employé de bureau et de commerce

COURS D'ÉTÉ 30.7 - 18.8 dès 4e primaire cycle d'orientation, 1re collège

Seule la Rover d'un spécialiste bénéficie des services d'un spécialiste - garantie comprise.

Le plaisir de rouler en Rover ne se traduit pas seulement à l'achat, mais surtout à l'occasion des services. En effet, seul un spécialiste Rover dispose des pièces d'origine, des outils spéciaux et du personnel compétent.

Lui seul est toujours au courant des dernières nouveautés techniques. N'achetez donc pas n'importe quelle Rover car par la suite vous ne vous contenterez pas de n'importe quel service.



La Rover de sport confortable et sûre:
Rover 3500 - 3530 cmc, 115 kW (157 CV)
DIN, Fr. 27'950.-, Rover 2600 - Fr. 23'500.-

La luxueuse Rover pour la ville et la campagne:
Range Rover - 3530 cmc, 97,1 kW (132 CV) DIN, Fr. 34'500.-

La Rover pratique pour la brousse et la forêt:
Land-Rover - en 27 variantes équipées de moteurs 4, 6 ou 8 cylindres. A partir de Fr. 21'250.-



Nous sommes les représentants officiels Rover:

BE / Brugg-Biel: Schlapbach M., Neue Bernstrasse / Moutier: Balmer S.A., 32, rue de l'Écluse / FR / Marly: Emil Frey S.A., Garage de la Sarine / GE / Genève: Autobrill S.A., 4 rue de l'Ancien Port; Keller P., rue du Grand Pré / NE / La Chaux-de-fonds: Garage Béring & Cie, 34, rue F. Courvoisier / St-Blaise: Dall'Acqua U., Garage Touring, 14, route de Neuchâtel / Neuchâtel: Blaser R., City-Garage, 29, faubourg du Lac / Peseux: Waser R., Garage de la Côte, 15, route de Neuchâtel / VD / Coppet: Keller P., Garage du Port, route de Suisse / Lausanne: Emil Frey S.A., Garage de la Gare, 45, av. de la Gare / Nyon: Emil Frey S.A., Garage Relais-Auto, route de St-Cergue / Tuileries de Grandson: Spycher F., route de Lausanne / Vevey: Mathys H., Garage du Clos, 2, rue du Clos / Brétigny: Marclay M., Garage / Lausanne: Amendola A., 27, av. de Providence; Cilo S.A., 6, Petit-Rocher; Fontana J., Garage Sport Auto, 50, près du Marché / Montreux: L. Mettraux & fils S.A., Garage du Kursaal, 7, rue du Théâtre / Payerne: Campeggia C., Garage du Rallye, 17, rue Boverie / Romanel: Buchmann H., Garage, Racing / VS / Sion: Emil Frey S.A., 83, rue de la Dixence / Martigny: J.P. Vouilloz, Garage Gulf, avenue Grand St-Bernard / Visp: Garage St.Christoph, Schnydrig AG, Kantonsstrasse / Zermatt: Schnydrig J., Garage des Alpes.

Importateur: British Leyland (Suisse) SA, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich. Tél. 01/541820.

Pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers: Leyland Multi-Leasing. Renseignements: tél. 01/529720.

A vendre

- Peugeot 504 GL Etat de neuf Expertisée. Fr. 4500.-
- Peugeot 304 break Parfait état. Expertisée. Fr. 4500.-
- Peugeot 204 GL Etat de neuf. Expertisée. Fr. 4500.-
- Opel Ascona 16 S Parfait état. Expertisée. Fr. 3200.-
- Innocenti 1275 1978, 8000 km. Avec garantie. Fr. 7400.-
- BMW 2002 Bon état. Expertisée. Fr. 6800.-

Tél. 026/5 42 90 heures des repas 36-2888



MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE
marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

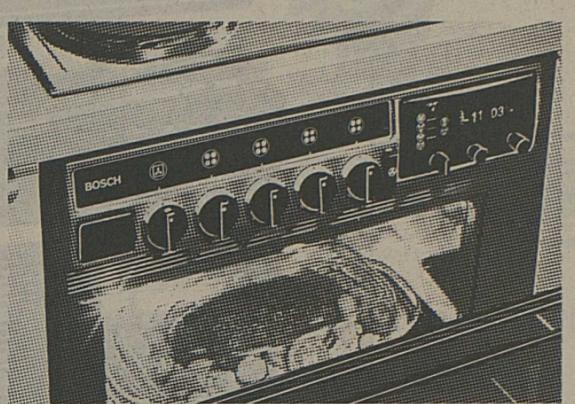
Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois 12 mois minimum Nos occasions dès Fr. 390.- Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM

appareils ménagers SION 027/23 34 13



La cuisinière économique Bosch. Pour tout renseignement:

Crans-Montana: René Essellier, Diplôme fédéral, Inst. élect. & tél. conc. A, Tél. 027/41 11 05; Le Châble: Fellay et Baillod, Tél. 026/7 13 86, Guigoz & Filliez, Electricité - Téléphone, 026/7 15 23/7 16 05; Martigny: Charles Eglin, Rue du Bourg 18, Tél. 026/2 39 61/2 25 50; Monthey: Robert Grau, Entreprise d'électricité, rue des Bourgnons, Tél. 025/71 24 85; Sierre: René Essellier, Diplôme fédéral, Inst. élect & tél. conc. A, Tél. 027/55 61 61; Sion: Edgar Nicolas, Av. de Tourbillon 43, Tél. 027/23 22 62, L. Baud S.A., Electricité, Place du Sex 9, Tél. 027/22 25 31; Verbier: Fellay et Baillod, Plein-Centre, Tél. 026/7 52 12/13/14; Vouvy: Société Romande d'Electricité, Tél. 025/81 16 12.



A bientôt chez votre

Unique en Valais!
Centre du meuble d'occasion
Achat et vente tous meubles. Choix trop long à énumérer!
Exemples: commode dès 50.-, lits dès 50.-, chaises dès 10.-, etc.
Brocante
Ouvert tous les samedis de 9 à 16 heures
Tél. 027/36 33 48
Place de Rome 5 (derrière le rest. du Léman), Martigny

Mode estivale pour messieurs



- ① Sabot pour messieurs, en cuir véritable. Semelle en bois, semelle d'usure en PVC. Talon de 65 mm. 292-2458 brun P. 39-45 24.90
- ② Sabot pour messieurs, en cuir véritable avec lit plantaire. Semelle en bois, semelle d'usure en PVC. 292-2370 brun P. 39-46 27.90
- ③ Sandale en cuir box véritable, mi-doublée, lit plantaire gainé de cuir. Semelle PU. 282-2941 brun P. 39-47 27.90
- ④ Sandale en cuir véritable, mi-doublée, lit plantaire gainé de cuir. Semelle caoutchouc Porc. 282-2050 brun P. 39-47 29.90

Vögele mode de chaussures

Sion: Rue Porte-Neuve 6. Martigny: Vögele Minimarché, Route de Fully 53. Montreux: Place de la Paix. Sierre: Vögele Minimarché, Centre Commerciale de Noes. Brig CV: Bahnhofstr. 14.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

58.-

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



Monsieur Adolf WERLEN-GRAND, à Martigny ;
 Madame Josiane et Monsieur Michel GILLIÉRON-WERLEN et leurs enfants, à Martigny ;
 Monsieur Angelo et Madame Françoise WERLEN-GILLIÉRON et leur fils, à Martigny ;
 Monsieur Claude-Alain WERLEN, à Martigny ;
 Mademoiselle Marisa GAY, à Bovermier ;
 Madame Joséphine GRAND-ANDEREGGEN, à Loèche-Ville ;
 Monsieur Gaby et Madame Chantal GRAND-BALLEY et leurs enfants, à Vernayaz ;
 Madame Célestine et Monsieur Anton MEICHTRY-GRAND, à Loèche-Ville ;
 Madame Sélima LÖTSCHER-GRAND, ses enfants et petits-enfants, à Loèche-Ville et à La Souste ;
 Madame Lydia et Monsieur Aloïs BOVET-GRAND et leurs enfants, à La Souste, Tourtemagne, Sierre et Fribourg ;
 Madame Pauline WERLEN-KUONEN et ses enfants et petits-enfants, à La Souste, Varen et Montana ;
 Madame Antonia et Monsieur Kaspar MEICHTRY-WERLEN, leurs enfants et petits-enfants, à Loèche-les-Bains, Naters et Genève ;
 Monsieur Josef et Madame Marguerite WERLEN-BUMANN, leurs enfants et petits-enfants, à Loèche-les-Bains ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire-part du décès de

Madame Adolf WERLEN

née Anita Grand

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 58^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le samedi 23 juin 1979, à 10 heures.

La défunte repose en la crypte Saint-Michel, à Martigny-Bourg, où la famille sera présente, de 19 à 20 heures.

*J'ai combattu le bon combat
 J'ai achevé ma course
 J'ai gardé la foi*

Vous qui l'avez connue et aimée, ne l'oubliez pas dans vos prières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Damien ZUCHUAT, à Savièse ;
 Monsieur et Madame Gilbert ZUCHUAT-TORRENT, à Savièse ;
 Madame et Monsieur Hermann JACQUIER-ZUCHUAT, à Savièse ;
 Madame et Monsieur Marcel LIAND-ZUCHUAT, à Savièse ;

Ses petits-enfants :
 Marie-Marcelle, Jean-Michel et Pierre-Pascal ZUCHUAT, Grégoire, Pierre-Gérard et Jean-Rémy JACQUIER, Elisa et Anne-Laure LIAND ;

Ses nièces et son neveu :
 Madame et Monsieur Fernand DUBUIS-VARONE et leurs enfants, à Charrat ;
 Madame veuve André DEBONS-VARONE, ses enfants et petits-enfants, à Granges ;
 Mademoiselle Irène ZUCHUAT, à Savièse ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Angèle ZUCHUAT

née DEBONS

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine, marraine et parente, enlevée à leur tendre affection le jeudi 21 juin, à l'âge de 84 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Savièse, le samedi 23 juin 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Drône / Savièse.
 Visites jusqu'à 23 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



**L'Entreprise de maçonnerie Jean-Paul Courtine,
 à Savièse**

a le regret de faire part du décès de

Madame Angèle ZUCHUAT

mère et grand-mère de ses collaborateurs Gilbert et Jean-Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1916 de Monthey

a le pénible devoir de faire part du décès de son président

Monsieur Jacques CHAPPEX

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



**La classe 1907
 de Saint-Maurice**

a le regret de faire part du décès de son cher contemporain

Monsieur Louis TOMASI

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le FC Leytron

a la douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite CHATRIAND

grand-mère de Monsieur Jean-Marie BRIDY, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le conseil d'administration,
 la direction et le personnel
 d'Ulfer S.A., Genève**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Félicien SIERRO

père de M. Raymond Sierro, leur cher fidèle collaborateur et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Aéro-Club de Suisse, section Valais

a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

Monsieur Pierre SAUNIER

membre actif

L'ensevelissement a eu lieu à Calais, le 15 juin 1979.
 Un office religieux à sa mémoire aura lieu le vendredi 22 juin 1979, à 19 heures, à la chapelle du couvent des capucins, à Sion.
 Les membres et amis sont invités à y participer.



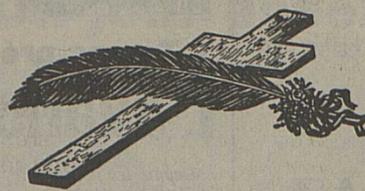
Très touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun

Monsieur Abel MEYNET

et famille

vous expriment leur profonde gratitude et leur reconnaissance émue.

Collombey, juin 1979.



*Délivrée de ton corps meurtri
 Belle âme tu as rencontré
 [Dieu
 Pour toi débute la vraie vie
 Protège-nous du haut des
 [Cieux*



Jacques CHAPPEX

restaurateur à Monthey

décédé dans sa 63^e année après une longue et cruelle maladie stoïquement supportée, a pris part au bonheur éternel le 21 juin 1979, réconforté par le saint viatique.

Sont dans une grande peine :

Madame Jacques CHAPPEX-REPOND, à Monthey ;
 Madame et Monsieur Pascal MOTTET-CHAPPEX, à Evionnaz ;
 Monsieur Antoine CHAPPEX, à Genève ;
 La famille de feu Franz EISSLER-CHAPPEX, en Autriche, à Zurich et au Canada ;
 Madame veuve Lucie CHAPPEX-RICHARD et ses enfants, à Monthey ;
 Madame veuve Madeleine VOUILLOZ-CHAPPEX, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Paris et au Canada ;
 Monsieur et Madame Pierre CHAPPEX-BOUVIER et leur fille, à Monthey ;
 Les enfants et arrière-petits-enfants de feu Alexis REPOND, à Fribourg, au Tessin et en Italie ;
 Monsieur et Madame Félix REPOND-TINGUELY, à Rieucros, France ;
 Madame veuve Angeline REPOND-TINGUELY, ses enfants et petits-enfants, à Manses, France ;
 Madame veuve Marie-Antoinette REPOND-HUGOUNET, ses enfants et petits-enfants, à Montaut, France ;
 Monsieur et Madame Lucien SOULET-REPOND, leurs enfants et petits-enfants, à Mirepoix, Toulouse et Hagondange, France ;
 Madame Joséphine RASTOUIL-REPOND, à Monthey ;
 Madame veuve Thérèse JAFFUS-REPOND, à Caudeval, France ;
 Madame veuve Marie GALLINIER-REPOND, à Caudeval, France ;
 Monsieur et Madame Joseph REPOND-FAURE, à Caudeval, France ;
 Madame et Monsieur Jean RIBES-REPOND, leurs enfants et petits-enfants, à Caudeval et Alaigne, France ;

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le samedi 23 juin 1979, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Le corps repose en la chapelle du Pont, à Monthey, où la famille sera présente vendredi, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue de l'Europe 89 A, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Nathalie ZUFFEREY-HOLZER et son petit-fils Nicolas, à Chippis ;
 Madame et Monsieur Aldo SENSINI-ZUFFEREY et leurs enfants, à Arbon ;
 Madame et Monsieur Jean-Paul AYMON-ZUFFEREY et leur fils à Uvrier ;
 Madame Céline ZUFFEREY-VALDEN, à Chippis ;
 Monsieur Camille ZUFFEREY, à Genève ;
 Monsieur et Madame Denis ZUFFEREY-HOLZER, leurs enfants et petits-enfants, à Chippis et Sion ;
 Monsieur et Madame Marcel ZUFFEREY et leurs enfants, à Sydney ;
 Sœur Cécile ZUFFEREY, à Decazeville (France) ;
 Monsieur et Madame André ZUFFEREY-BONVIN et leurs enfants, à Flanthey ;
 Madame Marie HOLZER-EPINEY, ses enfants et petits-enfants, à Sierre, Saint-Léonard, Genève et Chippis ;
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin

Monsieur Roger ZUFFEREY

enlevé subitement à l'âge de 54 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, le samedi 23 juin 1979, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Sierre, où la famille sera présente le vendredi, de 19 à 20 heures.

R. I. P.



Réconfortée par les secours de notre très sainte mère l'Eglise, après une vie de dévouement au service de son prochain

Mademoiselle Marguerite CRETZAZ

s'est endormie dans le Seigneur le 21 juin 1979, à Sierre, à l'âge de 76 ans.

Vous font part de leur peine et de leur espérance dans la résurrection, ses sœurs, belle-sœur, neveux et nièces, parents et amis :

Mademoiselle Marie CRETZAZ, à Sierre ;
Madame et Monsieur Théophile SALAMOLARD-CRETZAZ, à Saint-Jean ;
Les abbés Charles-Henri et Michel-André SALAMOLARD, à Sierre et Paris ;
Monsieur et Madame Jean-Marc SALAMOLARD-DARBELLAY, à Berne ;
Monsieur et Madame Paul SALAMOLARD-MARTIN, à Aigle ;
Madame et Monsieur Herbert MÉVILLOT-SALAMOLARD, à Sierre ;
Madame et Monsieur David HENDERSON-SALAMOLARD, à Ashford (Angleterre) ;
La famille Georges FLOREY, à Noës ;
La famille de feu Alexis ANTILLE, à Mayoux ;
La famille de feu Robert ZUFFEREY, à Chippis ;
La famille Napoléon RECH, à Chippis ;
ainsi que les familles CRETZAZ, THEYTAZ et ZUFFEREY.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Sainte-Catherine, à Sierre, le samedi 23 juin 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église, à 10 h. 20.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Sierre, où la famille sera présente, de 17 heures à 19 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les abbés François-Xavier ATTINGER, Michel MASSY et Bernard MÉTRY

font part du décès de

Mademoiselle Marguerite CRETZAZ

leur fidèle et dévouée collaboratrice.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, à l'église de Sainte-Catherine, le samedi 23 juin, à 10 h. 30.

*«Oui, vraiment, je vous le dis :
si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas,
il reste seul ;
mais s'il meurt,
il porte beaucoup de fruits.»*

(Jn 12,24)



EN SOUVENIR DE

Monsieur René VALLOTON

23 juin 1978 - 23 juin 1979

Déjà un an que tu nous as quittés, époux et papa chéri.

Le souvenir de ta bonté nous aide à parcourir ce chemin si douloureux sans ta présence. Rien ne pourra combler le vide que tu as laissé ici-bas.

Ta famille

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 23 juin, à 19 h. 30, en l'église de Fully.



La famille de

Monsieur Joseph RAUSIS

à Issert

très touchée par les nombreux témoignages de chaude sympathie reçus lors du deuil cruel qui vient de la frapper remercie de tout cœur toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de croire à sa reconnaissance émue.

Issert-Orsières, juin 1979.



Coup d'œil sur le petit écran

« Temps présent » en Afrique noire L'avance de l'Islam

Depuis les événements de l'Iran, et l'avènement de l'ayatollah Khomeiny, l'opinion publique occidentale est extrêmement sensibilisée par l'Islam. Peu habituée à l'intervention de la religion dans la politique, de la révélation dans la révolution, cette opinion publique est parfois désarçonnée par le pouvoir dont jouit un chef religieux, à Téhéran, ou un marabout, à Dakar. Dans ce contexte, l'émission de « Temps présent » d'hier soir mérite un double salut. D'abord, elle attire l'attention, non plus seulement sur les pays arabes, mais encore sur les 100 millions de musulmans qui vivent au sud du Sahara. Ensuite, avec le concours de Philippe Decraene (du journal « Le Monde »), cette émission a réussi la gageure, en l'espace d'une heure, de favoriser une approche objective de la complexité de l'Islam africanisé.

Présentant l'émission, Gérald Murry souligne d'emblée : « Nous savons que l'Islam peut représenter une force politique extraordinaire. Certes, d'autant que n'importe quel spécialiste de l'Islam s'empresse de préciser : dans le monde musulman, il est inconcevable d'imaginer une politique en dehors de la religion. Même si l'Islam s'est « africanisé » à se vouloir conquérant au détriment de l'animisme... Le reportage de « Temps présent » l'a d'ailleurs bien démontré en relevant combien le président Senghor, au Sénégal, veillait à constamment s'attacher, s'assurer la bienveillance ou le soutien des marabouts de son pays.

Cette émission rappelle en outre que l'Islam ne cesse de progresser en Afrique noire, au préjudice de l'animisme (je l'ai déjà dit), et du christianisme. Celui-ci manifeste quelque impuissance à se maintenir dans les tribus de la brousse, car il subit maintenant ce revers d'être venu en Afrique en même temps que le colon. Et l'Islam ne manque évidemment pas d'exploiter ce sentiment qui rend toute sa fertilité à l'homme africain et musulman, libéré de toute tutelle occidentale européenne.

Cette avance et ce réveil de l'Islam devraient désormais compter plus dans l'appréciation des politiques des différents pays musulmans. S'il est vrai, comme l'a déclaré Philippe Decraene que l'Afrique noire éprouve un certain « désenchantement » à l'égard des pays arabes producteurs de pétrole - les « pétrodollars » s'investissent plus volontiers en Europe qu'au sud du Sahara - il est surtout vrai qu'il existe et se renforce une forme de solidarité islamique. Sur ce chapitre, je n'insiste pas, puisque j'en ai suffisamment parlé dans ces colonnes en me référant au magistral essai de Marcel A. Boisard, « L'Humanisme de l'Islam » (éditions Albin Michel).

Je conclus en répétant mon double salut à l'émission de « Temps présent » qui sut rendre presque simple un problème exceptionnellement actuel et compliqué.

r.g.



IM MEMORIAM

Lucien PERRUCHOU



24 juin 1978 - 24 juin 1979

Une année déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir nous aide à supporter cette cruelle séparation. Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Chalais, le samedi 23 juin 1979, à 19 heures.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Willy COUTAZ

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Elle leur exprime ici sa profonde reconnaissance.

Saint-Maurice, juin 1979.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Jean FAGIOLI

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes, qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs et leurs prières.

Elle leur exprime ici toute sa profonde reconnaissance.

Chippis, juin 1979.

Monthey : décès de M. Jacques Chappex, restaurateur

Hier, en début de soirée, on apprenait avec consternation à Monthey le décès, survenu à l'âge de 63 ans, de M. Jacques Chappex, fils d'Antoine, caféier-restaurateur. Décès survenu après une longue maladie courageusement supportée.

Né le 12 octobre 1916, le défunt, respectablement et notablement connu déjà durant la guerre à Savatan, possédait très tôt l'étoffe d'un restaurateur. Il pratiquait avec une rare et amicale aisance, jusqu'à voici deux ans, dans son établissement, le café-restaurant Le Belvédère à Monthey, multitudes de spécialités

gastronomiques à l'adresse d'une large clientèle de ses amis.

Marié à M^{lle} Anna Repond, il eut la joie d'élever deux enfants. En sa qualité de membre du conseil général, il participa de près à la vie de sa commune, de même que, faisant partie d'une joyeuse amicale, « la Confrérie du bon savoir », il fut à ses heures grand régisseur du carnaval de Monthey.

Dans cette ville, comme dans la région, on gardera de lui un souvenir légendaire.

A son épouse dans la douleur et à toute sa famille, le NF adresse ses condoléances.

Saint-Maurice : décès de M. Louis Tomasi horloger-bijoutier

SAINT-MAURICE (M.P.). - Figure fort connue de Saint-Maurice, M. Louis Tomasi, horloger-bijoutier, est décédé, hier, à l'âge de 72 ans.

Cette nouvelle a vivement ému les milieux musicaux et sportifs de la ville, où M. Tomasi avait œuvré avec bonheur. Il fut, en effet, membre fondateur des Jeunesses musicales et l'un des violonistes les plus assidus de l'Orchestre du collège. Ayant assumé la responsabilité de président du FC Saint-Maurice, il avait été nommé président d'honneur en témoignage des services rendus et de l'enthousiasme avec lequel il avait assumé ses fonctions.

L'enthousiasme était, précisément, l'une des caractéristiques du personnage qui savait marier

discretion et efficacité. On se plaisait à louer son affabilité et la disponibilité qu'il manifestait en toutes circonstances.

Resté très proche de la jeunesse, M. Tomasi avait à cœur de susciter des vocations, fussent-elles d'ordre sportif ou culturel. L'idéalisme qu'il portait en lui devait, sur ce plan, porter ses fruits et susciter à son égard le respect et l'amitié d'un aéropage éclectique.

L'expérience qu'il avait acquise sur le plan professionnel lui valait encore l'estime de ses nombreux clients qui se plaisaient à louer son entretenu et son souci d'être un homme de bon conseil.

A sa famille, le NF présente ses condoléances émues.

Assemblée de l'Association touristique des Alpes vaudoises

L'accent sur la promotion collective

LES DIABLERETS (M.P.). - C'est en « uniforme » (veste beige et cravate foncée) que le bureau de l'Association touristique des Alpes vaudoises s'est présenté, hier soir, aux Diablerets, devant un certain nombre de personnalités des milieux communaux et touristiques de la région. Un uniforme, qui se veut symbolique de l'action communautaire qui guide les efforts de l'association.

Commentant l'exercice 1978, M. André Willi, président de l'ATAV, a tenu à souligner l'état d'esprit favorable qui a animé les différents partenaires et le travail concret réalisé dans un climat de confiance et d'estime.

Durant l'année, l'ATAV a manifesté une présence active aux foires d'Utrecht, de Paris, de Bruxelles et de Berlin. Elle a, d'autre part, joué une carte importante en accueillant dans les différentes stations 350 agents de vente. Elle a encore reçu les directeurs d'offices du tourisme de Suisse et « mis le paquet » à l'intention d'une vingtaine de « pontes » des USA et du Canada. Les campagnes publicitaires groupées ont retenu, enfin, toute son attention.

M. Willi s'est insurgé une nouvelle fois contre ce bouc émissaire qu'est devenu le franc suisse, réfutant l'argument de cherté accordé au tourisme helvétique. Le président souhaite sur ce point voir l'ONST réagir avec vigueur.

Les résultats de l'exercice permettent de qualifier l'année vécue de très favorable. Toutefois, M. Willi émet des réserves quant à ceux de l'hiver 1979 qui ne témoignent pas du même optimisme.

Décidée à aller de l'avant, l'ATAV frappera un grand coup, du 24 octobre au 10 novembre, en lançant à Zurich une action promotionnelle dans le complexe Oscar Weber. Conseiller d'Etat en tête (Marcel Blanc), l'association sera reçue par le Gouvernement zurichois.

Les bénéfices de la LIM

La loi sur les investissements dans les régions de montagne, si elle réjouit l'association par les possibilités qu'elle offre, soucie néanmoins M. Willi : il faudra faire preuve, le moment venu, d'un solide esprit communautaire pour définir les priorités à accorder au projet et, surtout, d'éviter la multiplicité des demandes.

Sans pour autant parler de revendications, l'ATAV a exprimé, enfin, un désir important : celui d'être représentée au bureau de l'Office du tourisme du canton de Vaud. Elle entreprendra, à cet effet, une démarche auprès des instances concernées.

Un dernier point : dès le 1^{er} janvier 1980, c'est le directeur de l'Office du tourisme de Leysin, M. Jean Herren, qui succédera à M. Willi.

Intérêts touristiques de l'Entremont

Fructueuse assemblée générale

LOURTIER (set). - Les Intérêts touristiques de l'Entremont se sont réunis hier en assemblée générale au café des Chasseurs à Lourtier, sous la présidence du préfet Albert Monnet. L'assemblée générale a :

- ratifié le projet d'édition du skirama Entremont
- ratifié le projet de seconde édition de la carte pédestre d'Entremont
- pris connaissance des travaux de finition et de la toute prochaine inauguration du tour des Combins

- reconduit l'action publicitaire Essen pour cet automne
- reconduit l'ancien comité dans ses tâches en nommant un nouveau et septième membre en la personne de M. Xavier Besse, de Verbier.

Dans une prochaine édition nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur une assemblée qui fut fructueuse et laisse bien augurer de l'avenir d'une société efficace au service de tout le tourisme entremontais.

Clôture de l'année à l'école Montani A l'aube de la 15^e année



M. Montani, heureux et fier, autant que les élèves diplômés.

SION (gé). - Hier après-midi, à la salle de Saint-Guérin, s'est déroulée la cérémonie de clôture de l'année scolaire de l'école Montani. La présence des parents des diplômés lui conféraient une note combien sympathique et familiale. Lors de la distribution des prix d'encouragement, des certificats et des diplômes, la fierté des parents n'était pas moins évidente que la joie et la satisfaction des jeunes gens et des jeunes filles.

M. Jean Gaillard, libraire, au

nom des experts et M. Georges Berra, ancien président du Grand Conseil, au nom des parents, firent l'éloge du sérieux du travail fourni et félicitèrent la direction et les collaborateurs de l'école, d'avoir su créer un esprit et une ambiance de travail qui ont permis à leurs enfants de réaliser le succès fêté en ce jour.

Cet automne, l'école commença sa 15^e année d'activité. Après quatre ans au chemin des Collines, elle s'installa dans ses nouveaux bâtiments, à l'avenue

de France. Elle est membre de la Fédération suisse des écoles privées et du Groupement des écoles de commerce privées, dont M. Montani assure la présidence depuis deux ans. Plus de 1000 élèves ont bénéficié de l'enseignement de cette école dans les différentes sections et 185 jeunes gens et jeunes filles ont terminé leurs études commerciales avec le diplôme.

1. Diplômes et mention « très bien »

Pascale Barras, Montana; Catherine Berclaz, Sierre; Christian Bitschnau, Bramois.

2. Diplômes et mention « bien »

Anne-Valérie Berra, Champéry; Pascale Comina, Bramois; Olivier Fournier, Sierre; José-Luis Lopez, Sion; Serge Martignetti, Chamossion; Katrine Métrailler, Sion; Dominique Rappaz, Sion; Alberte Rey, Montana; Marielle Roduit, Fully; Martine Villettaz, Bourg-Saint-Pierre.

3. Diplômes

Patrick Barras, Crans; Armelina Bumann, Saas-Fee; Damien Lumann, Saas-Fee; Joël de Preux, Grône; Stéphane Rausis, Sion; Fariba Owyla, Sion; Gabrielle Dos Santos, Sion; Cathy Schar, Sion; Alain Stalder, Salins; Chantal Zurbriggen, Saas-Fee.

Certificats de secrétariats et langues

Yolande Rieder, Wiler, mention « bien »; Louis Pignat, Sion.

Martigny : 2^e concours d'exécution musicale de la Fondation Pierre Gianadda Un niveau exceptionnel

MARTIGNY (phb). - Le deuxième concours international d'instrument musical de la Fondation Pierre-Gianadda à Martigny a connu, hier, en guise d'apothéose et en présence de huit groupes candidats finalistes, une journée d'un rare niveau musical.

De l'avis unanime du jury, les ensembles inscrits, regroupant les cinq principaux instruments à vent représentatifs de l'art musical mondial, ont su donner à cet événement octodurien une nouvelle dimension. Tant et si bien que la Radio suisse romande retransmettra, en direct, sur les ondes et de la Fondation Gianadda, demain soir, un concert de gala ouvert au public.

Les auditeurs sont dès lors rendus attentifs que les portes seront fermées dès 20 heures précises.

Nous aurons à cette occasion le rare privilège et le plaisir d'entendre des formations finalistes respectivement classées dans l'ordre du concours, à savoir : 1^{er} prix, pour un montant de 10 000 francs, le quintette à vent de Nielsen, de Paris; 2^e prix (6000), Berner Bläser trio, de Könizberne, 3^e prix (1000), The Krosta trio, de Londres. Un prix spécial de la Fondation Pierre-Gianadda est attribué au trio (ensemble méritant) Vançi de Vaglio, Tessin.

En conclusion, grâce tout d'abord à son créateur et organisateur Hubert Fauquex, doublement épaulé par la ville de Martigny et le mécénat local, ce deuxième concours international d'exécution musicale a définitivement conquis ses lettres de noblesse, s'inscrivant, par ailleurs, dans la perspective d'une troisième édition d'ores et déjà bienvenue.

Sion La chorale Sainte-Cécile en visite

SION. - Joyeuse surprise, mardi soir, pour les pensionnaires de l'asile Saint-François, qui reçurent la visite impromptue et musicale de la chorale Sainte-Cécile, de Saint-Guérin.

Après cette première étape, les choraliens se rendirent encore à la Clinique générale pour une nouvelle sérénade, donnée à l'intention surtout du curé Charbonnet, actuellement hospitalisé dans cet établissement.

Un geste qui fut particulièrement apprécié et dont tous les bénéficiaires tiennent à exprimer leur gratitude aux chanteurs de Sainte-Cécile.

Intervention d'Air-Zermatt

ZERMATT. - Hier vers 13 heures, Air-Zermatt se rendait au glacier du Theodul pour prendre en charge une skieuse qui s'est luxée une épaule lors d'une mauvaise chute. Elle a été transportée à l'hôpital de Viège.

AUJOURD'HUI Fête du Sacré-Cœur

L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête du Sacré-Cœur, à qui beaucoup d'églises et de chapelles, dans notre diocèse, sont dédiées. C'est aussi la fête principale de la garde d'honneur. Cette fête est dans un certain sens le couronnement de toutes les fêtes liturgiques, car tout se résume dans l'amour infini du cœur

divin.

Le Saint-Sacrement est exposé dans la chapelle des Ursulines, pendant toute la journée et à 17 h. 15 la messe solennelle sera célébrée par le professeur Maret, directeur du pensionnat de la Sitterie, qui prononcera l'homélie.

Venez-y nombreux.

E.T.

Lundi 25 juin, fête à Saxon

A l'issue de la réception officielle organisée par la commune de Saxon en l'honneur du conseiller d'Etat Bernard Comby, ce dernier aura le plaisir d'inviter la population de Saxon et tous ses amis du Valais au bal qui suivra, dès 19 h. 30, à la cantine de fête, placée à l'arrière du Casino.

Pas de concert, dimanche, au château d'Aigle

AIGLE (M.P.). - Contrairement à ce que nous annonçons, hier, l'ensemble des violoncelles de Genève ne se produira pas dimanche, à 17 heures, au château d'Aigle. En effet, l'un de ses musiciens a été victime d'un accident.

Centre commercial du Manoir à Martigny « Un jour assez extraordinaire »



De gauche à droite : MM. Philippe Chastellain, administrateur de Migros-Valais, Pierre Saudan, ingénieur, Pierre Franc, sous-directeur de Migros-Valais, Paul-Louis Rouiller, architecte, Robby Franc, président du conseil général et de la société de développement, Jean-Pierre Baumgartner, directeur de Migros-Valais, et Bernard Schmid, conseiller communal.

MARTIGNY (Set). - S'il fallait encore une preuve de tout l'intérêt que portent l'administration communale et la population de Martigny à la construction du centre commercial du Manoir, elle a été administrée, hier en fin d'après-midi. En effet, le maître de l'œuvre, la société Saverma S.A., avait convoqué ingénieurs et constructeurs, ainsi que diverses personnalités officielles pour assister à la « première coulée de béton ». On retrouva donc sur le chantier le président de la ville, M. Jean Bollin, la plupart des conseillers municipaux, le président du conseil général et président de la société de développement, M. Robby Franc, et un grand nombre d'amis, mais aussi de curieux. Il appartient à M. Philippe Chastellain, administrateur de Migros-Valais, de s'adresser aux parti-

cipants et de remercier l'administration communale en y associant l'ancien président Edouard Morand pour la bonne collaboration qui permet aujourd'hui de rentrer vraiment dans le vif du sujet, avec le début de la construction. Pour sa part, M. Pierre Saudan, ingénieur, apporta les précisions techniques, rappelant qu'en moins de vingt jours, a été effectuée une excavation de 9 mètres de profondeur, qui a nécessité l'évacuation de quelque 64 000 m³ de tout-venant. A ce sujet, le « mouvement-camions » a été particulièrement spectaculaire avec, notamment, une « pointe record » enregistrée le 11 juin : 420 voyages pour 3770 m³, soit un camion toutes les... 90 secondes !

Le président Bollin ne cacha pas sa satisfaction, déclarant notam-

ment : « C'est un jour assez extraordinaire pour Martigny, qui n'a jamais connu et ne connaîtra probablement plus et pour longtemps une aussi vaste construction avec un volume aussi important. » Et poursuivant : « Je remercie les ingénieurs responsables de l'ouvrage, de l'attention particulière qu'ils ont manifestée en ne dérangeant qu'au minimum la population, une population qui comprend d'ailleurs fort bien les inconvénients que suscite une telle entreprise et qui comprend surtout aussi la somme de travaux extraordinaires que cela représente pour l'économie locale. »

Faisons nôtres les conclusions du président Bollin, souhaitant bon vent à toute la construction au service de l'économie octodurienne.

Association valaisanne d'aide aux invalides Mieux soutenir la fondation Saint-Hubert

SION (gé). - Hier, en fin d'après-midi, s'est tenue au réfectoire des ateliers Saint-Hubert l'assemblée annuelle de l'Association valaisanne d'aide aux invalides. En l'absence du président, c'est M^{me} Yves Balet qui a présidé cette assemblée.

M. Oggier, directeur, a relevé dans son rapport que malgré la récession, l'effectif a augmenté et les travaux dans différents secteurs ont progressé.

L'atelier de Martigny, qui depuis le mois de septembre 1978, fabrique des coffrets à cigares, occupe une vingtaine d'handicapés. Le 6 novembre 1978, le foyer de la Blancherie était occupé par les deux premiers handicapés. Il est prévu 27 places. Actuellement, de nombreuses demandes d'handicapés mentaux sont présentées.

M. Pernet a présenté les comptes de l'association. Il a brossé un in-

teressant tableau concernant la fondation des ateliers Saint-Hubert. Il a invité les membres à entreprendre des démarches afin d'apporter une aide financière tangible à cette fondation.

A la suite de la démission de MM. Roger Berclaz, président (pour cause de maladie), du Dr Bernard Morand

et Roger Mayor, l'assemblée a désigné M^{me} Gabrielle Sola, de Martigny, conseillère municipale et le Dr Raphaël Meyer, orthopédiste, qui a été acclamé président de l'association.

Actuellement, les personnes morales payent 100 francs de cotisation et les personnes physiques 50 francs. M^{re} Yves Balet a présenté une suggestion du comité qui va éditer une carte qui sera remise aux membres et aux nouveaux membres qui veulent soutenir financièrement l'association. Un fichier sera établi par les soins du comité.

Saas-Grund : piéton tué

SAAS GRUND. - Hier matin, vers 10 h. 30, M. Jean Koldenof, né en 1914, domicilié en Hollande, circulait au volant de sa voiture de Saas-Almagell en direction de Saas-Grund. A une cinquantaine de mètres environ du dancing Saasia, à Saas-

Grund, il renversa un piéton de nationalité allemande, qui traversait probablement la chaussée de droite à gauche.

Suite à ce choc, le piéton fut tué sur le coup. Il s'agit de M^{me} Marianne Neubrunner, 74 ans, de Kronberg (RFA).

Société vaudoise des mines et salines de Bex 2000 tonnes par mois produites en 1978

BEX. - La Société vaudoise des mines et salines de Bex se porte bien. En 1978, elle a livré 20 020 tonnes de sel, soit 2002 tonnes de moyenne mensuelle si l'on tient compte de la durée effective de production. Chiffres qui s'approchent de la capacité maximum des équipements actuels de salination.

Présidée par M. Roger Givel, l'assemblée générale qui se tenait à l'hôtel de ville de Bex a regroupé 68 actionnaires détenant 2715 actions. Dans son rapport, le président du conseil d'administration a rappelé qu'une nouvelle progression - il s'agirait de porter la capacité annuelle de 21 000 à 27 000 tonnes - dépend de l'adjonction d'un second évaporateur et du remplacement complet de l'équipement d'épuration. Cet examen s'effectue à la lumière de l'accroissement des besoins futurs de sel de dégivrage découlant des extensions prévues du réseau des routes nationales dans le canton.

De la quantité de sel produite en 1978, on remarque qu'elle atteint une augmentation de 7% par rapport à 1977. Les tonnages mensuels extrêmes donnent une fourchette allant de 1623 à 2106 tonnes. L'évolution favorable enregistrée n'est pas étrangère à la fiabilité des équipements.

Il est intéressant de relever que la consommation spécifique d'énergie électrique, à savoir le nombre de kWh total nécessaire à la production d'une tonne de sel a été de 275 en 1978 contre 270 en 1977. Cette légère

augmentation devrait toutefois s'inverser en 1979 pour tendre approximativement vers 260 kWh grâce aux expériences et innovations faites ou introduites durant l'année. Un chiffre éloquent : jusqu'en 1957, c'est-à-dire avant la rénovation complète de la saline, cette consommation spécifique oscillait autour de 1300 kWh.

La consommation cantonale de sel multipliée par cinq

En 1978, la consommation totale vaudoise s'est élevée à 20 298 tonnes contre 19 148 en 1977 (4929 en 1959). La couverture des besoins du canton a été assurée à raison de 96% par Bex et 4% par les Salines du Rhin (92 et 8% l'année précédente).

La répartition de la consommation s'effectue comme suit : 12 440 tonnes pour le traitement des routes, 4021 pour les industries, 1825 pour l'alimentation, 1897 pour l'agriculture, 115 tonnes de divers. La seule catégorie traitement des routes accuse une progression de 10%,

augmentation due principalement aux précipitations neigeuses de février 1978.

La vente des 20 298 tonnes déjà mentionnées a produit une recette brute de 2 538 324 francs, le volume global des ventes (20 298 tonnes) marquant un accroissement de 4,5%. Les stocks à disposition à fin 1978 se montaient à 800 tonnes. Ils sont aujourd'hui supérieurs (1975 au 31 mars écoulé).

Avec 10 404 600 kWh la production de la centrale électrique s'inscrit quant à elle en troisième position depuis 1943, année de mise en exploitation, seuls la précèdent les exercices 77 et 74 avec 11 307 800 et 10 441 100 kWh.

S'agissant de prospection, divers sondages ont été effectués mais sans grand résultat. D'autres sont en cours. Divers aménagements infrastructuraux ont par ailleurs été entrepris.

Côté visiteurs, la mine du Bouillet s'enorgueillit d'avoir accueilli 10 812 personnes en 1978 ce qui lui a valu d'encaisser un montant de taxes d'entrées de 38 628 francs.

Sur l'exercice financier écoulé, encore un mot. Le volume des livraisons de saumure et le tonnage de sels vendus accusent des accroissements respectifs de 23 à 10% par rapport à 1977. Le résultat final a permis de ce fait un amortissement

global sensiblement supérieur aux investissements engagés en mine et saline. D'où les immobilisations portées au bilan qui ont diminué de 2 198 000 à 1 805 000 francs.

Les actionnaires étant appelés d'autre part à repouvoir quatre des postes du conseil d'administration (les cinq autres sont choisis par le Conseil d'Etat), l'assemblée renouela sa confiance dans les membres déjà en fonction.

Toujours la question du musée du sel

Dans les divers, la question du musée du sel à Bex fut à nouveau abordée. Réponse réaliste et prudente de M. Givel qui, relevant les actuels soucis aiglois, rappela qu'une telle réalisation implique de solides appuis financiers. Or, sur le plan vaudois, le canton a déjà fort affaire avec les musées qui ont fleuri ou sont en voie de concrétisation. Il faudrait donc bénéficier de sérieux appuis extérieurs pour envisager une solution bellérine. Si tel devait être le cas, l'implantation du Musée suisse devrait avoir pour cadre des lieux proches de la mine. Nous sommes sensibles à une telle idée devant dire en guise de conclusion M. Givel.

Michel Pichon

FROM THE AMERICAN CIGARETTE COMPANY

LE SUCCES EN EUROPE OCCIDENTALE

CONDENSAT

6 mg

NICOTINE

0.5 mg



FABRIQUE EN SUISSE / Fr. 2.-

Pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses de ses clients:

- Soirées Dancings
- Cortèges Surveillances
- Expositions manifestations sportives et diverses

SECURITAS

engage, dans toutes les régions du Valais



HÔTESSES et GARDES AUXILIAIRES



Nous offrons:

- possibilités de travail « à la carte »
- possibilité de réaliser un gain complémentaire régulier et intéressant
- formation assurée par nos soins

Nous demandons:

- bonne présentation
- âge: de 20 à 45 ans
- moralité irréprochable
- nationalité suisse

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Monthey - Martigny: tél. 025/71 59 75
Sion - Sierre - Brigue: tél. 027/55 11 22
ou écrire à Securitas S.A., rue du Tunnel 1
case postale, 1000 Lausanne 17.

Je désire recevoir une documentation

Age: Localité: No Prénom: Nom: Mme/Mlle/M.
Adresse:
Signature:

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche

monteurs-électriciens qualifiés apprentis électriciens

Willy Buhler S.A., Sion.
Tél. 027/22 65 82

36-662

Pizzeria-grill de Tourbillon, Sion, engage

une sommelière

connaissant les deux services

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 25 99

36-1395

Restaurant de la Croix-Fédérale à Sion cherche

sommelier - sommelière

et remplaçant - remplaçante

connaissant les deux services

Tél. 027/22 16 21

36-1296

Urgent! Entreprise de maçonnerie région de Sion cherche

chauffeur poids lourds éventuellement à temps partiel.

Faire offre sous chiffre P 36-26937 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise de Martigny, travaux publics et bâtiment cherche tout de suite

un employé technique

éventuellement à la demi-journée.

Ecrire à case post. 287, Martigny, ou téléphoner au 026/2 25 05. *36-400668

Mise au concours

La commune de Saint-Maurice met au concours une place

d'ouvrier auxiliaire de la voirie

Possibilité de nomination définitive d'agent de la voirie après une année. Statut du personnel et cahier des charges à disposition au bureau communal. Caisse de retraite. Entrée en service: tout de suite ou date à convenir.

Offres de service à adresser au conseil communal, par écrit, avec prétentions de salaire, copie de certificats éventuels, jusqu'au 30 juin 1979.

36-26903

Chevalines S.A. cherche, pour Martigny

bouchers désosseurs personnel féminin

pour travail de la viande (éventuellement mi-temps)

Se présenter: avenue du Grand-Saint-Bernard 28.
Tél. 026/2 34 01

36-1136

Médecin de Sierre cherche

aide médicale diplômée

Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-26766 à Publicitas, 1951 Sion, ou téléphoner au 027/55 24 52.

Fabrique de ressorts à Charrat cherche

un apprenti mécanicien

(mécanique générale)

S'adresser à J.-P. Favre Ressorts industriels 1906 Charrat
Tél. 026/5 41 63

36-26887

Institut de jeunes gens du Valais central cherche

cuisinier (ère)

ayant quelques années de pratique.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffre P 36-26756 à Publicitas, 1951 Sion.

La carrière d'Ardon cherche

ouvriers

sachant conduire trax à pneus.

Entrée immédiate.

Tél. 027/86 12 82
86 47 47

36-26870

Café-restaurant Ardevaz à Leytron cherche

une sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 027/86 24 80

36-26834

On demande

1 contremaitre charpentier 2 charpentiers 1 menuisier poseur

S'adresser à G. Angéloz, charpente et menuiserie S.A., Corminbœuf, tél. 037/45 11 45.

17-26044

Suchen Sie eine krisensichere Dauerstellung bei sehr guten Verdienst-Möglichkeiten?

Dies bieten wir einem kontaktfreudigen und einsatzwilligen

Mitarbeiter im Aussendienst für den Kanton Wallis.

Wir sind ein Fabrikations- und Handelsunternehmen und führen viele landw. Verbrauchsartikel, welche bei der Bauernkundschaft guten Absatz finden.

Französisch und deutsch sprechende Interessenten zwischen 25 und 50 Jahren melden sich bei uns unter Beilage eines kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslaufes, Zeugnissen und eine Foto.

Walser & CO. AG Artikel für die Landwirtschaft 9044 Wald AR 88-19

On cherche, pour remplacement de trois mois

sommelier ou sommelière

Ecrire sous chiffre P 36-26919 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche

apprenti boucher-charcutier

Eventuellement nourri et logé chez le patron. Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter à la boucherie A. Savary, Plan-Conthey. Tél. 027/36 15 34 36-26897



MIEUX VAUT UN JUSTE PRIX QUE DES PRIMES, DES CADEAUX, ET AUTRES AVANTAGES ILLUSOIRES!

Crédit GM

Le moment est particulièrement favorable...

pour acquérir une voiture d'occasion avec, sur la plupart, notre fameuse GARANTIE OK.

Suite aux ventes, en pleine progression, d'OPEL neuves, le parc d'occasions est complet et varié, dans un grand choix de marques de toutes dimensions.

VENEZ NOUS VOIR, sans aucun engagement, nous nous ferons un plaisir de vous présenter la voiture que vous cherchez, adaptée à vos besoins et à vos moyens.

GARAGE CENTRAL S.A., MONTREUX

Exposition permanente à notre succursale:

CITY-GARAGE S.A.

Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

MONTREUX

TROIS VOTES IMPORTANTS AU CONSEIL NATIONAL

400 millions pour les agriculteurs les plus défavorisés

BERNE (ATS). - A l'exception de l'Alliance des indépendants, toutes les autres formations politiques du Conseil national ont approuvé la nouvelle loi sur « les contributions à l'exploitation agricole du sol ». Pour ses partisans, cette loi contribuera à réduire la différence entre les revenus des paysans travaillant dans des conditions difficiles et ceux des agriculteurs plus favorisés. Elle encourage de ce fait l'entretien des zones difficilement exploitables. Ses adversaires lui reprochent, en revanche, de ne pas assurer suffisamment le financement des mesures de soutien. Rappelons les trois mesures prévues dans cette loi : deux financières d'abord, les contributions à la surface et les contributions à l'alpage, une écologique ensuite, l'obligation pour les propriétaires fonciers de tolérer l'exploitation des terres en friche.

Une somme globale de 80 millions de francs par an étant prévue, le Conseil fédéral envisage - cela figurera dans l'ordonnance d'exécution de la loi - une contribution à l'hectare de 200 francs pour la région de montagne et les collines, de 80 francs en cas d'utilisation passagère exclusive et de 150 francs pour les prairies et les champs de la région de plaine (pour les terrains en forte pente seulement).

Pas d'exclusivité pour les zones de montagne

Les contributions à la surface seront versées aux exploitants de terrains, dont l'utilisation agricole est difficile, dit la nouvelle loi. Pas question donc, comme le voulaient

notamment les députés Franz Jager (ind.-SG) et Herbert Dirren (PDC-VS) de la limiter aux seuls paysans de montagne, voire même de la leur accorder à tous. Le conseiller fédéral Fritz Honegger a d'ailleurs précisé à ce sujet que, s'il fallait accorder des contributions à tous les paysans de montagne - dont certains sont mieux situés que d'autres - les dépenses annuelles augmenteraient de 30 à 40 millions de francs.

Rapporteur de langue française, le conseiller national valaisan, Pierre de Chastonay (PDC) est intervenu, à ce titre, à plusieurs reprises. Le député sierrois a souligné l'importance de la loi que le Conseil national examinait, importance qu'il avait déjà définie mercredi et que nous avions soulignée en publiant le texte intégral de son intervention dans nos colonnes hier matin.

Intervention très remarquée du spécialiste en droit constitutionnel, Jean-François Aubert (lib.-NE) : cette loi accorde de très larges compétences au Conseil fédéral, trop larges peut-être. Pour ses mesures de soutien à l'agriculture, on lui octroie un crédit-cadre de 400 millions de francs pour cinq ans. La loi ne devrait-elle pas être plus précise et fixer en détail les contributions financières ? Cette importante délégation de compétences est-elle fondée constitutionnellement ? La division de justice a admis la constitutionnalité de cette loi, lui répond M. Fritz Honegger. Mais il est d'accord de faire étudier une nouvelle fois ce problème par les juristes de son département - l'économie publique - et de faire établir un rapport.

Bruit des routes : « Non mais... »

Bien que le Conseil national ait rejeté, par 86 voix contre une (celle du Tessinois Carobbio - PSA) l'initiative populaire « Contre le bruit des routes », ses promoteurs peuvent se targuer d'un premier succès : contrairement à ce qu'avait tout d'abord proposé le Conseil fédéral, les députés ne se sont pas contentés d'un simple non, mais ont simulta-

nément enjoint le gouvernement, par la voie d'une motion adoptée sans discussion, à poursuivre et à renforcer, au moyen d'une série de mesures, la lutte contre le fléau que constitue - de nombreux parlementaires l'ont souligné - le bruit engendré par le trafic motorisé. De son côté, le Conseil fédéral s'est engagé à suivre ces injonctions quelle que soit l'issue d'un scrutin populaire encore incertain, car un retrait de l'initiative n'est plus exclu.

Déposée en novembre 1975 avec quelque 55 000 signatures, l'initiative demande un abaissement sensible des limites de tolérance pour le bruit des véhicules à moteur. Elle stipule que la rigueur des prescriptions doit être accrue périodiquement jusqu'à ce que le bruit maximum autorisé corresponde, pour chaque catégorie de véhicules, à celui que provoquent actuellement les modèles les plus silencieux. Dans un premier temps, les limites seraient abaissées de 5 ou 10 décibels, dans un délai de 5 ou 10 ans, selon l'âge des véhicules.

En novembre dernier, le Conseil fédéral avait proposé le rejet pur et simple de l'initiative, qu'il jugeait certes conforme à ses propres objectifs, mais trop peu nuancée en ce qui concerne les limites et les délais fixés. Si l'initiative était acceptée, estimait-il, il en résulterait de graves préjudices pour les particuliers (retrait de la circulation de véhicules) et pour l'économie suisse (exclusion du marché de certains modèles). En outre, les dispositions constitutionnelles et légales actuelles permettent déjà de limiter sévèrement le bruit des véhicules à moteur.

Bien que partageant ces vues, le Conseil national n'a cependant pas

pu se résoudre à balayer l'initiative sans autre forme de procès. Désireux de marquer sa compréhension du problème et de choisir une voie

Art. 75 bis (nouveau)
Sont prescriptibles :
1. Les crimes qui paraissent tendre à exterminer ou à opprimer un groupe de population en raison de sa nationalité, de sa race, de sa confession ou de son appartenance ethnique ou politique ;
2. Les crimes graves prévus par les conventions de Genève du 12 août 1949 et par les autres accords internationaux concernant la protection des victimes de la guerre, auxquels la Suisse est partie, lorsque l'infraction considérée en l'espèce présente une gravité particulière à cause des conditions dans lesquelles elle a été commise ;
3. Les crimes perpétrés en vue d'exercer une contrainte, une extorsion ou un chantage et qui mettent en danger ou menacent de mettre en danger la vie et l'intégrité corporelle de personnes, notamment par l'utilisation de moyens d'extermination massifs, par le déclenchement d'un catastrophe ou par une prise d'otage.

« raisonnable et honnête », selon les termes de M. Jean-Pascal Delamuraz (rad.-VD), président de la commission, il a fait sien la motion préparée par cette dernière. En conséquence, le Conseil fédéral devra ren-

forcer périodiquement les prescriptions en vigueur, et cela au-delà des étapes prévues pour 1982 et 1986. En accordant une attention particulière au bruit des motocyclettes. En outre, il devra notamment soutenir les cantons dans leur lutte contre le bruit stimuler la recherche dans ce domaine, et étudier le remplacement par un autre mode d'imposition le système de taxation selon la cylindrée, qui favorise les véhicules bruyants.

Entraide judiciaire internationale

C'est par 86 voix contre une que le Conseil national a adopté la loi sur l'entraide internationale en matière pénale. Principal sujet de discussion : l'article qui, modifiant le Code pénal, introduit l'imprescriptibilité pour des crimes particulièrement graves - crimes de guerre, actes de terrorisme, notamment. Une proposition tendant à renvoyer cette modification à la commission chargée de réviser le Code pénal sur les actes de violence a été rejetée.

Rappelons que la semaine passée, le Conseil national avait, en entamant l'examen de cette loi, réglé un autre point litigieux : l'entraide judiciaire en matière fiscale. Tout en déclarant irrecevables les demandes d'entraide, pour « des actes tendant exclusivement à réduire les recettes fiscales », la Grande Chambre avait aménagé une exception, « si la procédure visait une escroquerie en matière fiscale ou un faux dans les titres commis en connexité avec celle-ci ».

DEVANT LE CONSEIL DES ETATS

Transports et énergie

BERNE (ATS). - Un peu plus d'une heure et demie de délibérations a été nécessaire aux conseillers aux Etats hier pour approuver à l'unanimité la gestion et le compte 1978 des CFF, accepter tacitement deux motions concernant, l'une la construction d'une centrale solaire expérimentale et, l'autre, l'utilisation des forces hydrauliques, et pour adopter un crédit en vue de l'achèvement de la première étape du développement de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et de l'achat de terrains pour le Laboratoire fédéral et essai des matériaux et institut de recherches pour l'industrie, le génie civil et les arts et métiers (EMPA) de Saint-Gall.

La Chambre des cantons a donc approuvé, tout comme l'avait déjà fait préalablement l'autre Chambre, les comptes des Chemins de fer fédéraux, comptes qui se soldent par un déficit de plus de 622 millions de francs. Plusieurs conseillers, notamment MM. Maurice Genoud

(soc./VD) et Dreyer (pdc./FR) ont profité pour exprimer leur scepticisme voire leur inquiétude devant la gravité de la situation. Des décisions politiques devront intervenir, comme l'a rappelé le conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département fédéral des transports, communications et de l'énergie, au sujet du développement des chemins de fer et de la coordination entre les différents moyens de transports.

Centrale solaire expérimentale

Le conseiller national démocrate-chrétien Gian Battista Pedrazzini (pdc./TI) avait déposé en décembre dernier, une motion demandant la construction d'une centrale solaire-pilote, d'une puissance de 500 kilowatts, destinée à produire de l'énergie électrique. Le Conseil des Etats a apporté son soutien à cette motion puisqu'il l'a acceptée tacitement. La version du Conseil des Etats est toutefois un peu différente de celle adoptée par l'autre Chambre, puis-

qu'elle insiste sur le caractère expérimental d'une telle construction.

Des sous pour l'EPF

La Chambre Haute a également approuvé jeudi un arrêté fédéral en vue de l'achèvement de la première étape du transfert et du développement de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et d'un achat de terrain pour l'EMPA de Saint-Gall. Le crédit porte sur un montant de 83,6 millions de francs.

Le Conseil des Etats a en outre accepté une motion visant à révoquer la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques pour supprimer les divers degrés de qualité en vue de simplifier le calcul des droits d'eau. Il a enfin demandé au Conseil fédéral de présenter un rapport circonstancié sur les initiatives des cantons de Berne et de Neuchâtel au sujet des modifications dans la composition des cantons. Cet objet, pas plus que les six autres pétitions ou initiatives cantonales dont le Conseil a été saisi, n'a donné lieu à aucune discussion.

cle se pratiquait un commerce d'objets religieux avec une certaine insouciance. Les erreurs du passé sont à réparer. Mais l'attitude du Conseil des Etats laisse penser que l'autel restera bel et bien au Musée national.

Un autel qui ne reviendra pas à Rarogne

Le Conseil des Etats a pris acte, sans plus, hier, de la pétition du préfet du district de Rarogne, M. Peter von Roten, concernant la restitution des objets du culte provenant de l'église de Rarogne. Il y a plus de six ans, le préfet avait adressé au Conseil des Etats cette pétition, contre-signée par le conseil communal et le doyen de la paroisse, dans le but de récupérer l'autel de la chapelle de Leiggern, à Ausserberg, qui avait été vendu au début du siècle pour quelques milliers de francs. Cet autel se trouve actuellement au Musée national. M. Peter von Roten explique sa démarche parce qu'au début du siècle

Les Neuf à la recherche d'une politique énergétique commune

SUITE DE LA PAGE 1

penses supplémentaires et l'effet sur la balance commerciale française a été immédiat puisque l'effort vient d'enregistrer un déficit d'un milliard de francs français en mai ; le taux d'inflation devrait augmenter, dans la CEE, de 0,5 % et, d'ores et déjà, il est proche en Suisse, de 3 % ; enfin, la croissance devrait être réduite de 0,5 %. La crainte tient à la difficulté de sauvegarder le système monétaire européen soumis à de fortes pressions, tant en Europe, du fait des monnaies faibles, que sur les marchés extérieurs en raison des fluctuations à la hausse du dollar. Le président de la République française a d'ailleurs annoncé, dès mardi soir, une série de mesures d'économies d'énergie qui visent à ramener les importations de 115 millions de tonnes en 1978 à 107 cette année et à 100 millions en 1985.

Ces diverses propositions, qui constituent les grandes lignes d'une politique énergétique commune, semblent progressivement acceptées par les gouvernements de la CEE, même par la RFA qui, néanmoins, a souhaité, avant de s'engager définitivement, attendre les conclusions du sommet occidental de Tokio. Les Etats-Unis et le Japon acceptent-ils comme les Neuf de plafonner leurs importations ? Du côté américain, le secrétaire au trésor, M. Blumenthal, a souhaité, au Conseil ministériel de l'OCDE, une réduction de la consommation occidentale de pétrole et, d'ores et déjà, un rationnement de fait est appliqué aux Etats-Unis pour le carburant automobile. Reste qu'une telle action suppose un Exécutif fort et ce n'est pas le cas, pour l'heure, de l'administration Carter dont la faiblesse est attestée par la récente mesure de subventionnement des carburants achetés sur le mar-

ché libre de Rotterdam ; il semble bien que l'objectif du président ait été d'assurer le chauffage cet hiver de la population du nord-est des Etats-Unis et du New Hampshire précisément qui ouvre la campagne pour les élections présidentielles en mars prochain. Du côté japonais, les réticences à l'égard d'un engagement de plafonnement des importations et de publicité des transactions sont encore plus vives. Le Gouvernement nippon a déjà fait savoir son opposition à la fixation de quotas incompatibles, selon lui, avec la situation économique spécifique du pays, en particulier sa forte croissance, qui est de 8 % par an, et sa totale dépendance énergétique. Il est vrai que pour mieux assooir leurs arguments, les Neuf ont examiné à Strasbourg l'état des relations commerciales entre la CEE et le Japon et ils ont déjà marqué dans le passé leur volonté de diminuer le déficit communautaire, qui atteindra cette année 8 milliards de dollars. La réduction de l'excédent commercial japonais devrait amener le gouvernement de Tokio à plus de compréhension à l'égard des efforts européens...

Il n'en reste pas moins que les Neuf de la Communauté sont engagés, aujourd'hui, dans une partie de poker qui, commencée la semaine dernière à l'OCDE, se poursuit à Strasbourg en attendant Tokio, le 28 juin, et Londres avec le groupe stratégique de l'OPEP, le 29. L'effort de cohésion communautaire a-t-il déjà porté ses fruits ? L'Arabie saoudite vient en tous cas d'augmenter sa production pétrolière d'un million de barils par jour...

Dans l'immédiat, l'Occident n'a pas d'autres choix que celui « d'une croissance sobre », euphémisme désignant la réduction des revenus, l'augmentation de la pression fiscale et des prix, l'encouragement aux consommations collectives et la progression du chômage. La nouvelle croissance, annoncée en 1973 et toujours différée, apparaît aujourd'hui inébranlable. Elle signifie un appauvrissement net de l'Occident.

Juan Carlos devant la Conférence internationale du travail

Offrir des emplois aux jeunes

GENÈVE (ATS). - Pour des raisons complexes et de nature très diverse, l'Espagne a toujours été un pays d'émigration : tant que la société espagnole n'aura pas réintégré dans la vie nationale les nombreux Espagnols aujourd'hui dispersés par le monde, nous ne relâcherons pas nos efforts pour obtenir que nos émigrants disposent de tous les moyens nécessaires pour maintenir leur identité culturelle, dans un climat de jouissance complète de leurs droits politiques, et pour qu'ils bénéficient par conséquent de l'aide dont ils ont besoin sur les plans de l'éducation et du travail », a notamment déclaré, hier, à la Conférence internationale du travail, à Genève, le roi d'Espagne, Juan Carlos.

« C'est pourquoi, a poursuivi le souverain espagnol, l'Espagne fera toujours sienne toute initiative qui, au sein de l'organisation internationale du travail ou du système des Nations unies, aura pour objet d'améliorer la situa-

tion de ceux qui, loin de leur terre, doivent exercer une activité professionnelle dans des conditions parfois très difficiles. »

Juan Carlos a déclaré, d'autre part, combien il se préoccupait du chômage, « qui affecte tout spécialement la jeunesse. » « Rien n'est plus démoralisant » pour un jeune que de constater que la société « ne peut lui offrir la chance qu'il attend ». « Alors qu'il fallait espérer que le développement économique allait toucher des secteurs de plus en plus nombreux de l'humanité, nous voyons avec appréhension le chômage sévir à l'échelle mondiale. Aussi, a déclaré le souverain espagnol, est-ce à bon droit que l'OIT s'attache à étudier et à résoudre un problème d'une telle ampleur ».

Le roi d'Espagne était arrivé au Palais des Nations peu avant 10 h. 20 venant, par la route, de Berne. Il s'était auparavant recueilli sur la tombe de sa grand-mère à Lausanne. Juan Carlos et

la reine Sophie ont été notamment salués devant le Palais des Nations par le conseiller d'Etat Guy Fontanet, vice-président du Gouvernement genevois, et M. Roger Dafflon, maire de Genève, ainsi que par le président du conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), l'ambassadeur Chary Samper (Colombie).

Après son allocution de quelque 30 minutes à la conférence du travail, le roi a eu un entretien privé avec M. Francis Blanchard, directeur général du BIT.

Le programme du couple royal comprenait ensuite une visite au comité international de la Croix-Rouge (CICR) et une grande réception offerte à la résidence de l'ambassadeur d'Espagne auprès de l'OIT, qui devait marquer la fin de cette journée genevoise avant le départ du roi Juan Carlos et de la reine Sophie, en début de soirée, par avion, pour Madrid.

PROCÈS TEXON À CHIASSO

Le procureur réclame 5 ans

CHIASSO (ATS). - Cinq ans de réclusion et 10 000 francs d'amende pour les ex-directeurs de la filiale de Chiasso du Crédit Suisse Ernst Kuhmeier et Claudio Laffranchi, 18 mois de prison avec sursis pendant cinq ans et 200 000 francs d'amende pour les trois anciens membres du conseil d'administration de la Texon Alfredo Noseda, Elio Gaba et Alessandro Vila, telles sont les peines requises jeudi par le procureur du Sottoceneri Paolo Bernasconi à l'issue de son réquisitoire.

Dans son réquisitoire, le procureur a énoncé les principaux chefs d'accusation retenus à l'encontre des cinq accusés, gestion déloyale et abus de confiance, faux dans les titres, violation des dispositions de la loi Furgler, de la loi sur les banques et de différents arrêtés sur la monnaie. Il a expliqué une nouvelle fois

le mécanisme qui était à la base de l'existence à moitié cachée de la Texon. Pour le procureur Bernasconi, le principal délit des accusés est de n'avoir pas comptabilisé les garanties qu'ils remettaient à leurs clients au nom du Crédit Suisse.

Le procureur a ensuite mis en évidence la complicité qui liait les cinq principaux accusés et qu'il a comparée à un jeu orchestral dont le chef était Kuhmeier. Episode particulièrement regrettable selon le procureur, la remise d'argent à l'homme d'affaires Croci-Torti pour acheter son silence, plusieurs politiciens démocrates-chrétiens ont été compromis dans cette affaire, dont le conseiller aux Etats tessinois Alberto Stefani.

Les débats se poursuivront aujourd'hui avec les plaidoyers de la partie civile, CS et Texon.

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SERVIRAIT DE CADRE À UN JEU ENTRE LA CHINE ET L'URSS

(ATS/AFP/Reuter). - La Conférence internationale sur les réfugiés d'Indochine pourrait se tenir vers le 19 juillet à Genève sous les auspices du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, tente maintenant de préciser la forme que prendra cette conférence à laquelle Hanoi a donné un accord « conditionnel ». La Chine elle-même s'est montrée favorable à la réunion d'un tel forum tandis que le Japon met comme condition que la conférence se tienne en Thaïlande, pays le plus touché par le flot des réfugiés et non pas à Genève.

Au nom des neuf pays de la communauté européenne, la France a entrepris une série de démarches à la suite de la déclaration communautaire réclamant la tenue d'une conférence internationale. Ces démarches ont été faites en trois directions : le secrétariat de l'ONU, le haut commissariat aux réfugiés et les pays du Sud-est asiatique comme la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, les Philippines et l'Australie, pays d'accueil et le Vietnam, pays d'origine des réfugiés.

Le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a émis des

doutes quant aux chances d'une telle conférence de résoudre le fond du problème. « La crise des réfugiés vietnamiens est, a-t-il dit, un vaste jeu géo-politique entre l'URSS et la Chine. Les réfugiés n'en sont que les misérables pions ».

Les Etats-Unis envisageraient, déclare-t-on à Washington de source diplomatique, de saisir le conseil de sécurité, afin que celui-ci étudie la question des réfugiés d'Indochine « sous ses aspects politiques ». Or il apparaît douteux, selon les mêmes sources, que le conseil accepte de se saisir du problème, du fait du soutien inconditionnel de l'URSS au Vietnam. Voir aussi pages 9 et 12

Le détournement d'avion aux Etats-Unis Epilogue à Dublin

DUBLIN (ATS/AFP). - Le nationaliste serbe Nikola Kavaja, 45 ans, qui avait détourné un appareil de la compagnie « American Airlines » mercredi aux Etats-Unis, s'est rendu hier à l'aéroport de Shannon (Irlande), où il pensait trouver un abri sûr, estime la police irlandaise.

Il n'existe pas en effet de procédure d'extradition entre la République d'Irlande et les Etats-Unis, précise la police. Mais le nationaliste serbe ne savait sans doute pas que les pirates de l'air avaient droit à une exception, même en Irlande, selon une convention internationale.

Le Boeing-707 contrôlé par le pirate a été encerclé par les forces de police aussitôt après son arrivée à l'aéroport de Shannon.

L'avocat de Nikola Kavaja est sorti de l'appareil quelques minutes après l'atterrissage, pour poser sur le sol les bâtons de dynamite que transportait le pirate. Il est ensuite allé chercher le nationaliste serbe, qui s'est rendu à la police irlandaise.

L'expédition de Nikola Kavaja avait commencé mercredi aux Etats-Unis, avec le détournement d'un

Boeing-727 des « American Airlines » parti de New York avec 136 personnes à bord, sur Chicago. Les passagers ont été libérés sur l'aéroport O'Hare de Chicago et l'appareil est revenu à New York, avec trois membres d'équipage, le pirate et son avocat.

Le nationaliste serbe a alors réclamé un avion plus gros, un Boeing-707

AFGHANISTAN : 48 étudiants exécutés

TÉHÉRAN (ATS/Reuter). - L'armée afghane a passé par les armes, à Hérat, 48 étudiants, ont affirmé, hier, des membres du Mouvement islamique afghan en exil en Iran.

Dans un communiqué publié à Mashad, près de la frontière afghane, ces opposants au régime pro-soviétique du président Noor Mo-

hamed Tarakki, soutiennent que les étudiants ont été fusillés devant leurs maisons et en présence de leur famille. Le communiqué ne précise pas la date de ces exécutions. Selon cette source, une révolte des étudiants protestant contre l'obligation de suivre un cours d'une heure sur la vie du président Tarakki, est à l'origine de ces exécutions.

Appel au secours sans réponse !

Tandis qu'aucun débarquement nouveau de réfugiés n'a eu lieu sur la côte est de Malaisie au cours des dernières 48 heures, un tragique SOS a été lancé d'une plate-forme de forage pétrolier au large des côtes de Malaisie par 60 réfugiés vietnamiens qui s'y sont accrochés après avoir fait naufrage. L'appel a été capté à Hongkong, où les autorités déclarent ne pouvoir rien faire, la plate-forme se trouvant en de-

hors de la zone de sauvetage de la colonie de la Couronne.

(Réd. - L'appel a été entendu, mais on n'y a pas répondu. Il y a dans ce bref constat, à l'accent biblique incontestable - « J'avais faim... » - toute la misère crasse du monde. Il ne s'agit pas ici de fustiger qui que ce soit, mais simplement de constater que soixante malheureux meurent dans l'horreur, qu'on pourrait les sauver, mais qu'on ne fait rien.)

« DC-10 » : la plupart des compagnies aériennes autorisent les vols

(ATS/AFP/Reuter). - Manille - Six compagnies aériennes d'Asie, « Philippines Airlines » (PAL), « Japan Airlines », « Korean Airlines », « Singapour Airlines », « Malaysian Airline System », et « Thai International » utiliseront leurs « DC-10 » dès qu'elles recevront le « feu vert » d'Europe, annonce-t-on à Manille.

Canberra - L'Australie a autorisé la reprise des vols de ses « DC-10 », annonçait-on hier.

Bangkok - Les deux « DC-10 » de « Thai International » ont été remis en service, mercredi, après la décision européenne de supprimer l'interdiction de vol frappant ces appareils.

Djakarta - La compagnie indonésienne « Garuda Indonesian Airways » est prête à remettre ses « DC-10 » en service dès que les pays qu'elle dessert accorderont des autorisations d'atterrissage, annonce-t-on à Djakarta.

Wellington - Le Gouvernement néo-zélandais a suspendu l'interdiction de vol imposée aux huit « DC-10 » de la compagnie aérienne « Air New Zealand », depuis deux semaines.

« Air New Zealand » a précisé que les vols pourraient reprendre aujourd'hui.

Genève - La compagnie d'aviation « Varig » annonce que les autorités aéronautiques brésiliennes ont remis en vigueur avec effet immédiat les certificats de navigabilité des appareils « DC-10-30 » de « Varig ». Depuis mercredi, cette compagnie assure à nouveau par « DC-10-30 » l'ensemble des vols sur l'Atlantique-Sud, prévus avec ce type d'appareils.

Singapour - L'interdiction d'atterrir ou de décoller pour les « DC-10 » est maintenue, a annoncé, mercredi à Singapour, le département de l'aviation civile.

Aucune précision n'a été donnée quant à une possible reprise des vols

de ces appareils.

Jérusalem - le ministre israélien des transports, Hayim Landau, a informé, hier, toutes les compagnies étrangères ayant des relations avec Israël de l'interdiction d'atterrissage et de décollage d'appareils « DC-10 » sur tous les aéroports du pays.

Ainsi, un « DC-10 » de la Swissair qui voulait se poser à Tel Aviv a dû rebrousser chemin après qu'Israël lui eût signifié une interdiction d'atterrissage, alors que le même avion avait pu se poser le jour précédent sur l'aéroport israélien. Il semble qu'il en ira de même pour Singapour et Hongkong.

Energie : position commune de la CEE

STRASBOURG (ATS/AFP). - La Communauté économique européenne (CEE) aura une « position commune » sur les problèmes de l'énergie, lors du prochain « sommet » occidental de Tokio, a déclaré hier à Strasbourg le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt.

A l'issue de la première séance de travail du Conseil européen, M. Hunt a précisé que « pour l'essentiel, un consensus a été réalisé » sur ce point. Il a ajouté cependant que le texte final du communiqué qui sera adopté aujourd'hui par les Neuf pouvait encore soulever « quelques

problèmes de rédaction ».

La discussion des chefs d'Etat et de gouvernement a fait apparaître une « volonté de solidarité » des Neuf sur les questions énergétiques, a ajouté le porte-parole français.

Il a indiqué, cependant, que pour « certains membres de la Communauté » l'effort de maîtrise des approvisionnements pétroliers « n'aura sa véritable dimension que s'il est accompagné d'un effort des autres grands pays consommateurs ». Il s'agit, indiquent les observateurs, des Etats-Unis et du Japon.

● BAHREIN. - L'Arabie saoudite va s'efforcer de persuader ses partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de retourner à une grille unique de prix, a déclaré le cheikh Ahmed Zaki Yamani dans une interview au journal *Al-Madina*.

Les sandinistes bombardent Managua

MANAGUA (ATS/AFP). - Pour la première fois dans la nuit de mercredi à jeudi, à Managua, les guérilleros sandinistes ont utilisé l'aviation dans leur lutte contre le régime du général Anastasio Somoza du Nicaragua, déclare-t-on de source proche de l'armée, à Managua.

Un avion de tourisme a lâché trois bombes de moyenne puissance sur divers objectifs dans la capitale, ajoute-t-on de même source.

Dans un communiqué rendu public, hier à Mexico, la commission extérieure du Front sandiniste indique que « l'escadrille Carlos Ulloa de la force aérienne sandiniste a

bombardé, hier, à 1 h. 30 locale, les installations militaires situées sur la colline de Tiscapa, où se trouve notamment le « bunker » du président de la République. »

Le meurtrier de Bill Stewart ?

D'autre part, le porte-parole de la

garde nationale a indiqué que l'auteur présumé du meurtre du journaliste américain Bill Stewart avait été identifié et arrêté hier. Il s'agit du caporal Lorezo Blien.

Ce dernier, qui a été traduit en Cour martiale à Managua, sous l'accusation du meurtre de Bill Stewart, a déclaré que ce dernier avait en fait été tué par un simple soldat qui avait péri par la suite dans un combat.

Par ailleurs, le chauffeur nicaraguayen de Bill Stewart, M. Pablo Tiffer Lopez, a affirmé aux journalistes qu'il avait peur de rester à Managua et voulait quitter le pays aussi vite que possible. Il a ajouté qu'il avait pu sauver sa vie en promettant d'affirmer publiquement que Stewart et Espinosa avaient été abattus par des franc-tireurs sandinistes.

La supercherie de « SALT 2 »

STOCKHOLM (AFP). - Les dépenses militaires dans le monde atteignent un million de dollars par minute et le commerce des armes « échappe virtuellement à tout contrôle », selon les principales conclusions du rapport annuel 1979 du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) publié hier dans la capitale suédoise.

Dans leur rapport de près de 700 pages, les experts de l'institut s'inquiètent d'autre part de la course aux armements que se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique. A ce propos, ils stigmatisent notamment « l'optimisme professionnel des négociateurs SALT ». Selon

l'analyse du SIPRI, l'accord SALT-2 signé à Vienne « n'affectera guère les augmentations prévues de l'arsenal américain » et « permettra sans doute une croissance considérable de celui de l'URSS ».

Avec 70 % des dépenses militaires mondiales évaluées à plus de 400 milliards de dollars en 1978, l'OTAN et le Pacte de Varsovie se taillent la part du lion, mais l'évolution, au cours du dernier quart de siècle, fait ressortir « une croissance rapide » des budgets militaires du tiers monde. La part de ces derniers pays - Chine exceptée - est passée, selon le SIPRI, de 3 à 14 % entre 1955 et 1978.

Cambodge - Thaïlande : tension extrême à la frontière

BANGKOK (ATS/AFP). - Une division vietnamienne équipée de chars et d'artillerie lourde se dirige vers la frontière thaïlandaise pour forcer la guérilla khmère rouge à une confrontation à l'intérieur du Cambodge, a confirmé hier un porte-parole militaire thaïlandais.

Selon ce porte-parole, la 75^e division vietnamienne avançait le long d'un front de 70 kilomètres.

Le porte-parole a répété que les forces armées thaïlandaises seraient capables de faire front à n'importe quel incident qui pourrait éclater dans ces régions frontalières dans les jours qui viennent. « Si les khmers rouges en fuite traversent la frontière, les autorités les désarmeront et les rapatrieront », a-t-il dit.

« Nous avons le doigt sur la détente au cas où notre souveraineté serait violée », a déclaré pour sa part le premier ministre thaïlandais, M. Chammanand, à la sortie d'une réunion d'urgence, qui s'est tenue mercredi pour examiner la situation.

● TEHERAN. - L'ayatollah Sadegh Khalkhali a confirmé qu'un commando de trois membres se trouvait déjà au Mexique avec pour mission d'assassiner l'ex-shah d'Iran, a rapporté, hier, le quotidien du matin de Téhéran, *Bamdad*, libéral.

● BANGKOK. - Le rapatriement de plus de 40 000 réfugiés cambodgiens a été temporairement interrompu, a annoncé hier le commandement suprême thaïlandais.

Cette décision est intervenue après que l'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok, M. Morton Abramowitz, eût annoncé que les Etats-Unis avaient décidé d'accepter quelque 1000 Cambodgiens basés à l'est de Bangkok.

● BORDEAUX. - Le cadavre d'une jeune Suissesse a été découvert, mercredi matin, dans le grenier d'une bergerie, à Cézac, village situé à une quarantaine de kilomètres au nord de Bordeaux, sur la rive droite de la Gironde. Les causes de sa mort ne sont pas encore connues et une autopsie sera pratiquée. La jeune femme, Doris Kehrl, 25 ans résidait à Cézac depuis le mois d'avril dernier en compagnie d'un ami. Elle avait disparu de son domicile le lundi 18 juin.

Ouganda : se méfier des contrefaçons...

Le président Lule n'a pas démissionné

KAMPALA (ATS/Reuter). - Deux personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées, hier, à Kampala où l'armée a ouvert le feu sur les manifestants qui réclamaient le retour du président Lule. Présenté comme démissionnaire la veille, celui-ci a annoncé dans la journée qu'il se considérait toujours comme le chef de l'Etat tant que des élections ou un référendum n'en auraient pas décidé autrement.

La nomination mercredi de M. Binisa comme nouveau président, puis les troubles de ces dernières vingt-quatre heures, ont fait éclater au grand jour le conflit qui oppose M. Lule au Front de libération nationale de l'Ouganda (FLNO) ainsi qu'à certains membres du Conseil consultatif national (CCN).

A l'annonce de la démission, mercredi, du président Lule, de nombreux habitants de Kampala sont peu après descendus dans la rue. L'agitation s'est poursuivie hier aux premières heures. Les soldats ougandais et tanzaniens ont dispersé les manifestants en tirant en l'air en une fusillade nourrie. La plupart des victimes ont été touchées après que M. Yoweri Museveni, ministre de la défense, eut interdit toute manifestation.

DÉMISSION SOUS LA MENACE !

Le président a informé hier les journalistes par téléphone depuis le palais présidentiel d'Entebbe que le communiqué par lequel il annonçait mercredi sa démission lui avait été extorqué lors d'une confrontation avec des membres du CCN soutenus par des hommes armés.

Un communiqué du palais présidentiel, publié par la suite, déclare : « Le président Lule n'a pas démissionné en tant que président de l'Ouganda. Hier le CCN lui a refusé la confiance en tant que président du comité exécutif du FLNO mais il reste président de l'Ouganda et il a demandé à tous les membres de son gouvernement de continuer à travailler normalement. »

LA GUERRE DES « FAUX » COMMUNIQUÉS

En revanche, un communiqué diffusé hier par la Radio ougandaise au



L'imposteur ou le nouveau président ?

nom du président Binisa, déclarer que le communiqué de M. Lule est faux et souligne que M. Binisa est président. « Le gouvernement contrôle entièrement la situation et dispose du soutien de la population. Les manifestants se sont laissés entraîner par des individus avides de pouvoir », déclare notamment le communiqué.

A Nairobi, M. Robert Serumaga nommé ministre du commerce par M. Lule, a accusé M. Binisa, nouveau président, M. Edward Ruga mayo, président du CCN et M. Paul Muwanga, ministre de l'intérieur « La façon dont eux et les autres conspirateurs ont agi est anticonstitutionnelle, antidémocratique et illégale. Ils ont déjà commencé à faire couler le sang d'Ougandais innocents en tirant sur des manifestants qui n'ont plus d'autre moyen pour s'exprimer que de descendre dans les rues », a déclaré M. Serumaga. « Ils essaient de nous faire revenir à l'époque d'Amin et nous ne le laisserons certainement pas faire » a-t-il affirmé.

L'ACTUALITÉ VUE PAR PEN

